QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12027 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1983

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE SYRIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

« Le rôle de la France nous a rappelé les croisades »

déclare M. Khaddam

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LE DÉBAT SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES EN EUROPE

Variations « à la marge »

Depuis l'« option zéro » lancée par M. Reagan en 1981 (pas de missiles américains ni soviétiques à moyenne portée) et la « proposition Andropov » qui lui répondit un an plus tard (pas de missiles américains, cent soixante-deux fusées soviétiques en Europe), aucun changement de fond ne s'est produit dans les positions des Deux Grands aux négociations de Genève. Du côté soviétique, on s'est borné à tirer quelques conséquences logiques de la même proposition de décembre 1982 : par exemple en acceptant que les missiles « réduits » en Europe soient détruits et non pas transférés vers l'Asie, ou que le comptage ait lieu en ogives et non pas en lanceurs. Du côté américain, les seuls gestes enregistrés ont été faits « à la marge » des négociations, sans revenir sur ce qui constitue encore aujourd'hui l'obstacle fondamental à un accord : le refus des pays de l'OTAN de prendre en compte les armements français et britanniques.

Ce qu'a dit M. Reagan dans son discours à l'ONU ne dément pas cette conclusion. Rien n'est changé au principe de la prise en compte des seuls armements soviétiques et américains, ce qui a suffi à Radio-Moscou pour juger « inacceptable » cette « simple modification de l'option zéro ». En revanche, le président fait écho, comme il l'affirme, aux « préoccupations soviétiques » sur d'autres sujets, mais d'une manière qui n'est pas tout à fait nouvelle et qui reste parfois ambiguë.

Un point intéressant est l'accord donné par Washington pour s'occuper des avions porteurs d'armes nucléaires, comme le demande Moscou, et non pas seulement des fusées. Mais les Etats-Unis n'avaient jamais dit qu'ils refusaient de se pencher sur ce problème : la décision de l'OTAN de 1979 recommandait seulement de traiter comme « objectif immédiat » le problème des missiles basés à terre, sans exclure une discussion sur les autres systèmes d'armes.

De même, la disposition américaine à « réduire le nombre des Pershing-2 tout comme celui des missiles de croisière » va au-devant du désir de Moscou, qui s'inquiète tout particulièrement des premiers engins, beaucoup plus rapides. Mais on peut aussi l'interpréter comme un refus du projet de compromis discuté en juillet 1982 à Genève par les deux négociateurs, projet qui prévoyait, lui, la renonciation pure et simple aux Pershing.

Enfin, l'assurance donnée par M. Reagan que les Etats-Unis « ne compenseront pas le déploiement soviétique global par des déploiements américains en Europe » ne brille pas par sa clarté. Elle semble aller dans le sens d'indications antérieures, selon lesquelles Washington laisserait pour le moment en l'état la situation en Asie, sans renoncer à contrebalancer un jour plus lointain — M. Reagan en a réaffirmé le principe — les cent huit SS-20 que Moscou y a installés.

Curieusement, le président américain a fort peu mentionné les autres conversations qui se déroulent parallèlement avec l'U.R.S.S. sur les armements intercontinentaux (START), alors pourtant que leur évolution est notoirement plus prometteuse que l'autre négociation de Genève sur les euromissiles. Peut-être parce que la discrétion convient mieux dans ce cas, et aussi parce que ce sont essentiellement les opinions, non les gouvernements, que chacun cherche à convaincre de son bon droit avant l'échéance de décembre.

Moscou juge « inacceptables » les propositions de M. Reagan sur les euromissiles

Crispation et durcissement caractérisent la diplomatie soviétique depuis l'affaire du Boeing sud-coréen

L'agence Tass n'a pas tardé à dénoncer comme « démagogie » et « mensonge cynique » le discours « hypocrite » prononcé par M. Reagan devant l'ONU lundi, tandis que Radio-Moscou juge « inacceptables » ses propositions sur les euromissiles.

Les propositions de M. Reagan sur les armements ne sont pas bouleversantes, mais elles fournissent au moins une indication : malgré l'indignation soulevée par la destruction du Boeing sud-coréen, malgré tout le parti qu'il a pu en tirer pour sa propagande antisoviétique, le président américain n'a pas écouté ceux qui le pressaient, dans les milieux conservateurs, de suspendre tout dialogue avec Moscou et de faire une croix sur les pourparlers de Genève. Sans doute personne à Washington, pas plus d'ailleurs qu'en Europe, ne croit plus guère à la possibilité de conclure un accord avec l'U.R.S.S. avant l'arrivée en R.F.A., en Grande-Bretagne et en Italie des premiers missiles de l'OTAN en décembre. Certains auraient même plutôt tendance à s'en réjouir : pour ceux-ci, les propositions modifiées du président américain n'ont d'autre valeur que de démontrer la « bonne volonté » de l'Occident et de désamorcer autant que faire se peut l'impact encore hypothétique de l'« automne chaud » des contestataires allemands.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

L'engagement de la C.F.D.T. renforce le camp des adversaires des Pershing-2

Le syndicat veut se distinguer du P.C.F. et du gouvernement

L'approche de l'échéance de l'installation des missiles Pershing en Europe de l'Ouest, prévue pour la fin de l'année, si la négociation américano-soviétique de Genève échoue, semble entraîner l'opinion française dans un débat qui était demeuré, jusqu'à présent, malgré les efforts du P.C.F. et ses mobilisations parfois réussies, marginal. Le principal signe de cette évolution est, aujourd'hui, l'engagement de la C.F.D.T. au côté des organisations réunies dans le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE).

La déclaration commune, rendue publique, mardi 27 septembre, par la C.F.D.T. et le CODENE, traduit la volonté de la centrale de M. Edmond Maire d'aider au développement d'un mouvement de paix indépendant du P.C.F. La décision de la direction confédérale résulte, pour une part, de la pression de l'encadrement cédétiste, hostile à l'arme nucléaire et sensible à la diffusion de thèmes pacifistes dans certains milieux associatifs d'inspiration chrétienne, mais aussi embarrassé par l'activité de la C.G.T. autour de ces mêmes thèmes dans les entreprises.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

Point de vue

Pacifisme, atlantisme, sécurité européenne

I. — Ne pas céder au chantage

par JEAN-PIERRE COT (*)

A l'occasion de l'installation des fusées Pershing et des missiles de croisière, les manifestations pacifistes vont redoubler d'énergie cet automne. Les foules seront nombreuses à se porter spontanément sur les sites d'implantation, mues par la sourde inquiétude du surarmement nucléaire et l'horreur des photographies d'Hiroshima. Ce serait une erreur de croire la France immunisée contre ce genre de mouvement. Le succès du rassemblement de Vincennes, pourtant organisé par le parti communiste et la C.G.T., atteste l'existence d'une sensibilité comparable chez nous. A juste titre, car les pacifistes ont raison!

Certes, ils n'ont pas raison de défiler. La ficelle est un peu grosse, alors que l'Union soviétique vient de se doter d'un avantage décisif en Europe avec l'installation des SS-20 (sans défilés pacifistes à l'Est...), de réclamer le gel des armements dans une telle *situation* de *déséquilibre*. Je ne sais pas si l'Union soviétique manipule les responsables du mouvement pacifiste européen ; je sais qu'elle les encourage ouvertement car elle a tout avantage à leur action.

(*) Ancien ministre.

(Lire la suite page 5.)

DANS CE NUMÉRO :

Le gouvernement dissout la C.C.N. « façade légale » des clandestins corses

Après la provocation des nationalistes, le conseil des ministres a opté pour une politique de fermeté

Moins d'une semaine après les provocations du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) visant à discréditer l'État, le conseil des ministres, réuni mardi 27 septembre, a décidé, sur proposition du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre la dissolution de la « Consulte des comités nationalistes » (C.C.N.). Ce mouvement passe pour être la façade légale du F.L.N.C., lui-même dissous en janvier 1983.

Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a précisé que cette interdiction était justifiée par « *les liens nombreux et constitutifs* » *entre la C.C.N. et le F.L.N.C., prouvées par des documents et des faits qui se sont produits depuis janvier 1983, parmi eux l'assassinat de M. Pierre-Jean Massimi* ». « *Il est apparu clairement*, a poursuivi M. Gallo, *que la C.C.N. demeurant le refuge légal des militants du F.L.N.C., endossait ouvertement ses buts et joignait la théorie à la pratique* ».

L'ex-F.L.N.C. aurait lui-même précipité la mise hors la loi de la façade officielle du mouvement nationaliste. En revendiquant le meurtre de Pierre-Jean Massimi, il a attiré l'attention de l'État sur ceux de ses partisans qui avaient, tout l'été, de manifestations en déclarations publiques, accusé le secrétaire général du département de la Haute-Corse, d'avoir été l'un des artisans du « *complot* » de l'État dans l'« *affaire Orsoni* ».

En « condamnant » Pierre-Jean Massimi, comme il l'a expliqué dans son communiqué du 22 septembre, l'ex-F.L.N.C. dénonçait du même coup les procureurs de la sentence, les militants de la C.C.N. Il offrait à la répression sa propre « vitrine » légale. Le gouvernement pouvait-il tolérer l'existence d'un mouvement qui, en forgeant le soupçon, s'était rendu coupable d'un véritable appel au meurtre ?

Le pouvoir a trouvé dans ce dérapage de la C.C.N. l'occasion d'interdire cette association sans provoquer la colère des démocrates corses ou continentaux qui pourraient critiquer l'étouffement d'un courant d'opinion important, très actif, mais non représenté dans les institutions politiques de l'île. Le gouvernement peut aussi se justifier d'avoir attendu huit mois pour prononcer cette dissolution, malgré les conseils d'une partie de l'appareil d'État. En janvier, M. Mitterrand s'était, en effet, rangé à l'avis de ceux qui, minimisant les liens entre la C.C.N. et l'ex-F.L.N.C., prônaient le maintien d'une « *structure d'expression* » nationaliste, d'une passerelle, même fragile, avec la communauté insulaire.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 12.)



LIRE PAGE 12

Une piste « noire »

par EDWY PLENEL

et

Les jeux dangereux de la « cellule élyséenne »

AU JOUR LE JOUR

Bateaux

Les États-Unis battus sur mer ! L'exploit des navigateurs australiens qui ont mis fin, dans la baie de Newport, à la suprématie séculaire de l'Amérique bouleverse le Nouveau Monde. Un défi relevé — et gagné — une coupe déboulonnée, et voilà l'Amérique de M. Reagan prête à sombrer dans l'affliction, humiliée.

N'exagérons rien. Il y a encore, de par le monde, quelques bateaux américains autrement efficaces et prêts à relever bien d'autres défis. Et ils ne sont pas à voile.

BRUNO FRAPPAT.

LA MORT DE TINO ROSSI

Le chanteur de l'amour heureux

Le chanteur Tino Rossi est mort le 26 septembre à Neuilly (Hauts-de-Seine), des suites d'un cancer du pancréas. Il était âgé de soixante-seize ans. Les obsèques auront lieu le 29 septembre à Paris à 11 heures dans l'église de La Madeleine. Conformément à son souhait, Tino Rossi sera inhumé en Corse, à Ajaccio, le lendemain.

Toute sa vie, Tino Rossi aura chanté l'amour heureux, que ce soit à l'égard d'une femme, d'un enfant ou du monde. Il aura été l'interprète débonnaire d'un sentiment sublimé, n'éparpillant ni son attention ni ses forces, ne changeant jamais d'élément, assumant son rôle avec une solidité tranquille, une assurance désarmante.

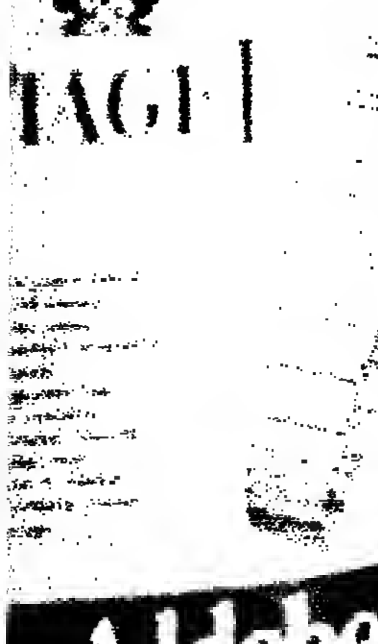
Tino Rossi possédait une voix très longue qui, dans les années 30, couvrait trois octaves. Il était, disait Boris Vian, « *un de ces rossignols qui travaillent sur une branche où les paroles ne comptent pas ou si peu* ». Mais le chanteur ne forçait pas la puissance de son organe vocal. Il ne chantait pas l'amour « *à coups de bâton* », et, finalement, donnait à chacun l'impression qu'il pouvait en faire autant.

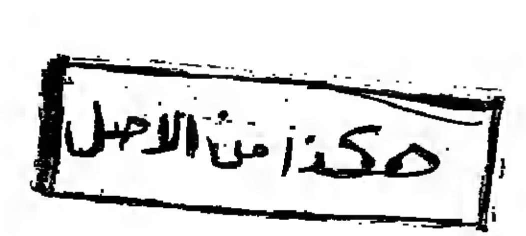
Et c'est sans doute la clé de son impressionnant succès. Tino Rossi ne dérangeait pas, n'avait jamais dérangé. Ce n'était pas dans son rôle de chanteur de charme au visage impassible, susurrant d'une voix de lait et de miel, tendre et sucrée. Ce n'était pas dans son tempérament, peu propice à l'éclat ou au panache et pour tout dire d'une banalité déconcertante.

Quand, en 1933, Tino Rossi chante pour la première fois au Casino de Paris *Vieni vieni*, *Vivons la vie, vivons l'amour*, et *Un baiser de femme sous un ciel de feu*, la radio s'installe dans la plupart des foyers français, et la commercialisation du 78 tours s'accélère. Jean Sablon, Pills et Tabet pratiquent déjà une sorte de vagabondage musical (*Couché dans le foin*, *le Vieux Château*, *Le petit chemin qui sent bon la noisette*), et Charles Trenet s'apprête à bouleverser la chanson française.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 22.)





Le Monde

idées

La société du non-travail

par ALFRED GROSSER

OUI, il faut lutter contre le chômage, et l'urgence de cette lutte est telle que le recours à tous les moyens concevables est légitime. A condition d'en mesurer *le coût*. A condition de chercher à limiter les dégâts produits par les remèdes. Or cette mesure et cette limitation sont hors d'atteinte si la valeur de plus en plus *dominante* de la société est le non-travail.

Le moyen le plus sérieux de diminuer le chômage est de créer des emplois créateurs. Le moyen le plus *immédiatement* accessible est de donner à des chômeurs des emplois dont on a *éliminé* et *stérilisé* les détenteurs. Le cas le plus patent est celui de notre système de préretraite. Quand ceux qu'on a poussés vers la sortie sont remplacés (et ils ne le sont même pas toujours : souvent il s'agit simplement de rendre moins douloureuse *une* suppression d'emplois), on a bien donné du travail à leurs remplaçants ou aux remplaçants de leurs remplaçants. Mais à quel prix !

Le coût des préretraites pèse sur la collectivité, notamment sur les entreprises, nuit à l'investissement ou (et) alourdit les prix, ce qui affaiblit la compétitivité internationale, donc supprime à terme d'autres emplois. Et, surtout, le préretraité, en général *en situation* de haute qualification, de responsabilité sinon de créativité, est condamné à la stérilité. Il y a donc destruction de capital – du capital qu'on dit par ailleurs être le plus précieux, à savoir le capital humain. Laissons de côté les tragédies personnelles, les désespoirs nés de cette sorte de mort sociale. Limitons-nous au coût social : puisque toute activité même non payée, surtout non payée, lui est *interdite*, il n'apporte plus rien à la collectivité. Le journaliste n'a plus le droit d'écrire. Le chef de chantier donnant un coup de main à son fils artisan se voit arrêté par l'inspecteur du travail qui lui assène un rude « *vous n'existez plus avant l'âge de la retraite légale* ». A moins de supposer que n'importe qui peut écrire n'importe quoi, et que n'importe quel savoir peu développé vaut n'importe quel savoir densifié par l'expérience, on a ainsi mutilé la production collective par transformation de producteurs en *assistés*.

La tête vide

Soulignons qu'il n'est pas question de trouver mauvais – au contraire ! – que les hommes et les femmes exerçant un travail épuisant ou (et) intellectuellement stérilisant puissent, s'ils le désirent, s'arrêter de plus en plus tôt pour obtenir enfin la *chance* d'une vie *moins* mutilante. Il ne s'agit pas non plus de partir en guerre contre l'accession élargie aux loisirs. Mais il s'agit bel et bien de s'en prendre à la valorisation du loisir au détriment du travail de plus en plus présenté à la fois comme antisocial et comme destructeur.

Comme antisocial : travailler au-delà de ce qui est strictement nécessaire passe déjà pour voler le travail d'autrui. Donc doucement, s'il vous plaît, pas de zèle ! L'absurde raisonnement se répand d'autant plus qu'il correspond à la conception aussi fausse que foisonnante de l'égalité-uniformité, de l'égalité comme alignement sur les *moins* créateurs. Antisociale dans ce sens toute activité désintéressée ! Même si aucun emploi rétribué n'existe pour répondre au besoin. Même si les emplois *rétribués sont fort coûteux pour* la municipalité ou l'État, donc pour le budget alimenté par tous. Qu'elle est donc insupportable, la femme *sans activité* professionnelle rémunérée qui se mêle d'assumer des responsabilités, notamment dans une association volontaire, au lieu de chercher un emploi sur le marché du travail !

Une belle contradiction

Nous touchons là au passage une des plus belles contradictions dans les attitudes à la mode. D'une part, l'épanouissement de la femme n'est possible que par le travail professionnel. *D'autre part*, le *travail* professionnel est une aliénation servant tout au plus à financer la vraie vie, la vie épanouissante, celle des loisirs, du temps libre, puis de la retraite.

Le travail, en effet, passe pour destructeur. Des deux thèmes contradictoires venus du fond des âges judéo-chrétiens – le travail-malédiction du « *tu gagneras ton pain à la sueur de ton front* », et le travail créateur, épanouissant du « *laborare est orare* » : travailler, c'est prier, – le premier l'emporte de loin aujourd'hui, en réaction contre les abus *faits* du second, en particulier pour maintenir des millions d'hommes et de femmes dans des tâches abrutissantes.

Déjà à l'âge scolaire, le nouveau mal fait des ravages. « *Travailler, c'est fayoter !* » Apprendre, exercer intelligence et mémoire ne saurait *être un* plaisir, il vaut mieux le cacher pour ne pas être mal vu des camarades, sauf une fois franchis des barrages et conquis l'accès à des groupes restreints où le travail se *trouve valorisé* à l'excès, comme les classes préparatoires... Que de fausses pédagogies séparant artificiellement effort et joie ! Certes au nom de la lutte justifiée contre l'autoritarisme destructeur de personnalités, contre l'ingurgitation indigeste, pour la « tête bien faite » contre la « tête bien *pleine* ». Mais la tête vide ne saurait être bien faite. Le non-travail, le non-effort ne permettent pas l'épanouissement, de même que la non-directivité abusive ne permet aucune *transmission* de savoir et de savoir-faire.

« Je serai chômeur » : oui, des centaines de milliers de garçons et de filles prononcent la phrase avec crainte et découragement en regardant les statistiques et en pesant leurs chances. Mais combien d'autres, déjà, la profèrent avec le demi-sourire qui traduit le rêve de la petite vie où, grâce aux allocations versées par la vilaine société, on aura seulement des loisirs, on sera pleinement débarrassé de la malédiction du travail.

Évidemment, il faudrait tenir alors un langage fermement réactionnaire. Parler de la volonté pour la valoriser. Montrer que l'apprentissage accompli grâce à la volonté conduit à la maîtrise – de soi, des objets, des idées – qui est source de satisfactions profondes, de *joies* enrichissantes.

Si réactionnaire que cela ? Mais que déplore-t-on donc en parlant des athlètes ou des nageurs français ? A *quoi nous appellent* donc *nos* dirigeants ? Vive l'effort, vive la production, vive le citoyen engagé, vive le militant ! Mais un militant sans volonté, sans continuité dans l'engagement, donc sans capacité de sacrifier les velléités à l'essentiel, cela n'existe pas ! L'appel à l'effort inséré pour promouvoir une société du non-travail du loisir désinséré : demandons donc qu'on nous explique cette belle logique-là !

LU

« L'ÉGLISE SOUS PIE XII », de Jean Chelini

Les raisons du « silence »

VINGT-CINQ ans après la mort de *Pie* XII, ses « silences » devant le nazisme et l'extermination des *juifs continuent de faire l'objet de* débats très rudes. Chaque génération s'interroge, et la relance *de la polémique, qu'elle inspire* le réquisitoire ou module le panégyrique, tient peu compte des *quelques points fixés par des* historiens que n'anime pas la passion.

Le travail de Jean Chelini vise à la fois à « *ne pas dissimuler les faiblesses du pontife* » et à réfuter les « *campagnes de dénigrement* » qui ont « *occulté entièrement* » les autres aspects du pontificat.

Remarque parfaitement fondée, tant une méconnaissance radicale frappe les ouvertures de Pie XII dans plusieurs domaines n'impliquant *pas seulement* les relations de l'Église avec les États. La figure de Jean XXIII lui *est opposée en contraste.* Or la rupture dessinée par tant de commentateurs entre Pie XII et *ses successeurs* n'est qu'une fausse perspective. Il y eut continuité. Pie XII a rendu possible le Concile (et l'envisagea même), et la référence implicite à ses choix explique Jean-Paul II. Mais ces aspects feront l'objet du second tome de M. Chelini.

Le premier s'en tient à la guerre, et donc au « silence » replacé dans la situation globale de l'Église. « *Condamner Hitler, c'est condamner l'Allemagne.* » Tel est l'argument majeur qui aurait, selon M. Chelini, incité *Pie XII à préférer secourir* les victimes en secret et à ne pas prononcer de déclarations *publiques*. Il a tenacement voulu préserver le catholicisme dans le Reich nazi, les persécutés contre *les persécuteurs*. Ses *raisons* sont toujours ramenées à sa « germanophilie ». *Nous-même*, dans un ouvrage ancien, n'y avons pas manqué.

C'est prendre trop aisément les apparences pour des motivations, adopter un point de vue bien abstrait et qui ne tient pas compte de la préoccupation plus vaste et plus « romaine » qui trame la vie et l'œuvre d'Eugenio Pacelli. Il ne s'agit pas d'affinité pour l'Allemagne culturelle – car il était à cet égard très orienté vers la France – *mais de politique* ecclésiastique.

Le temps où la papauté était inconcevable sans un pouvoir temporel et une *souveraineté* territoriale, restait très présent aux esprits lorsqu'il entra à la secrétairerie d'*État*.

Or le parti allemand du Centre, qu'il découvrit à partir de 1919, et auquel il fut très lié, *apportait* à l'État un puissant ferment d'intégration des catholiques dans la vie politique. A l'Église institutionnelle, il donnait un interlocuteur fidèle, contrôlable et capable d'assurer la médiation avec les autres formations non catholiques. Ce qui *avait échoué* en Italie et en France – à savoir une forme d'insertion temporelle détachée de *toute* souveraineté – réussissait dans ce modèle allemand dont la force permit plus tard un *type de concordat* des plus avantageux pour l'Église. La « germanophilie » n'entrait guère dans la *volonté de Pie XII de préserver* ce modèle, quelles que fussent plus tard les désillusions, au-delà *même de l'époque nazie*.

Dans l'esprit de Pie XII, le pasteur et le juriste se sont déchirés, à n'en pas douter. La question de *l'opportunité du « silence » s'est* posée, et même assez publiquement, dès septembre 1939. Les pressions *ne* cessèrent pas, pendant tout le conflit, pour que le pape prononçât *une* condamnation explicite des crimes non seulement « nazis » mais « allemands ». Elles vinrent des gouvernements anglais et américain, des représentants en exil *des peuples écrasés, et même* de l'entourage du pape. Il y a de bonnes raisons de penser que *Mgr Montini, le futur Paul VI*, inclinait en ce sens.

Quels auraient été les effets de la réaffirmation des principes *autrement* qu'en termes généraux ? Il est vain de spéculer. Il est nécessaire en revanche de *restituer* le drame dans son véritable climat et avec toutes ses composantes. Bien des données manquent encore. Certes, le Saint-Siège a publié ses actes et *documents diplomatiques* pour cette période, mais l'exploitation critique de cette documentation *brute n'a guère été entreprise*. M. Jean Chelini y fait souvent référence.

Son mérite est grand d'avoir entrepris la synthèse d'un thème qui requiert de longs développements. La bibliographie disponible *remonte à une vingtaine* d'années. Elle est faite de répétitions dont l'hagiographie dévalorise l'*intérêt*. *Pour le reste, les* témoignages des personnalités romaines ne disent pas l'essentiel. *Les plus intéressantes* sont aussi les plus scrupuleusement fidèles au « secret pontifical » qui les liait au service de Pie XII, et par conséquent les plus décevantes pour l'historien. De l'homme Pacelli, du gouvernant, de sa formation, rien n'est connu que quelques traits de légende dorée.

Jean Chelini a justement relevé deux traits qui ont conservé toute leur force, malgré les expériences, depuis 1939 : la sous-estimation par Pie XII des *effets* de sa parole et de ses moyens pastoraux, et la surestimation par les gouvernements de *ces mêmes moyens. C'est* d'ailleurs un fait assez constant que les agnostiques ou les non-*croyants* sont enclins à attribuer au pape une efficacité de gestes et de mots dont la seule puissance provient de l'espoir. Les catholiques, surtout à Rome, comprennent mieux que ses charismes sont dévolus à un homme bien réel et ancré dans son temps, ce qui fonde et limite en même temps sa crédibilité.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ *L'Église sous Pie XII*, tome I, *la Tourmente*, de Jean Chelini. Fayard, 355 p., 98 F.

LETTRES AU Monde

Réplique à MM. Prévost et Lecrubier

Dans son édition du 6 septembre 1983, votre journal consacre sa rubrique « Idées » au projet de loi sur l'application des peines présenté par le garde des sceaux au conseil des ministres du 3 *août dernier*. *Certaines* des tribunes libres publiées à cette occasion appellent des observations et des précisions qu'il paraît utile de porter à la connaissance des lecteurs du *Monde*.

1. M. Bernard Prévost, avocat au barreau de Paris, dans son article « Le juge et la victime », tout en approuvant l'objet et l'esprit du projet de loi, déplore que la victime de l'infraction se *voit reconnaître « institutionnellement »* la qualité de « partie » devant le tribunal de l'application des peines et qu'elle soit amenée, de ce fait, à jouer le rôle *normalement imparti* au *ministère* public.

Tel n'est pas le contenu du texte qui sera soumis au Parlement. Il nous paraît essentiel, *pour des raisons humaines aussi* bien que matérielles, que la victime ne soit point ignorée lors de l'examen d'une demande de libération conditionnelle. Il faut notamment que l'on sache si elle a été désintéressée, si elle n'a pas *été menacée*, etc. Il *sera donc* procédé à son audition par le juge de l'application des peines lors de l'instruction de la demande.

Ainsi, la *victime aura la faculté* de faire valoir ses intérêts de *toute* nature *au* moment où va être prise une décision pouvant les compromettre. Mais elle ne sera pas pour autant une partie au procès, et le ministère public exercera pleinement, pour sa part, les prérogatives qui lui sont traditionnellement *reconnues* pour la protection de l'ordre public. En définitive, loin de transgresser les principes fondamentaux de notre droit, le projet de loi les applique au stade ultime du processus pénal, marquant par *là* un progrès sensible de l'état de droit.

2. M. Daniel Lecrubier, au nom du Syndicat de la magistrature, tout en approuvant la réforme *dans ses grandes lignes*, comme la majorité des magistrats consultés, regretta de son côté que le principe de « judiciarisation » ne soit pas étendu à *certains aspects du régime pénitentiaire*.

Il est exact que le projet de loi met un terme à la confusion des genres qui a été si souvent dé*noncée* en la matière, et qu'il distingue : d'une part, l'« application des peines », qui recouvre l'ensemble des mesures (libération conditionnelle, permission de sortir...) pouvant affecter la condamnation et relèvera désor*mais dans tous les cas du* pouvoir judiciaire ; d'autre part, l'« exécution des peines », qui englobe tout ce qui fait le régime carcéral et continuera d'être assuré – *comme il est normal* – par l'administration pénitentiaire.

Cette répartition des responsabilités n'exclut pas, au demeurant, une collaboration entre les autorités qui les *exercent*. Ainsi seront maintenues les règles en vigueur *prévoyant* que *le* juge de l'application des peines est informé de toutes les sanctions disciplinaires et qu'en cas de punition de cellule supérieure à *quinze jours* le *chef d'établissement* en fait rapport à la commission de l'application des peines présidée par ce magistrat. De même, le juge de l'application des peines continuera d'être consulté sur les affectations des condamnés ainsi que sur les transfèrements d'un établisse*ment pénitentiaire dans un* autre.

MICHEL JEOL,
directeur
des affaires criminelles
et des grâces
au ministère de la justice.

Cartes de presse et cartes de parti

« *L'hebdo qui a un bon gauche* ». *Les Nouvelles*. « *A droite tranquillement* ». *Le Magazine Hebdo*. Décidément, il est de plus en plus dangereux de se promener sur le trottoir entre *le Flore et les Deux Magots*, voire de traverser pour aller dîner chez Lipp : on risque d'être renversé ou d'y perdre sa réputation de crédibilité. Oui, j'écris crédible... L'objectif et la subjectivité c'est, dit-on, devenu un combat d'*arrière-garde* comme celui de l'école libre ou de l'école laïque... Maintenant, on ne parle plus que d'honnêteté, de journalisme honnête... ce qui signifie, dans le langage de ces gens-là, qu'il faut être soit militant de gauche soit militant de droite si on veut exercer convenablement ce métier. Journaliste professionnel, curieux de tout, ça ne compte plus. La carte officielle est désormais celle d'un parti, et ce n'est qu'un exemple des voies sans issue auxquelles nous mènent les nouvelles entreprises de presse, qui toutes *se portent* bien, du *moins* au moment de leur démarrage.

Il est vrai que la route est déjà tracée. Que dire des « vedettes » de l'audiovisuel, un jour sur TF 1, hier sur FR 3 et demain sur Antenne 2, hissées sur un piédestal d'états d'âme grâce à la presse parasite spécialisée des *médias* sonores. On s'en accommode ou bien on en compose...

Il y a les cartes de parti, il y a les cartes de crédit. La commission de la carte d'identité des journalistes professionnels devrait désormais distribuer des attelles pour porte-micro ou porte-plume. Chacun, dans ce milieu de connivence (comment peut-il en être autrement quand on est inféodé à un parti ou à une marque de lessive ?), y reconnaîtrait les siens, mais il n'est pas sûr que l'auditeur et le lecteur aient de l'information.

MICHEL HUTH.
Journaliste (Paris).

Algériens et « pieds noirs »

Pourquoi certains Français de France veulent-ils sans cesse et toujours opposer les communautés pieds-noirs et arabe, sans voir ce qui peut les réunir ? Dans quels desseins, dans quels buts inavouables semer ainsi en permanence le trouble et la haine entre deux communautés issues d'une même terre, ayant de nombreux points communs et qui commencent aujourd'hui à se retrouver ?

Dans un article paru dans un journal pied-noir, un dirigeant algérianiste notait les points communs : « *Fraternité et complicité entre Algériens et pieds-noirs, enracinement dans le pays, hésitations entre deux cultures, existence d'une identité algérienne née d'apports de civilisations différentes.* »

Il ajoutait : « *Aujourd'hui, des mains se tendent de chaque côté de la Méditerranée, des jeunes pieds-noirs, enfants de harkis ou de fellagas, redécouvrent avec émerveillement que, au-dessus des questions de nationalité et des séquelles de conflit, il existe quelque chose qui les rapproche et en quoi ils se reconnaissent. De part et d'autre, on réapprend à être algérien... Des questions surgissent qui n'ont pas encore de réponses possibles. Des recherches sont entreprises, des contacts se nouent, des amitiés se lient, des voyages s'organisent : les visages se décrispent et des sourires apparaissent, les poings se desserrent et des mains se tendent, les costumes de ceci ou de cela sont rangés au grenier de l'histoire et des cœurs s'ouvrent pour réapprendre à se connaître.*

« *Sans renier quoi que ce soit du passé, il en est même qui ont délibérément choisi de regarder vers l'avenir.* »

Le mouvement Pieds-noirs pour l'Algérie est de ceux-là, de ceux qui pensent que, demain, ceux des pieds-noirs qui le désirent pourront *réintégrer la nation algérienne, dans* une fraternité retrouvée, et faire revivre leur communauté au sein de toutes les communautés algériennes.

PIERRE COURBIS
secrétaire du mouvement
Pieds-noirs pour l'Algérie
(P.N.P.A.), Montpellier.

Et le « gouffre » de la route ?

Si le rail est un « gouffre » (*le Monde* du 26 août, article de M. Collet) comment qualifier la route avec ses 12 000 morts annuels, ses dizaines de milliers de blessés. Combien coûtent-ils à la collectivité ? Combien coûtent également les constructions et les réparations des routes défoncées par les innombrables poids lourds ?

Evidemment, le prix du rail apparaît dans le budget de la S.N.C.F. puisqu'elle finance elle-même ses infrastructures, alors qu'elles ne coûtent rien, sinon les péages, aux transporteurs routiers, qui ne payent qu'une taxe dérisoire à l'essieu.

XAVIER REMIS
(Saint-Avold, Moselle.)

Quelle réponse aux insultes ?

Habitant de Meudon depuis plus de trois ans, j'occupe avec une personne de même sexe un appartement situé face à une résidence.

Quasi quotidiennement, nous sommes l'objet d'insultes de la part de jeunes Maghrébins de cette résidence *dont l'âge varie entre dix et* dix-sept ans environ.

Au début, les quolibets étaient lancés d'un coin de rue. On voyait seulement disparaître les jambes de ceux qui venaient de crier. Devant notre indifférence les insulteurs ont augmenté en nombre et ils sont devenus effrontés. Maintenant ils nous narguent d'un trottoir à l'autre. Nous n'avons jamais répondu si ce n'est une fois parce qu'on nous avait téléphoné à plusieurs reprises.

Face à ces faits, j'entends bien les conseils des uns ou des autres : « *La raclée, voir les parents (nous croiraient-ils ?), déposer plainte...* » Quoi qu'on fasse c'est nous que l'on traiterait de racistes. Je laisse ceci à la réflexion de tous et de toutes !

X...
(Meudon).

Torture téléphonique

Une lectrice, qui, on le comprend, désire conserver l'anonymat, nous écrit :

Mon mari est médecin. En avril 1982, il a refusé d'établir à l'une de ses clientes un certificat de complaisance. Depuis, cette dame, qui vit seule et ne travaille plus, nous appelle jusqu'à plus de cent fois par jour à un numéro qui est celui de notre appartement professionnel et personnel. Elle se nomme souvent, mais, si elle ne le fait pas, nous ne reconnaissons que trop bien sa voix. Cris, injures, menaces, silences, selon les heures, selon les jours, selon les périodes, le rythme et le style des appels varient.

Ma fille, jeune médecin à une autre adresse, est elle aussi importunée.

Nous avons tout fait : alerté la famille de notre persécutrice, enregistré quelques échantillons de ses injures, soumis à plusieurs reprises le cas aux P.T.T., au commissariat de police, au conseil de l'ordre des médecins et porté plainte auprès du doyen des juges. Résultat : affaire classée sans suite.

Pour que la demande soit peut-être prise en considération j'aurais dû, m'a-t-on dit, alléguer et justifier de troubles psychiques consécutifs à cette persécution : un comble !

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LE CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN

La démission de M. Wazzan complique la préparation du « dialogue de réconciliation »

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Malgré quelques bavures, le cessez-le-feu proclamé le lundi matin 26 septembre tient bon.

On respire à l'Ouest comme à l'est, mais on ne se fait guère d'illusions : *« D'accord, le cessez-le-feu tiendra. Mais les solutions politiques... vous rêvez, mon bon monsieur. »* Les plus lucides et les plus avertis redoutent même une détérioration de la situation sur le terrain si le processus du dialogue n'est pas engagé rapidement.

Parmi les sceptiques, l'ambassadeur des Etats-Unis, qui aurait, si l'on en croit les journalistes américains, entamé lundi la construction d'un abri en béton armé dans les jardins de sa résidence de Baab, au cas où les choses iraient de nouveau mal. Prudente, l'armée libanaise a fait savoir qu'elle maintenait le couvre-feu imposé dans le secteur ouest de Beyrouth à partir de 20 heures...

Le pessimisme ou, pour être plus précis, le réalisme dont fait preuve l'ambassadeur des Etats-Unis est partagé par bon nombre de Libanais qui, malgré l'accalmie, songent toujours à quitter le pays : *« Je me demande si je dois envoyer mes enfants à l'école ou à l'étranger »* est une phrase que l'on entend souvent dans les conversations.

Un haut fonctionnaire américain, qui a demandé l'anonymat, a laissé entendre, au cours d'une conversation avec des journalistes étrangers, qu'il s'attendait à pas mal de joutes oratoires et peut-être aussi à de nouveaux *« accès de violence »*, avant que *« la classe dirigeante du Liban accepte de partager le pouvoir qu'elle détient »*. Le responsable américain, qui a joué un rôle essentiel dans les négociations qui ont abouti à la conclusion du cessez-le-feu, a été d'une franchise brutale : *« La Syrie*, a-t-il dit, *est attachée au bien-être de la population musulmane et à un partage équitable du pouvoir entre les différentes communautés. Nous espérons que si un gouvernement était formé et prouvait à la Syrie qu'il est conscient de ses intérêts, Damas jugera qu'il n'est plus nécessaire de maintenir une présence physique dans ce pays. »*

Ces propos confirment le point de vue de ceux qui, ici, pensent que les « pressions amicales » exercées par M. MacFarlane, l'envoyé spécial du président Reagan, sont à l'origine des concessions que le président Amine Gemayel a dû peu à peu consentir à l'opposition depuis le début des pourparlers. Il ressort de tout cela que les Etats-Unis, qui n'ont pas abandonné l'idée de « récupérer » le régime du président Assad, espèrent obtenir un désengagement syrien en échange d'un *« rééquilibrage interne »* au Liban.

La démission que M. Chafie Wazzan, le premier ministre sunnite, a présentée lundi au président Gemayel pourrait, précisément, être le début de ce *« rééquilibrage interne »*. M. Wazzan, qui a déjà été écarté du comité du dialogue qui doit être prochainement constitué, a invoqué la nécessité *« d'ouvrir la voie à la constitution d'un cabinet d'union nationale au sein duquel seraient représentés tous les grands courants politiques du pays »*.

Le contentieux entre M. Wazzan et l'opposition libanaise remonte à près de deux ans. Elle lui reproche notamment de s'être aligné, depuis l'affaire de Zahlé, sur les positions du pouvoir sans tenir compte des intérêts de la communauté sunnite dont il est censé être le représentant. Elle lui fait, en outre, grief d'avoir participé à la négociation qui a abouti, le 17 mai dernier, à la signature du traité de paix israélo-libanais et de proclamer à tout bout de champ que la seule option raisonnable pour le Liban est l'option américaine.

Le président Gemayel a cependant décidé de prendre son temps avant d'accepter la démission de M. Wazzan et lui a demandé de *« continuer à assumer ses responsabilités en attendant que se dégagent les grandes lignes de l'étape nouvelle »*. L'affaire Wazzan a d'ores et déjà envenimé le climat des pourparlers qui se déroulent actuellement dans les coulisses pour préparer le dialogue. Le président Camille Chamoun, le chef du Front libanais, a menacé de boycotter le congrès national de réconciliation si les présidents de l'Assemblée nationale et du conseil des ministres, MM. Kamal El Assaad et Wazzan, étaient effectivement écartés des négociations, ce qui semble être le cas. Tout en réaffirmant son soutien au principe même du dialogue, M. Assaad a, pour sa part, estimé qu'aucun des membres de l'Assemblée nationale ne devait être délégué en qualité de représentant au comité de dialogue : *« car cela équivaudrait à un engagement préalable de la part de l'Assemblée nationale »*.

Pas de « nouvelle Constituante »

Toutes ces querelles demeurent cependant académiques, rien n'ayant été encore entrepris en vue de mettre sur pied le comité du dialogue. M. Ghassan Tueni, conseiller pour les affaires politiques du président Amine Gemayel, a d'ailleurs minimisé le rôle et les prérogatives du congrès national de réconciliation. Il a précisé que le président Gemayel et sa délégation représentant les autorités légitimes *« ne seront pas une partie siégeant sur un pied d'égalité avec les autres participants »*. *« Il ne s'agit pas*, a-t-il dit, *d'un dialogue entre l'Etat et l'opposition. Il est bien entendu que toute réforme est du ressort de l'Assemblée nationale et que le comité envisagé n'est pas une nouvelle Constituante. »*

Il a souligné, d'autre part, que le texte de l'accord comportait une référence à la Syrie et à l'Arabie Saoudite, *« ce qui constitue déjà la preuve qu'il ne s'agit pas d'une conversation entre Libanais »*.

Les Forces libanaises ont, pour leur part, fait savoir que, n'ayant pas été invitées à participer au dialogue, elles ne s'estiment pas liées par les décisions que prendrait éventuellement le congrès national de réconciliation. Les F.L. affirment cependant qu'elles respecteront les dispositions de l'accord concernant le cessez-le-feu, tout en précisant qu'elles ne livreront les positions qu'elles occupent encore dans le Chouf et à Sat-Aley que si l'armée se déploie dans toute cette région. La Radio du Liban libre, contrôlée par les Forces libanaises, avait déjà commencé, quelques heures à peine après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, à attaquer violemment l'accord proclamé dimanche soir.

Lundi matin, les avions israéliens survolaient Beyrouth en rase-mottes : une vieille habitude qu'ils avaient perdue depuis pas mal de temps. Une manière comme une autre de rappeler aux Américains et aux chrétiens qu'ils sont toujours là et ne se désintéressent pas de ce qui se passe au Liban.

M. Raymond Eddé, en exil à Paris, qui était désigné comme l'un des participants au dialogue, au cours d'une conversation téléphonique avec le quotidien *Safir*, a affirmé que les conditions qu'il a toujours posées pour son retour au Liban n'avaient pas changé : d'abord le retrait de toutes les forces étrangères du Liban et ensuite la dissolution de toutes les milices armées.

Dans un billet consacré à cette affaire, le *Safir* estime que toutes les raisons invoquées jusqu'à présent par M. Raymond Eddé pour ne pas rentrer au Liban ne sont pas convaincantes : *« La participation de M. Eddé à un dialogue dont l'objectif est de mettre au jour un nouveau pacte national est nécessaire »*, écrit le *Safir*, qui ajoute : *« C'est son devoir à l'égard de son pays, même si ce dialogue n'aboutit pas à des résultats concrets. »*

JEAN GUEYRAS.

• *Entretien Kaddoumi-Marchais.* — M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, a eu lundi 26 septembre un entretien à Paris avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. M. Kaddoumi faisait escale à Paris sur le chemin de New-York où il doit assister à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le secrétaire général de la Ligue arabe : un point de départ...

De notre correspondant

Tunis. — Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, s'est félicité, lundi 26 septembre, de l'accord sur le cessez-le-feu au Liban, y voyant *« le point de départ permettant de doter le pays d'assises nouvelles issues du dialogue et fondées sur la fraternité »*. Selon lui, cette *« évolution positive »* survenant avant le sommet arabe, prévu pour novembre à Ryad, devrait permettre aux Etats arabes de renforcer leur action commune, seule susceptible d'assurer à leur politique *« la crédibilité nécessaire pour gagner le soutien des Etats et des peuples amis »*.

En revanche, le cessez-le-feu ne paraît pas avoir été accueilli aussi favorablement par la direction de l'O.L.P. L'Agence palestinienne WAFA a, en effet, affirmé lundi à Tunis, que *« l'une des conditions préalables »* à l'accord avait été l'encerclement par les forces syriennes, dans le nord-est du Liban, de mille combattants et de vingt-cinq familles de civils palestiniens (*le Monde* du 27 septembre). M. Yasser Arafat, qui se trouve depuis douze jours au Liban, a entrepris, précise WAFA, *« des contacts intensifs »* avec les chefs d'Etat saoudien, algérien et sud-yéménite, *« afin de contrer les menées de ceux qui complotent contre la révolution et la cause palestiniennes »*.

M. Mohamed Belgacem Zoui, secrétaire libyen à l'intérieur et à la justice, et émissaire du colonel Kadhafi au Maghreb, s'est borné à demander le départ de la Force multinationale du Liban. M. Zoui, s'était, avant Tunis, rendu à Nouakchott, Rabat et Alger pour *« tirer la sonnette d'alarme »*, à la suite de l'*« intervention »* américaine dans les affaires intérieures du Liban et devant *« le silence scandaleux et l'impuissance du monde arabe »*.

Après avoir dénoncé « l'intervention » française, il a accusé Washington *« d'avoir engagé avec l'appui du monde chrétien une nouvelle croisade anti-arabe et anti-islamique »*.

Il a également précisé que la Libye *« demeure toujours en contact avec la France en ce qui concerne plusieurs problèmes africains et notamment celui du Tchad »*. Il a ajouté que la Libye et la France considéraient que la guerre ne peut résoudre l'affaire tchadienne et que les deux pays estiment que celle-ci doit trouver sa solution dans le cadre de l'O.U.A.

MICHEL DEURÉ.

L'ESCALE DE M. MOUBARAK A PARIS

« Les relations franco-égyptiennes sont meilleures que jamais »

déclare M. Vauzelle

« Les relations entre la France et l'Egypte sont meilleures qu'elles n'ont jamais été. (...) Elles doivent encore aller en se développant », a déclaré M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, après l'entretien, lundi 26 septembre, du président égyptien M. Moubarak avec M. Mitterrand.

M. Moubarak a indiqué qu'au cours de leur tête-à-tête d'une heure et demie les *« points chauds »* du Proche et Moyen-Orient ont été examinés (il a cité le Liban, le problème palestinien et le conflit irako-iranien), ainsi que les relations bilatérales. Il n'a pas fait allusion au Tchad. Le président égyptien n'a pas voulu dire si la France et l'Egypte (qui ont déposé, à l'ONU, un projet de résolution sur le Liban et le conflit israélo-arabe l'an dernier), envisageaient une nouvelle démarche au Conseil de sécurité.

Interrogé sur l'état des relations égypto-israéliennes, M. Moubarak a répondu : *« Nous attendons ce que le nouveau gouvernement* [israélien] *va faire au sujet de Taba* [enclave frontalière contestée], *du problème palestinien et du programme de retrait israélien du Liban avant de décider du retour* [à Tel-Aviv] *de l'ambassadeur égyptien. »*

D'autre part, M. Sharon, ministre israélien sans portefeuille et ancien ministre de la défense, est arrivé à Paris, lundi, pour participer à un déjeuner-débat. Il n'est pas prévu de rencontre entre M. Sharon et des membres du gouvernement français — dit-on, de source israélienne.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE SYRIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le rôle de la France nous a rappelé les croisades

déclare M. Abdel Halim Khaddam

De notre envoyé spécial

Damas. — Alors que la presse syrienne se montre prudente, lundi 26 septembre, à propos de l'accord de cessez-le-feu au Liban, accord annoncé la veille à Damas, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam ne cache pas sa satisfaction. *« L'accord conclu est le résultat des efforts déployés par l'Arabie Saoudite et la Syrie et de l'évolution de la situation sur le terrain*, nous a-t-il déclaré. *C'est un pas important et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il soit mis en vigueur. »*

Commentant l'offre de démission du premier ministre libanais, M. Chafie Wazzan, M. Khaddam a estimé que ce dernier était *« fini »* parce que la première conséquence du dialogue intercommunautaire qui doit suivre le cessez-le-feu *« sera la formation d'un gouvernement national au Liban »*. M. Wazzan *« aurait dû démissionner au moment où débutèrent les négociations entre Israël et le Liban. Il est devenu premier ministre en tant que représentant des musulmans. Or il y a un consensus musulman contre l'accord israélo-libanais »*.

∴

« Comment expliquez-vous que la Syrie soit devenue une partie prenante essentielle dans les négociations sur le cessez-le-feu dans un conflit qui était, au départ, purement libano-libanais ?

— En fait, il n'y a pas eu de négociations avec la Syrie mais des efforts conjoints syro-saoudiens de médiation. L'Arabie Saoudite discutait avec le président Amine Gemayel, nous, nous discutions avec le Front de salut national et le mouvement Amal (chiite) dont nous transmettions les conditions.

Nous aidons l'opposition à rétablir l'équilibre

— Tout de même, vous soutenez l'opposition libanaise à la fois politiquement et sur le terrain. Votre position est en cela bien différente de celle de l'Arabie Saoudite...

— C'est vrai, nous soutenons M. Walid Joumblatt et le Front de salut national. Nous considérons que ce que le Front demande est juste. Mais nous ne sommes pas intervenus dans les combats. Si nous avions voulu intervenir, M. Joumblatt aurait pu rentrer à Beyrouth.

» Nous partons du point de vue que le Liban doit rester uni, indépendant et doit jouir de toute sa souveraineté. Pour en arriver là, il faut rétablir l'équilibre entre les forces politiques et les forces sociales dans ce pays. Pour le moment, nous aidons l'opposition à rétablir cet équilibre afin que le Liban puisse se tenir sur ses pieds. »

« Nous sommes un seul peuple »

— On peut vous accuser, et on le fait d'ailleurs abondamment, d'intervenir dans les affaires intérieures libanaises...

— La question de nos relations avec le Liban est quelque chose de difficile à comprendre pour les Occidentaux. Jusqu'à la première guerre mondiale la Syrie et le Liban formaient un seul pays. Nous sommes un seul peuple. Je vous donne un exemple : l'ancien ambassadeur du Liban en France, Boutros Dib, était un Syrien ; il est de mon village et il a été mon professeur. Et il a été secrétaire général de la présidence de la République au Liban et candidat à la présidence. La nature de nos relations impose une spécificité dans la coopération entre les deux pays.

— Est-ce que l'accord de cessez-le-feu ouvre la voie à des négociations sur le retrait des troupes syriennes du Liban ?

— L'ouverture d'une telle discussion est liée à l'évacuation préalable et inconditionnelle des Israéliens et à l'annulation de l'accord israélo-libanais ainsi qu'à l'instauration d'un gouvernement d'unité nationale au Liban. Le gouvernement libanais actuel n'est pas représentatif de tout le Liban ; il ne représente qu'une minorité. Quand il y aura un gouvernement qui exprime la volonté de tous les Libanais, nous serons prêts à discuter avec lui de tout ce qui peut aider le Liban.

— Mais si un futur gouvernement d'unité nationale vous demandait de retirer vos troupes du Liban, quelle serait votre réponse ?

— Si les Israéliens restent et si l'accord israélo-libanais n'est pas annulé, nous ne nous retirerons pas, *répond fermement M. Khaddam non sans ajouter toutefois :* « Un gouvernement d'unité nationale ne nous demanderait pas de partir mais de l'aider à le débarrasser des Israéliens. »

« M. Cheysson soutient M. Gemayel »

— Il y a quelques jours, Radio-Damas accusait la France de « porter le casque colonial », *et le moins qu'on puisse dire est que, au cours de ces derniers jours, le courant* n'a *pas très bien passé entre Paris et Damas...*

— Nous tenons à avoir de bons rapports avec la France dans tous les domaines, mais le rôle de la France aux côtés des Américains nous a rappelé l'époque où l'on pratiquait la politique de la canonnière et nous a rappelé également les croisades », *affirme M. Khaddam, qui juge que la politique actuelle de Paris au Liban est* « inacceptable et déséquilibrée » *et* « ignore les réalités objectives du Liban ».

— Pourtant, le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a affirmé clairement que la politique de la France au Liban ne pouvait être assimilée à celle des Etats-Unis et c'est ce qu'est venu vous confirmer, il y a quelques jours, le secrétaire du Quai d'Orsay, M. François Gutman.

— C'est vrai, c'est ce que dit M. Cheysson. Mais en pratique, il soutient M. Amine Gemayel.

— Mais M. Gemayel a bien été élu à la présidence de la République...

— Nous savons tous que M. Gemayel a été élu sous l'occupation israélienne comme avant lui son frère.

— Vous reprochez aux pays de la force multinationale une « politique de la canonnière », mais, tout de même, qui a tiré sur les positions de cette force ?

— Les troupes syriennes n'ont pas tiré sur la force multinationale. Elles n'ont pas tiré un seul coup de canon durant cette guerre. Au contraire, nous avons conseillé au Front de salut national d'éviter l'affrontement avec la force multinationale.

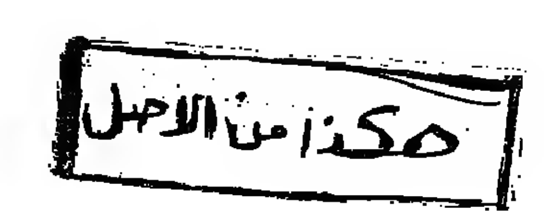
— Mais, en fait, ne souhaitez-vous pas le départ de cette force multinationale ?

— Nous souhaitons qu'elle parte, et le plus tôt sera le mieux. »

M. Khaddam, qui devait quitter Damas ce mardi pour New-York, où il interviendra devant l'Assemblée générale des Nations unies, a révélé qu'il y rencontrerait M. Cheysson. De toute évidence, une explication à propos du Liban entre les chefs des diplomaties française et syrienne ne sera pas inutile.

Propos recueillis par
EMMANUEL JARRY.

• *Trente-trois professeurs des facultés de droit* ayant enseigné au Liban, dont M. Jacques Robert, président de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, nous communiquent un texte, « Pour que le Liban ne meure », dans lequel ils écrivent notamment : *« Nous lançons un appel à la conscience de nos concitoyens et à celle des autres peuples pour empêcher, avant qu'il ne soit trop tard, la disparition d'un pays qui a été, et demeure, malgré ses épreuves, un foyer de civilisation. »*



PROCHE-ORIENT

Israël

Les négociations entre les travaillistes et le Likoud pour la formation d'un gouvernement d'union suscitent un vif scepticisme

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Itzhak Shamir, chef du Likoud et candidat désigné au poste de premier ministre, a reçu, le lundi 26 septembre à Jérusalem, une délégation de quatre membres du parti travailliste conduite par le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès pour examiner les modalités d'un éventuel gouvernement d'union nationale. D'emblée, il est apparu que ces conversations préliminaires n'avaient qu'une infime chance d'aboutir.

En suscitant ces entretiens, M. Shamir s'était plié au vœu de six députés de la majorité, qui menaçaient de ne pas lui accorder leur confiance s'il ne tentait pas d'associer les travaillistes à un cabinet de coalition. Après cinq heures de débat houleux, le bureau du parti travailliste avait accepté, dimanche, l'invitation du Likoud.

Pour les travaillistes, il ne s'agissait pas lors de cette première rencontre d'ouvrir des négociations avec le Likoud, mais seulement de *« déterminer s'il existe une possibilité de négocier »*, de sonder les intentions de M. Shamir et de lui demander quelques éclaircissements sur la politique qu'il entend suivre. Cette entreprise suscite le plus vif scepticisme et les commentateurs de la presse israélienne parlent de *« gouvernement impossible »*, d'*« illusion »* et de *« mirage »*. On voit mal, en effet, par quel miracle le Likoud et les travaillistes parviendraient à balayer les grandes divergences qui les opposent dans presque tous les domaines.

Hormis le Liban sur lequel majorité et opposition ont désormais des vues assez proches en souhaitant un retrait de l'armée qui préserve la sécurité de la frontière, il est difficile de trouver un terrain d'entente entre les deux camps en présence. Les travaillistes prônent l'adoption de *« nouveaux principes d'action »* et leur chef, M. Pérès, rejette l'idée d'un *« gouvernement de continuité »*. Pour sa part, l'ancien premier ministre, M. Rabin, – qui participe aux conversations – a déclaré lundi : *« Si M. Shamir tient à nous avoir à ses côtés, il devra en payer le prix, c'est-à-dire accepter un changement de politique conforme à notre position. Sinon il n'y aura pas de gouvernement d'union nationale. »*

A supposer même que le Likoud et le Front travailliste puissent s'accorder sur la répartition des portefeuilles ministériels, leurs dissensions sont trop profondes pour être artificiellement camouflées. Les deux partis ont abordé, lundi, deux sujets, le Liban et la colonisation des territoires occupés. Sur ce dernier point, un gouffre les sépare, les travaillistes ayant proposé le gel des implantations dans les zones fortement peuplées. M. Shamir a rappelé, lui, lundi soir, devant un auditoire de cinq mille chrétiens sympathisants d'Israël, que la position du Likoud restait inchangée. *« La terre d'Israël*, a-t-il dit, *est une et indivisible. Elle n'est pas à vendre. Notre génération a la chance de reconstruire la Judée et la Samarie* (Cisjordanie). *Nous le devons à de multiples générations qui ont espéré, pleuré et prié en exil. »*

M. Victor Shemtov, secrétaire général du MAPAM, a, de son côté, menacé de quitter l'alliance avec les travaillistes, dont il constitue l'aile gauche, en cas d'association avec le Likoud. Il estime que la participation à un gouvernement d'union porterait atteinte à la crédibilité de la gauche et la rendrait coresponsable, aux yeux de l'opinion, des échecs du Likoud. En outre, l'idée même de siéger dans un gouvernement dont ferait partie M. Ariel Sharon, révulse la gauche. Mieux vaut, selon elle, préparer avec sérieux l'échéance des prochaines élections législatives. A cet égard, plusieurs journaux plaident en faveur d'élections anticipées qui auraient le mérite de permettre aux Israéliens de s'exprimer dans la clarté.

Le Likoud et les travaillistes – qui devaient se retrouver ce mardi – ont, semble-t-il, accepté d'envisager l'hypothèse d'une union nationale pour ne pas déplaire à l'opinion publique, qui continue de chérir cette formule de gouvernement. Selon un sondage publié lundi soir par le journal *Haaretz*, 72 % des Israéliens y sont favorables et 18 % seulement s'y opposent. Mais, pour l'instant, ce vœu n'est qu'un rêve.

J.-P. LANGELLIER.

LES DROITS DE L'HOMME EN IRAN

Vidés de leur sang...

Deux documents accablants pour les autorités de la République islamique d'Iran viennent de nous parvenir. Le premier est un texte d'information et de réflexion d'Amnesty International (1) sur la violation des droits de l'homme dans ce pays, le second est un rapport de Mᵉ Christian Rostoker, secrétaire général adjoint de la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.) (2), sur l'enquête qu'il a menée au Kurdistan iranien du 9 août au 8 septembre.

Mᵉ Rostoker publie la reproduction d'une circulaire qu'il a fait authentifier. Datée du 10-7-1360 (2 octobre 1982), elle est adressée par le *« procureur révolutionnaire en chef »* à *« tous les procureurs révolutionnaires des provinces et des villes »*. Elle concerne les soins à apporter aux gardiens de la révolution *« blessés à l'occasion d'échauffourées en ville »* ou lors de *« batailles sur le front »* et qui ont besoin d'une transfusion sanguine.

Le texte déclare alors : *« Afin de répondre à la requête du corps des gardiens, vous voudrez bien donner l'ordre par lequel une équipe médicale de confiance videra secrètement de leur sang les individus qui sont condamnés à être exécutés et dont la peine sera appliquée immédiatement, le sang devant être transféré dans des containers spéciaux à l'aide de seringues. »* Le dernier paragraphe, prévenant les scrupules que pourraient éprouver les exécutants, précise que *« Sa Sainte Excellence, Gardien de la religion, l'imam Khomeiny »* a été consulté et *« a indiqué que cela ne constituait pas une violation de la loi religieuse »*.

Tout commentaire paraît dérisoire. Il faut rappeler que l'enquête de Mᵉ Rostoker est la première menée depuis quatre ans par la F.I.D.H. en territoire iranien – chez les Kurdes en lutte pour leur autonomie, – Téhéran n'ayant pas autorisé l'envoi de missions. Amnesty International se trouve dans la même situation. Il est vrai que les autorités religieuses qui s'étaient si souvent appuyées, avant 1979, sur les enquêtes et les témoignages des organisations humanitaires internationales laïques ou confessionnelles afin de dénoncer le régime du chah ont, depuis, fait savoir par la voix de l'hodjatoleslam Khosroshahi que le peuple iranien *« ne se laissera pas duper par le mythe impérialiste des droits de l'homme »*.

Autre paradoxe, le digne religieux s'adressait au comité des droits de l'homme à Genève, et, bien qu'ayant récusé les *« organismes occidentaux »* au nom des lois de l'islam, l'Iran continue à adhérer au pacte international relatif aux droits de l'homme. Le régime islamique serait-il sensible, malgré tout, au jugement de l'opinion publique internationale ? Ou s'agit-il simplement de duplicité ?

Torture systématique

Pour sa part, le document d'Amnesty International – de même que celui de la F.I.D.H. – montre, grâce à un grand nombre d'exemples et de témoignages, comment ce régime viole à la fois la Constitution dont il a doté le pays et la loi purement religieuse. Ainsi l'article 23 de cette Constitution proclame-t-il : *« Il est interdit d'interroger quiconque sur ses opinions et nul ne peut être molesté ni pris à partie pour avoir émis une opinion. »* Une vingtaine d'autres articles sont également cités. Or que constate-t-on ?

Quatre ans après la victoire de la révolution islamique, la torture est pratiquée systématiquement, entre autres à la prison d'Evin, à celle du Komiteh, ancien centre de la SAVAK, à la laiterie de Salehabad (entre Téhéran et Qom), baptisée *« Centre de réhabilitation pour drogués »*. Ainsi l'hypocrisie s'ajoute à l'ignominie. Par ailleurs, mais on ne le savait que trop, en dépit des garanties de la Constitution, les procès et les condamnations sans preuves suivis d'exécution sont monnaie courante. Les femmes et les enfants ne sont pas épargnés.

Quant au Kurdistan, il subit depuis plus de deux ans les attaques des pasdaran (gardiens de la révolution). De nombreux villages sans défense ont été bombardés. Il y aurait quelque 25 000 réfugiés, sans parler de 300 familles (environ 1 500 personnes) exilées à l'intérieur du pays parce qu'elles étaient soupçonnées d'allégeance au P.D.K.I. (Parti démocratique du Kurdistan iranien) ou au Komale, qui anime la lutte pour le droit à l'autonomie.

PAUL BALTA.

(1) 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.
(2) 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● VISITE DE Mᵐᵉ THATCHER. – Dans un discours très ferme prononcé, lundi 26 septembre, à Ottawa, le chef du gouvernement britannique a invité les démocraties occidentales à serrer les rangs et à renforcer leur alliance militaire pour faire face à la menace soviétique. Mᵐᵉ Thatcher effectue depuis dimanche une visite officielle de quatre jours au Canada avant de se rendre à Washington où elle rencontrera le président Reagan. – (Corresp.)

Etats-Unis

● RÉDUCTION DU NOMBRE DES RÉFUGIÉS EN 1984. – Le gouvernement souhaite limiter à 72 000 le nombre des réfugiés qui seront admis aux Etats-Unis en 1984, a annoncé lundi 26 septembre l'attorney général (ministre de la justice), M. William French Smith. – (A.F.P.)

R.F.A.

● ERRATUM. – Le surtitre sur les élections régionales en R.F.A., dans *le Monde* du 27 septembre, page 1, était inexact : si les sociaux-démocrates progressent aussi bien en Hesse qu'à Brême, en revanche les chrétiens-démocrates ne reculent qu'en Hesse, et non à Brême, comme l'indique le texte de l'article.

AFRIQUE

Kenya

Un millier de candidats ont été investis par le parti unique pour pourvoir les 153 sièges du Parlement

De notre correspondant

Jacques de Barrin qui, à Bangkok, était notre correspondant pour l'Asie du Sud-Est remplace désormais, à Nairobi, comme correspondant pour l'Afrique orientale, Jean-Pierre Langellier, nommé à Jérusalem. Voici sa première correspondance du Kenya.

Nairobi. – *« Sortir les sortants »* ou du moins un bon nombre d'entre eux : c'était un peu la consigne qu'avait donnée aux 7,2 millions d'électeurs, appelés, le lundi 26 septembre, à renouveler le Parlement, M. Daniel Arap Moi, chef de l'Etat. Celui-ci avait souhaité qu'un maximum de candidats tentent leur chance. Il s'en est trouvé un millier pour répondre à son appel, soit en moyenne 6,3 par siège. Tous devaient recevoir l'investiture de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU) puisque, depuis juin 1982, le pays vit sous un régime de parti unique. D'entrée de jeu, quatre seulement avaient été éliminés.

Lors des précédentes consultations, la moitié des sortants avaient été remerciés par les électeurs. Les observateurs attendaient que ce pourcentage soit, aujourd'hui, plus élevé compte tenu des appels au changement lancés à la population. Cependant, la participation électorale, qui avait atteint 75 % aux « législatives » de novembre 1979, paraît avoir été relativement faible.

Sans adversaire à combattre, cinq candidats, dont le chef de l'Etat et M. Mwai Kibaki, vice-président, avaient été déclarés élus en août dernier. Sur les 153 sièges restant à pourvoir, 23 ministres étaient en compétition. Les premiers résultats en donnent déjà sept gagnants dont M. Robert J. Ouko, ministre des affaires étrangères. En revanche, M. G.G. Kariuki, ministre des terres, un des protégés de M. Charles Njonjo, ancien ministre des affaires constitutionnelles, a été battu.

« Nettoyer le système »

La grande politique, il n'en a été guère question tout au long de cette campagne, davantage animée par des querelles de personnes et d'intérêts qui, en total, ont coûté la vie à trois personnes. Les autorités locales ont vainement tenté de moraliser le scrutin : les candidats n'ont pu s'empêcher de s'attacher les faveurs des votants par des distributions diverses – vêtements, nourriture, argent, – voire de lier la parole des électeurs par une prestation de serment conformément à la tradition kikouyou. Le quotidien de Nairobi, *The Kenya Times*, avait invité les électeurs à écarter, *« dans ce troupeau* [de candidats] *apparemment innocent, les loups déguisés en moutons, dont les activités ont conduit à la dissolution du Parlement »* un an avant le terme normal de son mandat.

Après l'alerte du coup d'Etat manqué du 1ᵉʳ août 1982, fomenté par l'armée de l'air, M. Moi, qui avait d'emblée dénié à quiconque le droit de se recommander de lui, a, en effet, ressenti le besoin de lancer, par-dessus la tête des politiciens, une sorte d'appel au peuple pour qu'il l'aide à se débarrasser d'hommes qui l'ont desservi par leur comportement et à s'entourer de gens *« de haute moralité et de grande intégrité »*, prêts à lui emboîter le pas. Il s'agit de *« nettoyer le système »*, n'a-t-il cessé de répéter depuis des mois aux simples citoyens (*wananchi*), victimes d'un régime où le népotisme, le tribalisme et la corruption gagnent dangereusement du terrain.

Le chef de l'Etat avait-il voulu prouver le sérieux de sa démarche en se séparant, en juin dernier, de M. Charles Njonjo, ministre des affaires constitutionnelles, homme-clé du régime depuis plus de vingt ans, qui aura été le grand absent de cette consultation électorale ? L'affaire du « traître » est, aujourd'hui, au point mort.

La commission judiciaire d'enquête, chargée d'établir le bien-fondé des *« sérieuses irrégularités »* qui lui sont reprochées et devant laquelle la population a été invitée à déposer, paraît être en sommeil. S'il renonce par prudence à aller plus avant, du moins M. Moi a-t-il réussi à mettre provisoirement sur la touche un redoutable politicien – peut-être un adversaire – qui, selon beaucoup, n'a probablement pas dit son dernier mot.

Quelques semaines avant le scrutin, le chef de l'Etat a ainsi diffusé auprès des électeurs le portrait-type du collaborateur, à ses yeux sans scrupules, affairiste, lié à des puissances étrangères, avec lequel il ne souhaitait plus traiter les grands dossiers du pays. A cet égard, au cours de la campagne électorale, M. Munyua Waiyaki, ministre de l'agriculture, a reproché au gouvernement sud-africain de vouloir, par candidats interposés, influencer le résultat des « législatives » et a invité les Kényans à choisir de *« vrais patriotes »*.

Des hommes nouveaux pour une politique vraiment nouvelle ? Le successeur de Jomo Kenyatta, qui a déjà derrière lui cinq ans d'exercice du pouvoir et qui vient de se voir confier, à la faveur de cette consultation, un deuxième mandat de cinq ans, a-t-il maintenant suffisamment d'autorité pour imposer ses vues à ses alliés ? En tout cas, le manifeste électoral de la KANU n'apporte guère d'éclaircissements sur le devenir d'un pays dont il est simplement dit qu'*« il ne croit pas aux slogans creux »*.

JACQUES DE BARRIN.

Algérie

LES ENTRETIENS DE M. SAVARY A ALGER ONT PORTÉ NOTAMMENT SUR LA COOPÉRATION DANS LES « SECTEURS DE POINTE »

(De notre correspondant.)

Alger. – M. Alain Savary, ministre de l'éducation, a regagné Paris, le lundi 26 septembre, après une visite de deux jours en Algérie, où il a été l'hôte de M. Brehri, ministre algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. M. Savary, qui a aussi rencontré le secrétaire d'Etat à l'enseignement secondaire et technique, a eu avec ses interlocuteurs un échange de vues sur une coopération que chacun veut axer sur la formation, notamment dans des domaines de pointe tels que l'informatique.

Cette visite, qui ne visait pas à la signature d'accords particuliers, a permis aux deux parties de préciser leurs désirs respectifs quant à l'évolution des échanges franco-algériens dans le domaine de l'enseignement, à quelques semaines de la venue du président Chadli à Paris.

A l'occasion de son séjour, M. Savary a reçu les parents d'élèves des établissements d'enseignement français en Algérie et les différents syndicats de professeurs dans ces établissements et de coopérants dans le secteur scolaire et universitaire algérien. Le ministre a exposé le programme gouvernemental de titularisation des auxiliaires. Il a évoqué les mesures visant à instaurer une plus grande mobilité des enseignants à l'étranger en leur permettant de venir se recycler en France.

Les coopérants de l'enseignement en Algérie ont rappelé au ministre les raisons qui les avaient conduits à occuper les services de coopération culturelle et technique de l'ambassade de France pendant vingt jours, au printemps dernier (*le Monde* du 18 juin). Cette action était notamment motivée par les pertes au change subies par les coopérants. M. Savary nous a dit qu'il s'agissait là de *« problèmes réels »* dont il rendrait compte.

J. G.

« Société des employés du *Monde* »

L'assemblée ordinaire de la « société des employés du Monde *» se tiendra*

LE MARDI 11 OCTOBRE 1983
à 15 heures
5, rue des Italiens, Paris-9ᵉ
à la cantine

ORDRE DU JOUR

Admission des nouveaux membres ;
– Rapport du conseil d'administration ;
– Rapport du trésorier ;
– Élection du tiers du conseil d'administration ;
– Situation actuelle du journal ;
– Questions diverses.

DIPLOMATIE

Pacifisme, atlantisme, sécurité européenne

(Suite de la première page.)

Au demeurant, nos pacifistes devraient relire leur histoire. Ils y verraient la nécessité de la pression pacifiste en certaines circonstances, sa nocivité en d'autres, sa responsabilité dans la démobilisation de l'opinion publique démocratique dans l'immédiat avant-guerre. Loin de moi l'idée de comparer l'Union soviétique aux dictatures fascistes de 1936-1939. Mais je suis convaincu que, sans fermeté, il n'est point de sécurité et que, si les mouvements pacifistes ont raison de s'alarmer du rythme de la course aux armements, ils doivent agir en responsables conscients des dangers et des tentations d'une situation de déséquilibre.

Car les pacifistes ont raison sur un point fondamental. La sécurité de l'Europe est aujourd'hui menacée. La période de relative stabilité qui a suivi la guerre froide est aujourd'hui terminée. Le rétablissement de la confiance n'est plus seulement affaire de volonté politique, car les fondements mêmes de l'équilibre européen tel que nous l'avons connu se trouvent ébranlés.

La longue période de paix que notre continent a connue, comparable à celle qui a suivi la guerre de 1870, était fondée sur un trépied aujourd'hui effondré : une supériorité conventionnelle de l'Union soviétique et des armées du pacte de Varsovie, expliquée par la proximité géographique de la superpuissance et la nécessité de maintenir, pour des raisons de politique intérieure, un important contingent soviétique dans les pays membres du pacte; une supériorité nucléaire, stratégique et tactique de l'OTAN qui compensait l'avantage soviétique et créait une dissuasion efficace; une garantie nucléaire américaine, assurant l'engagement de la force stratégique des Etats-Unis pour couvrir l'Europe occidentale.

Ces trois éléments sont aujourd'hui remis en cause dans leur équilibre d'ensemble. Alors que la supériorité conventionnelle soviétique ne s'est pas démentie, elle s'étend désormais au domaine nucléaire, l'Union soviétique ayant installé en Europe une puissance de feu qui met l'Europe occidentale à sa merci. La doctrine de la dissuasion, fondement de la protection de l'Europe, se trouve minée à l'intérieur par l'évolution technologique et par le changement des doctrines stratégiques, désormais ouvertes à l'idée d'une bataille en Europe. La garantie nucléaire américaine n'est plus assurée comme naguère.

Pour répondre à l'inquiétude exprimée par les manifestations pacifistes en France et en Europe, il faut donc apporter des assurances sur ces questions, porter remède à ces évolutions. Nous devons nous attacher à restaurer l'équilibre européen, à rétablir la stabilité stratégique, à remédier aux carences américaines.

L'avantage de l'U.R.S.S.

Restaurer l'équilibre en Europe, c'est la première des tâches car le déséquilibre est partout, on a parfois tendance à l'oublier. Autant sur le plan mondial, l'arsenal des deux superpuissances paraît approximativement comparable, autant sur le plan européen l'U.R.S.S. a pris l'avantage à partir de 1977 avec le déploiement des missiles SS-20.

On présente parfois cette décision comme une simple modernisation de l'armement soviétique, les SS-20 remplaçant les anciennes fusées SS-4 et SS-5. Il s'agit de tout autre chose. Les SS-20 sont des fusées mobiles, donc difficiles à détecter et souples d'utilisation. Elles utilisent un combustible solide qui permet une mise à feu rapide, là où les fusées anciennes exigeaient un délai d'alerte de plusieurs jours. Elles sont dotées de trois têtes nucléaires chacune, indépendantes et d'une grande précision de tir, l'impact étant assuré dans un cercle de 300 mètres. Enfin, leur rayon d'action de 5 000 kilomètres met tous les objectifs militaires ou civils du continent à leur portée. Avec 350 fusées de ce type aujourd'hui déployées, c'est-à-dire un millier de têtes nucléaires d'une puissance de 25 kilotonnes chacune – rappelons que la bombe d'Hiroshima était d'une puissance de 15 kilotonnes, – l'Union soviétique s'est dotée des moyens d'une première frappe pouvant éliminer d'un coup le dispositif militaire occidental basé à terre. Sa capacité d'intimidation se trouve aujourd'hui décuplée, d'autant que les Européens doutent, nous le verrons, de la volonté américaine de se sacrifier pour eux.

Un tel déploiement ne peut rester sans réponse. C'est l'objet de la double décision du Conseil atlantique du 14 décembre 1979, prise à l'instigation du chancelier Schmidt. L'OTAN propose aux Soviétiques d'ouvrir immédiatement les négociations sur le sujet des fusées nucléaires à portée intermédiaire, afin de parvenir à un accord sur le retrait des SS-20. Parallèlement est prévue l'éventualité du déploiement en Europe occidentale d'un armement comparable, qui doit être installé à l'automne 1983 si un accord n'est pas intervenu d'ici là. L'OTAN estime que les Soviétiques n'ont aucune raison de se prêter à la négociation si la menace d'un déploiement occidental n'est pas formulée et, le cas échant, mise à exécution.

Le déploiement de l'OTAN concerne deux types d'armement. 108 fusées Pershing-2, d'une portée de 1 800 kilomètres, emportant une charge nucléaire unique avec une grande précision de tir (60 mètres) doivent être installées en Allemagne fédérale. 404 missiles de croisière, volant suivant le principe du V-1 allemand à une vitesse subsonique et à basse altitude et dotés d'un système de guidage qui doit leur permettre de se jouer des radars adverses, doivent trouver place au Royaume-Uni, en Belgique, en Hollande et en Italie.

On remarquera que l'armement mis en place par l'OTAN n'est pas une capacité de première frappe. Le nombre des charges nucléaires et la portée des armes installées permettent de porter un coup appréciable aux installations militaires soviétiques, mais non d'éliminer l'arsenal installé en Europe de l'Est et moins encore d'atteindre les rampes de lancement installées derrière l'Oural. Quant à l'argument soviétique relatif au court délai d'alerte, les fusées occidentales pouvant atteindre le sol russe en quelques minutes, il appelle deux observations : en premier lieu, la constatation est réciproque, les fusées SS-20 ne mettant guère plus de temps pour détruire les bases de l'OTAN... ou le plateau d'Albion ; en second lieu et surtout, l'argument ne vaut que pour les fusées Pershing-2, dont le nombre limité et la portée restreinte ne peuvent par définition en faire l'instrument d'une frappe chirurgicale et laissent intacte la possibilité de représailles soviétiques.

Le déploiement en Occident des Pershing-2 et des missiles de croisière a une signification différente : manifester la détermination de riposter sur le sol soviétique en cas d'agression soviétique en Europe et donc contrer le chantage exercé du fait de la présence des SS-20.

Une réaction inadmissible

La réaction soviétique à la double décision de l'OTAN est vive, on le sait. Elle est inadmissible. L'U.R.S.S. entend exercer un véritable droit de veto, par manifestation pacifiste interposée, sur la décision occidentale de moderniser à son tour son armement en Europe pour rétablir l'équilibre. Elle prétend ainsi déterminer le niveau de défense de l'Europe occidentale et, par ce biais, le degré de solidarité entre l'Europe et les Etats-Unis. Céder à cette pression serait accepter tous les chantages politiques qui ne manqueraient pas, en conséquence, d'être exercés par la suite.

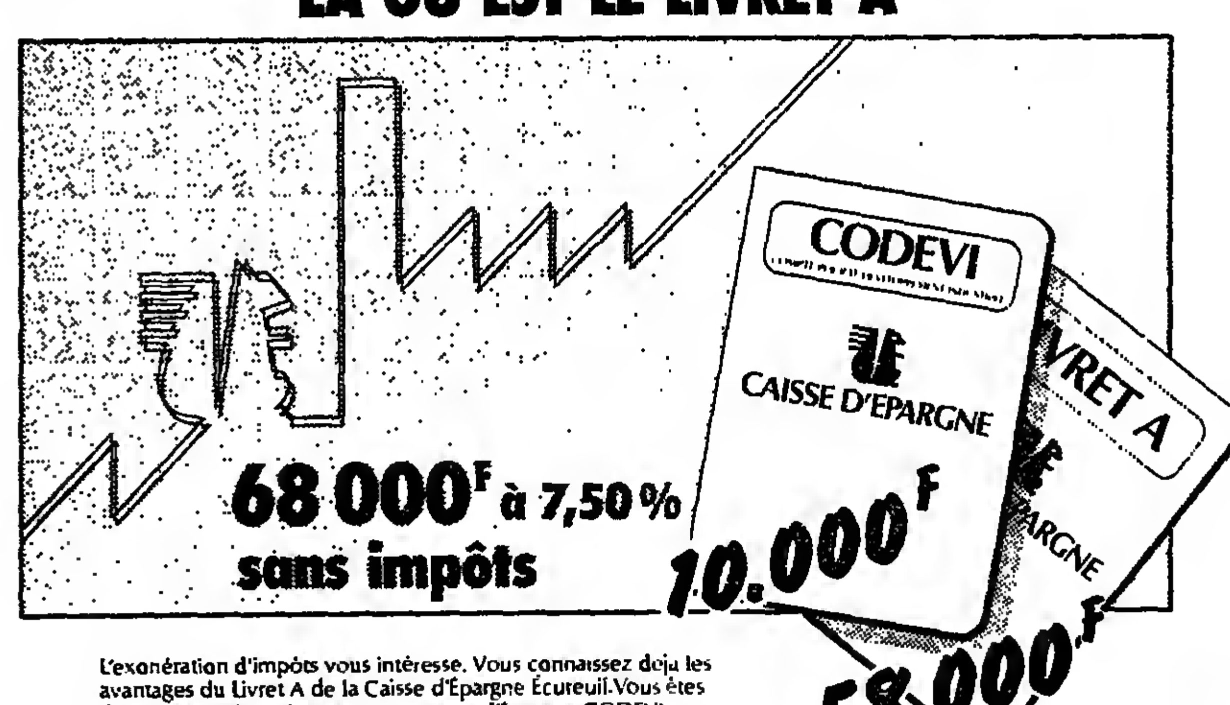
De même ne peut être acceptée la prétention soviétique à comparer ses SS-20 avec les forces nationales de dissuasion française et britannique. Le décompte des fusées françaises et anglaises en regard des fusées soviétiques découle d'un parallélisme erroné et qui nous serait fatal. Nos forces nationales stratégiques ont pour mission de défendre les intérêts nationaux français et britanniques, non de couvrir le secteur géographique du pacte atlantique. Surtout, nos forces ont une vocation de stricte dissuasion. Embarquées pour l'essentiel à bord de sous-marins nucléaires pour assurer leur invulnérabilité, elles n'ont ni la puissance de feu ni la précision de tir qui leur permettraient d'avoir une efficacité de première frappe et ont pour seule mission, en riposte, de dissuader l'agresseur potentiel. Il ne s'agit donc en aucune manière d'armes de bataille pouvant participer à une attaque préventive. Elles ne peuvent pas être comparées aux SS-20 ou aux Pershing.

Sur les questions d'équilibre des forces en Europe, la position de la France ne peut être que la fermeté. C'est la raison pour laquelle, rompant avec le silence ambigu de son prédécesseur, François Mitterrand a apporté un soutien explicite à la double décision de l'OTAN. Au nom de la même logique, nous devons nous opposer à la revendication pacifiste de gel des armements nucléaires au moment où le déséquilibre flagrant en faveur de l'U.R.S.S. reviendrait à s'incliner devant l'intimidation soviétique. Cela ne veut pas dire que nous nous contentons de la situation présente. Nous devons encourager les négociations pour réduire le niveau de nos armes offensives intermédiaires, beaucoup trop élevé dès aujourd'hui avec les mille têtes nucléaires soviétiques déjà déployées, davantage encore demain si l'OTAN déploie ses propres missiles. Mais nous ne pouvons que manifester un souhait dans la mesure où ces négociations, si elles nous intéressent au plus haut chef, ne peuvent nous concerner.

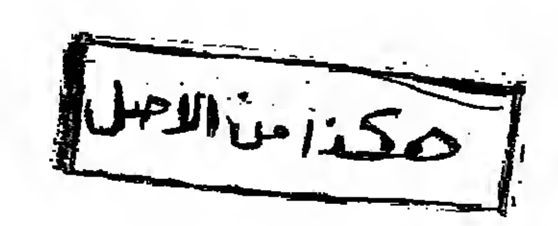
JEAN-PIERRE COT.

Prochain article :

LA CRISE DE LA DISSUASION







DIPLOMATIE

LA SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

M. Reagan a prononcé un discours dur dans la forme mais conciliant sur le fond

De notre correspondante

New-York. – Le discours par lequel M. Reagan a ouvert, lundi 26 septembre, la trente-huitième Assemblée générale des Nations unies a été fidèle à la ligne qu'il avait observée ces derniers temps : dur à l'égard de l'Union soviétique dans la forme, mais conciliant sur le fond.

Le président n'a laissé passer aucune occasion de rappeler l'attaque du Boeing de la Korean Air Lines par la chasse soviétique. D'abord, lorsqu'il a évoqué les « *rêves* » qui avaient présidé à la création des Nations unies il y a près de quarante ans (« *Les événements de ces dernières semaines ont apporté un exemple nouveau et regrettable de mépris brutal de la vie et de la vérité* ») ou le « *compromis* » que les Etats-Unis proposent à l'Union soviétique en matière de désarmement nucléaire, à condition qu'il s'assortisse d'instruments de vérification sérieux (« *Les réactions à la tragédie de l'avion coréen rappellent opportunément combien les Soviétiques ont une conception différente de la vérité et de la coopération internationale* »). Ensuite lorsqu'il s'est inquiété de la « *polarisation* » de l'ONU au profit des pays non alignés (« *Des gouvernements « clients » de l'Union soviétique, qui ont depuis longtemps perdu leur indépendance, se sont précipités dans le mouvement des non-alignés et y ont œuvré contre ses buts véritables. Le pseudo-non-alignement ne vaut pas mieux que le pseudo-contrôle des armements* »).

Comme on s'y attendait, une bonne partie du discours du président a été consacrée aux relations des Etats-Unis avec l'ONU. Plus exactement, à la conception que M. Reagan se fait de l'organisation internationale. Après les éclats de M. Lichenstein, le représentant permanent adjoint américain, qui avait évoqué sans déplaisir un départ de l'ONU de New-York, et le vote du Sénat en faveur d'une réduction substantielle de la contribution américaine au fonctionnement de l'Organisation, le président s'est efforcé de rassurer son auditoire : il s'est répandu en louanges sur les observateurs et les « casques bleus » de la force de maintien de la paix, présents, a-t-il souligné, « *à Chypre, au Cachemire, sur les hauteurs du Golan et au Liban* ». Mais M. Reagan a assimilé ces initiatives onusiennes aux actions américaines au Liban, au Tchad, en Amérique centrale et même en Afrique du Sud, ce qui n'a pas dû être du goût de certains délégués du tiers-monde.

Considérations morales

Le président s'est déclaré favorable aux organisations régionales suscitées par l'ONU, comme l'Organisation des Etats américains et celle de l'unité africaine. Son allusion au Groupe de Contadora, les cinq pays latino-américains qui tentent de jouer les médiateurs dans les conflits d'Amérique centrale, a été appréciée, d'autant que l'auditoire connaissait le manque d'enthousiasme de l'administration américaine pour son action. Le président a salué aussi les organisations de secours de l'ONU, en particulier celles qui s'occupent d'aide aux réfugiés. Mais il n'a pratiquement pas dit un mot des agences d'aide technique au développement, dont plusieurs connaissent de graves difficultés financières. Il est vrai que celles-ci font périodiquement l'objet de commentaires agressifs d'organismes ultra-conservateurs, comme la Fondation de l'héritage, qui les accusent d'être des nids de « *subversion communiste* ».

Le discours de M. Reagan a été émaillé de ces considérations morales qui font la trame de ses interventions et qui vont droit au cœur des Américains : « *Regardez le monde ces trente dernières années, et décidez vous-mêmes si ce sont les Etats-Unis ou l'Union soviétique qui poursuivent une politique expansionniste. (...) Aujourd'hui, comme dans le passé, les Etats-Unis sont le champion de la liberté. (...) Pourquoi la mort d'une mère qui allait assister à une réunion de famille, ou celle d'un érudit en route vers de nouvelles connaissances, ont-elles tant d'importance ? (...) Je vous le dis comme je l'ai dit à mes concitoyens : vous avez droit aux grands rêves.* »

Le discours de M. Reagan a été assez bien accueilli aux Nations unies, où l'on s'attendait à des attaques plus violentes contre l'Union soviétique, et les nouvelles propositions pour la négociation de Genève ont fait le meilleur effet. Mais le président de l'Assemblée générale, M. Illueca (Panama), a sans doute donné le ton chez les non-alignés en regrettant que M. Reagan n'ait parlé que de problèmes politiques et n'ait fait aucune allusion aux innombrables drames du sous-développement. Nombre de délégués ont aussi trouvé que l'Union soviétique n'était pas la seule à « polariser » les débats de l'Organisation internationale, et que l'administration américaine actuelle portait une bonne part de responsabilité. Enfin, certains sourires ont accueilli les allusions au bon vieux temps des débuts de l'ONU, où, rappelaient certains délégués, les cinq Grands dominaient les débats et où les pays qui étaient alors plus ou moins des colonies des précédents n'étaient guère que des figurants.

NICOLE BERNHEIM.

LES PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN SUR LES EUROMISSILES

« La porte d'un accord est ouverte »

Parlant devant l'ONU, lundi 26 septembre, du problème des armements nucléaires en Europe, M. Reagan a rappelé qu'il avait proposé à l'U.R.S.S. d'abord « *l'élimination totale de toutes ces armes* » (l'option zéro), puis, « *en tant que solution intérimaire, quelque nombre égal, pour les deux parties, entre 0 et 572, en recommandant le plus bas niveau possible* ». Il a poursuivi :

« *Nous sommes décidés à n'épargner aucun effort pour parvenir à un accord sain, équitable et vérifiable. Pour cette raison, j'ai donné de nouvelles instructions à l'ambassadeur Nitze* (le négociateur américain) *à Genève, lui demandant de proposer un ensemble de mesures destinées à faire progresser les négociations aussi rapidement que possible. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre intérimaire avancé par les Etats-Unis en mars et font écho aux propositions exprimées par les Soviétiques à la table de négociation dans le passé.*

» *Concrètement :*

» 1) *Les Etats-Unis ont proposé une nouvelle initiative sur des limites globales. Si l'U.R.S.S. est d'accord pour des réductions et des limites sur une base globale, les Etats-Unis ne compenseront pas entièrement, pour leur part, le déploiement global soviétique en missiles par des déploiements américains en Europe. Bien entendu, nous conserverions le droit de déployer des missiles ailleurs.*

» 2) *Les Etats-Unis sont prêts à se montrer plus souples sur le contenu des négociations en cours. Ils examineront des moyens mutuellement acceptables de prendre en compte le désir soviétique de voir un accord limiter les avions tout comme les missiles.*

» 3) *Les Etats-Unis se préoccuperont de la composition du mélange de missiles qui résultera des réductions. Dans le contexte d'une réduction à des niveaux égaux, nous sommes prêts à réduire le nombre des fusées balistiques Pershing-2 tout comme celui des missiles de croisière basés à terre.* »

« *La porte d'un accord est ouverte*, a conclu sur ce point M. Reagan, *il est temps pour l'Union soviétique de la franchir.* » – (UPI.)

Moscou juge « inacceptables »

(*Suite de la première page.*)

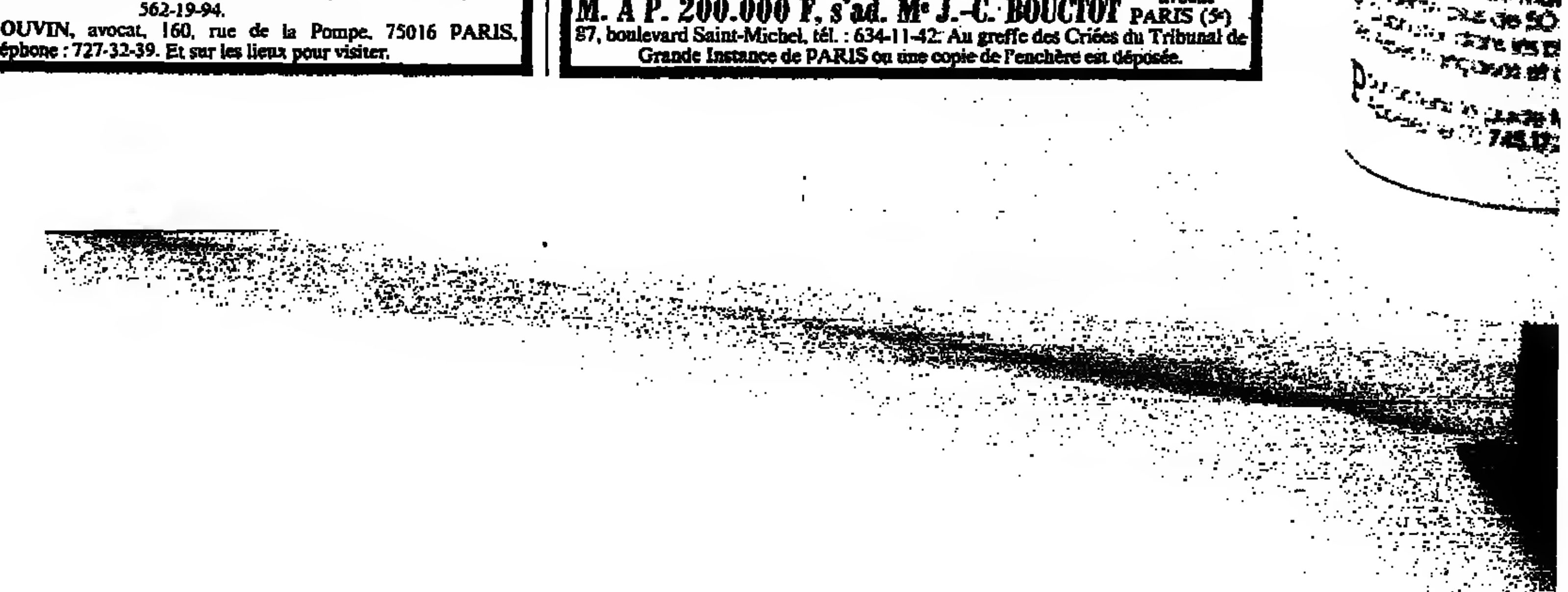
Même si tout cela n'était que poudre aux yeux destinée à masquer le réarmement occidental, comme l'a déjà décrété la presse de Moscou, l'attitude soviétique elle-même ne pourrait que servir une telle entreprise. Depuis quelques mois déjà, à propos des euromissiles, sur tout le front des relations Est-Ouest depuis l'affaire de l'avion sud-coréen, l'U.R.S.S. de M. Andropov fait preuve d'une rigidité, voire d'une crispation, qui étonnent de la part d'une direction dont on attendait au contraire souplesse et « sophistication ».

C'est un fait que Moscou avait encore pas mal de moyens, au début de cette année, pour empêcher ou retarder l'installation des missiles de l'OTAN. On pouvait, par exemple, accepter une discussion sur une formule de compromis similaire à celle dite de la « promenade en forêt » discutée en juillet 1982 par les négociateurs de Genève (*non-déploiement* des Pershing, acceptation d'un nombre limité de missiles de croisière américains et forte réduction des SS-20 soviétiques) et, dans le même temps, exiger la prise en compte des forces françaises et britanniques dans le cadre d'une négociation « fusionnée » recouvrant aussi bien les armements intercontinentaux (START) que les missiles à portée intermédiaire (F.N.I.). Moscou aurait ainsi donné plus de souplesse à sa revendication principale et, sans s'engager à accepter tel ou tel compromis final, aurait créé chez les contestataires occidentaux un tel mouvement d'espoir qu'un ajournement du déploiement occidental serait devenu quasiment irrésistible. Il y a même fort à parier qu'un certain nombre de gouvernements de l'OTAN, trop heureux de pouvoir saluer une percée, auraient eux aussi plaidé en faveur d'un délai, afin de laisser sa chance à une négociation aussi bien engagée. D'autres gestes spectaculaires, par exemple une réduction unilatérale du nombre de SS-20 européens à 162, conformément au chiffre avancé comme objectif par M. Andropov en décembre dernier, pouvaient encore être envisagés : cela eût coûté d'autant moins cher qu'une décision unilatérale n'a pas besoin d'être contrôlée.

Or, rien de tout cela n'a eu lieu. Bien au contraire, on constate à la lecture des propos tenus le 14 septembre à Moscou par les « numéros deux » du ministère des affaires étrangères et de l'État major général, M. Kornienko et le maréchal Akhromeev, que ces deux responsables ont pris bien soin de fermer une à une les portes qui pouvaient déboucher sur un compromis : M. Genscher avait-il cru entendre que les forces françaises et britanniques pourraient avoir une double étiquette, stratégique et intermédiaire, ce qui permettait d'envisager une percée vers une prise en compte dans un autre cadre ? Pas du tout, elles doivent prendre place en face des seuls SS-20, et il n'est pas question non plus de fusionner les deux négociations. La formule de la « promenade en forêt » ? Il est tout simplement « non sérieux » d'attendre de l'U.R.S.S. son accord pour l'installation d'un seul missile occidental. Du coup les partisans de ladite installation, qui redoutaient une initiative soviétique susceptible de semer la confusion dans le camp occidental, peuvent se frotter les mains : sauf retournement de dernière minute de plus en plus imprévisible, tout se passera comme l'OTAN l'avait voulu.

Rendons cette justice à M. Andropov que cette rigidité n'est probablement pas de son fait. Après tout, le seul geste quelque peu substantiel fait par Moscou ces dernières années à ce sujet est sa proposition de décembre 1982, qui annonçait pour la première fois une disposition à réduire le parc des SS-20 (à 162 unités en Europe au lieu des quelque 250 actuels). *Mais M. Gromyko*, qui avait déjà eu tendance à minimiser cette concession – notamment en insistant sur la nécessité de s'occuper des armements aériens et non des seuls missiles, – réduit encore la portée du geste lorsqu'il déclare, le 2 avril à Moscou : « *Nous pouvons déplacer une partie des fusées de l'Europe vers l'Asie, une partie des fusées en cas d'accord* (sur l'Europe). *C'est notre affaire et notre droit (...) L'administration américaine raisonne comme si ces fusées devaient être liquidées. Cette seule exigence exclut la possibilité d'une entente.* » Il faudra attendre la fin d'août, soit plus de quatre mois, pour que M. Andropov soit en mesure de contredire son ministre des affaires étrangères et d'indiquer que lesdites fusées seront bel et bien « *liquidées* ». Une précision sans laquelle la concession de décembre dernier n'aurait guère de sens (la même logique devrait entraîner un accord de Moscou pour geler les SS-20 asiatiques à leur niveau actuel, mais cela n'a pas encore été dit), mais à propos de laquelle le chef de l'État soviétique croit devoir préci-





DIPLOMATIE

ET LES RAPPORTS EST-OUEST

les propositions de M. Reagan sur les euromissiles

ser que la décision « *n'a pas été facile à prendre* ».

Il dit sans doute vrai, car les négociateurs américains de Genève découvriront avec quelque surprise, au début de septembre, que les instructions correspondantes parviennent difficilement à leurs homologues soviétiques : pressé de questions, M. Kvitsinski commence par dire que la « *liquidation* » portera sur les lanceurs, non sur les missiles, ce qui réduit singulièrement la « concession » de M. Andropov. Il faudra attendre la conférence de presse du 14 septembre, déjà mentionnée, pour apprendre qu'on est prêt à « liquider » les uns et les autres.

Cette valse-hésitations confirme à quel point les militaires soviétiques tiennent à leurs SS-20, et quels puissants alliés ils trouvent au sommet de l'appareil diplomatique. M. Andropov, qui doit essentiellement au maréchal Oustinov, chef de l'armée, sa désignation à la tête du parti, ne peut faire autrement que de se ranger dans le même camp, mais on peut se demander si le comportement des militaires dans l'affaire du Boeing ne va pas troubler un peu plus cette belle harmonie.

Après tout, les responsables de la défense aérienne soviétique n'ont pas seulement choqué le monde entier par leur brutalité, ils ne sont pas sans reproche non plus au regard de leur propre système : comme l'admettent maintenant la grande majorité des experts occidentaux, ils n'ont pas vraiment su, et ils n'ont probablement pas beaucoup eberehé à savoir, sur quoi ils ont tiré. Pendant buit jours ils ont menti au monde entier — affirmant qu'ils avaient laissé l'avion repartir intact — mais peut-être aussi à leurs propres dirigeants : n'ont-ils pas été tentés de leur dire, en réponse aux questions qui leur ont été posées dans la journée du 1er septembre, que l'avion qu'ils avaient abattu était un KC-135 américain de reconnaissance, puisque c'est cela seulement qu'ils croyaient avoir vu sur leurs écrans, et que cette bistoire de 747 civil o'était qu'une version de couverture inventée par l'ennemi ?

C'est sans doute aussi aux militaires que l'on doit la « fuite en avant » de la campagne de propagande soviétique, qui se borne depuis quelques semaines à tout mettre sur le dos des Américains sans se soucier le moins du monde de l'émotion provoquée par les deux cent soixante-neuf morts. Là encore on pouvait attendre de la direction du Kremlin une attitude plus « sopbistiquée » : celle-ci aurait pu, sans cesser d'accuser les services d'espionnage américains, aller plus loin que l'expression fugitive de « regrets » pour les pertes eiviles et verser des compensations, comme la Bulgarie l'avait fait en 1955 après un incident du même ordre. Parallèlement, le Kremlin aurait pu demander devant les instances internationales une limitation des vols d'avions de reconnaissance le long de ses frontières, ce qui eût placé les Etats-Unis sur la défensive et promis à l'U.R.S.S. d'éventuels bénéfices à long terme. Là encore, les militaires ont imposé une attitude de crispation bornée qui renforce la main du président américain.

On s'explique mieux en tout cas le silence pesant que M. Andropov observe sur toute cette affaire, le fait que l'incident de l'avion n'ait figuré dans aucun des communiqués, pourtant détaillés, que le Politburo publie sur ses réunions hebdomadaires, enfin les critiques directes que le directeur de la *Pravda*, M. Afanasiev, et un autre participant soviétique à un colloque en Ecosse ont adressées aux militaires (*le Monde* du 20 septembre). Ceux-ci ont été certes « vigilants » (encore qu'ils aient laissé l'avion survoler le Kamtchatka sans réussir apparemment à l'approcher), mais ils n'ont pas été très intelligents, comme l'exige aussi le système.

Or cela ne réduit nullement une liberté d'action passablement inquiétante de leur part, et qui s'est fortement accrue en vingt ans : en 1960, lorque l'avion-espion U-2 de Garry Powers s'était « égaré » au-dessus de Sverdlovsk, Khrouehtchev s'était vanté d'avoir été saisi directement de l'affaire par son ministre de la défense et d'avoir donné personnellement l'ordre de l'abattre. Aujourd'hui, personne ne prétend que M. Aodropov a été simplement consulté par ses militaires à propos d'une décisioo autrement plus grave et contestable. Un jour ou l'autre, les autorités civiles, s'il en reste, devront eo tirer les leçons.

MICHEL TATU.

Les relations avec la France peuvent s'améliorer

estime l'agence Novosti

Moscou (*A.F.P.*). — Les rapports franco-soviétiques ont connu beaucoup de « *moments négatifs* », mais, « *au cours des deux dernières années, rien d'irréversible* » ne s'est produit, indiquait lundi 26 septembre, l'agence soviétique Novosti. Pour arriver à une amélioration, l'ageoce estime « *naturel* » que « *des concessions* » soient faites de part et d'autre. Mais, pour ce faire, note-t-elle, « *les souhaits d'une* » des deux parties « *ne suffisent pas* ».

Sans évoquer, fût-ce par allusion, l'expulsion de France, en avril, de quarante-sept ressortissants soviétiques accusés d'espionnage, le commentateur estime que « *de nombreux moments négatifs dans les rapports* [de la France] *avec l'U.R.S.S.* » sont dus à une orientation de Paris plus favorable à Washington. L'agence évoque aussi bien le refus de la France de comptabiliser sa force de frappe dans les négociations sur les euromissiles que sa politique au Liban et ao Tchad.

Novosti dénote « *certaines nouvelles tendances* [qui ont] *une trajectoire en zigzag* » et ajoute : « *Il parait que certains sont plus attirés par des aventures de couleur colonialiste, loin des côtes européennes. (...) Tôt ou tard, Paris se verra obligé d'être plus réaliste dans la question de l'équilibre des forces nucléaires en Europe.* »

« *Moscou prend en considération les manifestations d'indépendance dans la politique de Paris, lorsqu'elles ont réellement lieu* », dit encore le commentateur. Le climat actuel des relations franco-soviétiques est toutefois marqué par « *l'amertume et le dépit* », mais leur avenir réside « *dans le bon voisinage, la lutte pour le renforcement de la détente et les relations commerciales et économiques mutuellement avantageuses* ».

● *M. Defferre et l'affaire du Boeing.* — M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, qui recevait à l'occasion de la Foire internationale de Marseille M. Youli Vorontsov, ambassadeur d'U.R.S.S., a déclaré lundi 26 septembre, à propos de l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique : « *Au-delà des péripéties, au-delà des événements, plus ou moins graves, qui peuvent opposer les pays les uns aux autres, il faut que nous sachions garder la mesure nécessaire pour préserver la paix entre les peuples.* » M. Defferre a ajouté : « *Certes, on a entendu le président Reagan, après l'affaire du Boeing « descendu » par l'aviation soviétique, prononcer des propos très sévères, mais on n'a vu nulle part que des sanctions aient été prises. Les fermiers américains continuent à vendre leur blé, et un certain nombre de produits, et les discours parfois enflammés d'hommes politiques ou d'hommes d'Etat n'ont en aucune façon interrompu le commerce international.* »

De son côté, le diplomate soviétique a rappelé la position de son pays et affirmé que cet « *avion civil avait été envoyé par des militaires, à des fins déterminées* ». Il a exprimé les regrets du gouvernement soviétique « *à l'égard des victimes innocentes et civiles* ». L'ambassadeur a enfin indiqué que soo pays s'attachait à rassembler des faits sur cette affaire et qu'il « *exposerait au monde entier* » les résultats de ces recherches.

● *Repérage de la « boite noire » du Boeing sud-coréen ?* — La marioe américaine aurait réussi à localiser la « boîte noire » du Boeing-747 sud-coréen abattu, a annoncé mardi 27 septembre la radio japooaise N.K.H. Elle se trouverait par 700 mètres de fond avec le fuselage de l'avion dans les eaux internationales, au large de l'île Moneron, à l'ouest de Sakhaline. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Uruguay

Les manifestations d'impatience envers le régime militaire se multiplient

Un des leaders du parti « blanco » (modéré), M. Fernandez Menendez, a été arrêté à Montevideo à l'occasion de la deuxième journée nationale de protestation, le 25 septembre. Cette manifestation a, de l'avis des observateurs, connu un réel succès. Elle est un nouveau témoignage de l'inquiétude croissante de la population uruguayenne envers un régime militaire qui dure depuis plus de dix ans.

Tandis que les géants brésilieo et argentin avancent à grands pas vers une « normalité » démocratique, le petit Uruguay qu'ils encadrent paraît aujourd'bui figé dans un régime militaire hors d'âge — alors qu'il a longtemps été le pays le plus « civilisé » de la région.

Partiront, partiront pas ? Les forces armées qui ont pris le pouvoir en juin 1973, à Montevideo marquent le même temps d'hésitation, face à l'inéluctabilité du repli vers les casernes, que leurs homologues latino-américains en semblables circonstances. A la différence des militaires chiliens, les Uruguayens ont annoncé une date relativement proche pour le retour à un régime civil : le début de 1985. Mais ils entendent organiser leur retrait aux meilleures conditions pour eux. Mieux : ils espèrent demeurer une puissance tutélaire dans la coulisse lorsqoe des civils occuperont à nouveau le devant de la scène politique.

Ayant renoncé — par un étonnant bommage rendu à la tradition démocratique du pays ! — à truquer les consultations, les forces armées se sont donné oo objectif précis : doter légalement l'Uruguay de règles qui institutionnaliseraient leur participation permanente au pouvoir. L'idéal, pour elles, serait un « *conseil de sécurité nationale* », dont l'existence aurait reçu l'onction du suffrage universel, dont la voix serait déterminante dans un certain nombre de matières « sensibles », et où les militaires auraient la certitude de peser de façon décisive.

Les forces armées ont d'abord tenté d'aboutir à cette solution en la proposant à référendum, le 30 novembre 1980. Les citoyens oot répondu : « Non », par 54 % des voix. Puis elles ont souhaité obtenir « leur » conseil de sécurité en autorisant, en novembre dernier, des élections dont l'objectif était d'installer à la tête des grands partis traditionnels, les « blancos » et les « colorados » (deux variantes du conservatisme local), des directions sensibles aux préoccupations des casernes. Or les « bons » candidats, « blancs » et « rouges », ont été écrasés au profit d'opposants !

Les forces armées ont, enfin, dû engager, le 13 mai dernier, un « dialogue » avec les dirigeants qui venaient d'être élus. Elles comptaient tirer le meilleur profit des rivalités de partis et du ehoc des ambitions. Or, le 5 juillet, les leaders politiques s'accordèreot pour rompre avec le régime uo « dialogue » qui n'était que la juxtaposition de deux monologues en raison de l'inflexibilité des positions du « parti des généraux ».

Depuis lors, l'opposition a fait monter les encbères. Déjà, le 1er mai, les syndicats avaient réussi à organiser, pour la première fois en dix ans de régime militaire, uoe manifestation d'envergure : plus de cent mille personnes daus la capitale. Le 25 mai, un demi-million de citoyens acclamaient Juan Carlos, souverain et protecteur de la démocratie espagnole, lors de sa visite officielle à Montevideo, et conspuaient le régime. Après la rupture des négociations partis-armée, début juillet, les politiques s'enbardirent à convoquer leurs compatriotes pour une manifestation d'bostilité au régime : le 25 août, à l'occasion de la fête nationale, une « *journée de réflexion* » fut organisée, qui donna lieu à de nombreuses manifestations.

Le 16 septembre, les syndicats lançaient un mot d'ordre de débrayage de dix minutes — première interruption de travail volontaire en dix années. Il s'agissait de protester contre la baisse du pouvoir d'achat des salaires et contre le niveau du chômage, qui affecte 15 % de la population active. Plus d'un demi-million de travailleurs de tous les secteurs (le pays compte 2,9 millions d'habitants) ont, selon l'agence Reuter, respecté la consigne de l'intersyndicale illégale P.I.T.

Enfin, le dimanche 25 septembre, la deuxième journée de protestation nationale a été massivement suivie par les Uruguayens.

Le gouvernement du général Alvarez a spontanément réagi par le raidissement. Le 2 août, un décret interdisait toutes les activités politiques — y compris celles des trois partis autorisés : les « blancos », les « colorados » et la minuscule Union civique. La diffusion de toute information à caractère politique était également prohibée. Le 31 août, les autorités interdisaient le Service paix et justice, — correspondant du mouvement continental du même nom dirigé par le prix Nobel de la paix, M. Adolfo Perez Esquivel. Le Serpaj, animé par un jésuite, le Père Perez Aguirre, était la seule organisation qu'avait tolérée le régime depuis le coup d'Etat milita[ire] de 1973.

Pourtant, certains signes m[on]trent que le « plénum des gé[né]raux » — instance consultative [su]prême en Uruguay — n'est [pas] unanime en faveur de la répressio[n à] outrance.

S'il entend vraiment faciliter [la] reprise du dialogue interrompu [le] 5 juillet afin d'aboutir, comme il souhaite toujours, à l'organisat[ion] d'élections générales en novem[bre] 1984 et à un retour au gouver[ne]ment des civils en 1985, le pouv[oir] devra sans doute aller loin sur la v[oie] des concessions. Irait-il jusqu'à ré[ha]biliter des personnalités pour aussi conflictuelles que M. Wils[on] Ferreira Aldunate, président [du] parti « blanco », en exil depuis [dix] ans, ou le général Liber Seregni, e[m]prisonné après avoir été le candi[dat] de la gauebe unie aux élections [de] 1971 ? Et quelle peut être l'attitu[de] des forces armées envers les quelq[ues] mille prisonniers politiques, la pl[u]part arrêtés lors de la répressi[on] contre le mouvement de guérilla T[u]pamaro au début des années 70 ?

Peu d'Urugayens osent croire [à] une amuistie générale ou à une réh[a]bilitation de M. Ferreira Aldunate.

JEAN-PIERRE CLERC.

ASIE

Pakistan

Arrestation d'opposants à la veille des élections locales

M. Khan Abdul Wali Khan, un des principaux chefs de l'opposition regroupée au sein du Mouvemeot pour la restauration de la démocratie (M.R.D.) et président du Parti national démocratique (N.D.P.), a été arrêté, lundi 26 septembre, à Islamabad, à sa descente de l'avion qui l'amenait de Londres. M. Wali Khan, qui était le seul chef de l'opposition encore en liberté, a été conduit par des routes secondaires vers son village natal, dans la Province de la frontière du nord-ouest (N.W.F.P.), et assigné à résidence pour un mois. Son épouse y est également détenue depuis le début de la campagne antigouvernemeotale lancée par l'opposition, il y a six semaines. Le père de M. Wali Khan, M. Abdul Ghaffar Khan, qui joua un rôle important au moment de l'indépendance et qui a plus de quatre-vingt-dix ans, se trouve lui aussi détenu à l'hôpital de Peshawar.

D'autre part, le chef du second parti religieux, le Jamat-e-Ulema-e-Pakistan (JUP), le maulana Shah Ahmad Noorani, a apporté lundi son soutien au mot d'ordre de grève générale et de boycottage des élections locales. Ces élections, qui débuteront le 29 septembre, et auxquelles les partis politiques n'ont pas le droit de participer, constituent pour le président Zia Ul Haq la « *première étape* » du processus de démocratie islamique qui devrait s'achever au début 1985 par des élections provinciales et générales. La prise de positioo du maulana Noorani apporte un soutien considérable ao M.R.D. Seuls désormais le Jamaat-Islami et la fraction de la Ligue musulmane du pir Pagaro appuient le régime militaire du général Zia.

Ce dernier emploie tous les moyens eo soo pouvoir pour que les élections aient lieu et que la campagne de l'oppositioo soit brisée. Plus de trois cents opposants ont été arrêtés en vingt-quatre heures dans le Sind, où règne un calme précaire. L'armée, la police, les volontaires civils, et même les gardes-forestiers oot été mobilisés pour faire face à d'éventuels incidents. Certaios membres du M.R.D. envisagent de recourir à la violence pour perturber le scrutin. Des groupes de manifestants ont aussi ouvert le feu sur une patrouille paramilitaire. — (*A.F.P.*, *The Guardian*).

هكذا من الاصل

– COMMUNIQUÉ DES CENTRES DISTRIBUTEURS ÉDOUARD LECLERC –

CONTRE

La baisse "voulue" du pouvoir d'achat des français,
la nationalisation rampante de l'économie,
la dictature de l'impôt qui sanctionne les décideurs, les entrepreneurs, et les créateurs.

POUR

La baisse des prix,
le retour à une économie de liberté et de créativité,
une grande réforme fiscale qui incitera à l'exportation et qui freinera l'importation.

EDOUARD LECLERC LANCE :

LE PARTI PRIX

Un parti pas tout à fait imaginaire...

**pour rétablir la confiance, bâtir une économie à visage humain,
raccorder tout ce qui est raccordable dans notre pays,
et une grande amnistie,
pour tous ceux qui se sont trompés.**



A suivre...

Puzzle

Edouard LECLERC



Le Monde

politique

M. Barre réaffirme son refus de la « cohabitation » et du « compromis historique »

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Progrès de Lyon* (daté 27 septembre), M. Raymond Barre affirme qu'il n'a pas « *pour principal souci de [se] situer par rapport aux autres leaders de l'opposition* » mais que, s'il a décidé de se « *tenir à l'écart de tout ce qui pourrait provoquer un affrontement* » (...), il n'a pas « *accepté* » pour autant de se laisser « *marginaliser* ou *éliminer du jeu* ». M. Barre n'entend pas devenir un « *homme de parti* ». Il explique : « *J'entretiens, avec les formations de l'opposition qui m'ont soutenu loyalement et continûment quand j'étais premier ministre, des relations cordiales. Mais je n'ai rien à leur demander. J'entends conserver l'esprit libre et les mains libres.* »

Le député du Rhône n'éprouve « *ni la nostalgie du pouvoir ni l'obsession de l'élection présidentielle : celle-ci viendra en son temps* », note-t-il. Il ajoute : « *S'il y a à ce moment-là un mouvement significatif de l'opposition en ma faveur, cela se saura et se verra (...). On ne s'attribue pas un destin national ; un beau jour, on l'a ou on ne l'a pas et le reste est donné par surcroît... C'est vous dire que je n'ai aucune intention de créer un parti, à brève ni à longue échéance. (...) Je peux vous assurer,* souligne encore M. Barre, *que ma solitude est plus peuplée qu'on ne le pense.* »

Interrogé sur les futures échéances électorales, M. Raymond Barre affirme qu'il ne sera pas candidat aux élections européennes, mais qu'il conduira une liste « *aussi représentative que possible* » aux élections régionales. Il souligne qu'il n'a « *jamais tenu de propos optimistes sur les législatives de 1986* ». A la différence de M. Giscard d'Estaing, il note que « *si, en dépit du mode de scrutin, l'opposition gagne clairement les législatives, elle se trouvera alors devant un choix fondamental (...) : cohabitation ou non avec le président de la République ? Compromis historique ou non en ce qui concerne les transformations profondes apportées depuis 1981 à la société et à l'économie françaises ?*

M. Barre rappelle que, à son avis, « *le bon fonctionnement des institutions, la nécessité de remettre la France sur la voie de l'efficacité et du progrès, conduisent à refuser tout à la fois la cohabitation et le compromis historique. Il appartient au président de la République de tirer les conclusions de la perte de sa majorité à la suite d'élections législatives. Mais il revient à la nouvelle majorité de ne pas rechercher un accord avec lui, surtout quand il y a divergence fondamentale sur le type de société.* »

M. Raymond Barre juge que le projet de budget pour 1984 « *témoigne de la crise très grave dans laquelle la politique socialiste a plongé les finances publiques et fait voir les sacrifices que le pays devra supporter pour sortir de la situation où il se trouve* ». L'ancien premier ministre s'interroge sur la « *capacité du gouvernement à tirer réellement toutes les conséquences de ses choix budgétaires* ».

Enfin, il affirme qu'il lui est « *de plus en plus difficile de comprendre où en est la politique étrangère de la France* [dont] *les variations ne peuvent aboutir qu'à affaiblir la crédibilité internationale de notre pays.* »

Aveu

M. Raymond Barre a « craqué ». Les sondages qui le propulsent à hauteur de la popularité de Mme Simone Veil lui seraient-ils monté à la tête ?

Pas du tout. Simplement, l'ancien premier ministre met en accord ce que l'opinion pense de lui et ce qu'il dit. Il ne peut pas continuer à parcourir la France en se présentant comme un « paysan du Danube ». *On ne le croirait plus. C'est pourquoi, dans l'interview qu'il a accordée au* Progrès de Lyon *(lire ci-dessus), il répond pour la première fois sans trop de détours et de pirouettes aux questions qui lui sont posées sur ses ambitions personnelles, son* « destin national » *et la place qu'il entend occuper sur l'échiquier politique.*

L'ancien premier ministre insiste toujours sur sa totale « indépendance de pensée, d'expression et d'action » *et souligne l'originalité de sa démarche. Mais il ne refuse plus le combat des chefs pour lequel il affichait, jusqu'alors, le désintérêt le plus plat.*

Je ne recherche pas l'affrontement, dit-il en substance, mais il n'est pas question de me laisser « marginaliser ou éliminer du jeu ». *Le même, interrogé au mois de février au* « Grand Jury RTL- le Monde » *sur le* « trop-plein » *au sein de l'opposition, esquivait avec humour :* « Plus on est de fous, plus on rit. C'est bien connu ! » *Aujourd'hui, M. Barre paraît penser qu'il a assez ri.*

M. Barre aura-t-il un destin national ? Cette éventualité ne lui donne pas des cauchemars la nuit. Ce n'est en tout cas pas, dit-il, son obsession. L'éventualité se présentera ou ne se présentera pas. M. Barre se tient en tout cas prêt, le moment venu, à répondre à « un mouvement significatif » *de l'opinion en sa faveur. C'est elle qui le portera, le cas échéant, au pouvoir, et non plus les partis dont il continue à faire peu de cas :* « Je ne leur demande rien. »

Sans structure partisane, M. Barre ne se sent pas seul pour autant. Il a, mieux qu'un parti, tous [ses] Françaises et [ses] Français qui, pour résumer, pensent comme lui. Ils deviendront, le moment venu, ses fidèles grognards...

En attendant, le comportement et le style ne changent pas. M. Barre est entré dans le « jeu ». Il l'avoue enfin.

C. F.-M.

Yves Montand rend hommage à la droite

« *Je ne m'en prends pas plus à la gauche que ne l'a fait le président François Mitterrand lors de sa dernière émission télévisée* » a déclaré, lundi 26 septembre, à l'Agence France-Presse le chanteur Yves Montand.

La veille, Yves Montand avait sur TF1 critiqué les « *romantiques de la gauche* » et rendu hommage à « *cette droite qui a été au pouvoir en France pendant trente-cinq ans et qui a fait des choses extraordinaires sur le plan économique* ».

Yves Montand dit ne s'attaquer ni à la gauche ni à la droite, mais « *à la démagogie, à la connerie et au sectarisme* ». « *Déçu* » par la gauche au pouvoir parce qu'il veut être « *lucide* », le chanteur estime que « *ce qui est difficilement supportable c'est que la gauche se raconte des histoires, même si les principales personnalités au gouvernement sont des gens honnêtes et généreux* ».

Yves, Simone, Philippe, Serge et les autres

Un vrai désarroi : Yves Montand qui chante si bien parle, parle, parle à n'en plus finir. Ça a l'air d'être de la politique. Et de provoquer des réactions, comme on dit. Ça a l'air de concerner la gauche, la droite, les Russes, les droits de l'homme, le P.C.F. A l'Humanité, *justement, c'est pas la fête. Un éditorial de première page l'habille des pieds à la tête, le Montand. On l'accuse d'avoir retourné sa veste. Une veste de tweed bourrée de jetons de casino et de cartes de poker. Costume et portrait ainsi complétés :* « Yves Montand, c'est, en moins sec et plus ridé, Marie-France Garaud en pantalons ». *On ne nous dit rien de ses chaussures : des mocassins américains eux aussi réversibles, sans doute. Enfin voilà : ça avait plu à* France-Soir *qui en avait fait un titre énorme, ça indispose* l'Huma *et ça préoccupe* le Monde.

Ça laisse bien perplexe, tout ça. Et Simone Signoret qui se tait, se tait, se tait. Qu'est-ce que ça veut dire ? Philippe Clay qui doit observer la scène d'en face, ne réagit pas non plus. Serge Gainsbourg garde un silence obstiné, lui qui aurait pu nous apprendre s'il s'agit d'un cas-fouillage, d'un cas-cochyme ou d'un cas-téchisme.

Si bien — ou mal — que, semblables à la télégraphiste médusée du vieux sketch, nous sommes tous là, à ne plus savoir si le message a un sens, s'il y a même le moindre message, ou si tout simplement les paroles mortes se ramassent à la pelle.

MICHEL KAJMAN.

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DE L'U.D.F.

Apporter « une réponse adaptée au tempérament des Français »

Les journées parlementaires de l'U.D.F. se sont ouvertes mardi 27 septembre à Divonne-les-Bains, dans la circonscription du « très barriste » député de l'Ain, M. Charles Millon, mais aussi dans la commune de Marcel Anthonioz, qui fut avec l'ancien président de la République l'un des fondateurs des républicains indépendants.

A ces journées participent trois personnalités proches de l'U.D.F. : en ouverture, mardi, Mme Simone Veil, pour le débat de politique européenne, et M. Raymond Barre, qui se proposait de parler l'après-midi de politique économique et budgétaire avant d'élargir le soir son propos ; en fermeture, jeudi, M. Giscard d'Estaing. Ainsi est organisé, pour la première fois au sein de l'U.D.F., un débat entre les différentes personnalités de l'opposition qui lui sont le plus proches. Un débat il est vrai étalé en trois jours qui ne permettra jamais une véritable confrontation.

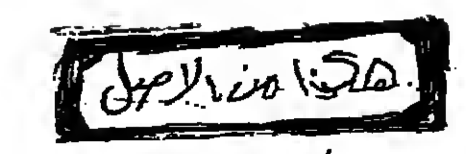
« *L'essentiel était qu'ils soient tous là* », pense M. Gaudin qui se réjouit d'avoir obtenu des réponses favorables aux trois invitations lancées. M. Gaudin, qui s'efforce au sein du groupe U.D.F. qu'il préside à l'Assemblée nationale de ménager toutes les sensibilités des composantes de l'union espère ainsi dépassionner le débat sur les « présidentiables ». Il souhaite aussi que l'U.D.F. sache pendant ces trois jours faire oublier la stérilité de certains de ses récents débats internes. M. Jean-Claude Gaudin ne méconnaît pas les faiblesses de l'U.D.F. : « *Une certaine cacophonie dans l'expression, un antagonisme sourd entre ses différentes composantes.* ». Mais il ne veut retenir que les « *aspects positifs* » de ces faiblesses. « *C'est par sa souplesse, sa diversité et sa liberté d'action,* dit-il, *que l'U.D.F. apporte une réponse adaptée au tempérament des Français. L'U.D.F.,* ajoute-t-il, *est une force d'équilibre, pas d'immobilisme, de tolérance mais pas de compromission, de rassemblement mais pas d'embrigadement.* »

M. Gaudin sait que l'U.D.F. « *a besoin de temps pour trouver son équilibre et son rayonnement, pour mieux répondre à l'attente d'un électorat qui peut être encore aujourd'hui séduit par des solutions extrêmes* ». Il note avec satisfaction une « *évolution des mentalités* » des Français qui « *rejettent le socialisme mais comprennent bien que les socialistes ont la durée devant eux* ». « *Il était illusoire,* affirme M. Gaudin, *de faire croire aux Français que M. Mitterrand ne tiendrait pas la distance. Nous savons bien que les institutions le protègent.* »

A Divonne-les-Bains, M. Gaudin invitera les parlementaires à réfléchir à l'attitude que doit adopter l'opposition face à la « *nouvelle stratégie du pouvoir qui tente de dédramatiser le débat politique* ». Pour sa part, le président du groupe U.D.F. pense que l'opposition doit « *recentrer son discours et son attitude. Elle doit,* précise-t-il, *être une force de témoignage — démonter les rêves et les mythes — mais aussi une force d'action et de proposition* ».

M. Gaudin se propose d'évoquer les deux éventualités auxquelles l'opposition risque de devoir faire face : un appel du président de la République à l'unité nationale et une possible cohabitation entre un président de la République et une Assemblée appartenant à des majorités différentes. « *Le jour où les ministres communistes quitteront le gouvernement ou en seront chassés, nous devrons,* affirme clairement le député P.R. des Bouches-du-Rhône, *dire « non » à M. Mitterrand, qui voudra nous faire le coup de l'unité nationale. Dire « oui »,* ce serait, explique-t-il, *accepter de proroger l'expérience socialiste. Nous devrons aussi,* ajoute M. Gaudin, *prendre garde que M. Mitterrand n'utilise pas la cohabitation comme une arme contre nous.* » Il note que sur ce sujet, « *M. Chirac se centrise* » alors que M. Barre « *se droitise* ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



POLITIQUE

L'engagement de la C.F.D.T.

(Suite de la première page.)

La participation de l'Union régionale C.F.D.T. Midi-Pyrénées au rassemblement du Larzac, les 6 et 7 août dernier, avait déjà exprimé le besoin, ressenti par ses militants, de ne pas abandonner ce terrain à la C.G.T., après le relatif succès du rassemblement du 19 juin à Vincennes.

La C.F.D.T. est sensible, en outre, au fait que ses principaux partenaires au sein de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) – le TUC britannique et le D.G.B. allemande – sont engagés dans les mouvements pacifistes de leur pays respectif. C'est après une réunion de la C.E.S. que le bureau national de la C.F.D.T. avait adopté, au début de ce mois, une déclaration dénonçant la responsabilité de l'Union soviétique dans les menaces qui pèsent sur la sécurité européenne, demandant la destruction des SS-20, mais affirmant, aussi, que la « *réussite* » de la négociation de Genève « *est l'enjeu fondamental du moment* », afin d'éviter le déploiement des Pershing.

L'appui que la C.F.D.T. apporte aux initiatives du CODENE est, pour celui-ci, un atout considérable, qui consacre ses efforts pour faire émerger un mouvement de paix indépendant du P.C.F. Cette indépendance, évidente en terme d'organisation – aucun mouvement proche du P.C.F. n'est membre du CODENE, qui compte dans ses rangs, par exemple, le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.R.J.C.), mais pas la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) – est marquée au niveau des mots d'ordre, par l'accent mis sur les libertés à l'Est et par la demande d'arrêt des essais nucléaires français. Le premier point convient parfaitement à la C.F.D.T., qui a demandé que la déclaration commune y insiste : le second est plus gênant pour la centrale de M. Maire et figure, dans la déclaration, comme une divergence entre les deux signataires.

Conciliant vis-à-vis de la C.F.D.T., le CODENE s'est refusé à l'être vis-à-vis du Mouvement de la paix, qui lui proposait de soutenir ses initiatives. Le Mouvement de la paix, proche du P.C.F., est allé, dans un souci d'élargissement, jusqu'à adopter la formule de « *gel nucléaire* », mise en avant par le CODENE. Toutefois, alors qu'il paraissait s'engager, au début de l'été, vers des initiatives communes avec toutes les organisations désireuses d'agir pour la paix, le Mouvement a dû bifurquer, sous la pression du P.C.F., vers la formule d'initiatives propres que ses partenaires éventuels sont simplement appelés à soutenir. Les communistes veulent conserver la maîtrise des actions qu'ils inspirent, que ce soit à travers le Mouvement de la paix ou à travers l'Appel des cent, organisateur du rassemblement du 19 juin. Le P.C.F. et la C.G.T. ont appelé, lundi, leurs militants à participer aux initiatives préparées par le Mouvement de la paix pour le mois d'octobre, en particulier la manifestation du 22.

Cependant cette démarcation, base du ralliement de la C.F.D.T., dont le CODENE espère qu'il sera suivi par celui de la FEN, peut apparaître, paradoxalement comme un atout pour le P.C.F. Dans la mesure où celui-ci est le seul parti (à l'exception du P.S.U.) à militer contre le déploiement des Pershing, tout mouvement en ce sens vient à l'appui de ses thèses. Il lui suffira de se prévaloir de l'ampleur des réactions antimissiles, en minimisant le fait que ces réactions seront aussi, pour une part, tournées contre l'Union soviétique.

En revanche, la position de la C.F.D.T. est plus embarrassante pour le gouverneent, parce qu'elle insiste, plus qu'il ne le fait, sur la nécessité d'aboutir, à Genève, à un accord qui permette d'éviter l'installation des Pershing. Cette insistance, dans le cas de la C.F.D.T., ne peut être imputée à une orientation prosoviétique. C'est bien ainsi qu'on l'entend à la C.F.D.T., où l'on s'estime d'autant plus qualifié pour critiquer l'« atlantisme » de la politique gouvernementale, que l'on dénonce, d'abord, la menace soviétique. La centrale de M. Maire se rapproche, en revanche, des choix du gouvernement, lorsqu'elle insiste sur la nécessaire coopération européenne, y compris en matière de défense, ce qui montre une convergence avec les propos de M. Pierre Mauroy, la semaine dernière, devant l'Institut des hautes études de défense nationale.

PATRICK JARREAU.

LE MOUVEMENT DE LA PAIX ANNONCE DES INITIATIVES DANS « PLUS DE CENT VILLES »

Le Mouvement de la paix, dont le conseil national s'est réuni les 24 et 25 septembre, à Villejuif (Val-de-Marne), a annoncé, lundi 26 septembre, au cours d'une conférence de presse, que ses comités locaux préparent des initiatives dans « *plus de cent villes* », à l'occasion de la semaine de l'ONU pour le désarmement (24-30 octobre). Ces initiatives s'ajouteront aux manifestations prévues le 22 octobre à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nancy et Bourges pour l'aboutissement de la négociation américano-soviétique de Genève et contre le déploiement des missiles Pershing-2 en Europe de l'Ouest.

M. Miebel Langignon, secrétaire général du Mouvement de la paix, a déclaré que celui-ci est déterminé à « *tout faire pour qu'il y ait une seule manifestation à Paris* », propos qui visait la décision du Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (Codène) d'organiser sa propre manifestation le 23 octobre.

Le parti communiste a publié, lundi, une déclaration appelant à participer aux manifestations et initiatives du Mouvement de la paix : « *En ces derniers mois de 1983*, déclare le P.C.F., *la menace grandit de voir installer en Europe occidentale de nouvelles armes nucléaires de types inédits. Cela signifierait une nouvelle escalade de la course aux armements, à un moment où des événements tragiques font mieux prendre conscience des risques mortels dont celle-ci est porteuse en permanence.* »

● *Le collège exécutif des Verts*, mouvement créé en mai dernier sur l'initiative de la Confédération écologiste, souhaite le regroupement des divers courants écologistes français en vue des élections européennes, pour lesquelles les Verts ont l'intention de présenter une liste. Réuni les 24 et 25 septembre à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), le collège exécutif a étudié un projet de création d'une fédération, regroupant tous les Verts européens. Ceux-ci se réuniront le 1er octobre à Bruxelles, pour mettre au point un programme minimal, en vue des élections européennes.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

« Les municipalités communistes sont inattaquables »

déclare le secrétaire général du P.C.F.

M. Georges Marchais, qui était, lundi soir 26 septembre, l'invité de France-Inter, a été interrogé sur les fraudes électorales constatées par le Conseil d'Etat après les municipales et sur l'inculpation de quatre élus communistes de la région parisienne dans l'affaire des fausses factures découvertes en juin 1982 à Marseille. Le secrétaire général du P.C.F. a notamment répondu : « *Les municipalités communistes sont inattaquables, à la fois sur le plan de l'élection et sur le plan de la gestion. Nous sommes le seul parti dont aucun élu – je dis bien « aucun » – qu'il soit conseiller municipal, conseiller général, député, maire, sénateur, n'a été emprisonné pour trafic ou corruption. Cela n'existe pas chez nous. Je rejette catégoriquement cette accusation à la fois sur l'honnêteté dans les élections et sur l'honnêteté dans la gestion. C'est notre honneur de parti communiste.*

« *Nous venons d'ailleurs de sortir un tract (1) qui rappelle précisément qui a les mains sales. Nous avons fait le tour de la question : à droite d'où vient l'argent ? Château-Chirac et les diamants ! Sans oublier l'assassinat du prince de Broglie !*

« *(...) J'ai la conscience tranquille, mon parti a la conscience tranquille. Nous sommes des gens honnêtes (...) La droite n'accepte pas sa défaite de 1981. Par conséquent, elle met tout en œuvre pour essayer de regagner les positions qu'elle a perdues. N'acceptant pas le verdict du suffrage universel, la droite a recours à ces procédés qui la déshonorent, qui déshonorent d'autant plus le R.P.R. qu'il a lui-même les mains sales, pour ne pas dire plus.* »

A propos des inculpations prononcées contre les élus mis en cause à Fleury-Mérogis, Corbeil (Essonne), Noisy-le-Sec et Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le secrétaire général du P.C.F. a souligné : « *Les trois maires et l'adjoint en question ont élevé une protestation vigoureuse : il n'y a pas pour le moment d'inculpation contre eux (2). Croyez-moi : il n'y en aura pas. Il y a toute une affaire qui est en route depuis des mois, pour ne pas dire des années, qui a pris naissance à Marseille. Cela a conduit à des enquêtes. Que l'enquête se poursuive ! Mais je dors sur mes deux oreilles : aucun maire communiste ne pourra être traîné devant les tribunaux ou condamné pour malversation. Chez nous, cela n'existe pas.* »

(1) Dans ce tract, le P.C.F. indique notamment : « *Cela fait plus de cent ans que la droite est mêlée aux scandales. Dans le maquis des combines apparaissent, depuis des années, les noms de politiciens dont certains furent ministres avec Chirac ou Barre. (...) Quelle impudence de mettre sur le même plan que ces requins d'affaires un parti aux mains propres, dont jamais un seul élu ou dirigeant n'a été en prison, sauf pour une cause patriotique ou pour la défense des travailleurs ! (...) Le parti communiste, lui, n'a rien à voir avec les caisses noires du patronat. C'est le seul parti français à publier chaque année son bilan financier. Chirac, Poniatowski et leurs amis seraient moins fanfarons si, comme les communistes le demandent depuis plus de trente ans, une commission parlementaire pouvait contrôler l'origine des fonds de tous les partis. (...) Ce n'est pas un ministre communiste qui a fait réparer son château de Corrèze avec les tuiles d'une église voisine aux frais de l'Etat. Ce n'est pas un président communiste dont la conscience a... la dureté du diamant. Il n'y a pas un seul responsable communiste qui possède des comptes bancaires en Suisse ou... au Liechtenstein.* »

(2) N.D.L.R. : contrairement à ce qu'affirme le secrétaire général du P.C.F., les quatre élus ont été inculpés de « corruption » (*le Monde* du 15 septembre).

● A AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis), le Front national (extrême droite) a décidé de présenter, comme à Dreux, sa propre liste. Le parti de M. Jean-Marie Le Pen estime que les électeurs locaux doivent participer, comme à Dreux, « *à l'émergence d'une force politique nouvelle, seule capable d'assurer au deuxième tour la défaite des fraudeurs marxistes.* »

Une élection municipale

AIN : Jassans-Riottie (2e tour).

Inscr., 2 191 ; Vot., 1 594 ; Suffr. expr., 1 568. Div. dr. (M. Colombel), 802 voix, 21 ÉLUS ; s. étiq. (M. Durand), 571 voix, 5 Élus ; un. g. (M. Sève, P.S.), 195 voix, 1 ÉLU.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 2 190 ; vot., 1 539 ; suffr. expr., 1 512. Div. d. (M. Colombel), 649 voix ; s. étiq. (M. Durand), 480 ; un. g. (M. Sève, P.S.), 219 ; s. étiq. (M. Collet), 164.

[Quatre voix seulement séparaient en mars dernier la liste de Léon Fournet (div. d.), maire depuis 1946, de celle de M. Serge Durand, son traditionnel opposant à Jassans. Celui-ci, qui se déclare vigoureusement apolitique, reprochait au maire ses méthodes peu démocratiques dans la gestion municipale. Des panneaux officiels ayant été recouverts par des affiches de listes opposées, le tribunal administratif de Lyon a annulé ces élections. Un nouveau scrutin a été fixé au 18 et au 25 septembre, mais le décès de Léon Fournet survenu entre-temps a modifié le contexte.

Quatre listes se sont présentées au premier tour (un candidat pour vingt électeurs) et une seule liste, celle de l'union de la gauche, conduite par M. Sève, avait annoncé sa couleur politique. Au second tour, trois se sont maintenues. Contrairement à ce qui s'était produit en mars, la liste de gauche ne s'est pas retirée en invitant ses électeurs à voter pour la liste de M. Durand.

La liste du conseil municipal sortant conduite par M. Colombel, premier adjoint, avait donc la tâche facilitée. Elle remporte 21 sièges sur 27.]

M. BÉRÉGOVOY EST ÉLU MAIRE DE NEVERS

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a été élu, lundi soir 26 septembre, maire de Nevers par 33 voix contre 10 à M. Hervé de Charette (U.D.F.-P.R.), chef de file de l'opposition au conseil municipal de la ville.

M. Bérégovoy succède ainsi, conformément à l'accord conclu avant les élections municipales de mars dernier, à M. Daniel Benoist, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, qui s'est démis de ses fonctions de premier magistrat mais qui continuera de siéger au conseil municipal.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

L'opposition a gagné sept des treize sièges supplémentaires

Après le renouvellement du Sénat intervenu dimanche 25 septembre, cinquante et un nouveaux élus feront leur entrée, lundi 3 octobre, au palais du Luxembourg. MM. Christian Bonnet (U.D.F.-P.R.), député du Morbihan, et Maurice Faure (M.R.G.), député du Lot, seront parmi eux.

Les sénateurs ratifieront ce jour-là l'élection des quatre sénateurs représentant les Français de l'étranger désignés le 11 septembre et éliront leur président. M. Alain Poher, président sortant, qui souhaite occuper le « perchoir » jusqu'à l'expiration de son mandat de sénateur du Val-de-Marne en 1986, devrait aisément être réélu pour la sixième fois consécutive, la majorité qui le soutient étant sortie renforcée du scrutin de dimanche.

L'élection du bureau du Sénat, en revanche, sera vraisemblablement l'objet de compétitions plus vives. Elle interviendra après la constitution des groupes.

Dans la Mayenne, les résultats des élections sénatoriales ont eu pour conséquence la démission de M. Henri de Gastines, député R.P.R., de la vice-présidence du conseil général. M. de Gastines n'accepte pas d'avoir été battu par M. Jean Arthuis, U.D.F.-C.D.S., également vice-président de l'assemblée départementale. Le député R.P.R. a toutefois été réélu à son poste sur proposition du président du conseil général, M. René Ballayer, U.D.F.-C.D.S.

Treize sièges supplémentaires étaient à pourvoir le 25 septembre ; onze dans dix des trente-deux départements soumis à renouvellement (1) et deux pour les sénateurs représentant les Français de l'étranger. Le tableau que nous publions ci-dessous montre que sept de ces treize sièges ont été conquis par l'opposition. Cinq autres l'ont été par la majorité. Le dernier, qui n'apparaît pas sur le tableau, a été gagné par un candidat sans étiquette, M. Olivier Roux, sénateur représentant les Français établis hors de France.

N. A.

(1) Le département du Nord avait deux sièges supplémentaires à pourvoir, les neuf autres départements, un seul.

	MAJORITÉ (P.S. - P.C. - M.R.G. - Div. g.)						OPPOSITION (U.D.F. - R.P.R. - CNIP - Div. d.)					
	Sortants	N.S.R.P.	Réélus	Élus	Gains et pertes	Attribut. du siège supplém.	Sortants	N.S.R.P.	Réélus	Élus	Gains et pertes	Attribut. du siège supplém.
INDRE-ET-LOIRE	0	0	0	0	0	0	2	1	1	2	+ 1	1
ISÈRE	2	0	0	0	– 2	0	1	1	0	4	+ 3	1
LOIRE-ATLANTIQUE	0	0	0	1	+ 1	1	4	2	2	2	0	0
LOIRET	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	+ 1	1
LOT	1	1	0	2	+ 1	1	0	0	0	0	0	0
MEURTHE-ET-MOSELLE	0	0	0	0	0	0	3	0	3	1	+ 1	1
MOSELLE	0	0	0	2	+ 2	1	4	2	2	1	– 1	0
NORD	5	1	4	1	0	0	4	2	2	4	+ 2	2
PAS-DE-CALAIS	4	1	2	2	0	0	2	0	2	1	+ 1	1
LA RÉUNION	0	0	0	1	+ 1	1	2	1	1	1	0	0
FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER	0	0	0	1	+ 1	1	2	0	2	0	0	0
TOTAL	12	3	6	10	+ 4	5	26	9	17	17	+ 8	7

MM. BONNET ET FAURE N'ONT PAS LE CHOIX

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du mardi 27 septembre, MM. Christian Bonnet (U.D.F.-P.R.), député du Morbihan, et Maurice Faure (M.R.G.), député du Lot, élus sénateurs dimanche 25 août, n'auront pas le choix entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

L'article 9 de la loi organique du 24 octobre 1958 dispose en effet que « *tout député élu sénateur ou tout sénateur élu député cesse, de ce fait même, d'appartenir à la première Assemblée dont il était membre* ».

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Front indépendantiste au bord de la rupture

Nouméa. – En présentant la candidature de M. Dick Ukeiwé, élu sénateur du territoire, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), que préside M. Jacques Lafleur, député R.P.R., a réussi à obtenir le maximum des suffrages qu'il pouvait attendre : non seulement ceux de ses grands électeurs traditionnels mais aussi ceux de certains grands électeurs mélanésiens qui ne lui sont pas, généralement, acquis politiquement. Le succès de M. Ukeiwé (54,23 % des suffrages exprimés) a mis en relief, en effet, l'importance, dans le territoire, des liens coutumiers qui unissent les Mélanésiens, au-delà des clivages politiques, ce qui complique le jeu des partis locaux.

De notre correspondant

Le score réalisé par M. Ukeiwé consacre en tout cas la réussite de la stratégie choisie par M. Lafleur. Qui pourrait accuser de racisme – comme le font souvent les indépendantistes – une formation qui présente un candidat mélanésien modéré, même si à l'intérieur comme à l'extérieur du R.P.C.R., certains trouvent que cette modération dérape vers des velléités autonomistes ?

Dans les rangs du Front indépendantiste, qui soutenait le sénateur sortant, M. Cherrier, ex-P.R., c'est la colère, à cause de la défaite mais aussi parce que la candidature surprise de M. Népamoindou, soutenu par l'Union progressiste mélanésienne et Libération kanake socialiste, a mis en évidence l'incapacité du Front à faire respecter un mot d'ordre électoral.

Le secrétaire général de l'Union calédonienne, principale composante du Front, M. Eloi Machoro, a affirmé : « *On ne peut plus continuer dans le Front tel qu'il est. Les questions internes vont faire l'objet d'une réunion pour que chacun clarifie ses positions. Il faut que le peuple kanak se mobilise autour de ses véritables défenseurs* ». Ces explications pourraient aboutir à la rupture du Front avant les élections territoriales de juillet 1984.

F. F.

M. MARCHAIS SUR FRANCE-INTER

« Liban, Tchad, Iran, nous disons : attention ! »

Invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, le lundi 26 septembre, M. Georges Marchais a déclaré, au sujet de la position du parti communiste sur le Liban, qu'il n'y a pas « *une grande différence avec celle du gouvernement français et du président de la République, qui a dit, à plusieurs reprises, qu'il ne fallait pas que la France soit entraînée dans cet engrenage* ».

Interrogé sur le Tchad, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Un accord a été signé entre la France et le Tchad, en 1976, par Giscard d'Estaing. Cet accord n'est pas révisé. Il est valable, et la France l'a appliqué en répondant à la demande de Hissène Habré. (...) Tout le monde admet que, cela, c'est une position sérieuse. Par contre, quand l'Afghanistan, qui avait, lui aussi, un accord de défense avec l'Union soviétique, appelle l'Union soviétique pour se défendre, on dit : non, là, ce n'est pas valable. Nous, nous n'avons pas deux politiques, nous n'en avons qu'une. A partir du moment où un État a conclu (...) un accord avec un autre État, y compris sur le plan de la défense, cet accord doit être respecté.* »

M. Marchais s'est prononcé pour « *une solution politique* » au Tchad, en soulignant que telle est, aussi, « *la politique proclamée par le président de la République* ». Il a ajouté : « *Nous disons : attention ! car il ne faudrait pas que la gauche, arrivée au pouvoir, tout en respectant les engagements qu'elle a pris, ses alliances, se trouve, aujourd'hui, engagée sur de multiples terrains d'opérations, au Liban, au Tchad et éventuellement (...) avec l'Iran. (...) C'est pourquoi nous souhaitons que le gouvernement français, le gouvernement de la gauche ait à solutionner les problèmes, auxquels nous sommes confrontés, dans le bon sens.* »

De plus, M. Marchais a parlé de l'accord C.G.E.-Thomson, qui, selon lui, « n'*est pas une bonne décision* ». « *C'est une restructuration dangereuse*, a-t-il dit, *pour deux raisons. (...) Le gouvernement fait la même chose : il met en cause la méthode. Nous nous sommes prononcés, ensemble, pour l'autonomie de gestion des entreprises nationalisées, et, dans cette affaire, tous les organismes concernés n'ont pas été consultés. Deuxièmement, cette restructuration va se traduire par des suppressions d'emploi. Le gouvernement et nous avons une position identique : il faut trouver une solution meilleure à ce problème.* »

M. Marchais a déclaré, au sujet des élections sénatoriales, qu' « *on pouvait prévoir à l'avance les résultats* », car « *c'est, à la fois, la traduction du résultat des élections cantonales de 1982 et des élections municipales de 1983* ». « *Je ne suis ni content ni mécontent*, a-t-il dit. *J'ai beaucoup de respect pour le Sénat, mais ce n'est pas ma préoccupation première.* »

Un exploit

Tirer argument de l'intervention française au Tchad – qui n'a pas fait une seule victime et qui n'a eu lieu qu'après la prise de contrôle par les forces de M. Goukouni Oueddei et de la Libye de près de la moitié du territoire national – pour justifier l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge constitue un exploit que les lecteurs de l'Humanité ne pourront malheureusement pas apprécier. Le quotidien du P.C. omet en effet ce mardi de publier les propos du secrétaire général concernant le Tchad.

Etant entendu que toutes les analogies historiques sont abusives – ainsi que le faisait remarquer Lénine, – celle à laquelle s'est livré M. Marchais appelle au moins deux questions. A-t-il voulu critiquer indirectement l'U.R.S.S. en l'accusant d'avoir un comportement néocolonialiste en Afghanistan ? Ou bien a-t-il voulu, au contraire, suggérer au gouvernement français d'éliminer M. Hissène Habré, un peu comme l'armée soviétique avait assassiné à Kaboul le président Amin, en décembre 1979 ?

J. A.




Justice, les Français jugent :

Qu'on leur coupe la tête...

mais laissez-leur les oreilles et la queue !

Interrogés sur la justice, les Français sont toujours pour la peine de mort (59 % d'entre eux). Ils veulent en majorité des prisons d'où l'on ne sort plus. Mais ils soulagent leur conscience en rêvant de prisons "quatre étoiles", où on a le droit de faire l'amour, regarder la télé, faire du sport et suivre des études pour apprendre un métier ! Ils proposent en majorité des peines de substitution pour les petits délits.

Également au sommaire de cette semaine :

Exclusif ! Tony Negri, le député italien exilé clandestin s'explique pour les Nouvelles.

Iran-Irak : les deux raisons de l'aide française.

Le 7ème art au 7ème ciel : le point 18 mois après la réforme du cinéma décidée par Jack Lang.

Et encore :

Technologie : les trois mousquetaires bretons révolutionnent l'industrie des fibres optiques.

Micro-informatique : la BBC informatise les Anglais. Demain TF1 ?

L'invité de la semaine : Guy Bedos.

Preuve par 7 : Fitterman, "ni garde à vous... ni grand écart".

Livre : Les délices du naufrage, à propos du livre "Le Radeau de la Méduse" de François Weyergans.

Film de la semaine : "La ballade de Narayama", entretiens avec Sohei Imamura et Shichiro Fukazawa.

Peinture : Pierre Antoniucci, la lucidité et le plaisir.

Atelier : Christian Boltanski.

Les Chroniques : Bernard Frank, Cavanna, Weyergans, Wolinski

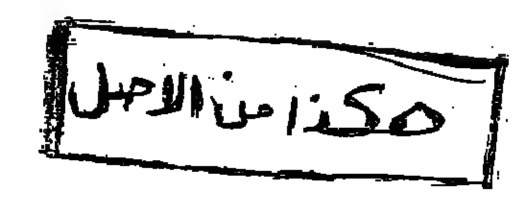
Les Nouvelles du style et du punch avec les lettres, la science, les arts, la technologie, les spectacles, l'économie et la société.

Les Nouvelles, chaque mercredi chez votre marchand de journaux.

LES NOUVELLES

littéraires, des arts, des sciences et de la société.

L'hebdo qui a un bon gauche.



Le Monde

société

LA SITUATION EN CORSE ET LES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES

La police s'interroge sur les liens entre l'ex-F.L.N.C. et l'extrême droite

Une piste « noire »

L'extrême droite, nationaliste et xénophobe, a-t-elle mis la main sur l'ex-F.L.N.C. ? Certes non, si l'on admet que les catégories politiques continentales sont impuissantes à rendre compte de l'imbroglio corse. Non si l'on entend par là réduire la spirale insulaire à une entreprise de déstabilisation téléguidée du « continent » et relativiser ainsi l'assise économique et culturelle du malaise corse. Oui, en revanche, si l'on s'en tient aux faits précis accumulés par les services de police – notamment les renseignements généraux – sur le profil politique des activistes du Front, de ceux qui sonnèrent le glas de la trêve conclue avec le pouvoir issu de l'élection de mai 81.

S'agissant du terrorisme corse d'aujourd'hui, c'est peut-être là l'essentiel : car ceux qui s'activent ces derniers mois, de bombes en rumeurs, à créer l'irréparable, semblent bien, par leur histoire, leurs convictions ou leurs amitiés continentales, être proches d'une extrême droite peu soucieuse de compromis avec un gouvernement socialiste. Et sans doute est-ce là l'une des explications rationnelles de l'impuissance du pouvoir à enrayer, malgré de multiples signes d'apaisement et tentatives de négociations, le mouvement infernal qui saisit la Corse.

Solidarités européennes

Un rendez-vous manqué, mais surveillé de près par la direction des renseignements généraux, a conforté récemment ce sentiment. En juin, les policiers français ont appris qu'une délégation des membres de l'ex-F.L.N.C. devait se rendre les 2 et 3 juillet en Belgique, à Dixmude. Chaque année s'y tient un pèlerinage régionaliste flamand, afin de commémorer le sacrifice en ce lieu de soldats flamands de l'armée belge durant la guerre mondiale.

Une manifestation devenue, au fil des ans et en marge des cérémonies officielles, l'occasion de rencontres internationales de militants d'extrême droite européens, néo-nazis notamment. Bien que récemment dissous, le mouvement flamand néo-nazi V.M.O. (Vlaamse Militanten Ordre) en serait toujours l'animateur. Selon les sources policières, une trentaine de militants français issus du Parti des forces nouvelles, du Mouvement nationaliste révolutionnaire, des faisceaux nationalistes européens et du GRECE auraient participé cette année à ces diverses réunions. Parmi celles-ci a eu lieu une rencontre sur le « *soutien aux prisonniers victimes de la répression antinationaliste* » où l'on se félicita du « *sentiment raciste qui se développe actuellement en France* ».

L'invité-surprise devait être l'ex-F.L.N.C. qui s'est finalement décommandé : le « correspondant » du V.M.O. n'aurait pu quitter l'île en raison d'une mesure de contrôle judiciaire. Quant à ses relais « continentaux », ils n'auraient pu se déplacer car trop occupés à « *préparer quelque chose* »... Une lettre de sympathie émanant du Front aurait toutefois été lue devant des militants flamands.

A ces solidarités européennes s'ajoute la classification de la famille Orsoni « *à l'extrême droite* » par tous les services de police. Frère de Guy, dont la disparition, le 17 juin, et la mort probable nourrissent les tensions actuelles, Alain Orsoni serait proche, à Paris, des mouvements d'extrême droite. Condamné par défaut, le 13 mai 1980, par la Cour de sûreté de l'État à quatre ans de détention, arrêté le 27 mai, entre-temps, mis en cause pour le mitraillage, le 14 mai, de l'ambassade d'Iran à Paris, il avait été l'avant-dernier des détenus corses libérés et amnistiés après mai 1981, le 17 décembre exactement.

Son arrestation avait été accompagnée de celle de Pierre Bugny, l'un de ses amis, moniteur parachutiste, militant d'extrême droite et ancien d'Ordre nouveau. C'est dans un garage, prêté à ce dernier par l'une de ses relations politiques, que l'on découvrit des rapports des renseignements généraux concernant exclusivement la gauche et l'extrême gauche, transmis par un inspecteur de police révoqué et condamné depuis (*le Monde* du 20 décembre 1980).

Rumeurs policières contre rumeurs insulaires ? Voire. La primauté donnée à une logique purement nationaliste, hors de toute autre considération politique ou sociale, n'est pas pour déplaire à des extrémistes de droite, appréciant qui plus est le baroud militaire. Des observateurs notent que les inscriptions sur les murs de l'île ne mettent pas seulement « *dehors* » (« *Fora !* ») les Français, mais aussi les Arabes.

Un rôle déstabilisateur

Les policiers spécialisés dans le renseignement sont prudents. Ils insistent sur le caractère « *individuel* » des liens de militants corses avec l'extrême droite européenne : ils précisent que les « coups de main », les entraides d'un mouvement à l'autre leur paraissent occasionnels ; ils excluent toute imbrication plus organisée au-delà d'affinités politiques. Toutefois, ils notent que de « profil » militant a joué un rôle déstabilisateur quand les éléments classés à gauche du « Front » ébauchaient des négociations confuses avec le pouvoir socialiste.

La création récente de l'Armée de libération nationale de la Corse (A.L.N.C.), par exemple, qui s'est signalée par son activité terroriste, leur paraît correspondre à une pression de l'extrême droite du « Front », une pression qui aurait réussi à minorer, isoler ou effrayer les éléments plus modérés : satisfaits de l'évolution du F.L.N.C. et de son zèle à revendiquer les attentats récents, les « dissidents » de l'A.L.N.C. réintégreraient aujourd'hui le « Front », s'ils l'ont jamais vraiment quitté.

Ce faisceau de faits et de présomptions pose au gouvernement un problème politique. Comment négocierait-il discrètement avec des militants aux convictions si opposées aux siennes ? Comment, dès lors, éviter le choix de la répression, avec ses risques de tension et de solidarité accrues ?

EDWY PLENEL.

LA FIN D'UNE ERRANCE

Stéphane d'Amico, vingt-six ans, a été retrouvé mort lundi matin 19 septembre dans sa cellule de la maison d'arrêt de Fresnes. Une autopsie a été ordonnée pour déterminer les causes du décès, vraisemblablement lié à l'absorption de barbituriques. Quelques jours auparavant, ce détenu avait fait une première tentative de suicide.

Condamné à treize ans d'emprisonnement le 25 février par la cour d'assises des mineurs de Paris pour divers méfaits, dont des violences avec armes (*le Monde* daté 26-27 février), Stéphane d'Amico faisait partie de la « bande à Thérèse », dont il avait beaucoup été question à propos du meurtre de l'ancien ministre Joseph Fontanet. A cette époque, au début de l'année 1980, Stéphane d'Amico, Thérèse Gulkers et quelques autres s'étaient livrés à une folle bordée à laquelle les policiers avaient mis fin le 13 février 1980. Stéphane d'Amico avait fait plusieurs tentatives de suicide. Il a finalement mis fin à « une vie de chien », une errance d'enfant abandonné qui a basculé dans la délinquance avant l'adolescence et a passé sa jeunesse en détention.

L'enfant « confisqué » retrouve sa famille

Tours. – Treize jours après avoir été placé au foyer du Castel, Thierry Loriot, âgé de quatre ans et demi, a retrouvé sa famille. Le juge des enfants a annoncé, lundi 26 septembre, que Thierry était confié à sa grand-mère maternelle, Mme Bertrand, qui habite Loches et a déjà la charge des quatre enfants d'une autre de ses filles, décédée. Cette décision vaut pour une période qui ne devra pas excéder deux mois. Passé ce délai, le juge devrait réexaminer la situation de Thierry avec sa famille.

L'histoire de Thierry, l'enfant « confisqué », avait commencé le 13 septembre, à la suite d'une négligence (*le Monde* du 20 septembre). Thierry, laissé après l'heure de fermeture d'une garderie, avait été remis par les femmes de service à la gendarmerie, puis aussitôt, sur intervention d'un juge des enfants de Tours, placé dans un foyer dépendant de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.). Le lendemain, les parents avaient reçu la visite de gendarmes à l'intérieur de la caravane dans laquelle ils habitent. Après avoir pris connaissance du rapport de gendarmerie, le juge avait décidé de maintenir Thierry au foyer du Castel. Cette décision avait entraîné de multiples réactions à la Membrolle-sur-Choisille, en Indre-et-Loire, et ému l'opinion bien au-delà de cette commune. – *(Corresp.)*

La dissolution de la C.C.N.

(Suite de la première page.)

Ne pas désespérer tout à fait les indépendantistes modérés, tel avait été le pari du gouvernement. Assurer, à distance, même au prix de polémiques ou de quelques désordres, une certaine pression sur les plus « politiques » du mouvement afin d'empêcher leur basculement définitif dans la clandestinité. La C.C.N., c'était son jeu, brandissait à chaque menace de l'État, le risque d'un durcissement des « militaires » de l'ex-F.L.N.C.

Deux solutions

Pendant des mois, adversaires et partisans de l'interdiction sont revenus plusieurs fois à la charge. Les nationalistes « légaux », selon les premiers, faisaient preuve de sens des responsabilités. On espérait bien les réconcilier avec la France, les gagner même, un jour, par lassitude ou par démonstration, à la cause du « statut particulier ». Ils s'opposaient, bien sûr – et, avec quelle virulence ! – à l'État et affolaient la chancellerie à chaque arrestation de « clandestins », rappelant leurs épreuves du temps de la Cour de sûreté de l'État et jouant – avec quel art ! – de la gêne de la gauche à s'entendre traiter de « colonialiste ».

En faveur d'une solution plus tranchée, les seconds, parmi lesquels devaient se ranger, cet été, le ministère de l'intérieur et l'équipe du commissaire Broussard, mettaient en avant l'affaiblissement progressif du pouvoir national dans l'île, contesté par les bombes mais aussi sûrement victime, ces derniers mois, de la fragilisation de l'opinion corse par les assauts répétés de la C.C.N. L'île s'essoufflait, perdait confiance dans les réformes en cours, à voir ainsi la scène monopolisée par le courant nationaliste. La C.C.N., bientôt, ne faisait plus cas de la tolérance du gouvernement à son égard. Elle multipliait, cet été, les provocations manifestes, notamment à Vero, le 10 juillet, pour faire surgir des rangs de ses sympathisants, un commando de « cagoulards ».

La revendication de l'assassinat de Pierre-Jean Massimi, les accusations publiques de la C.C.N., obligeaient à une riposte du gouvernement. M. Mauroy l'avait clairement laissé entendre la semaine dernière. Mais si cette réaction, attendue par toute la Corse, peut se parer d'une explication facile, elle masque plus sûrement l'abandon par l'État et la gauche d'une « solution négociée » avec les nationalistes.

Les enquêteurs, en Corse, se sont lassés de considérer ceux dont ils suivent les mouvements comme de simples militants idéalistes. Trop d'interpellations montrent que les nationalistes pratiquent le mélange des genres. Les magistrats, dans l'île, se sont fatigués de répliquer aux atteintes au droit et à la démocratie et de faire semblant de croire que, la nuit venue, les « légalistes » n'avaient pas d'activités illégales. Le pari fait en 1981 sur les « modérés » apparaît de plus en plus comme un échec.

Dissoudre c'est, pour le gouvernement, choisir d'effacer les ambiguïtés qu'il avait lui-même contribué à laisser s'épanouir. En interdisant la C.C.N., il opte pour la clarté. Il lui reste à inventer sa solution répressive pour la « paix civile » qu'il veut rétablir.

Ph. B.

RÉFÉRENDUM MUNICIPAL A VERNEUIL-SUR-SEINE (YVELINES)

Non à la crèche

Il fallait beaucoup d'esprit civique aux habitants de Verneuil-sur-Seine (Yvelines) pour résister, le dimanche 25 septembre, aux rayons de soleil d'un automne estival et se présenter aux urnes comme les invitait la nouvelle municipalité dirigée par M. Jean-Dominique Poisson (R.P.R.), successeur, depuis mars 1983, de M. Jean-Pierre Cœuillet (P.S.). Il leur fallait un esprit civique d'autant plus grand que l'enjeu de la consultation était peu mobilisateur. Il s'agissait, en effet, de se prononcer pour ou contre le maintien d'une crèche collective, qui aurait provoqué une augmentation de 6 % des impôts locaux.

Deux mille cent deux personnes se sont déplacées (28,14 % des inscrits), 1 173 se sont prononcées contre le projet, 629 pour. Le nombre de blancs ou nuls s'est élevé à 300, beaucoup ayant utilisé leur bulletin pour demander ou suggérer une autre solution pour maintenir ce service public. « *Un vote sans surprise pour une consultation pas très honnête* », commentait dimanche soir un notable de la ville. Cette parodie de référendum à l'issue prévisible a laissé chez lui, comme chez beaucoup d'autres – quelle que soit leur étiquette politique, – un goût amer.

Depuis sa création, en 1977, et même depuis sa conception, elle n'a pas cessé de faire parler d'elle, cette « maison de l'enfance » dont dépend la crèche. Conçu par un jeune architecte désireux d'innover, l'ouvrage futuriste, avec sa charpente métallique et ses formes triangulaires, devait être le fleuron de la ville. Il s'est rapidement avéré incompatible avec sa vocation. Etanchéité défectueuse, règles de protection contre l'incendie non respectées... il n'a jamais reçu de certificat de conformité. le bon sens aurait voulu que la municipalité ne prenne pas possession des lieux avant la mise en état des locaux. Mais l'on était en pleine période d'élections municipales. Le maire d'alors, M. Léon Robert (sans étiquette), avait estimé préférable d'ouvrir la crèche.

« *Lorsque je suis arrivé à la mairie en mars 1977*, explique M. Cœuillet, *mon premier réflexe a été de fermer la crèche. Je ne l'ai pas fait car elle était indispensable pour un certain nombre de familles. Je n'avais pas de solution de rechange. Je pensais alors m'entendre avec les architectes.* » Accord impossible, et la municipalité a dû entamer une longue procédure administrative et judiciaire pour remettre en état l'immeuble, et cesser d'engloutir les deniers des contribuables dans une opération qui avait déjà coûté 3,8 millions de francs.

« *Lorsque j'ai été élu en 1983*, explique le nouveau maire, M. Poisson, *j'avais sur mon bureau plusieurs demandes du préfet de fermeture de la crèche. A priori, j'ai pensé que la fermeture et la conversion du service en crèche familiale étaient appropriées, et puis, devant l'insistance des parents, j'ai très sincèrement cherché des solutions. Nous avons finalement retenu la formule consistant à louer trois pavillons pour y aménager la quarantaine de lits nécessaires, mais, comme cela exigeait une contribution financière supplémentaire de la part des habitants, nous avons décidé cette consultation.* »

Les parents, rassemblés dans l'Association pour la défense du service collectif, ont tout de suite fait campagne contre ce qui leur apparaissait comme une « *fuite devant les responsabilités de la part de la mairie* » et surtout « *une sentence de mort déguisée* » pour la crèche. N'y avait-il pas d'autres solutions ? A-t-on réellement essayé de voir auprès de tous les organismes départementaux si des aides complémentaires ne pouvaient être apportées ? ont-ils demandé.

Mardi 27 septembre, le conseil municipal étudiera le résultat de la consultation et rendra sa décision. Mais, dimanche soir, le maire remarquait froidement : « *J'ai au conseil une majorité de vingt-cinq contre huit et peut-être même dans cette affaire de trente-six contre sept. La cause est entendue.* » Il ne restera plus aux parents qu'à chercher une solution individuelle pour la garde de leur progéniture...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le G.I.G.N. est profondément réorganisé

Le ministère de la défense a annoncé, lundi 26 septembre, une profonde réorganisation du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), qui sera achevée le 1er janvier 1984. Elle prévoit à la fois une forte augmentation des effectifs, qui passeront de soixante-treize à deux cent dix hommes, et le contrôle de cette unité d'élite par la direction de la gendarmerie. Les hommes du G.I.G.N. seront désormais répartis en deux unités distinctes : le Groupe spécial d'intervention (G.S.I.), constitué par l'actuel G.I.G.N., dont les effectifs sont portés de soixante-treize à quatre-vingt-cinq gendarmes, et l'escadron parachutiste d'intervention (E.P.I.), soit cent vingt-cinq hommes, composé de l'Escadron de gendarmerie parachutiste de Mont-de-Marsan (Landes).

Le ministère de la défense précise que « *la logistique, l'administration et la déontologie du nouveau G.I.G.N. seront (...) confiées* à un *officier relevant du directeur général de la gendarmerie nationale* » et insiste sur « *le contrôle* » du « *G.I.G.N. renforcé* » par celle-ci. Cette réorganisation est l'une des retombées de l'affaire des Irlandais de Vincennes d'août 1982, qui a mis en évidence les pratiques illégales de certains membres de cette unité, sous la responsabilité du capitaine Paul Barril, son chef par intérim. Le capitaine Philippe Masselin, qui lui succéda en mai, est désormais commandant du G.S.I.

Les jeux dangereux de la « cellule élyséenne »

Après la « boulette » de l'affaire de Vincennes, les mystères corses ? La cellule antiterroriste mise en place à l'Elysée, dont l'efficacité avait déjà été prise en défaut après l'arrestation des trois « Irlandais de Vincennes », il y a un an, pourrait bien s'être rendue responsable d'un faux pas dans la lutte contre la violence en Corse.

Les milieux officiels se rendent compte que les accusations de « *complot* » lancées, cet été, par les nationalistes ont peut-être été nourries, provoquées même, par des interventions parallèles dans le jeu corse, par des interférences dans l'approche de l'ex-F.L.N.C., tâche pourtant confiée officiellement en janvier à l'équipe du commissaire Robert Broussard.

Deux noms reviennent sans cesse, dans les rumeurs insulaires, deux noms qu'apparemment le ministère de l'intérieur et le secrétariat d'Etat à la sécurité publique paraissent peu empressés de défendre depuis l'« affaire Orsoni ». Celui du capitaine Paul Barril, ancien chef par intérim du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) et celui du commissaire Charles Pellegrini, qui assure la liaison entre le ministère de l'intérieur et la direction générale des services extérieurs (D.G.S.E., ex-SDECE). L'un et l'autre appartiennent à ce que certains policiers appellent ironiquement la « *brigade du chef* », un groupe spécial d'une quinzaine de membres, installé dans une annexe de la présidence de la République, et constitué à parité d'officiers et de policiers détachés, dont M. Pellegrini.

Cette équipe a l'habitude d'accomplir certaines missions pour l'Elysée et de concurrencer en certaines occasions, par des opérations voyantes et un réseau d'informateurs personnels, les services traditionnels de la police nationale. Ces francs-tireurs s'intéressent au terrorisme proche-oriental, à l'Irlande... et aux Arméniens. Mais, jusqu'à présent, leur présence n'avait pas été signalée en Corse.

« Transparence »

Les accusations nationalistes visant à affaiblir l'Etat ont contraint le gouvernement, cet été, à vérifier sa propre « transparence » dans la lutte contre l'ex-F.L.N.C. Personne, bien sûr, indique-t-on dans les milieux officiels, n'a fomenté de « complot » visant à la liquidation de nationalistes et l'on dénonce les « *pures fadaises* » colportées à ce sujet. Non, déclare-t-on, des truands du sud de la Corse n'ont pas été payés par l'Etat pour enlever Guy Orsoni. Et M. Joseph Franceschi n'était pas porteur, le 18 juin, en Corse, d'une somme de 1 million de francs pour rétribution des basses œuvres.

Mais personne, apparemment, ne jurerait au sein de l'appareil d'Etat, que la confusion des nationalistes n'ait pas été provoquée, même involontairement, par les interférences de la « cellule élyséenne ».

Il apparaît de plus en plus clairement, en effet, que le G.I.G.N. et les hommes du commissaire Pellegrini ont été vus ces derniers mois en Corse sans que l'équipe de M. Broussard en ait été avertie. A plusieurs reprises, des enquêteurs des renseignements généraux ont repéré à Bastia ou à Ajaccio les voitures de l'un ou l'autre de leurs éminents collègues. Le 17 mars, le capitaine Barril et ses hommes débarquent à Saint-Florent (Haute-Corse) pour fouiller le port de cette petite ville. Etonnement des gendarmes locaux, qui avaient eux-mêmes trouvé la veille, dans les eaux basses du port, des explosifs. Le G.I.G.N. découvre, lui, deux mitraillettes Kalachnikov. Sommé de s'expliquer, le G.I.G.N. affirme avoir agi sur la foi d'un renseignement en provenance des milieux nationalistes.

Cette opération-commando, montée à Paris avec avions, canots et plongeurs de combat, confirme les craintes des enquêteurs : la cellule élyséenne joue son propre jeu en Corse. D'autres faits suivront. Les séjours répétés du commissaire Pellegrini au printemps et cet été dans sa ville natale de Porto-Vecchio, sa fréquentation – qui pourrait le lui reprocher ? – de son beau-frère, Félix Rosso, récemment libéré après une peine de prison pour trafic de stupéfiants, ami intime de Jean-Marc Leccia, instigateur présumé de l'enlèvement, le 17 juin, de Guy Orsoni : Félix Rosso, qui sera assassiné le 11 septembre.

La fréquence, aussi, des voyages en Corse des membres de la cellule élyséenne, avant, pendant et après la visite du chef de l'Etat, les 13 et 14 juin. Les enquêteurs de l'équipe Broussard, chargés du dispositif de sécurité, ont ainsi la surprise de tomber nez à nez, le 14 juin, pendant la visite du chef de l'Etat à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), avec des hommes du commissaire Pellegrini. Durant ce séjour présidentiel, un hélicoptère, officiellement non identifié, se tiendra à bonne distance du cortège aérien du chef de l'Etat.

Action parallèle

Une chose paraît désormais sûre : des membres de la cellule antiterroriste se trouvent en Corse dans les jours qui précèdent l'enlèvement de Guy Orsoni. Qu'y font-ils ?

A ce mystère, certaines sources dignes de foi avancent déjà une explication lourde de sens : la « brigade du chef », notamment l'un de ses animateurs, le capitaine Barril, pourrait avoir tenté, ces derniers mois, une opération d'infiltration et d'intoxication des milieux nationalistes corses connus pour entretenir des liens avec l'extrême droite parisienne. Pendant leur interrogatoire à la brigade criminelle, les membres de l'ex-F.L.N.C. auteurs de la « nuit bleue », le 29 avril, à Paris, auraient reconnu que l'un de leurs compagnons avait eu, au début de l'année, des contacts avec l'officier du G.I.G.N.

Selon certaines sources, ces contacts – un rapprochement en tout cas, – auraient été depuis confirmés par des écoutes téléphoniques établies pour la mise au jour de trafics d'armes dans les milieux d'extrême droite.

Ces soupçons ne prouvent pas, bien sûr, qu'un véritable complot ait été tramé dans l'ombre. Mais un jeu parallèle semble avoir compliqué à souhait la lutte des policiers contre l'ex-F.L.N.C. Quelque chose en tout cas, une confidence, des conversations, avant ou après l'enlèvement de Guy Orsoni, a très vraisemblablement assuré la conviction des nationalistes.

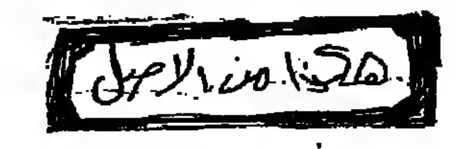
A peut-être, même, porté à la connaissance de l'ex-F.L.N.C. un commentaire comme celui-ci : devant témoins, le capitaine Barril confiait à un journaliste cet été que, pour expliquer l'affaire Orsoni, il fallait savoir que l'Etat avait payé une somme de 1 million de francs à l'ex-F.N.L.C. pour assurer la paix des bombes durant le voyage officiel. Des truands de Porto-Vecchio, avertis par une fuite, auraient alors tenté de ravir ce butin à Alain Orsoni, le frère de Guy, destinataire du paiement.

Cette version, très échevelée, tranchait curieusement avec l'explication officielle de l'affaire Orsoni, et c'était la première fois qu'était évoquée la « *thèse des 100 millions* », que l'ex-F.L.N.C. allait reprendre à son compte après l'avoir modifiée.

PHILIPPE BOGGIO.

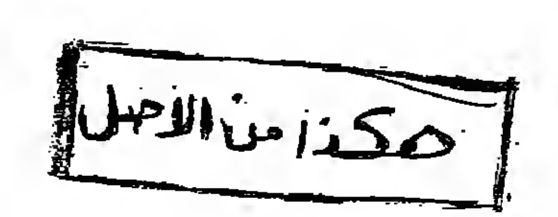
• *Grève à l'OFPRA.* – Le personnel de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides est en grève depuis lundi 26 septembre. A l'appel de la C.F.D.T. et de F.O., 90 % des quelque cent vingt personnes qui travaillent au siège de l'Office, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) observent, selon les syndicats, ce mot d'ordre. Ce mouvement a pour objet de protester contre l'absence de recrutement de nouveaux fonctionnaires. Confronté à une très forte augmentation des demandes de statut de réfugié, le personnel de l'OFPRA estime ne plus pouvoir faire face à sa tâche. Les syndicats parlent de « *promesses non tenues* » et devaient continuer leur action jusqu'au mercredi 28 septembre.

• *Un nouveau conseiller à la Cour de cassation.* – Par décret publié au *Journal officiel* du 25 septembre, M. Armand Lemaire, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommé conseiller à la Cour de cassation.



VERNEMENTALES

Les jeux dangereux la « cellule élyséenne »



TRANSPORTS

Le projet de budget des transports pour 1984

Efforts importants en faveur des tramways et des métros de province

« On ne saurait canfandre rigueur et hibernation », a déclaré M. Charles Fiterman, ministre des transports, eo présentant, lundi *26 septembre*, les grandes lignes de projet de budget de son département pour 1984.

Les moyeos de paiement (dépenses ordinaires et crédits de paiement) augmenteront de 8,9 % pour atteindre 51,2 milliards de francs. En fait, déduction faite d'uoe contribution exceptionnelle de 3,5 milliards à la S.N.C.F. pour l'aider à rétablir ses finances, l'augmeotation des moyens de paiement ne dépassera pas 6 %. Les moyens d'engagements (dépenses ordinaires et autorisations de programmes) progressent sensiblemeot plus vite : 11,2 %, en tenant compte de l'aide à la S.N.C.F., et 8,3 % en l'exceptant.

La rigueur frappera principalement les dépenses de fonctionnement courantes, qui ne devraieot pas progresser de plus de 3 %. En revanche, au sein de ce budget plutôt serré — *« je trahirais mon rôle de ministre des transports si je disais que je suis satisfait »*, a avoué M. Fitterman, — certains secteurs se trouvent favorisés. Ainsi, les transports collectifs urbains et interurbains voieot-ils leurs crédits progresser de 16 % avec une redistribution en faveur de la province qui en recevra plus de la moitié ; 487 millions de francs seront ainsi consacrés à des actions en faveur des tramways, des métros et des contrats de développement. Quant aux moyens attribués aux transports interurbains, ils ont été multipliés par sept en deux ans.

La dotation autoroutière va augmenter de 16,4 %, permettant le lancement de la liaisoe Clermeot-Ferrand-Montleçon (peut-être celui de Mâcon-Bourg et de Cadarache-Manosque) et l'achèvement de 166 kilomètres de voies. En revanche, le budget global des routes ne s'accroîtra que de 6,1 %, l'effort portaot surtout sur la sauvegarde et la rénovation du patrimoine, en particulier la poursuite des renforcements de chaussées. La sécurité routière, qui fait partie d'uo des programmes prioritaires d'exécution du IXe Plan, voit ses moyens progresser globalement de 8 %.

Les voies navigables reçoivent un traitement honorable : elles voient leurs crédits d'équipement majorés de 7 % (418 millions de francs) s'ajoutant aux dotations prévues dans la deuxième tranche du fonds spécial de grands travaux (150 millions). Ainsi il sera possible d'achever le raccordemeot du port ouest de Dunkerque, de poursuivre les travaux sur le canal de Rhône à Sète et sur les liaisons avec la Belgique, ainsi que d'engager l'aménagement de la liaison Compiègne-Soissons.

Mais uoe fois de plus, bieo entendu, la plus grande partie des crédits du ministère des transports (36,7 milliards) va passer dans des contributions aux charges des entreprises publiques. La S.N.C.F. recevra plus de 32 milliards, dont 18 milliards pour le *« bon fonctionnement du service public ferroviaire »*, soit une hausse de 17,4 % sur 1983, résultant pour partie d'un *« concours exceptionnel à l'assainissement financier »* de l'établissement de 3,5 milliards de francs. Le poste des retraites (13 *milliards*) est également en forte progression (+ 20 %) par suite de la prise en charge par l'Etat d'une partie de la cotisation jusque-là acquittée par la S.N.C.F.

En revanche l'indemnité compensatrice de l'Etat aux transports collectifs de la région parisienne o'augmente que de 2,3 % par rapport à 1983, contre 24 % un an plus tôt, compte tenu des bons résultats des *exercices précédents* de la R.A.T.P.

Eofio, Air Fraoce recevra 197 millions de francs pour contiouer d'exploiter ses Concorde et Air-Inter, 22,15 millions de francs pour continuer d'exploiter ses Mercure.

JAMES SARAZIN.

M. Charles Fiterman : « La S.N.C.F., ce n'est pas la catastrophe »

Saisissant l'occasion d'une question lors de sa préseotation budgétaire, M. Charles Fiterman a prononcé un ardent plaidoyer en faveur de la S.N.C.F. Pour lui, *« il ne faut pas caricaturer la situation. La S.N.C.F., ce n'est pas la déliquescence, ni la catastrophe, ni la désolation »*. Son organisation, sa gestion, sont plutôt bonnes, meilleures en tout cas que celles des réseaux voisins ; elle compte 7,5 agents par kilomètre de ligne, contre 11,8 en R.F.A. et 13,7 en Grande-Bretagne ; et chaque agent assure un trafic de 487 000 kilomètres-train, contre 206 000 en R.F.A. et 200 000 en Grande-Bretagne. Tous comptes faits, les chemins de fer français assurent 20 % de trafic de plus que ceux d'Allemagne fédérale, avec 30 % de personnel en moins.

Du personnel, justement, dont on dit parfois qu'il est responsable de l'accroissement du déficit, M. Fiterman a pris la défense. *« Il y a eu un léger accroissement des effectifs en 1982*, a-t-il reconnu, *mais le coût global des mesures qui répondaient à l'abaissement de la durée du travail a été madéré : mains de 500 millions de francs dans l'année, alors que l'effet du dollar sur les finances de la S.N.C.F. a atteint 600 millions de francs. »* Et de faire remarquer que la part du poste « persoooel » dans les dépenses d'exploitation de l'eotreprise n'a *« pratiquement pas bougé depuis 1981 »* (environ 68 %) et qu'elle ne dépasse pas son niveau de 1977.

Stratégie commerciale

En revanche, s'agissant des charges financières, on peut parler de *« véritable explosion »*, puisqu'*« elles ont plus que doublé entre 1981 et 1983 »*, affirme M. Fiterman. Cela résulte *« avant tout de la progression de l'endettement de l'entreprise pendant la décennie passée »* ; endettemeot lui-même dû à l'insuffisance de sa capitalisation, donc de ses possibilités d'autofinancement, et à l'absence d'aide de l'Etat pour ses investissements. *« Sans ces charges financières, il n'y aurait pas de déficit d'exploitation de la S.N.C.F. »*, dit M. Fiterman, dont la conclusion sur ce point rejoint celle de la Fédération nationale des cheminots C.G.T. soulignant, il y a quelques jours, que la S.N.C.F. a enregistré un excédent brut d'exploitation de 1 960 millions de francs en 1981 et de 484 millions de francs l'an passé.

Parmi les autres sources de difficultés financières de la société, M. Fiterman cite encore des retards dans la tarificatioe des marchandises, qui ont *« coûté plusieurs milliards »*, et *« une stratégie commerciale « peau de chagrin » qui a privilégié les secteurs les plus confrontés à la crise, comme les trains complets ou les produits lourds »*. *« On ne transporte pas assez de produits à haute valeur ajoutée »*, reconnaît-il.

Avec la loi d'orientation des transports intérieurs, l'Etat a eu *« le souci de définir les bases de l'assainissement financier progressif de l'entreprise »*. Désormais, ses rapports avec la S.N.C.F. sont clarifiés en même temps que les charges supportées par les différents modes de transport se trouvent harmonisées. De telle sorte que les dotations de l'Etat n'apparaissent plus comme des « bouche-trous », mais comme *« une contribution normale à l'activité de l'entreprise »*.

A ce titre, la contributioe ordinaire de l'Etat va être accrue : elle ne s'appliquera plus seulement à des compensations tarifaires mais aussi aux investissements et aux charges de retraites, qui seront prises en compte encore plus largemeot que par le passé. Mais, en plus, le tuteur des chemins de fer eotend jouer pleinement son rôle en apurant leur passif par des contributions exceptionnelles. Celle de 1984 atteindra 3,5 milliards de francs. Il est vrai qu'à la même époque le déficit cumulé de la S.N.C.F. avoisinera 20 milliards de francs. Il o'empêche que c'est de la part des pouvoirs publics un effort sans précédent pour restaurer la santé financière d'une entreprise en mauvaise santé. Cette « aide » suffira-t-elle à lui rendre la santé ? M. Fiterman s'en déclare persuadé : *« Si l'on avait appliqué, dès 1974, les dispositions du nouveau cahier des charges, la S.N.C.F. serait aujourd'hui en équilibre. »*

J. Sn.

SPORTS

VOILE

« Australia-II » remporte la Coupe de l'America

41 secondes pour une victoire

De notre correspondante

New-York. — Les Américains sont en deuil : *Liberty* a perdu la régate du siècle et *Australia-II* va emporter la Coupe de l'America à l'autre bout du monde, au Royal Yacht Club de Perth. Ce sera la première fois depuis cent trente-deux ans que l'aiguière d'argent tarabiscotée quittera les Etats-Unis, mais sa place restera réservée au Yacht Club de New-York. Comme l'a dit, lundi soir, le président du club : *« Nous la prêtons aux Australiens jusqu'à 1986 »*, date de la revanche, qui aura lieu à Perth.

C'est par une spectaculaire remontée qu'*Australia-II* a gagné la septième et décisive régate à Newport : à 17 h 20, le yacht australien coupait la ligne d'arrivée avec une avance de quarante et une secondes sur *Liberty*. La course avait été annulée samedi, faute de vent. Lundi, la brise était bonne, et le départ était donné peu après midi, au milieu des *« God Bless America »*, des supporters de *Liberty*. Le 12 mètres américain devait mener pendant les deux tiers de la course, distançant le voilier australien jusqu'à une minute. Mais soudain, après la cinquième marque, *Australia-II* prenait la tête et distançait bientôt le bateau américain de deux longueurs et demie.

Le vent faiblissant après 16 h 30 pénalisait *Liberty* et c'est dans un véritable sprint qu'*Australia-2* doublait la proue du bateau-témoin, au milieu des coups de klaxon et de sifflets des supporters embarqués sur une invraisemblable flottille. Un peu plus tard, ayant hissé sa flamme verte timbrée d'un kangourou (jaune) armé de gants de boxe (rouges), *Australia-II* revenait à quai sous les vivats.

Déboires techniques

L'équipage de *Liberty* a reconnu sa défaite de bonne grâce et félicité son heureux concurrent. Les visages étaient cependant crispés au Yacht Club de Newport et la transmission en direct de ce qui se passait à la même heure dans les « pubs » d'Australie n'était pas faite pour ramener les sourires.

C'était la première fois que la Coupe de l'America se déroulait en sept régates ; à ce jour, aucun yacht étranger n'en avait gagné plus de deux. La victoire d'*Australia-II* met fin à plusieurs semaines de polémiques ! Le bateau australien avait d'abord été accusé de ne pas être conforme aux normes internationales régissant les 12 mètres, en raison du dessin très particulier de sa quille. Au cours des premières régates l'opposant à *Liberty*, *Australia-II* devait essuyer une série de déboires techniques qui faisaient mal augurer de l'issue de la course.

A la fin de la semaine dernière, une violente polémique opposait Alan Bond, le principal bailleur de fonds d'*Australia-II*, à Dennis Conner, le barreur de *Liberty*, qui avait décidé de délester son bateau de 910 livres en prévision du vent faible annoncé pour la régate de samedi. Furieux, Alan Bond menaçait *« de ne pas courir »*, mais se voyait démentir par son directeur, Warren Jones. En fin de compte, Conner avait renoncé à délester *Liberty*. Peut-être l'a-t-il regretté, lundi, lorsque le vent est tombé.

NICOLE BERNHEIM.

La quille mystérieuse

Depuis qu'ils avaient gagné cette coupe pour la première fois, en 1851, les Américains l'avaient défendue victorieusement à vingt-quatre reprises. Sans accroc. D'abord contre des bateaux britanniques jusqu'au moment où, en 1962, les Australiens s'intéressent sérieusement au prestigieux challenge. Depuis, à une exception près, l'Australie n'avait jamais cessé d'être présente dans l'ultime phase.

Australia-II, participant pour la troisième fois (1), est un bateau né de l'imagination de l'architecte australien Ben Lexcen. Le voile a été levé dans l'euphorie de la victoire. Cruelle déception. La fameuse quille-miracle est telle que les spécialistes l'avaient imaginée : un bulbe blanc et bleu sur l'avant du bateau ; deux ailerons bleu-vert — se confondant avec la mer — de chaque côté comme les ailes d'une grande raie.

Bruno Troublé, spécialiste des « 12 mètres » qui a mené *France-3* en finale des challengers en 1980 et qui n'a pas connu la même réussite cette année, a commenté en ces termes la victoire du bateau australien : *« Conner, le barreur américain, a navigué dans le dernier près (2) en respirant la fumée du cigare de John Bertrand. »*

Désormais, le barreur John Bertrand et les dix membres anonymes de son équipage font figure de héros nationaux. Quand le sport triomphe, la politique n'est jamais très loin. Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a derechef envoyé, de Perth, où il suivait l'épreuve à la télévision, un télégramme de félicitations à l'équipage australien.

A Newport, les Américains, eux, ont tout simplement mis leur drapeau en berne.

(1) Sur les sept régates de la Coupe de l'America, *Australia-II* en a gagné quatre (la 3e, la 5e, la 6e et la 7e) tandis que *Liberty* en a remporté trois (la 1re, la 2e et la 4e).

(2) Louvoyer face au vent entre les deux dernières bouées.

« Nous sommes si fiers d'eux »

De notre envoyé spécial

Sydney. — *« C'est notre Coupe » :* le titre s'étale en énormes caractères sur la jaquette de l'édition spéciale du *Sun*, le seul journal australien qui ait pu relater la victoire du 12 mètres barré par John Bertrand sur *Liberty* de Dennis Conner, qui défendait pour le compte des Etats-Unis la Coupe de l'America.

Compte tenu du décalage horaire avec Newport (quinze heures), c'est mardi vers 7 heures du matin, heure locale, que les Australiens ont appris la nouvelle. *« Notre plus grand triomphe sportif »*, *« Nous sommes si fiers d'eux »*, titre encore le *Sun*, qui consacre huit pages à l'événement, raconté par le menu.

Ce journal populaire rapporte encore que le premier ministre, Robert Hawke, a déclaré au cours des festivités organisées au Royal Perth Yacht Club, qui est à l'origine de l'aventure d'*Australia-II* : *« Ce n'est pas seulement un événement sportif, c'est incommensurable. Cela démontre les capacités technologiques de l'Australie et cela rapportera des millions de dollars en devises quand les Américains viendront relever le défi. »*

« J'ai envisagé de déclarer que mercredi serait officiellement chômé. De toute façon, nous allons être un peuple de zombies demain », a encore dit le premier ministre, qui faisait allusion aux festivités que cette victoire allait entraîner.

A Sydney, à la nuit tombante, il régnait une animation peu ordinaire autour des pubs largement décorés aux couleurs nationales. Un directeur d'hôtel a fait un raccourci sportif saisissant : *« Hier, c'était la Coupe de l'America. Demain, ce sera la Coupe Davis. Les Français n'ont qu'à bien se tenir. »*

ALAIN GIRAUDO.

ÉDUCATION

Le débat sur l'enseignement privé

Mgr LUSTIGER EST « ÉTONNÉ » DES DÉCLARATIONS DE M. MAUROY

Le cardinal Lustiger est *« inquiet »* de l'avenir de l'enseignement privé, tout en *« gardant un espoir »*. Dans une interview au quotidien *Libération*, l'archevêque de Paris se déclare *« étonné »* par les récentes prises de position de M. Pierre Mauroy *« au moment où le ministre de l'éducation nationale s'apprête à adresser de nouvelles propositions en vue de négociations »*.

Au premier ministre, qui avait affirmé que les *« lois Debré et Guermeur sont complètement inadaptées »* et que des possibilités de titularisations seraient offertes aux professeurs du secteur privé dans le budget de 1984 (*le Monde* daté 4-5 septembre), Mgr Lustiger demande : *« Peut-on supprimer la notion même de contrat, qui a permis la coexistence pacifique de différents projets éducatifs à l'intérieur de l'éducation nationale ? »*, avant d'ajouter : *« A quoi serviraient les propositions à venir si ce choix* (la fonctionnarisation des enseignants) *est déjà arrêté ? »*.

Mais l'archevêque de Paris ne désespère pas d'une solution au problème scolaire. *« Le gouvernement*, dit-il, *pourrait permettre la réconciliation dans ce domaine (...). On tournerait une page et serait réglé un des grands contentieux de l'histoire de la France contemporaine (...). Je crois que M. Mitterrand a compris cela, mais que ce n'est pas tout à fait le point de vue du SNI. »*

Le Monde

MÉDECINE

Les Entretiens de Bichat

La grand-messe du savoir médical

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Comme chaque année *depuis trente-sept* ans, des milliers de médecins, d'infirmières, de rééducateurs se réunissent à la faculté Pitié-Salpêtrière, du 23 septembre au 2 octobre, pour les Entretiens de Bichat, complétés par la Semaine médicale de Paris, le festival du film médico-chirurgical et les débats organisés par le Comité national de l'enfance, les vétérinaires, les cancérologues, les chirurgiens, les femmes médecins, le collège de médecine ou la Sécurité sociale minière...

Si cette grand-messe annuelle de la médecine a autant d'adeptes que de détracteurs, nul ne peut nier le succès qu'elle rencontre et qui semble résister à l'usure du temps. La formule est immuable.

Seule nouveauté enregistrée cette année : la distribution d'un petit livret d'auto-évaluation, recueil de plus de 150 questions-réponses qui devrait permettre aux praticiens de tester leurs connaissances et de s'assurer qu'ils ont bien assimilé les progrès diagnostiques ou thérapeutiques qui leur ont été exposés à un rythme accéléré durant une semaine, de l'aube à la nuit. Il n'est pas exclu que cette initiative soit le prélude à une entreprise plus exhaustive de vérification des connaissances, comme celles qui sont obligatoirement pratiquées aux États-Unis.

Si nul n'envisage de rendre obligatoire l'enseignement post-universitaire (dont l'article 4 du code de déontologie médicale fait néanmoins un devoir), le récent rapport des médiateurs désignés par le gouvernement suggérait qu'il soit à tout le moins fortement incitatif, et qu'il s'accompagne d'un droit progressif au dépassement des honoraires conventionnels.

Pour l'instant, et pour les quelque 80 000 médecins français qui assument solitairement une forme libérale d'exercice, le grand rassemblement des Entretiens de Bichat offre surtout une occasion unique de contacts et de dialogue avec leurs maîtres ou leurs pairs, pour la plupart enfermés le restant de l'année dans l'exercice hospitalier à plein temps. Deux formes de pratique médicale trouvent ainsi l'occasion unique d'une confrontation et d'une imprégnation réciproques. Allant de la haute voltige chirurgicale ou chimiothérapique aux petites misères physiques ou psychologiques de la vie quotidienne, l'extrême diversité des sujets traités traduit à la fois une médicalisation croissante, préoccupante, de la société, et la parcellisation d'un savoir qu'aucun praticien ne peut plus, aujourd'hui, appréhender seul.

Près de la moitié des malades ne suivent pas les prescriptions de leur médecin

LES malades comprennent-ils l'intérêt des régimes ou des thérapeutiques qui leur sont prescrits ? Ont-ils foi dans leur efficacité ? On pouvait déjà en douter à la lecture des enquêtes conduites à l'étranger et selon lesquelles plus de la moitié des malades approuvaient le traitement qui leur avait été prescrit... mais ne le suivaient pas. L'équipe du docteur Jacques Mendez (centre hospitalier d'Argenteuil) a voulu en avoir le cœur net, d'autant que chaque Français consomme en moyenne deux fois plus de médicaments qu'un citoyen américain.

L'enquête qu'elle a conduite auprès de deux cent cinquante malades montre tout d'abord que 86 % d'entre eux ignorent qu'il existe un pharmacien à l'hôpital. 53 % déclarent qu'ils ne suivent pas le régime qui leur a été prescrit (il s'agit d'un service des maladies de l'appareil digestif). 35 % ne respectent pas les doses quotidiennes de médicaments fixées par l'ordonnance, et 44 % ne respectent pas la durée du traitement, car *« ils s'arrêtent dès qu'ils vont mieux »* (44 %), ou *« ils oublient de prendre le médicament »* (34 %), lorsqu'ils ne modifient pas spontanément les doses *« en fonction de leur état »* (10 %).

30 % des malades ne lisent pas la notice d'utilisation qui se trouve dans la boîte de leurs médicaments car ils la trouvent trop compliquée. En outre, 49 % ont oublié les noms des derniers médicaments qui leur avaient été prescrits avant leur hospitalisation. En revanche, 70 % souhaitent être mieux informés à propos des traitements qui leur sont proposés, ce qui montre une fois de plus les lacunes considérables qui pèsent sur la relation médecin-malade dans le milieu hospitalier français.

Parfois efficace mais souvent dangereux

Pour remédier à cette situation, l'équipe d'Argenteuil a conçu des *« plaquettes informatives porte-ordonnances »* contenant des conseils généraux et une carte d'information claire et détaillée pour chaque médicament prescrit, comportant l'explication de son action, son mode d'emploi, les précautions à prendre, les effets indésirables éventuels, la façon et le moment d'absorber les comprimés ou les sirops. Un *« entretien informatif »* entre le médecin et/ou le pharmacien et le malade complète ce dossier et permet au patient de poser des questions complémentaires et de mieux comprendre le but des régimes ou des médicaments ordonnés.

Depuis que cette méthode est appliquée à Argenteuil, le taux d'erreurs dans la compréhension des prescriptions ou leur suivi est tombé de 50 % à 15 %.

Si les malades sont sceptiques ou peu disciplinés à l'égard des prescriptions médicales, il semble en revanche qu'ils raffolent des médicaments qu'ils se prescrivent tout seuls, souvent sur les conseils d'un voisin ou d'un parent. C'est à tout le moins ce que confirme une enquête menée par le docteur Patrice Queneau et ses collaborateurs (hôpital Bellevue-Saint-Etienne) *avec l'aide de tous les* rhumatologues de Saint-Etienne, Saint-Chamond, Firminy et de la Haute-Loire.

La moitié des huit cent quatre-vingt-quinze malades interrogés pour cette enquête déclarent « s'automédiquer », surtout s'ils appartiennent au groupe des enseignants, commerçants, cadres ou professions libérales. Sept cent quarante médicaments sont utilisés à cette fin, allant de un à sept médicaments par malade. Il s'agit essentiellement d'antalgiques, de pommades, d'hypnotiques, de tranquillisants, de laxatifs, de pansements gastriques, de calmants de la toux et d'anti-inflammatoires divers.

Dans plus de 45 % des cas, l'automédication est quotidienne, et les enquêteurs de Saint-Etienne soulignent les dangers de telles pratiques. Nombre de ces médicaments sont pris n'importe comment, sans que les contre-indications soient respectées, pas plus que les incompatibilités entre des produits différents, ou la notion de doses toxiques.

Néanmoins, les Français ne sont pas de si mauvais thérapeutes, car les médecins participant à l'enquête ont estimé que les médications ainsi « autoprescrites » étaient bénéfiques dans 36 % des cas (mais néfastes dans 15 % et inutiles dans 14 % des cas). Pour plus de la moitié (52,4 %) des malades, les médicaments ont été achetés sans ordonnance (27,4 % utilisent une ancienne ordonnance) sur les conseils d'un ami ou d'un parent dans un tiers des cas, d'un pharmacien (8 % des cas), ou, très rarement, par référence à une forme quelconque de publicité (2,8 %).

De tels comportements soulignent, eux aussi, des lacunes de la relation médecin-malade. *« Il est essentiel,* souligne le docteur Queneau, *que cette relation soit chaleureuse et confiante, car elle est, dans tous les cas, capitale ».* L'occasion peut en être donnée par la « visite *a posteriori* », car un adepte sur cinq de l'automédication se rend chez un médecin pour réclamer une ordonnance aux fins de régularisation et de remboursement...

Petits maux et grandes misères

LES petits maux sont parfois source de grandes misères devant lesquelles le généraliste se trouve trop souvent désarmé, d'autant plus qu'ils n'intéressaient guère, jusqu'à présent, les universitaires, désireux de fréquenter des chemins thérapeutiques plus glorieux, sinon plus utiles.

Il semble, fort heureusement, que le vent du mépris ait cessé de souffler et nombre des conférences de Bichat concernent les progrès accomplis pour le traitement d'affections certes banales, voire « honteuses » mais, pour leurs victimes, source de désespérance.

● Les verrues

Les verrues rebelles, multiples, des mains ou de la voûte plantaire, cèdent dans une grande proportion de cas à une thérapeutique d'une innocuité totale, et dont le seul inconvénient est la durée. Il s'agit, a expliqué le docteur Charles Hélénon (hôpital Tenon, Paris), d'ondes courtes pulsées, qui ne dégagent aucun effet thermique et que l'on utilisait jusqu'à présent en rhumatologie.

Sur quatre-vingt-dix patients ainsi traités, soixante-quatre ont été guéris après huit à trente séances, selon l'ancienneté des verrues. Il s'agissait, dans tous les cas, de verrues trop nombreuses pour être électrocoagulées et rebelles aux applications d'azote liquide, d'acide salicylé, résorciné ou de collodion au thuya.

L'immense avantage de ce nouveau traitement est qu'il est complètement indolore et ne laisse aucune cicatrice. Il ne dérange donc en rien la vie sportive ou professionnelle du malade. Son inconvénient est, dans certains cas, le nombre des séances nécessaires.

● Les hémorroïdes

Elle relèvent toujours des laxatifs doux et des divers produits ou suppositoires anti-inflammatoires qui soulagent les poussées aiguës mais ne changent pas le fond du problème, à savoir la présence de dilatations veineuses situées à l'extrémité inférieure du tube digestif et qui connaissent des poussée douloureuses d'inflammation, d'étranglement, de thrombose ou d'hémorragies.

Diverses techniques peuvent être utilisées au cabinet même d'un médecin bien formé pour traiter les paquets hémorroïdaires. Les techniques simples que sont la sclérose des vaisseaux dilatés par l'injection (indolore) de chlorhydrate double de quinine-urée, ou la ligature à la base des masses hémorroïdaires, se sont enrichies de la *cryothérapie*. Il s'agit d'une destruction par congélation conduite à l'aide d'une *cryode* projetant sur les dilatations vasculaires à scléroser de l'azote liquide ou du protoxyde d'azote. Ce traitement peut être fait en plusieurs fois, et ne nécessite pas d'hospitalisation.

Plus récemment, *la photocoagulation* par infra-rouges semble donner de meilleurs résultats encore et n'entraîner aucune suite douloureuse. Il s'agit d'une sorte de pistolet dont la détente libère un faisceau d'infra-rouges transmis par une tige de quartz à l'extrémité de l'appareil, la photo-coagulation est obtenue en une à deux secondes d'application à la base du paquet hémorroïdaire.

Mais tous ces traitements sont provisoires, rappelle le Dr Jean Denis (Service de proctologie, hôpital Léopold-Bellan, Paris), car la récidive de la maladie hémorroïdaire est de règle après des délais plus ou moins longs. Il faut, dans ce cas, avoir recours à la chirurgie, par la ligature des pédicules artériels alimentant les hémorroïdes.

Le laser à CO2 est venu récemment remplacer le bistouri électrique ou les ciseaux, mais — *« et en dépit des échos dithyrambiques donnés par les médias »*, — l'équipe parisienne estime que, s'il est efficace et facile à utiliser, *« Il n'a pas encore fait la preuve de sa supériorité ».*

Le traitement de base de la plupart des crises hémorroïdaires reste celui de la constipation par des régimes riches en fibres (son), l'exercice physique et, au besoin, des laxatifs doux (mucilages et huile de paraffine). Toutes les autres techniques, pour la plupart indolores et bénignes et que les malades redoutent à tort, ne seront appliquées qu'en cas d'échec de ces règles de bons sens.

● L'infection urinaire féminine (cystite)

Il n'est guère d'affection plus douloureuse, plus déprimante et plus répandue que l'infection urinaire récidivante (ou cystite) dont souffre, à un moment ou à un autre de son existence, près d'une femme sur trois.

Les progrès accomplis pour la mise au point d'anti-infectieux urinaires remarquablement efficaces sur la plupart des germes responsables de ces infections ont changé radicalement les perspectives de leur traitement, comme le rappelle le professeur A. Steg (hôpital Cochin, Paris).

Ce traitement peut être commencé dès que le prélèvement d'urines a été adressé au laboratoire, quitte à le modifier ensuite au vu des germes observés et de l'antibiogramme. Ce prélèvement donne des résultats aussi fidèles que le sondage (qui offre des risques de surinfection) par simple recueil des urines dans un flacon propre et après une toilette minutieuse.

Le médecin devra bien sûr éliminer toutes les causes spécifiques éventuelles (rénales ou autres) de ces infections, qui sont guéries dans 93 % des cas par un traitement anti-infectieux de trois à cinq jours et même, depuis peu, par une prise unique de médicament (traitement minute). S'il s'agit d'accès constamment récidivants de cystite, des traitements au long cours (un comprimé de nitro-furantoïne par jour pendant plusieurs mois) sont institués à titre préventif, cependant qu'une cause locale éventuelle est dépistée puis traitée (infection vaginale, intestinale traînante, situation anormale du méat ou de l'urètre, séquelle d'un accouchement difficile, etc.)

● Les sueurs excessives

Les grandes chaleurs qu'ont connues les Français cette année ont provoqué une gène accrue chez ceux qui souffrent de transpiration excessive et ne savent pas toujours que cette condition désagréable porte un nom médical : *l'hyperhidrose*, et qu'elle est à présent accessible à des thérapeutiques efficaces.

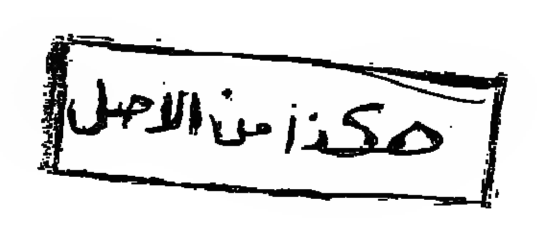
La sueur est produite par 3 à 4 millions de glandes dites sudoripares, réparties sur toute la surface cutanée, avec une densité plus grande sur la paume des mains et la plante des pieds. Les sujets atteints d'hyperhidrose, rappelle le Dr Daniel Lambert (hôpital du Bocage, Dijon), souffrent d'un fonctionnement excessif de ces glandes qui vont jusqu'à produire plusieurs litres de sueur par jour, notamment au niveau des aisselles, des mains et des pieds. Il s'agit d'hyperhidrose localisée, par opposition aux transpirations généralisées qui répondent soit à un mécanisme physiologique de thermorégulation (fièvre), soit à certaines pathologies (tuberculose, goutte, troubles digestifs, ménopause) soit à des phénomènes émotionnels (sueur froide par exemple). Si l'hyperhidrose des aisselles (dont les quelque 25 000 glandes sudoripares peuvent produire jusqu'à douze grammes de sueur par heure) a surtout des inconvénients sociaux ou d'inconfort, celle des mains constitue un grave handicap technique pour l'exercice de certaines professions, de l'électricien au chirurgien en passant par la dactylo et l[e] musicien. L'hyperhidrose plantai[re] s'accompagne souvent pour sa pa[rt] d'infections surajoutées, par bact[é]ries ou par champignons, difficiles [à] traiter en raison de la macératio[n] dans les chaussures et des allergie[s] qui peuvent les accompagner.

Jusqu'à ces toutes dernière[s] années, seules des thérapeutique[s] locales ou générales décevantes voire toxiques, pouvaient être propo[-]sées aux sujets atteints d'hyperhi[-]drose. Une « révolution » est for[t] heureusement survenue dans ce domaine, a annoncé le docteur Lam[-]bert, grâce à l'utilisation local[e] d'une *solution de chlorure d'alumi[-]nium* hexahydraté à 25 % dan[s] l'éthanol absolu. Son efficacité es[t] telle que les patients qui avaient, e[n] désespoir de cause, décidé de se sou[-]mettre à une intervention chirurgi[-]cale (ablation des zones sudorales) y ont renoncé.

Les sels d'aluminium étaient utilisés de longue date en solution dans l'eau distillée, et l'obtention d'une solution alcoolisée, infiniment plus efficace, fut difficile à réaliser sous une forme stable. Les premières expériences de cette méthode en France montrent qu'une application locale de cette solution pendant deux jours consécutifs suffit à maîtriser complètement l'hyperhidrose pendant les cinq à quinze jours suivants. Il suffit de quelques heures pour que la solution de sels d'aluminium soit absorbée, et ce traitement autorise tant les bains de mer et de soleil que les toilettes quotidiennes. Les phénomènes de thermorégulation ne sont pas perturbés car il s'agit d'agir localement sur les seules glandes axillaires. Le résultat obtenu est moins remarquable sur les paumes et les plantes des pieds, où l'épaisseur de la couche cornée entrave la pénétration du produit, que sur les aisselles.

On recourt dans ces cas à l'*ionophorèse*, qui permet le passage d'un courant électrique continu de faible intensité entre deux électrodes dont l'une est placée au contact de la zone à traiter, multipliant par dix l'absorption de certains produits comme la pilocarpine. L'objectif de cette thérapeutique est de créer une kératinisation intense par excitation locale, afin que les bouchons cornés qui se forment ainsi obstruent les orifices des glandes sudorales.

En fin de compte et grâce à ces deux techniques récentes, *« le traitement de l'hyperhidrose invalidante localisée n'est plus un luxe, est efficace et permet de respecter l'intégrité du système sudoral général responsable de la thermorégulation »*, conclut le docteur Lambert.



LES ENTRETIENS DE BICHAT

Contre le cancer et la stérilité

Premiers succès thérapeutiques des hormones cérébrales

LA découverte dans les années 70 d'hormones produites par une zone du cerveau (hypothalamus) située au-dessus de l'hypophyse et chargée de réguler l'ensemble du système endocrinien valut à ses auteurs, Roger Guillemin et Andrew Schally, le prix Nobel de médecine en 1977.

L'année 1983 voit à son tour l'avènement des premières applications thérapeutiques de ces hormones cérébrales, de leurs analogues ou de leurs antagonistes pharmacologiques, et les auditeurs des Entretiens de Bichat auront eu la primeur de deux de ces applications, en cancérologie et en gynécologie.

Certains cancers des organes génitaux (la prostate chez l'homme, le sein chez la femme) sont dits « hormono-dépendants », c'est-à-dire que leur croissance est liée à la sécrétion d'hormones mâles (testostérone) ou femelles (œstrogènes). C'est pourquoi des traitements hormonaux non dénués d'effets secondaires sont utilisés dans ces cas, ainsi que des interventions chirurgicales diverses comme la castration.

Une hormone hypophysaire (LH) stimule chez l'homme la production d'hormones mâles, et chez la femme celle des œstrogènes. Elle se trouve elle-même sous la dépendance d'une hormone cérébrale (LH RH) dont la structure a pu être élucidée par A. Schally, lequel prépara de multiples dérivés de cette substance-clé de l'endocrinologie sexuelle. L'un de ces dérivés a pour effet d'inhiber puissamment les fonctions hypophysaires et les sécrétions d'hormones sexuelles.

Après des expérimentations concluantes chez l'animal, les premiers essais sur l'homme se sont révélés plus que prometteurs. Conduits d'abord au Canada, puis sous l'égide de l'organisation Onco-France, ils ont donné d'excellents résultats dans les tumeurs malignes de la prostate hormono-dépendantes. « On peut espérer que ce nouveau traitement, qui n'entraîne aucun effet nocif, réduira à zéro les indications des rayons et de la chirurgie dans ces cas », a souligné le professeur Georges Mathé (Paris) aux récents Entretiens de Bichat, confirmant pour la France le bilan éloquent dressé en juin dernier par le professeur Schally pour plusieurs centaines de malades, dont certains se trouvaient au stade de généralisation (métastases) de la maladie.

Sans effets nocifs

L'équipe française, forte des résultats obtenus outre-Atlantique dans les cancers mammaires de l'animal, a conduit un essai thérapeutique prometteur avec cette même hormone chez des femmes atteintes d'un cancer du sein dit hormono-dépendant. Elle l'utilise également chez des hommes qui doivent subir une chimiothérapie, laquelle détruit les spermatozoïdes. L'analogue utilisé bloque en effet provisoirement la production de spermatozoïdes, à une phase de leur évolution où les effets destructeurs des chimiothérapies sont sans effet sur eux, préservant ainsi la fertilité des malades traités.

Il est vraisemblable, estime le professeur Mathé, que cette méthode thérapeutique très récente et dénuée de quelque toxicité ou inconvénient que ce soit viendra se substituer aux interventions mutilantes ou agressives (ablation des ovaires, des glandes surrénales, de l'hypophyse), décrites notamment à Bichat pour les cancers du sein hormono-dépendants, par l'équipe des Hospices civils de Strasbourg (docteur Robert Renaud).

De tels traitements viennent s'ajouter chez ces malades aux méthodes classiques de la chirurgie et de la radiothérapie. Mais une évolution favorable s'est produite également dans ces domaines depuis ces dernières années. On pratique de moins en moins les grandes opérations mutilantes du thorax, et de plus en plus souvent une ablation de la tumeur et d'elle seule lorsqu'elle est suffisamment localisée.

Le choc psychologique que produisent chez les femmes de telles interventions sera d'autant plus réduit qu'une possibilité de reconstruction plastique ultérieure leur est offerte. Les idées ont beaucoup évolué à ce sujet, et l'on ne considère plus, comme c'était le cas récemment encore, que le fait de pratiquer une reconstruction mammaire aggraverait l'évolution d'un cancer ou retarderait la découverte d'une éventuelle récidive.

Cette reconstruction, qui peut être conduite immédiatement ou un an après l'intervention selon la nature de la tumeur, consiste en l'introduction par la cicatrice d'une prothèse placée sous la peau ou sous le muscle pectoral. Le résultat esthétique ne peut certes pas être considéré comme remarquable, a précisé le professeur Pierre Banzet (hôpital Saint-Louis, Paris), mais le fait d'être débarrassées de la servitude d'une prothèse externe représente pour les malades un bienfait considérable.

Une pompe portative

Outre le traitement des cancers hormono-dépendants, une autre hormone cérébrale connaît, elle aussi, ses premières applications cliniques. Il s'agit cette fois non plus de freiner mais de stimuler la production d'hormones sexuelles chez les patientes atteintes d'une stérilité par absence d'ovulation rebelle à toute tentative thérapeutique.

Les premiers essais de stimulation de l'hypophyse par l'administration de l'hormone hypothalamique commandant le fonctionnement des gonades (ou GnRH) s'étaient révélés inopérants. Mais la découverte par l'Américain Knobil du fait que la sécrétion cérébrale régulant le fonctionnement sexuel est non pas continue mais pulsatile, à raison d'un flux toutes les quatre-vingt-dix minutes, a changé radicalement le paysage thérapeutique.

Le professeur Gilbert Schaison (hôpital de Bicêtre) utilise une pompe portative à injection pulsatile programmée qui permet, avec une autonomie de dix jours, d'injecter l'hormone à la patiente à la dose choisie toutes les quatre-vingt-dix minutes. Grâce à cette méthode, vingt-trois grossesses (dont deux gémellaires) ont été obtenues chez des femmes jusqu'alors irrémédiablement stériles.

L'ovulation, souvent absente depuis des années, apparaît entre le dixième et trentième jour de traitement. Tel a été le cas de l'une des patientes décrites par M. Schaison. Privée de règles et d'ovulation à la suite d'une anorexie mentale de l'adolescence, Mme X... avait été traitée sans succès pour sa stérilité pendant quatre ans par toutes les méthodes hormonales jusqu'à présent disponibles. Au treizième jour de l'injection pulsatile de l'hormone cérébrale (GnRH), une ovulation survint, déterminant une grossesse immédiate, qui suit actuellement son cours sans problèmes. La même technique (que nous avions décrite dans *le Monde* du 3 novembre 1982) est utilisée pour certains troubles de la régulation sexuelle ou de la puberté chez l'homme comme chez la femme.

La simplicité et l'innocuité totale de ce traitement radicalement nouveau constituent une illustration remarquable des applications cliniques auxquelles peuvent conduire certaines recherches de science fondamentale. Il s'agit, en l'occurrence, des travaux sur les hormones cérébrales d'une part, et de l'autre de la découverte des horloges biologiques, qui jouent un rôle sans cesse grandissant en physiologie comme en thérapeutique.

Ces enfants doivent-ils être soignés ?

LES enfants qui rongent leurs ongles, qui mentent continuellement, qui volent ou qui chahutent joyeusement à l'heure où les autres dorment relèvent-ils d'une consultation médicale ? Le bon sens inciterait à penser que de tels problèmes relèvent, selon de longues traditions, de l'éducation parentale. Mais le vécu quotidien n'est pas toujours conforme au bon sens, et les médecins sont si souvent consultés sur ces errements mineurs du comportement enfantin que d'éminents spécialistes de la pédopsychiatrie leur ont consacré aux Entretiens de Bichat doctes conférences et débats.

● Les ongles rongés

Se ronger les ongles, c'est, pour bien médicaliser la chose, de l'onychophagie, et le professeur Didier J. Duché (hôpital de la Salpêtrière, Paris) rappelle que 15 % au moins, voire la moitié des enfants âgés de six à seize ans ont cette fâcheuse habitude, dont la fréquence décroît beaucoup avec l'âge.

La singularité de ces enfants semble résider dans leur affligeante normalité. En effet, et contrairement à ce qui avait été affirmé, les onychophages ont une intelligence normale, n'ont aucune instabilité psychomotrice particulière, ne sont ni plus ni moins distraits, ni plus désobéissants que les autres à l'école, et ne paraissent pas plus anxieux. Le seul élément que retrouve l'école de la Salpêtrière est la fréquence, mais non la constance, dans les familles où l'on se ronge les ongles, de situations génératrices de tensions (environnement difficile, foyers désunis, etc.). Aucune trace de la « dégénérescence », de la « constitution psychopathique », des carences en vitamines, des troubles dentaires ou des vers intestinaux dont font état les traités du début de ce siècle.

Devant une si désespérante normalité, et l'échec des tentatives d'interprétation médicale, les psychiatres et les psychanalystes ont passé à l'attaque. On a donc évoqué, affirmé, le masochisme érogène, l'auto-érotisme, l'agressivité envers le monde extérieur reportée sur soi, la satisfaction d'un besoin masturbatoire curieusement placé, un jeu, une activité de « déplacement » due à l'ennui, un tic, voire le désir d'attirer, par cette habitude, l'attention des parents, fût-elle exaspérée.

En dépit du fait qu'« aucune de ces théories ne peut être retenue comme assurée », le corps psychiatrique est passé à l'offensive thérapeutique. Foin des enduits à base d'aloès, de collodion ou de déjections (sic), foin des gants de contention, et vive la relaxation, les chocs électriques de déconditionnement, l'autorenforcement, les autopunitions et l'enregistrement vidéo de l'onychophagie... Les rechutes après la cure (qui ne doit pas être spécialement économique) sont fréquentes, constate le professeur Duché.

En somme, le meilleur traitement, le moins coûteux et le plus efficace, consiste à attendre la puberté, « élément thérapeutique indéniable ». C'est à ce moment, et à ce moment seulement, que l'onychophage ne veut plus détruire ses ongles, et qu'il cesse donc de le faire.

● Le mensonge

Tous les enfants mentent, et ce comportement « a une fonction quasi vitale ». D'abord, explique le docteur René Ebtinger (Centre hospitalier de Strasbourg), parce qu'ils ne reconnaissent que vers six-sept ans le vrai du faux, ensuite « parce que mentir est pour l'enfant la possibilité d'acquérir peu à peu la certitude que son monde imaginaire interne lui reste personnel ». En toute hypothèse (Piaget), le mensonge n'acquerra sa dimension intentionnelle qu'après huit ans ; auparavant, il s'agit essentiellement de fabulation, d'un goût poétique pour la fiction.

De multiples explications d'ordre analytique ont été proposées, de la tromperie originelle sur la « naissance dans les choux » au sentiment de « toute-puissance de la pensée » et de déclin de la puissance parentale. A vrai dire, souligne M. Ebtinger, toutes les raisons de mentir sont si bonnes que l'on peut se demander « pourquoi les enfants disent parfois la vérité »...

Bref, et pour revenir à la clinique, les médecins distinguent trois types de mensonge chez l'enfant : l'utilitaire, le compensatoire et la mythomanie.

● Le mensonge utilitaire correspond à celui de l'adulte, et a pour objet d'éviter un désagrément ou de retirer un avantage (dissimulation ou falsification de notes scolaires par exemple). Du comportement des parents devant une telle conduite – banale en elle-même – dépendra son évolution. Il ne faut ni moraliser, ou dramatiser à l'excès, ni se montrer indifférent ou trop crédule, mais démontrer l'inutilité du mensonge, sans que l'enfant perde la face pour autant. Il faut surtout éviter, insiste M. Ebtinger, que « les parents mentant eux-mêmes, le mensonge ne devienne un mode de communication familial privilégié, sinon unique, qui s'associe dès lors et souvent à d'autres comportements déviants (vol, fugue, etc.) ».

● Le mensonge compensatoire traduit non pas la recherche d'un bénéfice concret, mais celle d'une image que l'enfant croit inaccessible ou perdue : exploits sportifs, scolaires, amoureux, famille noble ou savante, etc. Banales jusqu'à six ans, ces conduites permettent à l'enfant d'élaborer son identité narcissique. Lorsqu'elles persistent au-delà de cet âge, elles traduisent des troubles psychopathologiques plus marqués (personnalité hystérique, troubles de la conscience de soi, etc.). La fabulation est une des caractéristiques du syndrome des enfants prépsychotiques.

● La mythomanie est le degré extrême de cette rêverie fabulatoire. Il apparaît qu'elle constitue « un véritable support narcissique, bâti sur du vent et auquel l'enfant tient comme « un trompe-l'œil du vide ». La mythomanie s'observe sur un fond de carences affectives très graves et d'incertitudes identificatoires dues au comportement des parents. Au début de ce siècle, on attribuait ce comportement de détresse « à la vanité maligne et à la perversité ». Le mécanisme en est fort heureusement moins rédhibitoire, et plus accessible aux interventions d'ordre psychosocial...

● Le vol et le chapardage

« La quasi-totalité des enfants se livrent au vol ou au chapardage », déclare le docteur Michel Basquin (hôpital de la Salpêtrière, Paris), « mais il est important de se poser la question fondamentale du sens de ces conduites et de leur rôle éventuel dans la structuration de l'enfant ».

En toute hypothèse, on ne peut parler de vol qu'après l'âge de six ou sept ans, moment auquel l'enfant acquiert le sens de la propriété. Avant cela, « lui appartient a priori ce qu'il désire », et il désire de préférence ce que possède l'autre. Cette appropriation du bien d'autrui fait étroitement partie du comportement exploratoire.

Après l'âge de raison, on appelle « chapardage » l'équivalent de ce qui, chez l'adulte, se nomme « faucher » ou « chiper ». Les ponctions dans le porte-monnaie parental ou l'argent des courses sont plus que banales, mais les pédopsychiatres insistent sur l'indispensable vigilance des parents et sur la nécessité d'apprendre à l'enfant le caractère gratifiant en soi des actes dits « gratuits » et le respect de l'argent gagné par d'autres. La fermeté « sans dramatisation » s'impose aussi pour les chapardages dans les grands magasins, dont la banalisation pourrait ouvrir la voie à des conduites de vol proprement dites, plus construites, plus organisées et qui prennent souvent la suite de chapardages intensifs et incessants.

Il est des vols que l'enfant ne peut expliquer, comme s'il a était « dédoublé » au moment du passage à l'acte. Beaucoup plus inquiétantes pour le psychiatre sont les conduites de vols rationnels, préparés, et n'entraînant pas de culpabilité. Elles peuvent avoir des significations très diverses et souvent intriquées.

– *Le vol de compensation* répond à une carence affective actuelle ou ancienne, avec dissociation familiale fréquente ;

– *Le vol d'affirmation* a pour objet la popularité auprès des camarades, le renforcement naïf de l'image de soi, grâce à l'auréole de transgression ainsi conquise, et qui concerne fréquemment des enfants de magistrats ou d'officiers de police ;

– *Les vols symboliques* concernant des objets à forte signification sociale, comme les vélomoteurs ou les voitures, ou, dans une moindre mesure, les vêtements ou les produits de beauté pour les filles.

Enfin, certains vols accomplis dans des conditions aberrantes de maladresse ont une signification masochiste, voire d'équivalent de conduite suicidaire ou d'abandon. Ils participent d'une problématique dépressive et conduisent parfois à une tentative de suicide véritable.

Dans « l'immense majorité des cas », souligne le docteur Basquin, « les vols de l'enfant ne correspondent pas à une structure de personnalité qu'il faille considérer comme pathologique », mais à un effondrement transitoire des défenses névrotiques. Si certains enfants sont plus fragiles que d'autres, c'est essentiellement du fait de leur insécurité par rapport à leur milieu familial, à l'affection qu'ils reçoivent et à la difficulté qu'ils éprouvent pour élaborer une résistance suffisante à la frustration.

Beaucoup plus préoccupantes sont les « personnalités psychopathiques », diagnostic qu'il ne faut pas porter à la légère, et dont le vol n'est qu'un élément aux côtés des fugues, agressions, échecs divers et désinvestissement scolaire. Les traits caractéristiques de ces enfants sont leur incapacité à établir des relations stables, à intérioriser des interdits, à tirer expérience du vécu antérieur, à reconnaître une loi qui, dans l'éducation, devrait être représentée par une image paternelle « dont on sait qu'elle est trop fréquemment défaillante ».

En somme, et mises à part ces circonstances psychopathologiques exceptionnelles, la conclusion que tire le docteur Basquin de ce bilan clinique est sévère... pour l'adulte. « Sa responsabilité dans le vol de l'enfant est accablante et l'on ne saurait se dissimuler que c'est l'honnêteté même des parents que mettent en question les vols de l'enfant. »

Un test biologique et un médicament pour vaincre les dépressions

POUR établir un diagnostic ou prescrire une thérapeutique, le médecin moderne ne saurait se passer de tests biologiques précis et spécifiques dont le nombre s'accroît constamment. Les psychiatres ne disposaient jusqu'à présent d'aucun élément objectif leur permettant d'affirmer un diagnostic ou de prescrire des médicaments autrement que selon des critères empiriques. L'année 1983 marque l'avènement, en clinique quotidienne, des tout premiers tests biologiques fiables permettant non seulement d'affirmer le diagnostic d'un trouble psychiatrique mais de diriger à bon escient sa thérapeutique chimique.

Pratiqué déjà dans plusieurs centres hospitaliers français, le test dit « de freination à la dexaméthazone » (ou D.S.T.) permet d'affirmer, avec une spécificité de 96 %, l'existence d'une dépression dite endogène en période mélancolique, de choisir la thérapeutique la plus appropriée, de suivre l'évolution de la maladie et de mesurer l'efficacité des soins.

Mis au point aux États-Unis en 1981, ce test peut être conduit de façon très simple par l'absorption, vers minuit, de deux comprimés de dexaméthazone (Dectancyl ou Décadron), puis la mesure du cortisol (hormone sécrétée par les glandes surrénales) dans le plasma, par une prise de sang unique le lendemain à 16 heures. Aucune hospitalisation n'est donc nécessaire. Chez les malades atteints de dépression grave endogène (ou d'origine interne, par opposition aux dépressions réactionnelles déclenchées essentiellement par des événements extérieurs), le taux de l'hormone surrénale dans le sang reste élevé, alors que l'injection pratiquée l'abaisse chez les sujets normaux ou chez ceux qui souffrent de dépression réactionnelle. Le coût de cet examen est raisonnable, a précisé le docteur A. Goreeix (Hôpital Fernand-Widal, Paris), qui en exposait les résultats aux auditeurs de Bichat, et il peut être répété dans le cadre d'une véritable « stratégie thérapeutique ».

D'autres dosages conduits dans les urines (dosage de la phényléthylamine) ou dans le sang (facteurs hypophysaires, taux efficace des médicaments antidépresseurs) viennent peu à peu s'intégrer dans cette approche nouvelle, biologique, de la pathologie mentale qui constitue pour le diagnostic clinique classique un appoint irremplaçable, et laisse présager l'élucidation prochaine des mécanismes biochimiques en cause dans ces pathologies, entre toutes désespérantes.

Conséquences incalculables

Le prix Galien de la recherche pharmaceutique a été attribué en 1983 à une équipe du groupe Pharmuka (Dr. G. Le Fur) pour la synthèse d'une substance, l'indalpine, qui ouvre à la thérapeutique des dépressions une voie nouvelle hautement spécifique et donc particulièrement efficace, alors que cette substance n'entraîne aucun des effets secondaires désagréables liés aux antidépresseurs classiques (sécheresse de la bouche, constipation, troubles de la mémoire, effets [illegible]).

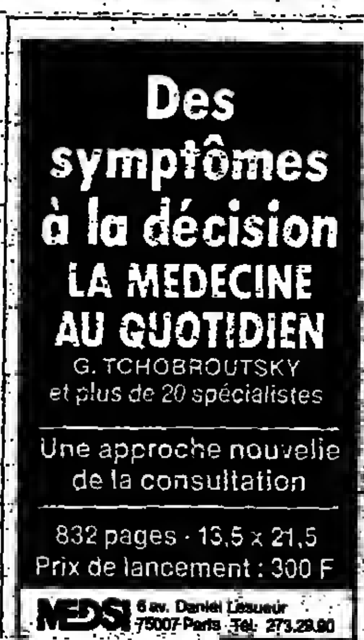
Le professeur A. Wauters (Gand, Belgique) a commenté pour les auditeurs de Bichat les tout premiers résultats obtenus grâce à cette substance isolée, non pas « au hasard », mais par un raisonnement méthodique précis lié à la mise en cause, dans les troubles de l'humeur et principalement la tristesse, de certains intermédiaires chimiques – ou médiateurs – du fonctionnement cérébral. Il s'agit en l'occurrence de l'un des plus importants d'entre eux, la *sérotonine*, dont il a pu être démontré que la transmission est altérée dans les différentes formes de perturbations de l'humeur : tristesse et dépression, agressivité et manie.

Forte de cette notion, l'équipe de recherche de Pharmuka a imaginé une structure chimique compensant sélectivement le défaut du système sérotonine trouvé chez les malades, accomplissant ainsi une démarche très différente de celle qui consiste, classiquement, à essayer chez l'animal un grand nombre de molécules dans l'espoir d'en trouver une plus active que les autres. L'indalpine, née de cette démarche, a été essayée, à Gand notamment, « dans toutes les formes possibles de troubles de l'humeur, des dépressions classiques aux névroses obsessionnelles ou phobiques, et des personnalités alcooliques à l'anxiété et à l'asthénie pathologique ». L'efficacité remarquable de l'indalpine s'est manifestée avec une rapidité plus grande (cinq jours) que celle des antidépresseurs jusqu'à présent disponibles pour les troubles de l'humeur, qu'ils soient ou non réactionnels à une période difficile de l'existence (retraite, ménopause).

La tristesse, la dépression, l'irritabilité, le désintérêt ont été influencés en premier, les autres symptômes de ces troubles s'améliorent secondairement (troubles du sommeil, troubles de l'appétit).

Ce médicament, qui n'entraîne pas d'effets secondaires, a, en outre, souligné le professeur A. Wauters, « une action remarquable et quasi constante sur les névroses obsessionnelles et phobiques ou les personnalités alcooliques ».

L'avenir montrera si l'enthousiasme que suscitent ces premiers essais se trouve justifié ; leurs résultats confirment, en toute hypothèse, que les mécanismes biochimiques des troubles de l'humeur sont en voie d'être élucidés et que cet événement aura, sur les comportements thérapeutiques à l'égard de ces troubles, d'incalculables conséquences.



BONNES FEUILLES

« Simples propos d'un homme de science », de Pierre Aigrain

« Mon métier a un nom : la science. Pure, appliquée ou industrielle, c'est toujours de science que je me suis occupé, tant en chercheur qu'en administrateur. »

Ainsi commencent les *Simples propos d'un homme de science*, de Pierre Aigrain à Pierre Berès, directeur des éditions Hermann. Constitués de longues causeries, d'un plan lâche, entrecoupés de digressions qui peuvent être déroutantes pour le lecteur, ces propos n'ont en rien la rigueur cartésienne d'un traité. Mais ils en ont l'érudition.

Pierre Aigrain parle de la science qu'il connaît. Il se trouve qu'il connaît presque tout. Sa carrière pourrait illustrer le célèbre problème mathématique du voyageur de commerce qui consiste à trouver le plus court chemin lui permettant de visiter tous ses clients. Depuis qu'en 1945, au sortir de l'Ecole navale, un concours de circonstances l'a projeté dans la physique, Pierre Aigrain est passé par *tous* les postes : chercheur en physique des solides, co-inventeur du laser à semi-conducteurs, professeur à trente ans à la faculté des sciences de Paris, plus tard directeur des enseignements supérieurs, directeur scientifique à la délégation générale à l'armement, professeur au Massachusetts Institute of Technology, directeur scientifique et technique de Thomson-C.S.F., délégué général à la recherche scientifique et technique, secrétaire d'Etat à la recherche.

Pierre Aigrain a pratiqué sur tous les angles la science, *« pure, appliquée ou industrielle »*, il a observé, à *tous* les postes qui lui furent confiés, le développement scientifique. L'éclairage qu'il donne à son métier est aussi lucide qu'affectueux.

De ce discours aux multiples facettes, nous avons extrait quelques pages sur l'enseignement scientifique.

A qnelques exceptions près, écoles maternelles et troisième cycle des facultés de sciences, nnus n'avons pas en France un enseignement de formation. Nous nvons un entraînement à passer des examens. Pour des raisons historiques et peut-être culturelles, ce qui domine dans l'organisation française, c'est l'idée du parchemin. On peut dire qu'à la limite tout notre enseignement est une gigantesque boîte à bachot officielle. Et la préparation aux examens, tels qu'ils sont programmés en France, entraîne des méthodes pédagogiques particulières. Elles ne forment pas véritablement un individn à exercer efficacement ses activités dans la société. Je suis d'nutant plus étonné de cette situation que la possession de parchemins, en France, ne donne aucun privilège, sauf dans qnelques professions libérales comme la médecine ; tout au plus, la non-possession des diplômes ferme-t-elle quelques portes, celles de certains concours administratifs ou de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Et encore, on a, très heureusement d'ailleurs, mis en place des portes latérales, comme l'École des hautes études, les examens d'entrée en faculté, etc.

Tout le monde semble attaché à cette notion d'examen : les professeurs y préparent leurs étudiants, sans leur apprendre vraiment à ntiliser leurs connaissances ; on apprend à rédiger la composition française, à résoudre le problème de physique. On se trouve alors dans un cercle vicieux. Si, an niveau de l'enseignement de masse, un professeur ou un groupe d'enseignants décident de changer ces habitudes et de poursuivre une formation réelle, leurs élèves ont toutes chances de se faire « recaler ». Les professeurs auront pris une responsabilité morale très grave, et l'on comprend qu'ils soient hésitants. L'école maternelle et le troisième cycle des facultés de sciences, eux, échappent en grande partie à cette maladie : l'école maternelle n'est pas sanctionnée par un examen, et le troisième cycle des facultés de sciences est un enseignement de petit nombre, où le professeur connaît ses élèves et où l'examen final n'est pas de même natnre qne des exnmens classiques. (...)

Innovation

Pourrait-on changer la nature des examens ? Il est difficile d'innover dans un système où cela n'est pas prévn. J'ai fait personnellement l'expérience dans des enseignements de deuxième cycle spécialisé en électrotechnique, où il n'y a pas un très grand nombre d'étudiants, en essayant de faire des examens toutes références permises. Cela permettait de concentrer l'enseignement sur la compréhension des phénomènes plutôt que sur l'acquisition de connaissanees mémorisées et de « recettes » à appliquer bêtement. Je donnais l'épreuve le matin en laissant la liberté d'aller où l'on voulait, de faire ce qu'on voulait et de me rendre la réponse le soir. La bibliothèque était ouverte, et les candidats pouvaient même discuter entre eux s'ils le désiraient. Le soir, les étndiants m'ont demandé de ne pas poursuivre : ils se sont rendu compte que cette façon d'opérer était plus difficile pour eux qn'une composition classique.

Confrontés à un travail véritable, leurs défauts de compréhension ressortaient pleinement, alors que, dans un examen classique, ne ressortent vraiment que les trous de mémoire. Ces manques bénéficiaient d'une indulgence plus grande nuprès des enseignants que les défauts de compréhension, qui, eux, sont impardonnables. Les examens actuels ne permettent pas de déceler les « trous » d'intelligence, et l'élève un peu bête mais travailleur a toutes les chances de réussir. Les examens toutes références permises sont révélateurs : ils permettent de repérer aussi bien l'élève intelligent, mais qui aurait pu travailler un peu plus, que celui qni a vraiment des difficultés de compréhension. Je n'ai pu introduire cette innovation, toute relative, à mon époque, parce que les élèves n'y étaient pas préparés, et en particulier par leur enseignement secondaire. Pourtant, si l'on apprenait aux étudiants à se servir des ouvrages de référence, ils acquerraient un plus grand nombre de connaissances et une compréhension beaucoup plus approfondie.

Fondamentalement, c'est le mode de participation des étudiants, leur rapport nu savoir et à l'enseignant, qu'il faudrait transformer. J'ai enseigné aux Etats-Unis et en France. Il est frappant de voir que, dans un enseignement américain, dès qu'on n'a plus affaire ù des amphithéâtres de trois cents personnes, les élèves interviennent volontiers, n'hésitent pas à poser des questions de détail, à demander pourquoi on n procédé de telle manière. Le mot « pourquoi » est l'un des premiers qu'apprennent les jeunes enfants. Les élèves américains passent leur temps à utiliser ce mot, alnrs que les élèves français, même dans l'enseignement supérieur, sont d'une extraordinaire passivité. Cela tient, je pense, au fait que, dans l'enseignement secnndaire, nù les classes sont de taille raisonnable, peu d'enseignants tolèrent les interruptinns et les questinns, car ils préparent à des examens ou à des concours. (...)

Sélection

L'enseignement américain, au niveau surtout de l'enseignement supérieur, est beaucoup plus participatif et nettement plus orienté vers la compréhension que vers l'acquisition de connaissances mémorisées. Cela tient en grande partie à la nature de l'enseignement secondaire et au processus de sélection dans le supérieur. L'enseignement secondaire est aux Etats-Unis, dans l'ensemble, assez médiocre. Mais, comme il n'a pas pour objet de préparer l'étudiant à un examen, il ne sclérose pas l'intelligence. Lorsqu'ils arrivent dans l'enseignement supérieur, les étudiants américains, même s'ils sont moins bien préparés sur le plan des connaissances que leurs homologues français, sont plus aptes à apprendre rapidement. (...)

Le mot « sélection » est considéré en France comme scandaleux, et son principe se heurte chez nous à une des idées reçues les plus généralement partagées. Les Frnnçais croient à l'égalité sous sa forme juridique, et le concours ou l'examen sont considérés comme des méthodes inattaquables sur ce plan. En fait, il n'en est rien, car de nombreux éléments sociologiques entrent en jeu dans la probabilité de réussite à ces épreuves. Un fils de professeur de l'enseignement supérieur a 95 % de chances d'accéder à l'enseignement supérieur, alors qu'un fils de travailleur agricole n'en a qu'une nu une et demie, ce qui donne un rapport d'inégalité de soixante à un. Ce rapport est nettement moins élevé aux Etats-Unis entre un fils de professeur de l'enseignement supérieur et celui d'un ouvrier spécialisé d'origine portoricaine. En France, la plupart des élèves sont éliminés vers la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire à seize ans, et ne se présentent pas au baccalauréat. L'entrée dans l'enseignement supérieur est, dans nne certaine mesure, plus sélective en France qu'aux Etats-Unis, nù presque la mnitié d'une classe d'âge y entre. En France, à peine 25 %.

On nublie généralement que tous les systèmes d'enseignement sont sélectifs. Le nôtre est un des plus sélectifs du monde. Le baccalauréat est un diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire trop difficile pour servir de test d'accès à l'enseignement supérieur : au-delà, il y a encore tous les concours, et la sélectinn pnur l'entrée aux grandes écoles.

Un examen démocratique

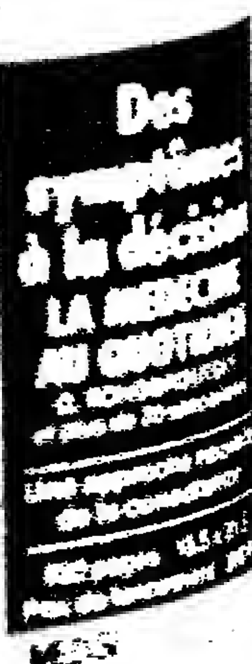
Le système de sélection américain, fondé sur l'examen des dossiers, sur les avis des enseignants du secondaire et sur des entretiens personnels, est finalement beaucoup plus souple. Il n'y a pas cet aspect de couperet. L'étudiant qui n'a pu entrer à Harvard, au MIT ou à Stanford a de fortes chances de pouvoir entrer dans une autre université, fût-elle moins prestigieuse. Et cela ne l'empêchera pas plus tard, s'il le veut, de retourner vers les premières s'il en a les capacités. De toute façon, ni les étudiants ni les professeurs n'nnt cette hantise de la préparation d'un examen.

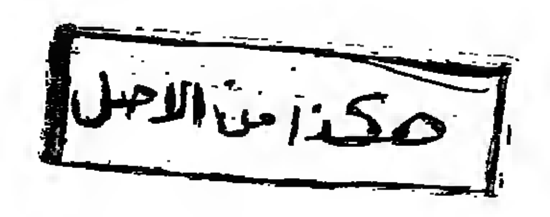
Aux États-Unis, on est persuadé que la sélection des étudiants est possible autrement qu'en leur imposant des épreuves écrites. L'entretien n'est pas vraiment un examen. Il se révèle finalement plus démocratique que le concours. Celui qui mène l'entretien est chargé de recueillir des informations qui pourraient ne pas apparaître dans le dossier, concernant les maladies, les retards, et surtnut il émet un avis motivé sur le caractère du candidat. Le rapport ainsi constitué n'est qu'une pièce parmi d'autres. La commissinn de recrutement qui agit ensuite est libre de retenir ou non les dossiers.

La sélection par le concours sur épreuves que le monde entier nous envie, pensons-nous, n'est copiée par personne. Nous l'avons importée de Chine après que les jésuites, qui en étaient les inventeurs, en eurent été expulsés. Ce système est une copie cunforme des cnncours mandarinaux. Le système de sélectinn juridiquement égalitaire satisfaisait l'esprit de la Révolutinn française, et a été généralisé par Napoléon. Après l'avoir créé, Napoléon a généralisé ce système aux régions qu'il avait conquises, et nù il n'a pas survécu. La seule exception est l'École normale de Pise, que l'Empereur avait créée et qui l'a conservé.

★ *Simples propos d'un homme de science*, par Pierre Aigrain, chez Hermann, 190 pages, prix : 74 F.

(Les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.)





CARNET

Naissances

– *Dominique et Vincienne* DUCHATEAU-PLETINCKX ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaetan,

le 21 septembre 1983.

59, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

– *Antoine et Catherine* DURRLEMAN-BERGEAL sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Bethsabée,

Paris, le 2 septembre 1983.

136, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– M. Jean JAMIN
et Mme, née Jacqueline RABAIN,
Ivan et Béatrice,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier,

le 25 septembre 1983.

7, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– *Mireille* et *Alain* REY *ont* la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 20 septembre 1983.

14, rue du 8-Mai-1945,
75010 Paris.

Décès

– Mme Bernard Amphoux,
Ses enfants, petits-enfants
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Bernard AMPHOUX,

survenu le 24 septembre 1983.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale.

« Jésus leur dit : Passons à l'autre bord. »
(Marc 4, verset 35.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
« Ardesco », Jonac-en-Chalençon,
07240 Vernoux-en-Vivarais.

– Le général Léon Bault (C.R.),
son époux,
Marie, Sylvie, Jacques et Françoise-Bault, ses enfants,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme la générale
Léon BAULT,

née Albertine Olivier,

à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 septembre, à 9 heures, en l'église de Saint-Cloud, place Charles-de Gaulle à Saint-Cloud, où l'on se réunira.

45, quai Carnot,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Simone Bismuth,
née Benmussa et ses enfants, Joëlle, Marie-Jeanne et Yves,
M. et Mme Lucien Bismuth
et leurs enfants,
M. et Mme William Bismuth
et leurs *enfants*,
Les familles Benmussa, Bessis, Mamou, Bellaïche, Tuil, parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès cruel de leur très cher et très regretté

M. Jacques-Max BISMUTH,

survenu, le 10 septembre 1983, à l'âge de cinquante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu, le mardi 13 septembre 1983, à Marseille.

Famille Bismuth :
17, avenue *Pasteur*,
13007 Marseille.

– **Me André BOISSARIE**
vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans.

[Né le 28 juin 1903 à Périgueux (Dordogne), Me André Boissarie a d'abord été avocat à la cour d'appel de Paris de 1928 à 1944. Pendant la guerre, il est l'un des dirigeants clandestins de la Résistance dans les milieux judiciaires. Procureur général près la cour d'appel de Paris en 1944-1945, il dirige à ce titre l'action judiciaire contre la collaboration. Nommé le 19 juin 1949 avocat général à la Cour de cassation, il donne sa démission le jour même en faisant état de ses divergences avec le garde des sceaux à propos des mesures d'amnistie, qu'il juge trop étendues, et du maintien des cours de justice qu'il estime encore nécessaires. Il redevient avocat à Paris. Président de la Fédération internationale des droits de l'homme de 1972 à 1977, Me Boissarie a écrit une série d'ouvrages sur la répression des crimes nazis.]

(Le Monde du 27 septembre.)

– Une messe à l'intention de

M. Jacques BOUSSER,
professeur honoraire
des hôpitaux de Paris,
ancien médecin de l'Hôtel-Dieu,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 24 septembre 1983, à l'âge de *soixante-dix-huit ans*, sera célébrée en l'église Notre-Dame de Paris, le vendredi 30 septembre 1983, à 14 heures.

De la part de
Henriette Bousser,
son épouse,
Michel et Françoise Bousser,
Anne, Isabelle, Sophie et Nicolas,
Patrick et Marie-Germaine Van Effenterre et Aude,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Binois, Bousser, Cambournac et Gérondeau,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Abondant (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
23, rue du Docteur-Rayer,
14000 Caen.
54, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– Les médecins et l'ensemble du personnel des services d'hématologie et d'oncologie de l'Hôtel-Dieu de Paris,
Le personnel et l'administration de l'Hôtel-Dieu,
Ses anciens collaborateurs,
Ses élèves et amis,
ont la *grande* tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BOUSSER,
médecin honoraire des hôpitaux,
professeur à l'*université Paris-VI*,
président honoraire
de la Société française d'hématologie.

Ils lui rendront un dernier hommage en assistant à la messe qui sera célébrée, le vendredi 30 septembre 1983, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Paris.

[Le professeur Jacques Bousser a été chef de service à l'hôpital Tenon en 1948, puis, à partir de 1955, à l'Hôtel-Dieu, où il a créé le service d'hématologie. Membre de nombreuses sociétés médicales et savantes, il a consacré d'importants travaux à sa discipline. Dans un texte adressé au « Monde », ses élèves rendent hommage à « son inlassable dévouement auprès de ses patients ».]

– Wilborada,
Xalambri De Cobo,
Alvaro Legido,
Xavier Cobo,
Jorge Alberto Cobo,
Carlos Eduardo
Et Margarita Cobo,
Mère Maria Teresa de la Pasion,
Silvia, Celina Cobo,
Carlos Courau,
ont la douleur de faire part du décès de leur *mari*, père, *frère*, *beau-frère*, *oncle* et ami

Felix C. COBO.

L'incinération aura lieu le vendredi 30 septembre 1983, à 9 h 45, au Colombarium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Henri Linderman-Mabé,
M. Henri Hecht,
Le docteur et Mme Yves-André Hecht,
Olivier et Catherine Hecht,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri HECHT,
née *Gisèle Linderman-Mabé*,

survenu à Paris le 3 septembre 1983.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de Sous-*tons* (*Landes*).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue des Cigales,
40140 Soustons.
25, rue Desbordes-Valmore,
75116 Paris.
50, boulevard de Verdun,
76202 Dieppe.

– Joan Mendes France, née Horsley,
Michel Mendes France,
Tristan et Margot Mendes France,
Bernard Mendes France,
ont la douleur de faire part du décès de

Margaret HUNTER HORSLEY,

survenu à Venise, le 19 *septembre* 1983, le jour de son soixante-douzième anniversaire.

– M. et Mme Jacques de Tovar,
M. et Mme Maurice Fayein,
Le docteur Dominique Labie,
M. et Mme Jean-François Labie,
Mme Danièle Labie,
Le docteur et Mme Gilles de Tovar,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Camescasse
et leurs enfants,
M. Antoine de Tovar,
M. et Mme Emmanuel de Tovar
et leur fils,
M. et Mme Denis Fayein
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Fayein
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Fayein
et leurs enfants,
M. Patrice Labie,
Mlle Anne-Françoise Labie,
Mme Jean Costa, sa fidèle amie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean A. LABIE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien inspecteur des finances,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, parent et ami,
rappelé à Dieu, le 24 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 septembre 1983, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

84, rue du Rocher,
75008 Paris.
15, rue Charles-V,
75004 Paris.
32, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
25, rue Pradier,
75019 Paris.
63, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Landerneau.

Les familles Le Bos, de Viennay, *Colas*, *Péron*, *Bonnet*, *Lehideux* et Neny,
font part du décès de

Mme Fernand LE BOS,
née Alberte Neny,

survenu à Landerneau.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 26 septembre 1983.

57, rue de la Fontaine-Blanche,
29220 Landerneau.

– *M. et Mme Dominique* Machuel,
Nicolas et Sylvie,
M. et Mme Pascal Machuel,
Aude, Benoît et Thierry,
M. et Mme Emmanuel Machuel,
Laurent et Eve,
ses enfants et ses sept petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
font part du décès de

Mme Henri MACHUEL,
née Thérèse Bernard,

survenu, le 17 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 20 septembre 1983, à Ploubazlanec (Côtes-du-Nord).

168, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.
9 *bis*, avenue Berteaux,
78110 Le Vésinet.
29, rue Gounod,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Suzanne Martin,
Sa fille Mireille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard MARTIN,
ingénieur I.E.G.,
docteur ingénieur I.R.G.,

survenu le 24 septembre 1983 en son domicile.

Les obsèques auront lieu ce jour, mardi 27 septembre, à 15 heures, à Saint-Laurent-du-Pape (Ardèche) dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Abandonne-toi en paix à l'Eternel et mets ton espoir en Lui. »
(Ref : ps. 37-7.)

41, rue Dombasle,
93130 Noisy-le-Sec.

– M. Raymond Pierson,
son époux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du retour à *Dieu* de

Suzanne PIERSON,
née Delbor,

survenu le 25 septembre 1983 dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, *rue d'Armaillé*, *Paris-17e*, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Faraday,
75017 Paris.

– La direction et le personnel du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) ont le regret de faire part du décès de

Francis PIRODON,
ingénieur de recherches,

survenu, le 21 septembre 1983, dans sa trente-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 27 septembre 1983 en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Eveline POLAKIEWICZ,
veuve Mathieu,

survenu à Paris, le 18 septembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Pantin-Parisien.

– La Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale et de la recherche publique a la tristesse de faire part du décès de

Dominique WIENER,
membre du secrétariat fédéral
de la branche enseignement supérieur.

5, rue Mayran,
75442 Paris, Cedex 09.

– Mme Pierre Yvan,
Agnès et son fiancé Christian Simon,
Thérèse et Laurence,
M. et Mme André Yvan
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Chapelle,
Mme Valentine Chapelle,
Amis et parents,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre YVAN,
professeur,

survenu subitement le 13 septembre 1983.

Remerciements

– Pol Gaillard,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés de la sympathie et de l'affection qui leur ont été manifestées par tous ceux qui connaissaient les qualités d'esprit, de cœur, de caractère de

Jeanne GAILLARD,
née Langlade,
docteur ès lettres,

les remercient très vivement de les avoir un peu aidés, autant qu'ils le pouvaient, à dominer leur chagrin.

Anniversaires

– Vous tous qui avez connu, apprécié et aimé

Yves MAUVAIS,

Souvenez-vous.



Le Monde

régions

ENCENS ET MÉDITATION AU CHATEAU DE PLAIGE (SAONE-ET-LOIRE)

Le Tibet en Bourgogne

De notre envoyé spécial

La Boulaye (Saône-et-Loire). — On savait la Bourgogne berceau du monde chrétien : Cluny, Vézelay, Cîteaux en témoignent. Voilà que maintenant y fleurissent le bouddhisme et l'enseignement du dharma. Sur les bords verdoyants de l'Arroux à quelques kilomètres au sud d'Autun, la communauté de Kagyu-Ling est installée depuis près de dix ans dans le château de Plaige, une bâtisse où flotte en permanence une odeur d'encens accrochée aux laques rouges et or. Sous les frondaisons et au milieu des pelouses où l'on avait déployé le 22 septembre des tables sur des tréteaux pour un repas champêtre, un étrange microcosme tibétain prend forme et attire simples curieux ou chercheurs de l'absolu.

Ce 22 septembre était jour de fête. Après une claustration volontaire de trois ans, trois mois, trois jours dans des cellules minuscules dénommées monastères, dix hommes et neuf femmes, français, américains, canadiens, danois, britanniques aux cheveux ras, dont deux couples, ont retrouvé le monde, les familles, les amis (1). Epreuve sur eux-mêmes quand il faut, selon la tradition, dormir assis dans une sorte de baquet en bois avec le seul soutien des vertus présumées indestructibles de la méditation.

Suivant des bannières de prière portées au bout de perches, les nouveaux lamas ont descendu le chemin du sous-bois dessiné à la chaux sur l'herbe, dans leur robe grenat et safran, précédés d'airs de musique lancinants qui sortaient de longues trompettes. Des femmes soufflaient dans des conques tandis qu'un gong lugubre tintait à intervalles réguliers. Étonnant mélange de cérémonie initiatique et d'intense concentration spirituelle.

La procession tourna derrière le stupa (un oratoire) et revint au château, dans la salle de méditation. On jeta des grains de riz sur les retraitants et retraitantes qui reçurent des présents et beaucoup d'écharpes blanches. Des lamas très vénérables psalmodièrent d'une voix grave des prières reprises par de nombreux visiteurs qui s'étaient déchaussés et qui tenaient des bâtonnets d'encens. Les hôtesses en vêtements bouthanais passaient du thé et des gâteaux secs aux amis, accroupis. *« Veillez toujours à vous élever dans la voie spirituelle »*, a dit à l'assistance Lama Sherha Dordjé, qui a la responsabilité du collège monastique de Kagyu-Ling et qui était entouré pour la circonstance de nombreux vénérables. *« Il faut mettre fin à nos existences cycliques et à ce qu'elles ont de douloureux. La méditation implique détachement, dévotion, absence de distraction. »*

Dix-neuf retraitants ont tiré la porte de leurs monastères-bungalows dans l'enceinte desquels prolifèrent chats et chatons sauvages. Déjà vingt-cinq hommes et femmes sont candidats pour la prochaine retraite qui commencera en mai. Pour certains ce sera la deuxième fois. Il faut s'y préparer, suivre l'enseignement du tibétain, apprendre à faire abstraction de soi pour se consacrer à autrui. Point d'arrivée et de départ, la journée du 22 septembre était placée sous de bons auspices, disaient unanimement les lamas, novices ou dignitaires. Surtout que — augure on ne peut plus heureux — c'est l'époque de la pleine lune.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Un comité de soutien pour l'édification d'un temple himalayen à Kagyu-Ling vient d'être créé. Il est présidé par l'écrivain britannique Lawrence Durrell, qui vit à Sommières (Gard). Ce temple, dont sont sortis de terre aujourd'hui les piliers et les charpentes en béton, pourra accueillir plus de 500 personnes. Il sera construit d'après le modèle du premier temple édifié au Tibet par Padmasambhava, dont on peut voir actuellement des répliques au Bouthan.

UNE CASERNE LOUIS XVI MENACÉE A SAINT-MIHIEL (MEUSE)

Le dernier combat des dragons du roi

A Provins (Seine-et-Marne), les 24 et 25 septembre, une centaine de bénévoles s'employaient à restaurer les remparts menacés par une brèche apparue en avril dernier. Chef d'orchestre : l'Union des associations animatrices de chantiers de sauvegarde pour la réhabilitation et l'entretien des monuments et du patrimoine historiques. Fondée en 1936, reconnue d'utilité publique en 1982, l'Union Rempart (1) rassemble cent dix associations et accueille plus de trois mille bénévoles sur cent vingt chantiers, du sauvetage d'un prieuré en Val-de-Loire à la restauration d'un moulin à vent dans le Nord (thème de l'année 1983).

Autre facette de son activité : l'édition. La publication en mars 1983 d'un livre d'André Châtelain, *Châteaux forts, images de pierre des guerres médiévales*, a signé l'acte de naissance de la collection Patrimoine vivant, que viendront enrichir prochainement deux ouvrages, l'un consacré à l'architecture monastique, l'autre aux moulins.

Dans la lutte que mène Rempart, les chevaux de bataille ne manquent pas. Dernier exemple en date, le projet de démolition d'un quartier militaire de Saint-Mihiel (Meuse), première phase d'une opération visant à doter un escadron de gendarmerie d'installations modernes.

De notre envoyé spécial

Saint-Mihiel. — Aux portes du parc régional, Saint-Mihiel s'offre à la douce étreinte des méandres de la « Meuse endormeuse ». Baptisé « Florence lorraine » à la Renaissance, tout à la fois bourg abbatial carolingien, fief temporaire du roi René, berceau du sculpteur Ligier Richier, ce chef-lieu de canton d'à peine six mille âmes figure parmi les cités dont Vauban aimait à dire qu'elles *« sentent leur petite principauté »*. Épargné par les outrages du temps, ce somptueux patrimoine architectural risque pourtant de perdre l'un de ses fleurons : la caserne des dragons du roi, victime de la rénovation du quartier Colson-Blaise qui abrite l'escadron 3/17 de la gendarmerie mobile. Édifiée entre 1777 et 1789 par l'ingénieur de province Charles de Montluisant, la bâtisse ne manque pas d'allure : toit à la Mansart, pilastres en pierre de taille, corniches, chaînes d'angle...

Seul fragment épargné, le fronton qui couronne l'avant-corps central. Sculpté par Mengeot, il doit le salut à son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en 1929, en vertu d'une déroutante politique de morceaux choisis. Dans quelque temps, relique un peu dérisoire, il trônera à l'entrée du quartier.

Maître d'œuvre, la direction centrale de la gendarmerie invoque la vétusté et l'inconfort de locaux conçus sous Louis XVI. *« La formule destruction-reconstruction s'impose »*, indique-t-on au bureau des affaires immobilières. *« Pensons aux hommes résidant à Colson-Blaise avec femme et enfants. Réhabiliter ? Trop coûteux. »*

« Vandalisme officiel », fulmine M. Denis Griesmar, président de l'association Connaissance de Saint-Mihiel. Ce fou d'architecture à l'élégance britannique remue ciel et terre pour obtenir la suspension du permis de démolir, voire le classement du site. Mieux, il suggère une issue déjà envisagée en 1976 par M. Michel Guy, alors secrétaire d'État à la culture : transformer le bâtiment menacé en cercle-mess, réhabiliter les logements voisins, construits dans les années 30 et dépourvus de tout intérêt historique.

« Farfelus »

Trapu, visage rond barré par une moustache drue, M. Jacques Bailleux, maire depuis 1969, use à l'égard de *« cette association dite culturelle »* d'un ton condescendant, sinon dédaigneux. *« Colson-Blaise ? Une affaire classée,* rétorque-t-il. *Tout le monde l'admet à l'exception de quelques farfelus. »* Ici, la peur du gendarme n'a plus cours : M. Bailleux tient à ses « mobiles » et craint que toute remise en cause de la rénovation ne les incite à changer d'air. *« Pas question de jouer au poker,* s'exclame-t-il. *Je connais plus d'une ville disposée à accueillir l'escadron. On ne casse pas pour le plaisir, mais il faut parfois consentir des sacrifices. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Demandez-le à MM. Hernu et Lang. » « Dans cette affaire, je n'ai aucun pouvoir de décision »*, conclut le maire de Saint-Mihiel avant d'exhiber un courrier dans lequel M. Pierre Mauroy qualifie de « légitime » sa volonté de maintenir le 3/17. Une volonté partagée par les amis de M. Griesmar, qui récusent ce *« chantage ou départ venu on ne sait d'où »*. Plus encore, ils dénoncent l'absence de concertation. *« Tout se sait par la bande »*, affirme leur président...

Aux termes du permis, la caserne devrait être livrée aux pioches des démolisseurs avant le 21 octobre. A cette date, il ne sera plus temps de s'interroger sur la nécessité de commettre l'irréparable. Difficulté d'identifier le centre de décision ? Pesanteur administrative ? Bizarrement, nul ne se réjouit de l'issue, mais rares sont ceux qui la contestent. Comme s'il paraissait incongru de vouloir infléchir le cours d'une destinée écrite à l'avance.

VINCENT HUGEUX.

(1) 1, rue des Guillemites, 75004 Paris - Tél. : 271-96-55.

A TRAVERS LA FRANCE

Lille à l'heure des chercheurs américains

L'université Johns Hopkins de Baltimore, dans l'État américain de Maryland, ouvrira en janvier 1984 un Centre de recherches international en planification socio-économique des régions de vieilles industries à Lille. Un accord de coopération a été signé en ce sens le 21 décembre à Lille, par M. Noël Josèphe, président (P.S.) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, et M. Muller, président de l'université de Baltimore.

Ce centre constituera une unité autonome de l'université Hopkins. Il travaillera en collaboration avec le C.N.R.S. et les universités de la région. Les recherches devront porter notamment sur les stratégies de reconversion et de modernisation des régions de vieilles industries (charbon, sidérurgie, textile). (Corresp.)

Le centre introuvable

« Centre officiel de la France » est un titre envié. Plusieurs communes du Berry se le disputent, et la querelle rebondit périodiquement. Mais Bruère-Allichamps, dans le Cher, qui le détient depuis près de cent ans n'entend pas abandonner son appellation, qui, tous les ans, amène quelques milliers de curieux, amateurs de géométrie hexagonale.

Le centre de la France ? Pour beaucoup, c'est Bourges. Les plus pratiques font remarquer qu'en pliant une carte de France en quatre, le point d'intersection se trouve à Saint-Amand-Montrond, toujours dans le Cher. Mais, selon les calculs effectués au siècle dernier par le géographe Adolphe Joanne (1813-1881), le centre géographique de l'Hexagone est très exactement situé à Bruère-Allichamps, un village de 638 habitants, à 5 kilomètres au nord de Saint-Amand-Montrond.

Et pourtant... l'auteur du Grand Meaulnes, *Alain-Fournier, assure dans sa correspondance que le centre géométrique de la France est à Epineuil-le-Fleuriel, village où il passa son enfance et qui est situé à quelque 25 kilomètres au sud-est de Bruère-Allichamps. Un érudit berrichon, Pierre Vermond, lui, note dans ses chroniques populaires du Berry, en 1830, que le centre est à Vesdun, à la limite du Cher et de l'Allier. Enfin, la commune de Chazemais (Allier), encore un peu plus au sud, a inscrit sur le fronton de son hôtel de ville : « Mairie de Chazemais - Centre de la France ».*

Lettres et le néant

La prochaine levée aura lieu le... A La Malivie, près de Saint-Mathurin-Léobazel, une petite commune de Corrèze, la formule consacrée ne veut plus dire grand-chose, et pourtant elle est appliquée à la lettre depuis vingt ans. Chaque jour, le préposé en camionnette jaune vient ouvrir et refermer la boîte officielle de ce village fantôme : de lettres, néant...

Dans les années 60, le village, essentiellement occupé par le personnel d'E.D.F., fut déserté après qu'Electricité de France eut automatisé l'usine et les turbines installées sur la Cère.

Mais la boîte aux lettres est demeurée au fond de ce cul-de-sac où passent trois pêcheurs de truite à la bonne saison et le facteur qui, chaque jour, abêti ou réglement, ouvre, referme la boîte et comptabilise le néant... — (Corresp.)

LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Les 100 millions du Mont-Saint-Michel

C'est le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, que la campagne nationale de souscription pour le désensablement du Mont-Saint-Michel sera lancée officiellement, à l'occasion d'une vente aux enchères de toiles de cinéma dans la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare, à Paris. Cette soirée mondaine et parisienne sera le coup d'envoi d'une série d'action de sensibilisation du public et des entreprises, appelés à participer financièrement à la sauvegarde d'un site déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et que le président de la République française a lui-même visité à l'occasion du premier coup de pioche (*Le Monde* daté 26-27 juin).

Les travaux de désensablement du Mont ont commencé l'été dernier, au lendemain de la visite de M. Mitterrand. Il s'agit, dans une première tranche dont le coût est évalué à 16 millions de francs (13,5 millions offerts par l'Etat, maître d'ouvrage, 1 million apporté par la région de Basse-Normandie et 500 000 F fournis par le département de la Manche) de démolir la digue de la Roche-Torin.

Construite à 5 kilomètres à l'est du Mont en 1856, cette digue devait à l'origine permettre la récupération de terres agricoles sur la mer. Elle doit avoir complètement disparu au printemps prochain, laissant à nouveau la Sélune et la Sée — les deux rivières qui se jettent au fond de la baie — divaguer vers la côte sud et donc emporter vers le large les dépôts accumulés depuis un siècle à l'est du Mont.

Mais la démolition de la digue de la Roche-Torin n'est qu'un hors-d'œuvre, financé sur fonds publics, et qui ne touche qu'au domaine public maritime. C'est ensuite que le « gros morceau » se présente, et donc les plus grandes difficultés. Dans un deuxième temps, en effet, il va falloir s'attaquer aux bancs de sable qui enveloppent le Mont par l'ouest, et donc réaménager complètement le cours du Couesnon pour qu'il puisse à nouveau jouer son rôle de « chasse d'eau » à marée descendante (depuis 1968, un barrage empêche la marée haute de remonter le cours d'eau, aujourd'hui complètement envasé).

C'est alors qu'intervient la campagne de souscription, car le réaménagement du Couesnon, pièce maîtresse du désensablement, coûtera au bas mot 50 millions de francs. Et les hydrauliciens prévoient, dans un troisième temps, d'aménager deux réservoirs à marée entre le Couesnon et la Roche-Torin, pour renforcer encore l'effet « chasse d'eau » à marée basse et obtenir un abaissement du niveau des fonds de près de 3 mètres. Au total, ce sont au minimum 100 millions de francs — pour des travaux qui dureront au moins huit ans — qui seront nécessaires au financement de l'opération. On comprend que les pouvoirs publics comptent sur le mécénat privé, relayé en l'occurrence par la Fondation de France (1), pour trouver *« la somme la plus importante jamais dépensée pour la défense d'un site »* — du moins en France.

Restera enfin une tranche, la plus délicate : la digue d'accès au Mont, empruntée chaque année par quelque deux millions de visiteurs. Les hydrauliciens ont imaginé plusieurs formules (brèches, tunnel, passerelle, etc.) pour rendre les abords du Mont à la circulation des marées. Mais le nouveau maire de la commune, M. Éric Vannier, ne veut pas qu'on touche à la digue-route, absolument indispensable, selon lui, au bien-être de ses cent trente-cinq concitoyens et des six cents saisonniers qui viennent travailler dans « l'île ». Les commerçants montois, en particulier, ne veulent pas entendre parler du projet de parc de stationnement à 2 kilomètres du Mont. La question, heureusement, n'est pas encore d'actualité : il s'écoulera bien dix ans avant qu'on tire des plans sur la digue d'accès, car la formule retenue dépendra des résultats obtenus par les premiers travaux.

En attendant, tous les Français sont invités à verser leur obole, si minime soit-elle. Le Mont-Saint-Michel en vaut la peine.

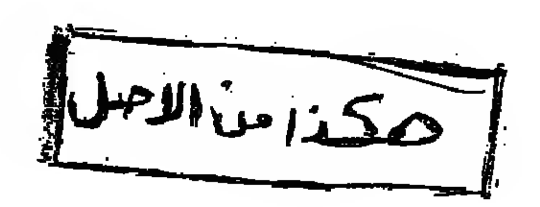
ROGER CANS.

(1) La Fondation de France et sa filiale la Fondation de la nature (Fonds français pour la nature et l'environnement) vont gérer l'argent de la souscription. Elle a déjà reçu le concours d'Espace pour demain, Futurs Loisirs (Havas) et France-Rail Publicité (S.N.C.F.). Des campagnes de souscription auront lieu aussi à l'étranger.

★ Adresser les dons à Fondation de France, Mont-Saint-Michel, C.C.P. 369 Paris, ou Fondation de France, Mont-Saint-Michel, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.







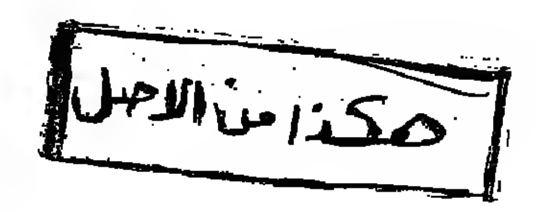
هكذا من الاجمل

mbre,
urses

675F

2,50F

3F



مكرر من الاجل

Le Monde

culture

THÉATRE

« MADEMOISELLE JULIE », de Strindberg

Niels Arestrup domine

Une nuit de fête, de danses et de boissons. Mademoiselle Julie fait l'amour avec l'un des domestiques de son père. C'est l'une des pièces les plus célèbres de Strindberg. Ce n'est pas l'une des meilleures, loin de là, parce que Strindberg, avec *Mademoiselle Julie*, s'éloigne de son terrain, de ses obsessions, conjugales ou sociales : les choses qu'il sait décrire, animer. *Mademoiselle Julie* est une œuvre composée, construite, mentale.

Ce sont, la plupart du temps, des comédiennes en quête de succès qui provoquent une reprise de *Mademoiselle Julie*, car il y a là, comme l'on dit, un « rôle-titre ». Or, le rôle de Mademoiselle Julie, fabriqué artificiellement à coups de lieux communs, n'est pas bon : les bons rôles sont celui du domestique, intelligent, changeant, ambitieux et soumis, et celui de sa fiancée, la cuisinière.

Pour les représentations de *Mademoiselle Julie*, au Théâtre Édouard-VII, il semble que les acteurs aient été laissés à eux-mêmes (1). Niels Arestrup (le domestique) porte la pièce à bout de bras. Il rayonne de talent. Comme toujours, il est souple, charmant, pervers, très retenu, subtil. Isabelle Adjani, qui est sans doute l'article-choc de l'entreprise, car elle est une actrice de cinéma connue, fait de *Mademoiselle Julie* un bébé pleurnichard, gauche, très agité, qui, par moments, pique une grosse colère, tout rouge. Elle est noyée dans une robe de fée, couleur d'aurore, style Antoine Watteau, très riche et très *tape-à-l'œil*, et qui n'a rien à voir avec la pièce. Brigitte Catillon (la cuisinière) joue avec froideur.

La traduction utilisée est celle de Boris Vian, qui date de 1952 : Vian avait précisé que sa traduction, écrite dans un langage actuel, serait vite périmée, et qu'il faudrait en faire une autre. Mais chaque fois que Niels Arestrup prononce une phrase, elle est vivante, passionnante, et le public y réagit par les rires ou l'étonnement ou l'émotion.

Malgré le présence éblouissante d'Arestrup, cette reprise de *Mademoiselle Julie* est essentiellement un événement mondain et une entreprise de rentabilité, qui, du point de vue de l'art du théâtre, décourage le compte rendu, tant la conception d'ensemble est absente, tant les rôles de Mademoiselle Julie et de la cuisinière n'ont pas été pensés, tant le courant ne passe pas entre les protagonistes.

M.C.

(1) Le metteur en scène, Jean-Paul *Roussillon, s'est retiré, en accord avec la direction du théâtre, à quelques jours de la première représentation.*

★ *Théâtre Édouard-VII, 21 heures.*

« LE GARDIEN DE TOMBEAU », de Franz Kafka

L'employeur d'un autre âge

Le gardien est un employé âgé, diminué physiquement, presque infirme, même, et qui n'a plus sa tête à lui. Il n'est plus bon à grand-chose. Licencier cet homme serait d'autant plus aisé que la fonction du gardien n'est pas indispensable, c'est presque une *tâche de pure forme*, il est chargé de veiller sur le mausolée d'un ancien souverain, mais ce mausolée est situé à l'intérieur d'un parc lui-même déjà surveillé par plusieurs gardes.

Toutefois, le prince, de qui dépend directement le gardien, ne songe pas à le jeter dehors. L'idée ne l'en effleure même pas, ce n'est pas *dans son caractère*. On ne chasse pas un vieil homme qui n'a personne dans la vie. Le prince a constaté que le gardien est inutile, incapable : le prince envisage tout au plus d'adjoindre au vieux gardien un deuxième gardien, plus *jeune*, plus valide, qui sera sous les ordres du premier, même si le premier gardien s'avère incapable de donner aucun ordre.

Mais ce que le prince envisage n'a plus, aujourd'hui, force de loi. Le prince s'est *marié*, il y a peu de temps. La princesse et ses conseillers estiment que le prince fait preuve de faiblesse. Le cas du gardien en est un exemple. Un travailleur inefficace, c'est tout de suite la porte. Le cas du prince lui-même sera examiné bientôt.

Le *Gardien de tombeau*, de Franz Kafka, texte d'une netteté rare, est un examen de conscience à propos de l'emploi dans l'entreprise, dans la nation, à propos de la retraite, du licenciement, du chômage. La lecture de ces pages nous est peut-être plus évidente ces jours-ci, en période de « dégraissages » et de recherche d'employés « performants ». Le *gardien de Kafka est le non-performant* type.

Comme il le fait d'habitude, Jean-Marie Patte nous donne, de ce *Gardien de tombeau*, une mise en scène d'une absolue fidélité à la parole et aux moindres indications du texte. C'est un spectacle très fervent, très beau. Mais il y a une telle retenue dans les voix, une telle réserve et une telle lenteur dans les attitudes, que *certains spectateurs* non prévenus risquent d'éprouver des crampes, une certaine impatience, si chaleureux que soit le *talent* des acteurs : José-Luis Postigo (le Prince), Jean-Marie Patte (le Gardien), *Roséliane Goldstein (la Princesse)*, Xavier Marchand (l'intendant de la princesse), et Michel Baudinat (le ministre du prince, qui lui est *formellement fidèle*, tout en admettant d'avance sa chute, comme le sacrifice du gardien).

MICHEL COURNOT.

★ **Théâtre de la Bastille, 21 heures.**

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE LA « REVUE D'ESTHÉTIQUE »

Musique présente

C'est culotté de dire que la philosophie est entrée en pénitence, quand les médias font tout pour la mettre au *rancard*. *Aux médias*, en effet, il faut des « ismes », des livres de choc qu'une toquade collective, ou une publicité, porte au pinacle et dont on attend des émotions. Le bruit, par chance, n'est pas de saison, mais la parole authentique vit *toujours*. *Il suffit pour l'entendre* d'un peu de curiosité, d'un peu de courage. Un petit effort, elle est là.

Qui parle, par exemple, du *Francis Bacon : logique de la sensation*, de Gilles Deleuze ? Qui ? Dufrenne, dans la *Revue d'esthétique*. Oui, *mais* qui *parle de la Revue d'esthétique* ? Pourtant, le numéro récent, consacré à la musique présente, réunit – outre les chroniques d'actualité – un ensemble considérable de textes qu'il n'est pas permis de négliger. Le volume – dont Daniel Charles explicite l'intention – s'ouvre par une étude minutieuse de Mario Tuchetti sur les rapports de la musique et du milieu *où elle se crée*, rapports dont la théorisation reste délicate même et surtout si l'on se réfère à la subtile leçon d'Adorno, l'auteur le plus souvent cité dans ces deux cents pages.

Que le musicien ne soit pas un ange, que *rien chez lui* ne se passe dans l'auréole, que la manière située et datée de vivre le monde marque son travail, nul ne saurait le nier sans folie. Au-delà de cette idée simple, toutes les difficultés commencent. Adorno maintient que la musique n'est *pas* la *prolongement* direct de la société, et qu'elle comporte un élément d'« *extra-territorialité historique* ». *En* revanche, pour lui, l'œuvre, « *monade sans fenêtres* », représente la société d'autant mieux *qu'elle la* regarde moins, et sa dialectique, si elle n'est pas de la même essence que la dynamique extérieure, « *lui ressemble sans l'imiter* ».

Pour penser tous ces paradoxes, il faut une disposition à l'agilité mentale que l'on peut apparenter, par métaphore, à l'hyperlaxité articulaire qu'exploitent les contorsionnistes. *L*'ennui, c'est que si nous ne suivons pas Adorno, ses exégètes ou ses critiques dans leurs propos déliés, nous nous condamnons sans rémission à *ressasser* des platitudes *qui sont*, en même temps, des faussetés. Nous devons tenir les deux bouts de la *chaîne* : le *monde* qui *entoure* le musicien ne peut être mis entre parenthèses, mais, comme l'écrit Revault d'Allonnes *dans son Plaisir à Beethoven*, on ne saurait *comprendre* un homme par le monde – ou la culture – dont lui-même ne se contente pas.

Le danger de ce genre d'entreprise consiste en cette inclination peu maîtrisable à se comporter devant une page, une plage musicale, comme devant une planche de *Rorschach*. Adorno lui-même hallucine quelquefois : il prétend déceler dans les procédures *beethoveniennes* – et jusqu'au détail – la logique de Hegel, et, dans le leitmotiv wagnérien, le « *klaxon du Kaiser* », comme le rappelle Martin Jagodic. Tout ça, c'est trop.

Il serait intéressant d'essayer de concilier, d'autre part, la conception *adornienne* avec la théorie de Mâche, qu'expose Francis Bayer. Pour François-Bernard Mâche, « *la musique existe dans la nature* », *l'opposition* classique entre culture et nature, donc, doit être rejetée. Encore que nous pourrions voir l'auto-fondement de la culture dans le choix de modèles naturels. Illustration brève : il y aurait similitude entre le chant du *phragmite des joncs ou de la rousserolle* des buissons et l'une des pratiques compositionnelles du *Sacre* du *printemps*. Quant à la forme à six strophes que déploie une certaine fauvette à tête noire, nous n'éprouverions aucun mal à trouver ses équivalents culturels. D'*autant*, s'il *nous* est permis de le souligner, que la conscience des schèmes a donné à *l'homme*, et *à lui seul*, la *possibilité* de les utiliser sans limitation. Et d'en imaginer beaucoup d'autres.

On ne résume pas ce volume, où *Raymond Court réfute l'accusation* de nihilisme portée contre Stravinsky et où Jean-Louis Viora plaide – à son tour – pour une *réforme de la* notation musicale. Citer ces deux thèmes suffit à indiquer à la fois la diversité et l'étendue du champ que couvre le document consacré à la musique présente, publié par une revue qui a changé de format mais *non d'esprit*, et qui continue d'*inviter* le lecteur à une réflexion vraie.

LUCIEN MALSON.

★ *Revue d'Esthétique* : « Musique présente ». Nouvelle série. Numéro 4. *Privat.*

« LA DERNIÈRE BANDE », de Samuel Beckett

La fraîcheur du gâtisme

C'est un drôle de bonhomme, il a le visage blanc, un nez rouge, de très longues chaussures (« *Du 48 au moins* », précise Samuel Beckett). Pas mal l'air d'un clown. Il vit seul, il est *négligé*, et son déjeuner se résume à deux bananes ou trois, pas de souci, y'a qu'à jeter les peaux dans la fosse d'orchestre.

Seul, il *ne* l'est *pas* tout à *fait*, puisqu'il a un visiteur, un vis-à-vis : lui-même. Au long des années, il s'est enregistré, au magnétophone. Les bandes magnétiques s'entassent, s'écroulent dans sa chambre. Il les écoute, il s'écoute, il se répond en enregistrant d'autres. Il efface, il recopie, il saute des passages qu'il ne veut plus entendre.

Toute une vie est là, *qui se* fait entendre, toute une mémoire. A la discrétion de ce vieux clown qui peut ranimer les jours, ou les tuer. Les mains et les yeux de la mère, le balancement d'une barque, la bouche d'une fiancée, la cloche d'une chapelle, tout est là, tout revient avec les paroles. Les paroles de Beckett, brusques, minérales, décomposées, évidentes.

Jusqu'au jour où la dernière bande tourne à vide : il n'y a plus que du blanc, ou du noir, dans la caboche du vieux manipulateur de moulin à paroles.

Épaulé par la mise en scène de Michel Dubois, l'acteur Étienne Bierry ressasse, mélange, confronte, détruit, les paroles du magnétophone, dans un état second, tragique et insensible ensemble, comme une pythie *chloroformée* qui aurait les bras plongés dans ses viscères. Avec le côté clochard de grande famille, et l'hésitation cauchemar ou fou rire, *propres* à Samuel Beckett, c'est qu'à l'écouter nous avons toujours le sentiment que plus on est « gaga » plus *on est « costaud de la cafetière »*. C'est encourageant.

M.C.

★ Théâtre de Poche, 20 h 15.

FIAC 10

L'Italie du Grand Palais

L'implantation depuis l'année dernière de l'Italie à la FIAC se confirme. Avec vingt stands, c'est la participation par pays la plus importante après la France. Neuf de ces galeries sont romaines, les autres viennent de Turin, Milan, Bologne, *Gênes*, Prato, Vérone, *Montecatini*-Terme et Pescara. Par comparaison, on peut remarquer que sur les soixante-dix galeries françaises représentées au Grand Palais cinq seulement ne sont pas parisiennes. Faut-il en conclure que la décentralisation du marché de l'art en France n'est pas pour demain ?

Pour en revenir aux galeries italiennes, il est *intéressant* de remarquer que sept d'entre elles sont situées dans le secteur des « nouvelles tendances ». On peut sans doute voir les effets d'une bonne relation entre ces galeries et la galerie Durand-Dessert dont les choix sont assez similaires. Notamment le refus de donner tête baissée dans la « transavanguardia », et les efforts pour ne pas faire oublier les désormais classiques de l'avant-garde des années 60 et 70 : Arte Povera, le conceptuel, le minimal. Ces galeries exposent des œuvres de Mario Merz, *Kounellis, Schifano, Zorio, Pistoletto*, De Maria, Paladino, Febro (galeries Pieroni, Persano) ; Lucrezia de Domizio reste fidèle à Beuys et à sa mythologie personnelle ; Ugo *Ferranti* présente des dessins *de* Sol Lewitt.

Quant aux autres stands italiens éparpillés dans la FIAC, ils assurent à celle-ci un fond classique avec Chirico, moins présent toutefois que l'année dernière, futuriste (Sprovieri présente des œuvres de Balla, de 1912 à 1918), métaphysique et surréaliste : sous le titre « De la métaphysique à la métaphysique », la galerie Metastasio expose des œuvres de Chirico, Ernst, Gnoli, Magritte, Picabia... Le studio Marconi a réuni un ensemble fort intéresssant d'œuvres sur papier de Man Ray. La galerie Due Ci, une exposition personnelle de peintures d'André Masson de la période américaine : 1941-1945.

Quelle FIAC ce serait, si l'on avait pour l'Allemagne et les États-Unis quelque chose d'équivalent !

GENEVIÈVE BREERETTE.

Baromètre

Le beau temps a joué contre la FIAC durant le week-end. Après la fièvre du vendredi, soir de l'inauguration où l'on comptabilisait, d'après les cartons d'invitation, 19 200 entrées, soit 2 000 de plus que l'année dernière, samedi a été *un peu creux : 10 % de moins qu'en* 1982, mais dimanche on dénombrait 30 % de visiteurs de plus ; soit, toujours par rapport à 1982, une progression de 20 %. Jusqu'à *dimanche soir 36 000* personnes étaient entrées pour visiter la FIAC.

***Donc, cela ne va pas si mal. Du* côté des ventes non plus. On ne peut pas encore en dire grand-*chose*, *mais il y a des signes* avant-coureurs qui ne trompent pas : une certaine sérénité ambiante...**

LA MORT DE TINO ROSSI

Au cinéma, l'acteur de charme

Les premiers succès de Tino Rossi au *music-hall et la popularité que lui* valaient ses disques à la radio, qu'on appelait alors la T.S.F., devaient nécessairement le porter vers le cinéma, parlant depuis peu. Dès 1934, on l'entendit chanter dans *Justin de Marseille*, de Maurice Tourneur. Il *prêtait sa voix à un pêcheur, mais il* allait vite tenir des petits rôles : un tzigane dans une fête russe des *Nuits moscovites*, d'Alexis Granowski, *un* troubadour dans *Adémaï au Moyen-Age*, de Jean de Marguenat. Ce n'était pas *suffisant. Il fallait*, vite, en faire une vedette. L'honneur en revint, si l'on peut dire, à Pierre Caron, l'un des *plus médiocres réalisateurs* de l'époque, avec *Marinella* (1936).

Cheveux gominés, sourire charmeur, voix *langoureuse – et belle* – qui plaisait particulièrement aux femmes, Tino Rossi, dans *Marinella*, joue, bien sûr, le rôle d'un chanteur qui devient célèbre. Il suffit qu'il soit lui-même (et qu'importe s'il est, alors, piètre comédien) et que des chansons *soient incorporées* à l'intrigue. Il y en a quatre, dans *Marinella*, dont *celle* qui donne son titre à ce « nanar » du samedi noir. Succès commercial immédiat. La même année – celle du Front populaire –, Jean-Pierre Ducis fait de Tino, dans *Au son des guitares*, un pêcheur corse qui s'en va de son île natale pour retrouver, à Paris, Nita Raya à laquelle il a poussé une romance au bord de la mer, en grattant de la *fameuse guitare*. Le beau pêcheur devient, un temps, clochard, sous les ponts de la capitale, ce qui lui permet *de chanter « Tant qu'il y aura des* étoiles ». Puis, en 1937, il tourne, en Italie, sous la direction d'Augusto *Genina, Naples au baiser de feu, pro*duction celle-là d'une certaine qualité, où l'ambiance napolitaine lui *convient bien. Chanteur de trattoria*, il délaisse sa fiancée, Mireille Balin, pour suivre l'aguicheuse Viviane Ro*mance. Michel Simon et Dalio* font partie de la distribution. Pour Tino Rossi, c'est son premier film de prestige artistique et le début d'une liaison amoureuse, dans la vie, avec Mireille Balin, qui trouvera pas mal d'échos dans les magazines de cinéma. En 1938, *Lumières de Paris*, de Richard Pottier, revient aux conventions du music-hall et lance une jeune actrice, Michèle Alfa. La guerre arrive. On ne retrouvera Tino Rossi, au cinéma, qu'en 1941, dans *Le soleil a toujours raison*. Ce curieux film, semi-dramatique, a été écrit et dialogué par Jacques Prévert, et on y entend, entre autres airs *promis à la* célébrité : « Le chant du gardian ». 1941, encore : Tino joue dans *Fièvres*, de Jean Delannoy, le rôle d'un homme fatal, chanteur d'opéra (d'où la sérénade de *Don Juan*) retiré au couvent après avoir causé des malheurs – dont la mort de sa femme (*Madeleine Sologne, brune, en marche vers le vedettariat*) qu'il berce d'un chant d'amour, « Maria ». Dans cette œuvre ambitieuse, on le sent capable d'être aussi un acteur ; mais il retombe dans le pire navet : *le Chant de l'exilé* (1942), d'André Hugon. De Corse il est devenu Basque (!), contraint de s'exiler au Sahara ; il *a pour partenaires féminines* Ginette Leclerc et Lilia Vetti, qu'il *épousera* quelques années plus tard. Viennent ensuite : *Mon amour est près de toi*, de Richard Pottier (1943), où Tino, chanteur célèbre, frappé d'amnésie, devient marinier, et *l'Ile d'amour*, de *Maurice Cam (1944), qui se passe* en Corse (mais les extérieurs ont été tournés dans le midi de la France), avec une *histoire* de vendetta. *Pour la première fois, Tino meurt* de mort violente.

En 1945, il redevient un chanteur de *music-hall pour Sérénade aux nuages*, d'André Cayatte, retrouve en 1946 la Corse pour *le Gardian*, de Jean de Marguenat, où, tout en chantant, il vit un drame. Le revoilà dans l'immuable rôle du chanteur en vogue avec *Destins, de Richard Pottier*, mais il y est aussi son frère jumeau mauvais garçon. Ce film mélodramatique est marqué par *le* succès fabuleux de « Petit papa Noël », l'une des plus grosses ventes de ses disques. 1946 est une année importante dans la *carrière* de *Tino Rossi*, à cause du *Chanteur inconnu*, nouvelle version, par André Cayatte, de l'histoire du *chanteur amnésique* que Tourjanski avait tournée en 1931 avec Lucien *Muratore*. Les qualités de la *mise en scène* et l'*interprétation* nuancée de l'acteur font de ce *Chanteur inconnu* le film le plus original *qu'il ait jamais tourné*. Tino *Rossi* arrive à la quarantaine, se dirige vers les rôles de composition. C'est, en 1948, *Deux amours*, de Richard Pottier, où l'on refait le coup des deux frères, l'un beau et l'autre laid, et la *Belle Meunière*, de Marcel Pagnol, où il interprète – rien que cela ! – le compositeur Franz Schubert. C'est, en *1949*, *Marlène*, de Pierre de Hérain, où, chanteur de music-hall, il s'improvise détective dans une affaire de meurtre ; et *Envoi de fleurs*, de Jean Stelli, où il incarne le compositeur et chanteur Paul Delmet, roi de la romance sentimentale à la Belle Epoque. Au début des *années* 50, Tino Rossi joue dans *Au pays du soleil*, de Maurice de Canonge, d'après *l'opérette de Vincent Scotto*, *Son dernier Noël* et *Tourments*, deux mélodrames de Jacques Daniel-Norman. *En 1954*, il *renonce* sagement au cinéma, après avoir été un gondolier pour une fête vénitienne de Louis XIV *dans Si Versailles m'était conté*, de Sacha Guitry. Il *reparaîtra* pourtant, en 1970, jouant son propre rôle pour les besoins d'une comédie corse de Jean Canolle, *l'Ane de Zigliara*, distribuée sous le titre *Une drôle de bourrique*, avec Jean Lefèbvre en vedette.

De cette filmographie abondante, les historiens et les cinéphiles n'ont *pratiquement rien retenu*. *Même si*, à quelques exceptions près, Tino Rossi a été un acteur laborieux, consciencieux, *reproduisant le plus souvent*, à l'écran, sa carrière et sa légende de chanteur de charme, l'impact qu'ont eu ses *films sur le public populaire*, pendant vingt ans, ne mérite certes pas l'indifférence. Sans souci des modes et des *événements historiques*, le phénomène a duré, sans que l'image – ou faut-il dire le mythe ? – de celui que *tout le monde* appelait familièrement Tino tout court se soit ternie. Il s'agit bien d'un « reflet de société ».

JACQUES SICLIER.

Un millier de chansons enregistrées

Né à Ajaccio en 1907, Tino Rossi fait ses vrais débuts en 1932 à l'Alcazar de Marseille, où il chante une chanson de Saint-Granier et Borel Clerc (*Souviens-toi de nos premiers amours*) et *Maître Patelin*. La marque Parlophone lui fait enregistrer à Paris son premier disque 78 tours. Puis en 1933, *Tino Rossi* enregistre pour Columbia, et Henri Varna l'engage dans une *revue* du Casino de Paris (*Parade de France*), où il obtient un grand succès populaire avec *Vieni Vieni*.

Il jouera dans d'autres *revues* du Casino de Paris, notamment *Tout Paris chante*, en 1936. Entre-temps, le cinéma aura propagé son image avec *Marinella* et *Au son des guitares* (1936), *Naples au baiser de feu* (1937), *Lumières de Paris* (1938), *Fièvres* de Jean Delannoy (1941), *Destins* (1946), où Tino Rossi chante pour la première fois *Petit Papa Noël*, *la Belle Meunière*, de Marcel Pagnol (1948) où le chanteur interprète le personnage de Franz Schubert, *Si Versailles m'était conté*, de Sacha Guitry (1953).

Tino Rossi avait également été à l'affiche de quelques opérettes : *Méditerranée*, au Châtelet en 1955, *Naples au baiser de feu*, à Mogador (1957), *le Temps des guitares*, à l'A.B.C. (1963), *le Marchand de soleil*, à Mogador (1969). Durant sa longue carrière, Tino Rossi a enregistré chez le même éditeur (*Pathé Marconi*) *un millier* de chansons, vendant plus de cent millions de disques, dont dix-huit *millions pour le seul Petit Papa Noël*.

En août 1973, la municipalité d'Ajaccio avait donné le nom du chanteur à l'un des boulevards de la ville.

Le chanteur de l'amour heureux

(Suite de la première page.)

Les « *crooners* » *américains se* sont imprégnés de jazz, et Bing Crosby a popularisé dans le monde *un nouveau style de chansons de* charme avec une voix toute en murmures, une voix douce et chaleureuse et des refrains comme *Just one more chance* qui font allusion au climat engendré par la grande dépression.

Les *cheveux gominés*, le *physique* gardélien et quelques expressions stéréotypées, Tino Rossi arrive avec des romances populaires d'une simplicité extrême dans le vocabulaire mais musicalement bien ficelées par Vincent Scotto, le meilleur spécialiste du genre à l'époque. Tino Rossi aura le bon sens de développer sa popularité en s'appuyant sur lui (*Marinella, Tchi Tchi, Tant qu'il y aura des étoiles*). Les chansons auront souvent comme titre le prénom d'une femme. Après Scotto, d'autres auteurs de romances populaires écriront sur mesure pour Rossi, qui traversera les générations, avec plus de deux mille chansons d'amour, vendant du *rêve* à la *midinette* des années 30, puis à sa fille, à sa petite-fille.

Tino Rossi était devenu une véritable institution, il le savait et ne laissait personne fouler ce terrain privilégié, autrefois celui de Maurice Chevalier. A partir des années 70, ses albums paraissent au rythme de deux par an. En 1982, il signe un nouveau contrat de cinq ans avec Pathé-Marconi et célèbre en novembre, au Casino de Paris, ses cinquante ans de chansons.

CLAUDE FLEOUTER.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MAISON DE BERNARDA - Cartoucherie de l'Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30.
LES SALES MOMES - Marigny Gabriel (256-04-41), 21 h.
LA CHIENLIT - Daunou (261-69-14), 21 h.
LES DÉMÉNAGEURS - American Center (341-42-20), 21 h.
LES VOYAGES D'YVONNE TETBŒUF - Dix Heures (606-07-48), 20 h 30.
DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN - Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
VIVE LES FEMMES - Fontaine (874-74-40), 20 h 15.
SAVANNAH BAY - Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
LE SOLEIL N'EST PLUS AUSSI CHAUD QU'AVANT - Tourtour (887-82-48), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Avare.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse ; 20 h 30 (programme D).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30, la Mère ; 21 h : le Gardien de tombeau.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde.
ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : le Monte-Plats.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESPACE-GAITE (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn'Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 21 h : Agatha.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.
LUCERNAIRE (544-57-34) I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 22 h 15 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Marguerite et les autres. Petite salle, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mr. Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Théâtre d'ombres de Pékin.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Mois Beckett.
THÉATRE SAINT-GEORGES (878-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Balle de match - Erreur judiciaire.
VARIETES (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Du dac au dac ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

La danse

ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : D. Boivin ; 22 h : Cie C. Atlani.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres.
TH. 18 (226-47-47), 20 h : le Huitième Jour.
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : José Limon Dance Company.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : Akendengue.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Guy Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h et 22 h 30 : A. Souchon.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 h : L. Petrova-Boinay (Dana, Perelman).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Vivaldi).
CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h : A. Woronicki et A. Liebermann (Chopin).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.
FORUM (297-53-47), 21 h : Sugar Blue.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h 30 : Lavelle.
PANAME (297-52-67), 21 h 30 : J. Hampshon, M. Waldron.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Claude Bolling trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Goyone, J.-J. Ruhlmann, M. Bertaux, T. Rabeson.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) 22 h : D. Humair.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Royal Tencopators.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : K. Clark, M. Wander, P. Michelot.
VINCENNES, La Cipale (368-01-27), 20 heures : Police.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
GENNEVILLIERS, Théâtre, (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes Intermèdes.

Mardi 27 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Grands classiques du cinéma - Films d'auteurs, films rares : 15 h, l'Espionne sera à Nouméa, de G. Péclet ; Hommage à F. Capra : 19 h, Dirigible ; 21 h, Miracle woman.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) – V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
AVIS DE RECHERCHES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-35-38) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

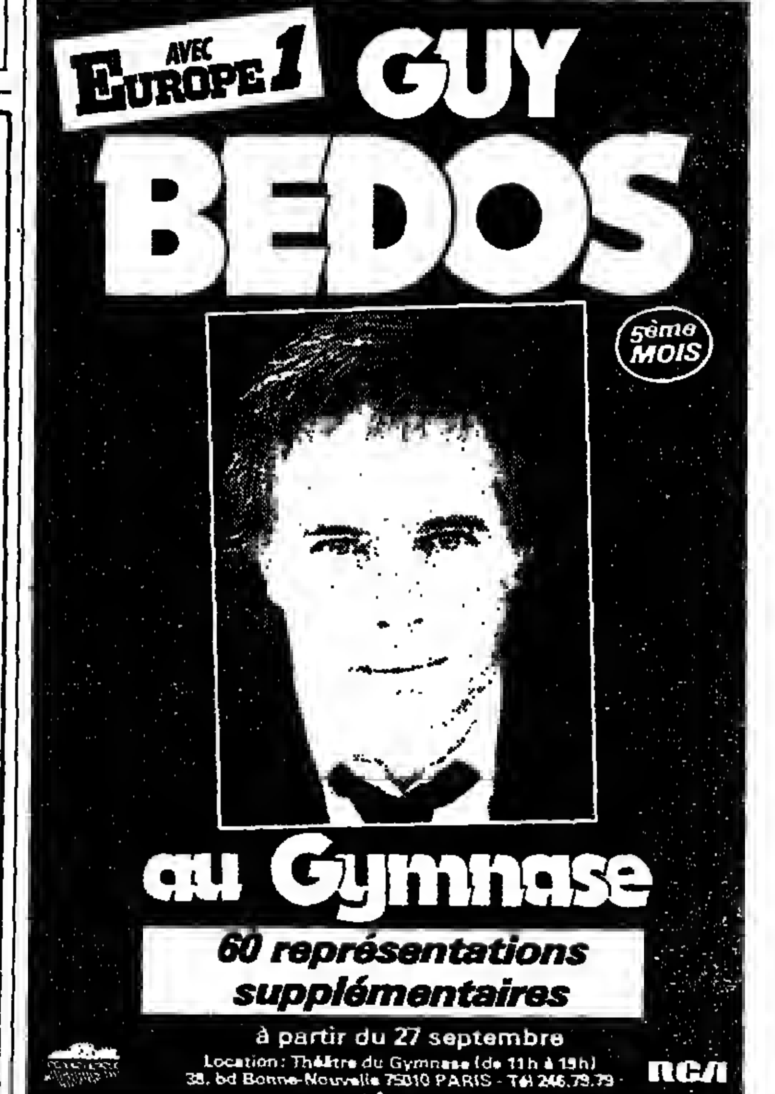
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE film français de Georges Lautner : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01).
CHRONOPOLIS, film français de Piotr Kamler : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE DESTIN DE JULIETTE, film français d'Aline Issermann : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID, film français de Charles Nemes : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
RUE CASES NÈGRES, film français de la Martinique d'Euzhan Palcy : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

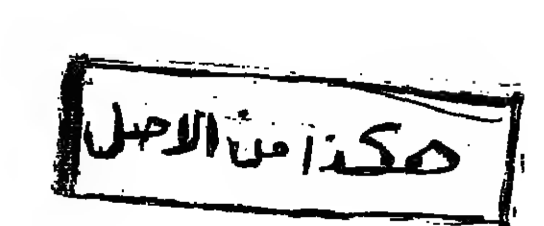




CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS







SPECTACLES

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V, (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) Version intégrale : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GALIIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA JEUNE FILLE AU CARTON (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (233-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 15e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (523-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SUPERMAN III (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), 1re, 2e, 3e partie.

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ZELIG (A.) (sous-titrés seulement) : Forum, 1er (233-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), le Mécano de la « General ».

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), tous les jours, 14 h : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 05 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 30 : les Fraises sauvages ; 17 h 10 : De la vie des marionnettes.

PREMIERS FILMS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 19 h : Ossessione (v.o.) ; 20 h 45 : Reds (v.o.).

HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Psychose (**).

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Proies.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) : République Cinéma, 11e (805-51-33), l'Avventura.

FRANÇOIS TRUFFAUT : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : la Chambre verte ; 18 h 30 : La mariée était en noir ; 20 h 30 : l'Histoire d'Adèle H.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) : les Complices de la dernière chance.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Equateur (*).

MARK ROBSON (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : la 7e victime.

MIZOGUCHI (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : les Contes des chrysanthèmes.

CYCLE MAXIME GORKI (v.o., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h : En gagnant mon pain (v.o.) ; 18 h : Mes universités (v.o.) ; 22 h 30 : la Mère (Donskoï) (v.f.).

QUINZAINE DU CINÉMA LATINO-AMÉRICAIN : Th. de l'Alliance, 6e (544-41-42).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

ALIEN (*) (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte-à-films, 17e (622-44-21), 21 h 50.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h ; v.f. : Opera Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 16 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 25.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : 16 h 15.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PINK FLOYD A POMPEI (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 15.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 18 h 15.

STELLA (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 16 h.





COMMUNICATION

A VOIR

L'alcool pour la vie

« J'ai du mal à déconner quand je n'ai pas bu un peu. » Quel âge a-t-elle ? Seize ans à peine, et déjà l'alcool lui est indispensable. La semaine qui n'en finit pas, les sorties du samedi soir, la première cuite, les bandes motorisées... Le film proposé par « Les mercredis de l'information » aurait pu n'être qu'un habituel reportage sur les jeunes des Côtes-du-Nord. Pourtant, parce qu'on a choisi avec un certain courage de parler d'alcoolisme, tout devient différent.

L'alcool et les jeunes : l'alcool-drogue bien sûr, l'alcool-oubli, l'alcool-prétexte. Mais aussi, qu'on le veuille ou non, un indispensable trait d'union entre individus, entre générations. Les auteurs, deux jeunes cinéastes bretons, nous montrent avec des images saisissantes et brutales l'omniprésence d'un phénomène qu'on peut qualifier de pathologique, mais qui, de toute évidence, a une fonction de ciment social.

On pourra leur reprocher de mal situer leur sujet, d'en gommer les conséquences médicales, voire de proposer une explication simpliste des raisons historiques de l'alcoolisme breton. Il s'agit, néanmoins, d'un document d'une surprenante richesse. On y découvre au total une jeunesse sans repères, qui boit, pourrait-on dire, autant pour se détruire que pour continuer à vivre. Une jeunesse perdue, consommant à n'en plus finir des bouteilles de bière, buvant sans plaisir jusqu'au dégoût.

Jadis lieu traditionnel d'initiation à l'alcool, le service militaire n'est plus aujourd'hui que le relais amplificateur d'un phénomène qui débute beaucoup plus tôt et qui touche garçons et filles. C'est à quatorze ans qu'on commence à boire sur les plages de Bretagne, à un âge où, si l'on n'a pas le droit d'entrer au café, les portes du supermarché vous sont néanmoins grandes ouvertes.

L'un des jeunes interrogés se souvient du temps heureux de son enfance. A huit ans, il passait trois ou quatre mois à faire un arc dans les bois. Adolescent, il s'ennuie, il n'a pas de succès auprès des filles. *« J'ai été trois fois vraiment amoureux d'une nana,* confie-t-il. *A chaque fois j'ai arrêté de boire. »*

JEAN-YVES NAU.

★ « Les mercredis de l'information » : *Alcool : zone limite*, un film de Yann Gicquel et Frédéric Néry. Mercredi 28 septembre, à 20 h 35. TF 1.

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE

Le maire de Paris demande de lever les obstacles au câblage de la capitale

Onze mois après l'adoption du plan câble par le conseil des ministres (du 3 novembre 1982) les pouvoirs publics et les collectivités locales sont confrontés aux problèmes concrets de sa mise en œuvre sur le terrain. Plusieurs projets importants ont mûri depuis, mais selon des schémas différents. Tous mobilisent des partenaires de grande envergure : le ministère délégué aux P.T.T., le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, la Caisse des dépôts et consignations, la Compagnie générale des eaux, la C.G.E., Thomson, Hachette, le câblo-distributeur canadien Vidéotron, sont, avec les villes ou les départements, les principaux protagonistes d'une partie où les mises se chiffrent en millions de francs à chaque fois et dont les enjeux politiques et culturels sont considérables.

Parmi les projets les plus importants, celui de la capitale est considéré par le ministère des P.T.T. comme prioritaire, en dépit de l'annulation de l'exposition universelle de 1989. M. Chirac vient d'adresser à ce sujet une lettre au premier ministre, lui demandant des précisions sur les trois points essentiels qui font encore obstacle pour faire débuter le câblage en janvier 1984.

Comme pour le plan télématique en effet, le gouvernement a retenu le principe du volontariat des collectivités locales. D'autant qu'il s'agit cette fois-ci de les faire participer à hauteur de 30 % aux investissements. En rendant visite au mois de mai au ministre délégué aux P.T.T. pour lui signifier son accord, le maire de Paris a donc devancé les souhaits du gouvernement. La plus forte concentration urbaine du pays sera l'un des premiers sites équipés ; l'un de ceux où la rentabilisation des installations sera la plus aisée.

A l'Hôtel de Ville, on prend l'affaire à cœur. Une commission câble se met en place. Une enveloppe de un million de francs est débloquée pour des études. Des discussions régulières ont lieu avec la délégation aux vidéocommunications (DAV) du ministère délégué aux P.T.T. Peu à peu s'élabore un projet en commun, malgré l'abandon de l'exposition universelle, qui avait aussi fait envisager aux pouvoirs publics une remise en cause du *« caractère prioritaire »* du câblage à Paris (*le Monde* du 13 juillet).

Une première tranche de travaux effectuée en 1984 permettra de cercler quarante-trois mille usagers dans les 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ arrondissements. Sur le plan technique, le schéma prévoit de créer une « autoroute » de vidéocommunication en fibres optiques entre le central P.T.T. Robert-Keller du 15ᵉ arrondissement et le nouveau vélodrome de Bercy. Autour de cette artère, seront raccordés différents immeubles, dont le choix a été arrêté en commun entre la DAV et la ville. Un choix qui opère un panachage étudié entre des habitations, des immeubles de bureaux, des grands hôtels (comme les Sofitel-Sèvres, l'hôtel Nikko) ou des hôpitaux (comme Necker-Enfants Malades, la Pitié-Salpêtrière).

Ce réseau, dit de « génération zéro », devrait être suivi en 1985 d'une seconde tranche de travaux dans les 12ᵉ, 18ᵉ, 19ᵉ et 20ᵉ arrondissements. L'avancée du câble dans la capitale se terminerait en principe en 1989 ou 1990 dans les quartiers ouest. Au fur et à mesure, les possibilités techniques qui seront offertes par le câble devraient être plus perfectionnées et les premiers réseaux devraient progressivement s'intégrer dans un vaste ensemble de vidéocommunication. Pour l'heure, les premier usagers raccordés ne disposeront que de neuf chaînes de télévision au total. C'est-à-dire autant qu'il existe de boutons de sélection sur les téléviseurs.

La question des chaînes étrangères

Les usagers raccordés pourront recevoir des images de télévision diffusées à partir de la « tête de réseau » mais ne bénéficieront pas de « l'interactivité ». Toute une gamme de services tels que le visiophone ou la consultation de banques d'images leur seront dans un premier temps interdits. Les P.T.T. et la Ville de Paris ont préféré se ranger à cette solution « bas de gamme » qui mêle les câbles coaxiaux et les fibres optiques, afin de donner une suite rapide au programme.

Telles sont les grandes lignes du projet de câblage de Paris. Reste maintenant à le réaliser. On estime à la mairie que, sans un engagement précis du gouvernement, il n'est pas possible d'aller aujourd'hui plus loin. C'est la raison pour laquelle M. Jacques Chirac a écrit, cette semaine, à M. Pierre Mauroy une lettre qui évoque en trois points certaines questions encore en suspens.

● *Le financement des installations.* La DAV raisonne sur un prix de 2 500 F la prise posée. Un prix largement sous-estimé, même s'agissant d'un réseau qui ne fait pas uniquement intervenir les technologies encore mal maîtrisées de fibres optiques. Mais le ministère des P.T.T. est contraint d'appliquer dès maintenant les tarifs de série prévus à terme pour ne pas pénaliser les premières municipalités qui se lancent dans l'aventure. Sur cette somme, la Ville de Paris est d'accord pour consentir une avance de 1 500 F.

Mais les modalités de cette avance sont encore à définir. Là, les points de vue s'opposent. *Grosso modo*, la ville ne voudrait payer que pour les prises effectivement posées, c'est-à-dire au nombre de clients *raccordés*. L'administration, elle, voudrait que Paris paye en fonction d'un nombre d'abonnés potentiels, aux alentours de 50 % des foyers ou raisons sociales cerclés et *susceptibles de s'abonner*.

● *Les programmes.* En attendant les quinze canaux dans les années à venir, la commission câble de la mairie projette de répartir les neuf canaux qui seront pour l'instant disponibles de la façon suivante : relais des trois chaînes du service public ; Canal Plus (des discussions ont commencé avec Havas) ; R.T.L.-télévision, Télé-Monte-Carlo et une chaîne anglaise ; une chaîne de la ville de Paris baptisée *Canal-5-Tour Eiffel* ; une autre chaîne, entièrement nouvelle, concédée à une ou plusieurs société(s) privée(s).

Cette grille de programme serait accessible aux usagers pour un prix de raccordement entre 600 et 800 F plus un abonnement mensuel de quelque 120 F (Canal Plus non compris). Mais la loi prévoit que la Haute Autorité doit délivrer les autorisations pour les programmes « *locaux* » et le gouvernement pour les autres. Pas de problème, apparemment, pour les premiers ; au contraire, pense-t-on, M. Georges Fillioud ne serait *pas*, selon la mairie, favorable à la diffusion de chaînes étrangères. Or elle en fait une condition *sine qua non*.

● *La publicité.* La loi prévoit que le financement des programmes pourrait être assuré à 80 % par la publicité. C'est trop pour le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication qui songe à un plafond plus bas. Trop bas, selon l'Hôtel de Ville, qui entend faire du réseau parisien une affaire rentable et se refuse à envisager un accroissement des charges fiscales locales.

ÉRIC ROHDE.

FRANCE-INTER : SE DÉBARRASSER D'UNE IMAGE GOUVERNEMENTALE

De l'assurance : « *Notre antenne est plus riche que les autres.* » De l'ironie : « *Nous sommes une radio qui fait de la radio, alors que les autres se contentent de faire des shows.* » Voire de l'impertinence : « *Quand j'entends telle grande radio pencher d'un côté, telle autre grande radio pencher de l'autre, je me dis que la voie de notre station est toute tracée : celle du professionnalisme.* »

M. André Chambraud, le directeur de l'information de Radio-France, affichait décidément un bel optimisme, le jeudi 22 septembre en présentant les aménagements des informations sur France-Inter. Il a fait état d'une étude confidentielle d'IPSOS sur les journaux du matin, indiquant une « *reconquête* » des cadres moyens, et un profil d'audience similaire à celle de R.T.L. (« *mi-majorité, mi-opposition* »). Une occasion pour le directeur de l'information de réaffirmer son souci de débarrasser Inter d'une image gouvernementale, encore vivace.

L'organigramme de la rédaction est légèrement remanié, Claude Sales, déjà adjoint au directeur de l'information, devenant aussi directeur de la rédaction. Alain Bédouet, rédacteur en chef adjoint, sera, lui, chargé de l'exécution des journaux de la journée, alors que Michel Polacco, également rédacteur en chef adjoint, devient responsable du service société et reportages.

Aux désirs des auditeurs de trouver sur les antennes — selon l'étude IPSOS — un peu plus de « *gaieté* » et de « *convivialité* », Philippe Caloni proposera, dans Inter-Matin, cinq jeux différents chaque jour de la semaine. Les régions feront, à 7 h 15, l'objet d'une chronique des correspondants de la station en province, tandis que Françoise Gaujour passera quotidiennement au crible la vie de la publicité et des médias.

Confiés à Christian Billmann, qui en assure la rédaction en chef, les week-ends verront la création de deux magazines. « Rue des entrepreneurs », conçu par Jean-Paul Ciret et Didier Adès, en collaboration avec *le Nouvel Observateur*, abordera chaque samedi les problèmes économiques. Et c'est le dimanche, de 12 heures à 14 heures, que sera programmé « Tabous », le magazine de la rédaction, animé par Michel Cardoze, et destiné à « *lever le voile sur les problèmes nombreux que la tradition, les habitudes, une fausse pudeur, bref le conformisme, interdisent d'évoquer...* » Bon courage !

A. Co.

Quotidien « socialisant »

« LE COURRIER DE L'AIN » LAISSE PRÉVOIR SON DÉPOT DE BILAN

(De notre correspondant)

Bourg-en-Bresse. — *Le Courrier de l'Ain*, quotidien de Bourg-en-Bresse et des cantons environnants, a annoncé lundi 26 septembre l'éventualité d'un probable et prochain dépôt de bilan. Le personnel (quarante personnes environ, journalistes, clavistes, pigistes, rotativistes, secrétaires, démarcheurs de publicité, photographes) lance un appel aux lecteurs et sympathisants ainsi qu'aux pouvoirs publics.

Le Courrier de l'Ain est l'un des plus petits mais aussi l'un des plus anciens quotidiens de France. Sa première parution remonte à 1830. Le titre avait été repris après la guerre de 39-45 par Gilbert Coltice, père de l'actuel directeur, militant socialiste. La société, outre *le Courrier de l'Ain*, qui tire à cinq mille exemplaires édite plusieurs hebdomadaires : *le Trévoux libre, le Coq bugiste, le Télé-Courrier* et *le Courrier-Annonces*. On remarquera — mais ce n'est peut-être qu'un hasard — que la menace de dépôt de bilan est évoquée un mois avant la réunion, à Bourg, du congrès du parti socialiste. — P. C.

Mardi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : la Belle Hélène.
Opéra-bouffe de H. Meilhac et L. Halévy, réal. P. Cavassilas. Avec M. Cousins, J. Bastins, M. Amel, M.-C. Porta.
Créée en 1814 au Théâtre des Variétés à Paris, la Belle Hélène *est l'une des plus célèbres opérettes d'Offenbach. Mise en scène par Jérôme Savary, enregistrée en public salle Favart en 1983 avec la collaboration du ministère de la culture.*

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : Une affaire d'hommes.
Film français de N. Ribowski (1981), avec C. Brasseur, J.-L. Trintignant, J. Carmet, E. Darlan, V. Camurat, E. Huppert, P. Kerbrat, J.-P. Roussillon.
Un commissaire de police, qui fait du vélo le dimanche avec les membres d'un club, est devenu l'ami d'un agent immobilier. Celui-ci étant soupçonné de meurtre, il cherche à prouver son innocence mais découvre des faits troublants. Subtile étude psychologique de l'amitié virile devenant une passion aussi forte que l'amour. L'intrigue policière y est subordonnée. Une tentative originale.

22 h 30 Mardi cinéma.
Avec Micheline Presle et Stéphane Audran.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : le Capitaine Fracasse.
Film français de P. Gaspard-Huit (1961), avec J. Marais, G. Grad, G. Barray, L. de Funès, A.-M. Ferrero, R. Garrone (rediffusion).
Sous le règne de Louis XIII, un gentilhomme gascon ruiné part sur les routes avec des comédiens ambulants pour les beaux yeux de l'ingénue de la troupe. Il devient, sur les tréteaux, le « capitaine Fracasse ». Pâlichonne adaptation du roman de Théophile Gautier. Film de cape et d'épée sans rythme, sans souffle lyrique malgré les exploits de Jean Marais.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Bleu outre-mer.
Emission de M. Coletti.
De Tahiti : vestiges américains à Bora-Bora. De Guyane : les Hmongs à Cacao (quelque sept cents réfugiés fêtent depuis cinq ans le nouvel an en Guyane, un regard sur une collectivité). De Nouvelle-Calédonie : Kanake (le cycle de l'igname chez les Kanaks).

22 h 25 Prélude à la nuit.
Les Jeux d'eau de la Villa d'Este, *de Liszt, par M. Levinas, piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 06 La bataille de Marathon, film de Jacques Tourneur.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-allemands : politiques culturelles et insertion des jeunes dans la vie de la cité.
22 h 30, Nuits magnétiques : une scène inquiète.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Renard Prêchant à Strasbourg) : *She* de Donatoni, *Cantate* de Cohen, *Vietata al minori* d'Ambrosini, *Concerto de chambre* de Guerrero par l'Ensemble 2e 2m, dir. P. Mefano.
22 h 30, Fréquence de nuit à Strasbourg : Jazz club.

Mercredi 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
L'insertion professionnelle des handicapés.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Informations jeunes.
16 h 50 Jouer le jeu de la santé.
16 h 55 Temps X.
17 h 55 Jack Spot.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 Journal : 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal (et à 21 h 25).
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Alcool, zone limite.
Magazine de la rédaction de TF 1 proposé par A. Denvers.
Deux millions de malades alcooliques ; en France, cinquante mille décès par maladie ou accident imputables à l'éthylisme. Une enquête de Yann Gicquel et Frédéric Néry à Guingamp en Bretagne.
21 h 40 Concert.
Réalisation M. Sarraut.
Deux motets de Rameau, par l'ensemble orchestral de la Chapelle royale, sous la direction de Ph. Herreweghe.
22 h 25 Histoires naturelles.
Championnat de pêche à Quiberon, une émission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Ovarice, les cascades gelées de l'Oisans.
14 h 25 Dessin animé : Goldorak.
15 h Récré A 2.
17 h 05 Platine 45.
Avec G. Blanchard, Ub 40, J.-J. Goldman...
17 h 40 Magazine : Terre des bêtes.
La Vanoise en question.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Tu seras une étoile. D'après C. Finch ; réal. J. Cooper.
L'histoire de la fabuleuse Judy Garland de ses débuts comme petite actrice de music-hall jusqu'à son premier rôle dans le Magicien d'Oz.
22 h 10 Série documentaire : Mœurs en direct : Portrait de l'homme idéal.
Réal. A. Tresgot.
Premier volet d'une série de deux émissions, sur la condition de femmes seules ou d'hommes abandonnés. « Portrait de l'homme idéal », dresse un portrait de la condition féminine actuelle mais s'en tient au simple recueil de propos.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, L. Milcic. Présentation en région : Frédéric Gérard.
Autour de Maxime Le Forestier.
21 h 45 Journal.
22 h 05 Documentaire : Piaf éternelle.
Emission de M. Blistène.
Conçu comme un vibrant hommage à la « môme Piaf », ce documentaire accumule les clichés. Quelques moments d'émotion, bien sûr, mais trop rares.

23 h Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 05 Cinéma 16 : Le dernier mélodrame, de G. Franju.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

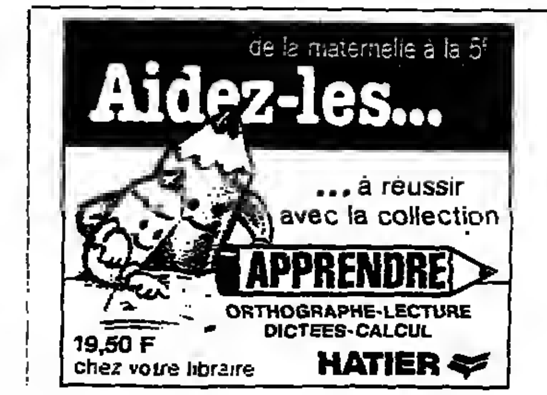
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Kenneth White ; à 8 h 32, Max Weber ou le refus des systèmes.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Les dixièmes rencontres internationales d'été de Villeneuve-lès-Avignon.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : *Vive la République*, de J. Prochazka.
11 h 2, Musique : Journée Pablo Neruda (et à 13 h 30, 17 h 30 et 20 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : La rentrée littéraire.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Sentiments distingués », de Roger Vrigny.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires, retrouvés à Versailles ; 15 h 35, Hier, aujourd'hui : la nature ; 16 h, Adolescence : santé mentale ; 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les différents aspects de l'évolution : l'Afrique noire.
20 h, La nouvelle poésie chilienne.
20 h 30, Hommage à Pablo Neruda
22 h 30, Nuits magnétiques : Une scène inquiète.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Bellini, Brahms, Debussy.
7 h 5, Concert : œuvre de Sibelius.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Haydn, R. Strauss.
9 h 50, Le matin des musiciens : l'Allemagne au XXᵉ siècle : œuvres de Hindemith, Hartmann, Webern, Berg, Blacher, Krenek.
12 h, Avis de recherche : Villa-Lobos, Prokofiev.
12 h 35, Jazz : le blues urbain.
13 h, Opérette-Magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : Œuvres de Jongen et Absil, par D. Cornil, piano.
14 h 4, Microcosmos (en duplex avec Rome) : 14 h 10, Discotine ; 15 h, un conte ; 16 h 10, Court-circuit ; 16 h 30, Duplex avec Rome.
17 h 5, Repères contemporains : compositeurs romains du début du siècle : M. Peragallo.
18 h, Concert italien : Concert n° 2 de Brahms, par l'orchestre de la R.A.I., sol. Y. Egorov, piano ; « Quattro Liriche di A. Machado », de Dalla Piccola par l'Orch. de la Fenice de Venise.
19 h, L'imprévu (en direct de Strasbourg).
20 h 30, Magazine romain.
21 h, Concert (en direct de Rome) : Intégrales, Octandre, *Ecuatorial*, de Varèse, par l'Ensemble intercontemporain, les Percussions de Strasbourg et le Chœur de Radio-France, dir. P. Boulez.
23 h, Fréquence de nuit : rencontre avec A. Moravia ; vers 23 h 45, Goethe ou le voyage Rome-Strasbourg ; Oh, souvenirs de Varèse ; 0 h 30, Goethe à Strasbourg.

En raison de la disparition de Tino Rossi les programmes pourraient être modifiés.

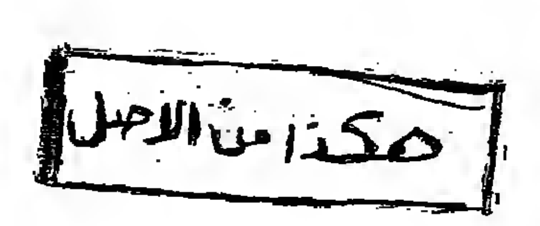


TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

— TF 1 retransmet, en direct de New-York, le discours du président *François Mitterrand* devant l'Assemblée générale des Nations unies à 16 h 40.



INFORMATIONS « SERVICES »

CONGRÈS DES COMMISSAIRES-PRISEURS

Une profession libérale sous surveillance

« *Un bon congrès* » disent la plupart des commissaires-priseurs, à l'issue de quatre jours de rapports austères, d'exposés brillants et de discussions ardentes. Ils étaient là plus de cent cinquante congressistes, dont beaucoup de jeunes officiers ministériels, venus de toute la France pour disserter à Nice, du 22 au 25 septembre, sur « le rôle du commissaire-priseur dans la cité ».

Pour une fois, ce congrès marquera de quelques cailloux blancs l'évolution de cette profession composée de près de quatre cents commissaires-priseurs qui font *vivre* plus de deux mille personnes. Tout d'abord, une novation qui n'avait pas été décidée sans réticence : l'invitation, en séance plénière, des journalistes ; ils avaient même le droit de prendre la parole... On n'avait jamais vu ça. Il paraît bors de doute qu'une telle politique d'ouverture redressera dans un sens favorable une image de marque trop souvent passéiste de l'homme au marteau d'ivoire. Certains aspects de l'exercice du métier, jusqu'alors inconnus ou mal connus, sont ainsi apparus. Mᵉ Rostand a montré le rôle du commissaire-priseur comme conseiller de l'assuré pour reehereher la meilleure protection possible par une bonne définition de la valeur agréée et de l'objet précieux, ou encore en intervenant après sinistre pour calculer la valeur de remplacement et, dans tous les cas, pour mettre en garde contre les risques fiscaux en matière d'assurance.

MM. Artus, Boisseau et Martinot ont mis en lumière une nouvelle activité des commissaires-priseurs : l'évaluation du matériel des entreprises en cessation d'activité, permettant d'aboutir, dans les procédures collectives, à une meilleure valeur de réalisation du solde comptable.

Après les savoureuses interventions de Mᵉ Binoche sur le commissaire-priseur et la mode, de M. Beurdeley sur les heurs et malheurs du commissaire-priseur au dix-huitième siècle, ou les édifiantes réflexions sur la constitution de grandes collections par le professeur Henri Mercillon, le président Paul Perrin, dans son discours de clôture, insista sur la nécessité d'une réforme fiscale qui rende les commissaires-priseurs français plus compétitifs vis-à-vis de leurs rivaux anglais.

Mais c'est souvent dans les derniers soubresauts d'un congrès que sont proposées les réponses aux interrogations en suspens. Elles sont venues des deux représentants du gouvernement mandatés à Nice : M. Marco Darmon, directeur des affaires civiles et du sceau, qui plaida pour une restructuration concertée à caractère évolutif accompagnée d'une formation professionnelle plus exigeante, et de M. François Luchaire, délégué interministériel aux professions libérales, dont la venue à Nice témoignait de l'intérêt du gouvernement pour cette profession qui se veut avant tout libérale. Avec beaucoup de vigueur, il leva d'une phrase certaines inquiétudes en affirmant : « *La fanctionnarisatian est une solution à écarter, n'en parlans plus.* » Mais il ajouta : « *Une libéralisatlan totale est également à rejeter, car votre prafession n'est pas autillée pour résister à la concurrence étrangère et une libéralisation trop grande faciliterait l'évasion vers l'étranger de très nombreuses œuvres d'art.* »

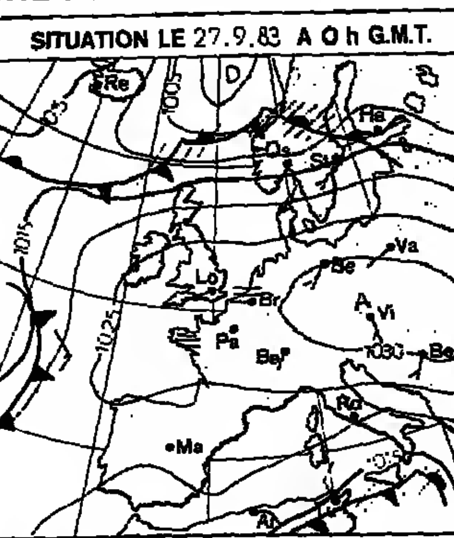
En revanche, quelques adaptations seront nécessaires, telles que la réduction de certaines inégalités de situation, et il suggéra, à ce propos, que le problème épineux de la bourse commune soit réexaminé, en utilisant son produit comme moyen de péréquation entre les études qui ont amorti leurs investissements et les jeunes qui s'installent dans la profession. M. François Luchaire affirma pour finir : « *Cette évolution se fera dans un climat de concertation avec la profession. J'en prends l'engagement.* »

GERSAINT.

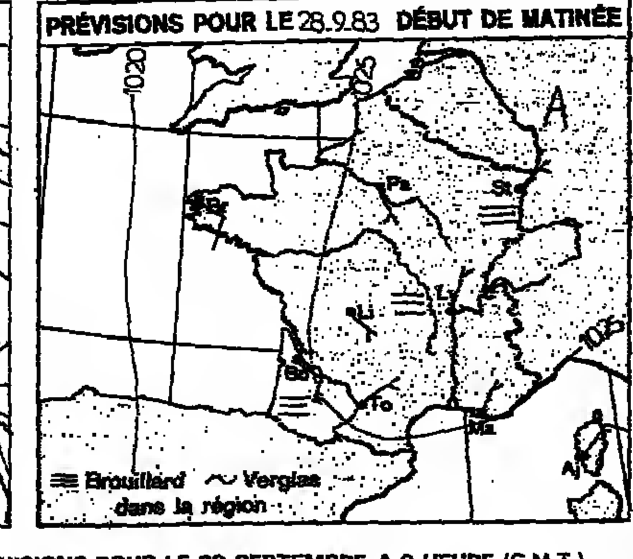
★ Le Syndicat des commissaires-priseurs de province (président : Jean Dit Casaux, 46, cours du Médoc, 33000-Bordeaux), qui a pour mission de resserrer les liens confraternels à l'intérieur de la profession, rendra largement compte de ce congrès dans sa *prochaine lettre d'information*.

MÉTÉOROLOGIE

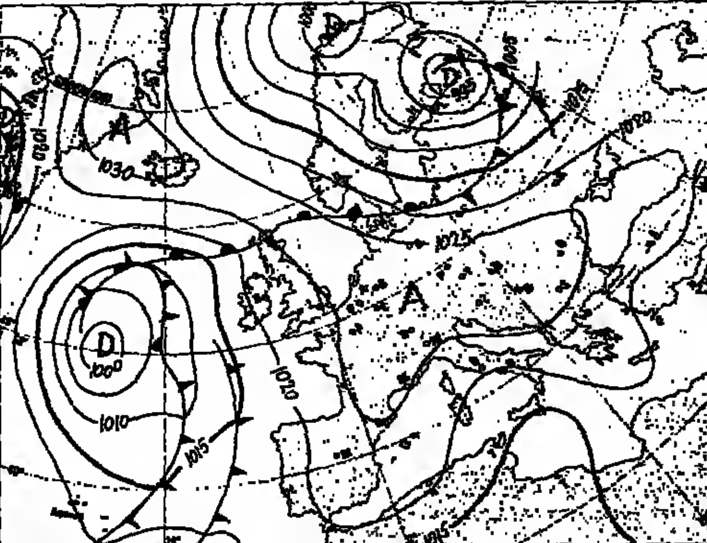
SITUATION LE 27.9.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.9.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 septembre à 0 heure et le mercredi 28 septembre à minuit.

Les hautes pressions se sont bien installées sur l'Europe continentale. Le mauvais temps océanique est donc maintenu au large de la France. D'autre part, en Méditerranée, la zone orageuse actuellement entre la Sicile et la Sardaigne ne gagnera que très lentement vers la Corse.

Mercredi. Avec la persistance des conditions anticyclouiques sur la France, des nappes de brouillard se formeront au lever du jour. Seul le Sud-Est pourrait être épargné. Au nord de la Loire et dans le Centre, la visibilité au lever du jour sera souvent inférieure à 100 mètres.

Au cours de la journée, le beau temps bien ensoleillé et chaud se rétablira sur toute la France ; 23 à 26 degrés sur la moitié nord, 25 à 29 degrés sur la moitié sud. Localement plus de 30 degrés près des Pyrénées.

En Méditerranée, vent d'est soufflant en rafale.

Sens de l'évolution et prévisions pour jeudi, vendredi et samedi.

Evolution générale. Les hautes pressions d'Europe s'affaibliront progressivement. Le courant perturbé Atlantique pénétrera sur notre pays par le nord-ouest vendredi, s'étendant ensuite aux autres régions.

Prévisions : jeudi. Sur la Corse, temps variable avec éclaircies et averses orageuses, vent d'est assez fort. Ailleurs, brumeux le matin puis généralement ensoleillé et chaud. Des nuages élevés voileront le ciel sur le sud-ouest et l'ouest. Températures minimales de 9 à 14 degrés du nord au sud, maximales de 20 à 28 degrés, atteignant 30 degrés dans le Sud-Ouest.

Vendredi. Averses orageuses en Corse et sur la région niçoise. Sur le Nord-Ouest, les Charentes, l'Aquitaine, temps nuageux avec ondées orageuses et orages isolés. Ailleurs, persistance du beau temps ensoleillé et chaud. Températures sans grand changement, sauf baisse des maximales du Nord-Ouest à l'Aquitaine.

Samedi. Le temps orageux gagnera les autres régions, atteignant la Méditerranée en soirée, tandis qu'un temps plus frais avec nuages et éclaircies débutant le matin sur la Bretagne fera suite au temps orageux. Ce temps variable s'étendra le soir jusqu'aux Pyrénées orientales, au Massif Central et au Nord-Est, et les températures maximales baisseront de 2 à 3 degrés. Les vents s'orienteront à l'ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 septembre 1983 à 8 heures, de 1 027,7 millibars, soit 770,8 millimètres de mercure.

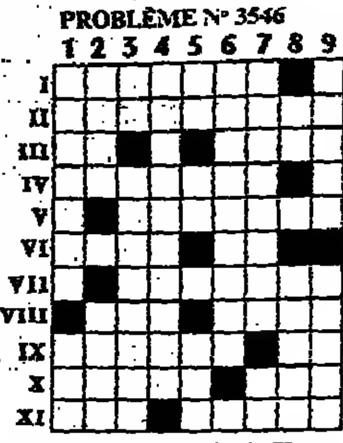
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 septembre ; le second le minimum de la nuit du 26 septembre au 27 septembre) : Ajaccio, 26 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 27 et 11 ; Bourges, 24 et 7 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 27 et 11 ; Cherbourg, 23 et 13 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Dijon, 23 et 9 ; Grenoble, 24 et 14 ; Lille, 24 et 9 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille-Marignane, 25 et 15 ; Nancy, 21 et 7 ; Nantes, 26 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 24 et 8 ; Pau, 24 et 17 ; Perpignan, 33 et 15 ; Rennes, 26 et 13 ; Strasbourg, 21 et 6 ; Tours, 24 et 7 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 20 degrés ; Amsterdam, 21 et 10 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 16 et 10 ; Bonn, 21 et 7 ; Bruxelles, 22 et 11 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 35 et 29 ; Copenhague, 17 et 13 ; Dakar, 33 et 26 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 24 et 9 ; Jérusalem, 28 et 17 ; Lisbonne, 35 et 18 ; Londres, 24 et 16 ; Luxembourg, 20 et 8 ; Madrid, 35 et 13 ; Moscou, 11 et 5 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 22 et 13 ; Palma-de-Majorque, 27 et 17 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 17 et 12 ; Tozeur, 32 et 20 ; Tunis, 29 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3546



HORIZONTALEMENT

I. On s'adresse à lui en retenant sa langue. – II. Se livre à un travail artistique ou à une action mercantile. – III. Note. Château tourangeau. – IV. « Hors » de prix. – V. Lutte contre les inégalités. – VI. Flotte parfois près des côtes. Préposition. – VII. Fréquentes victimes d'une prise de bec. – VIII. Pas vilaine, mais pas forcément belle. Éventuelle *médecine souveraine pour insomniaques*. – IX. Du ris ou du riz. Compendium postal. – X. Expression de satisfaction du commensal musulman. Mère d'un assassin et d'un assassiné. – XI. Éternels prioritaires que les autres ne parviennent *pas à détrôner*. Promues au choix.

VERTICALEMENT

1. Il est rare que l'une s'asseye sur l'autre. Fourni. – 2. S'exposer aux aléas. Ne peut nous éclairer qu'après avoir été mis au courant. – 3. Note. Du blé, de l'oseille, des radis et beaucoup d'autres choses encore. – 4. La femme canon. – 5. Extrait de Brahms. Pratiques. Beaucoup s'en iront avant la prochaine. – 6. Filet de poisson. – 7. Telle une poste où l'on fait son propre facteur. Participe passé. – 8. Ornières expurgées par les réformateurs. Peut être le premier en seconde. – 9. Fait renoncer pour un temps à tout engagement. Se mettent à monter bien avant l'Ascension.

Solution du problème n° 3545

Horizontalement

I. Joaillier. – II. Ost. Aille. – III. Utricules. – IV. Rion. Reçu. – V. Népète. Tm. – VI. Orb. Pré. – VII. Lest. Cri. – VIII. Il. Échecs. – IX. Son. Hélie. – X. Tribunat. – XI. End. Tétée.

Verticalement

1. Journaliste. – 2. Ostie. Elom. – 3. Atropos. Nid. – 4. Inerte. – 5. Lac. T.B. Chut ! – 6. Liure. Chêne. – 7. Ille. Prélat. – 8. Électricité. – 9. Résumé. Se.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUTOMOBILE

UN NOUVEAU MOTEUR POUR LES RENAULT-11

Après avoir commercialisé, voici trois semaines, une Fuego musclée et dotée du 1 565 centimètres cubes turbocompressé (132 chevaux au moteur), voici que la Régie lance sur le marché trois nouvelles versions de la R.-11 (G.T.X., T.X.E., T.X.E. électronique), également plus puissantes et sur lesquelles a été monté un tout nouveau groupe à essence de 1 721 centimètres cubes (7 CV fiscaux). Ce moteur à arbre à cames en tête est fabriqué à l'usine de Cléon en Seine-Maritime. Un carburateur double corps l'alimente, et l'ensemble est à allumage électronique intégral. Le couple (effort de traction) maximal sort à 13,9 Mkg à 3 250 tours/minute, ce qui est suffisant pour un véhicule de ce poids (895/900 kilogrammes). Ce qui est mieux est que 12 Mkg sont disponibles dès 1 500 tours, assurant une grande souplesse dans la conduite. Comme dans le cas des autres modèles de Renault-11, une version fait largement appel à l'électronique (T.X.E. électronique) avec synthétiseur de parole et équipement stéréophonique complet.

Les nouveaux modèles sont, par ailleurs, relativement sobres avec une moyenne d'utilisation inférieure à 7 litres aux 100 kilomètres. Ils sont livrables en version trois ou cinq portes, les prix allant de 56 600 F à 69 600 F.

En ce qui concerne la Fuego-turbo, les performances extrêmes (1 000 mètres départ arrêté en 30 secondes, plus de 200 kilomètres/heure théoriques) vont au-delà de ce que peut assumer la voiture, ce qui se traduit à haute vitesse par des flottements du train avant. Le confort intérieur est très réussi, les freins sont efficaces. La Fuego-turbo est vendue 89 500 F. C'est également une 7 CV fiscaux.

C. L.

CHASSE

Le poids économique de la Sologne

De notre correspondant

Orléans. – Quel est le poids économique de la chasse en Sologne ? A quelques jours de l'ouverture, des éléments de réponse sont fournis dans un rapport (1) élaboré par un groupe de travail présidé par M. Boubier de l'Écluse, vice-président de la Fédération nationale des chasseurs, dans le cadre de la *préparation d'un plan d'aménagement* rural de la Sologne.

Parler de la chasse en Sologne en termes économiques, avancer des chiffres, n'est pas chose facile. La discrétion sur ce point est à l'image de ces demeures cossues qui se cachent derrière des rideaux d'arbres mais qui recèlent de solides fortunes. La chasse en Sologne, avec ses modes de faire-valoir perfectionnées, de la vente d'actions à la location à la journée, peut se comparer économiquement à une autre activité de loisirs : la neige. Le rapport avance le chiffre d'affaires annuel – *spectaculaire*, et qui va être discuté – d'un milliard de francs, soit environ le tiers du chiffre d'affaires total de la chasse en France. Un chiffre qui serait en progression en francs constants, y compris depuis 1980, par rapport aux années 50-60, grâce, notamment, au développement de l'élevage industriel du gibier.

Un autre chiffre traduit justement cette mutation de la chasse en Sologne, qui fait de plus en plus appel au lâchage de gibier : deux millions de faisans d'élevage sortent des faisanderies solognotes. En revanche, au niveau de l'emploi, le tableau est moins réjouissant : en 1970, on comptait environ 10 000 emplois (dont 2 000 gardes) aujourd'hui, 4 000 personnes seulement se partageraient 3 000 emplois à temps partiel.

Ce rapport sur la chasse contient d'autres données intéressantes : la Sologne couvre 500 000 hectares, on y chasse sur 400 000. 7 % de ce territoire, on pratique chasse à la journée ; la chasse par actions concerne 70 % du territoire dans une saison : 70 000 chasseurs tirent en Sologne ; 70 % viennent de l'extérieur : 20 % seulement sont des Solognots. Enfin, un chasseur représente 680 francs de chiffre d'affaires par jour.

A qui finalement profite ce milliard de francs de chiffres d'affaires annuel ? Cela, le rapport ne le dit pas. La moitié de la Sologne appartient à des personnes qui n'y habitent pas. Les Solognots, les vrais, doivent se contenter de la petite part du gâteau. En revanche, les auteurs du rapport font des propositions pour l'avenir : produire du gibier capable de « se défendre » ; créer des G.I.E. à vocation cynégétique, groupant des domaines pour faciliter la gestion du gibiers, assimiler les entreprises de chasse à la journée à des établissements commerciaux de services et les astreindre à l'imposition.

« *On ne peut concevoir une chasse à caractère économique en Sologne que si l'agriculture y est prospère et occupe au moins un tiers du territoire et que si la forêt est entretenue et mieux exploitée* », concluent les rédacteurs du rapport.

RÉGIS GUYOTAT.

(1) Rapport publié par *le Journal de la Sologne*, n° 42, 33, quai de Prague, 45100 Orléans.

LOISIRS

SPORT ET HANDICAP. – Une journée portes ouvertes est organisée pour les personnes handicapées mentales qui désirent s'initier à une activité sportive ou la pratiquer le samedi 1ᵉʳ octobre au complexe sportif de la Plaine, rue du Général-Guillaumat, 75015 Paris. Tél. : 545-07-60.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

« Musée du Louvre », 10 h 30 et 15 heures.

« Musée du château », 9 h 45, Versailles (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peinture française du dix-neuvième siècle », 15 heures, musée du Louvre (Approche de l'art).

« Les pré-impressionnistes et Degas », 12 heures, musée du Jeu de Paume, Mᵐᵉ Caneri.

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 20 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« L'Opéra », 12 h 30, façade, pied de la statue de la danse, Mᵐᵉ Hager.

« *Histoire et technique de la navigation* », 15 heures, métro Bir-Hakeim, P.-Y. Jaslet.

« Œuvres d'art du dix-huitième siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Rues du Cherche-Midi et du Dragon », 14 h 30, métro Vaneau (Résurrection du passé).

« La crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée, Mᵐᵉ Romann.

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h 30, 15, rue de Rome (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 26 et mardi 27 septembre :

DES DÉCRETS

● Portant abrogation du régime particulier d'imposition à la taxe sur la valeur ajoutée des équidés de grande valeur ;

● Modifiant le décret du 5 septembre 1973 relatif à la *composition* et au fonctionnement des conseils régionaux.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux opérations de réassurance des risques résultant d'attentats ou d'actes de terrorisme par la Caisse centrale de réassurance.

EN BREF

BIENFAISANCE

JOURNÉE NATIONALE DES AVEUGLES. – Le 2 octobre aura lieu la journée de soutien aux associations d'aveugles et malvoyants. La collecte qui aura lieu sur la voie publique n'est pas un appel à l'aumône ou à l'assistance mais une aide volontaire aux 50 000 aveugles et amblyopes ainsi qu'à la vie associative qui défend leurs droits.

COLLOQUE

GESTION ÉCOLOGIQUE. – Le 8ᵉ colloque national de l'Association française des ingénieurs écologues aura lieu en octobre 1984 à Paris sur le thème : « Aménagement régional et gestion écologique, documents d'urbanisme, études d'impact ». Les personnes qui souhaitent présenter une communication sont invitées à soumettre, avant le 15 octobre 1983, un résumé de leur intervention (vingt lignes dactylographiées en cinq exemplaires).

★ AFIE, 26, rue Montmartre, 75001 Paris, tél. : 233-33-52.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	81,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	[illegible]	[illegible] T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	[illegible]	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Diriger les méthodes Productique - Robotique

Un service d'une trentaine de personnes est à animer et développer dans cette entreprise en train de vivre une profonde mutation industrielle. Des biens d'équipement lourd, très sophistiqués, vont sortir de ses chaînes en petites et moyennes séries. C'est une production automatisée mettant en œuvre, en plus des techniques de base du type mécanique et électricité, celles s'appuyant sur l'électronique, la commande numérique, l'informatique et les automatismes.

Les méthodes doivent suivre, ou plutôt précéder avec la nécessité d'une programmation automatique et d'une automatisation de création de gammes, sans pour autant négliger la mission normalement dévolue aux méthodes :
- lancer les pré-séries
- établir les standards et les gammes
- optimiser les données de production, les postes et conditions de travail
- établir et surveiller les coûts, etc...

L'ingénieur qui prendra en main, à Paris, ce service a déjà une expérience complète de cette fonction et il est prêt à entreprendre une tâche difficile mais passionnante, qui le mettra en contact avec ce qui se fait de plus pointu et performant dans le domaine. Son anglais lui sera alors utile, comme son niveau élevé de formation.

Qu'il prenne contact rapidement avec les Consultants du Cabinet CLEAS, sous référence 8358 LM

CLEAS

6, place de la Républicaine Dominicaine - 75017 PARIS

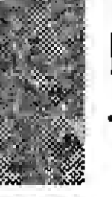
MEMBRE DE SYNTEC

Directeur Financier

Un professionnel de la fonction qui en connait toutes les pratiques, avec le souci constant d'optimiser l'actif circulant, voilà le Directeur Financier dont veut pouvoir se doter cette PME de 150 personnes réalisant un C.A. de 100 millions de Francs réalisé en grande partie à l'exportation, notamment en Afrique francophone.
Ce sera un homme de terrain, ayant un sens pratique développé, ouvert et faisant preuve d'initiative. Avec aussi des qualités relationnelles développées. Une expérience d'audit et une bonne connaissance de l'anglais lui seront utiles. Il sera responsable de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie, du suivi budgétaire et participera à leur informatisation.
Ce poste, à deux pas de l'Etoile, est à pourvoir rapidement. Les candidatures seront traitées confidentiellement par les consultants du Cabinet de Recrutement CLEAS. Leur écrire sous réf. 8363. LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine, 75017 PARIS





NORD

DIRECTEUR D'UNE UNITE INDUSTRIELLE

Technique + Fabrication + Commercial — **Région Nord**

Cette PMI spécialisée dans la transformation et l'usinage de **produits métallurgiques** a acquis au cours des années une notoriété dépassant les frontières. La spécificité de son outil industriel lui permet de satisfaire les besoins d'industries diverses telles que : automobile, matériel agricole, industries minières, industries agro-alimentaires...

Son PDG veut confier la responsabilité complète de l'unité industrielle (200 personnes environ) à un ingénieur d'au moins 35 ans possédant une solide **compétence** technique en **usinage et traitement thermique.** Son action s'exercera sur l'ensemble des activités de l'usine (fabrication, ordonnancement, études et méthodes, contrôle de qualité, outillage et magasin) mais aussi sur la stratégie de développement des ventes des produits actuels et futurs. C'est donc un poste de direction très complet qui est proposé.

Situé dans une ville moyenne du département du Nord très bien reliée aux grands centres urbains ce poste constitue une sérieuse opportunité pour un candidat doté d'une personnalité bien "trempée" et ayant l'esprit d'entreprise. La rémunération proposée tiendra compte des compétences et de l'expérience acquise.

Votre dossier de candidature, adressé sous la référence 3133 M sera examiné confidentiellement par Hervé Adamski.

HAY *Managers* 50 bd de Paris 59100 ROUBAIX ☎ (20) 73.71.70

Important groupe agro-alimentaire international recherche pour société implantée dans une ville d'**AFRIQUE FRANCOPHONE**

DIRECTEUR COMMERCIAL

(ESCP, ESCAE, EDHEC, ESSCA).

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, devront posséder :
— une expérience confirmés de direction, d'une force de vente, du lancement de nouveaux produits, de l'administration des ventes, de l'élaboration et du suivi d'un budget de marketing-mix ;
— des aptitudes à la créativité, à l'organisation et à la gestion par objectifs ;
— le sens du commandement et du travail en équipe.

La priorité sera donnée aux candidats ayant déjà opéré en Afrique, de préférence dans le secteur alimentaire.

Tous avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 6410 à
JGM CONSEIL,
2, av. du Maréchal Foch
92260 FONTENAY AUX ROSES.

MAKO

Société Française leader sur le marché de jeux pour jeunes enfants.

Directeur d'usine

Rattaché au Directeur Technique de la Société, il aura la charge de la gestion de production de 2 unités dont les différentes tâches sont l'assemblage, le conditionnement, la soudure plastique. Il devra également optimiser la fabrication d'un des ateliers.

Expérience exigée des contraintes de la gestion production en PME à des postes opérationnels.

Bonnes connaissances des matières plastiques. Formation technique supérieure très appréciée.

Ce poste évolutif dont la rémunération est attrayante se situe en province et s'adresse à un candidat gestionnaire, bon organisateur et innovateur.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 22019 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13 rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

recherche

Directeur du C.P.A

Le Centre de Préparation aux Affaires (C.P.A.) a pour vocation de former des CADRES DIRIGEANTS d'ENTREPRISES. Pour l'animer, nous recherchons un responsable de haut niveau ayant réussi dans un des domaines-clefs de la Direction des Sociétés.

Sa mission sera de prendre totalement en charge la Direction du Centre : Programmes et Personnels d'Enseignement, Animation, Gestion, développement de l'image tant dans la Région Lyonnaise que plus largement en France.

Ce poste représente une réelle opportunité de développement personnel et professionnel pour un DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPERIEURES, possédant une culture générale et économique très large, ayant éprouvé ses motivations pour la pédagogie d'adultes en l'ayant pratiquée, et apportant de par les fonctions élevées qu'il aura assumées une excellente connaissance de l'entreprise et de ses méthodes de management. Le titulaire du poste devra être doté de capacités conceptuelles et de concrétisation, d'un excellent contact humain et du sens de la négociation.

HAVAS CONTACT



Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photographie d'identité et prétentions) seront adressés au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, 20, rue de la Bourse, 69289 LYON Cedex 1, sous référence 25355 M.

Association de formation professionnelle

DIRECT. COMMERCIAL

Multin. américaine, Div. ordinat. Sup. de Co. Reims. 43 ans. Successful. Du punch, de la santé. Rech. D.G. ou D.C. ou D. Mark.

Ecr. s/n° B.848 le *Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RADIALL recherche pour son département MICRONDE "Composants Hypers"

SON DIRECTEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- Ingénieur avec environ 10 années d'expérience industrielle.
- Expérience dans les matériels ou composants hyperfréquence.

Lieu de travail : Siège social à ROSNY-SOUS-BOIS.

Fréquents déplacements vers usine de production à L'Isle d'Abeau (Isère).

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
RADIALL
101, rue Ph. Hoffmann - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

bleu

SOCIÉTÉ Construction Machines remplissage ...en pré-emballage

RECHERCHE :

SON DIRECTEUR de PRODUCTION

Ingénieur Grande Ecole AM, ENSEM, etc.
Sous Responsabilité Directe du P.-D.G.

LE POSTE : Responsabilité de l'ensemble des services de production dont 5 ingénieurs.

L'HOMME : Homme de Terrain, 32 ans minimum. Ayant sous sigu de : animation, coordination, maîtrise des coûts. Esprit vif, organisé, méthodique, bilingue anglais souhaité.

Poste à pourvoir dans ville à 40 km du MANS.
Rémunération : 250 000 F.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à Havas Le Mans, n° 11.592, B.P. 319, 72007 Le Mans Cedex qui transmettra.

DIRECTEUR RÉGIONAL

SUD-EST

Secteur d'activité : Transports Express.

PROFIL :
— HOMME DE TERRAIN, DYNAMIQUE CAPABLE GÉRER PERSONNELS, SOUS-TRAITANTS : GESTION, EXPLOITATION ET COMMERCIAL DE SA RÉGION.

RÉMUNÉRATION :
— 110.000 F annuel + indemnité véhicule + frais + intéressement après période essai 3 mois.

Adresser C.V. + photo N° E. 5.193 à TOULOT 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-S/SEINE.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS leader dans sa spécialité recherche pour son siège Paris

directeur des comptabilités

• Ce collaborateur de haut niveau sera attaché à la Direction Générale administrative et financière, et prendra en charge la coordination des procédures financières et comptables du Groupe, en vue de conforter l'homogénéité et la performance du système, et d'élaborer des synthèses destinées à la D.G.

• DECS minimum + ICG ou Ecoles de Gestion. Expérience d'expert comptable ou d'audit en Cabinet. Maîtrise de la comptabilité analytique en milieu industriel. Dialogue constant avec les informaticiens. Management d'une équipe hautement compétente. Age minimum 35 ans.

Adresser Curriculum-Vitae s/réfer. 167, à
LPA - GENEVAY
11, square Jasmin, 75016 Paris.

Important groupe agro-alimentaire international recherche pour unité de production implantée dans une ville d'**AFRIQUE FRANCOPHONE**

DIRECTEUR D'USINE

(Centrale, ENSAM, ICAM, ENSIA).

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, devront posséder :
— une expérience de gestion d'atelier, d'ordonnancement et d'entretien,
— un sens prononcé de l'organisation, et du commandement,
— un esprit créatif et des aptitudes réelles au travail en équipe.

Tous avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 6310 à **JGM CONSEIL,**
2, av. du Maréchal Foch
92260 FONTENAY AUX ROSES.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

OFFICE DU TOURISME
LITTORAL
LANGUEDOC - ROUSSILLON

recherche

DIRECTEUR

ayant expérience réelle.
Adresser candidature et curriculum vitae à :
HAVAS, 34500 BÉZIERS sous n° 84.448.

BUREAU D'ETUDES recherche

DIRECTEUR DE TRAVAUX

LIBRE DE SUITE

PROFIL :
INGÉNIEUR, plusieurs années d'expérience de la maîtrise de chantiers, de bâtiments.
Lieu de travail Paris avec quelques déplacements en Province.

FONCTION :
Il dirige une équipe de 4 inspecteurs de travaux et assure la maîtrise de chantiers y compris le pilotage et la coordination.

Envoyer CV et prétentions s/réf. 20023
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

annonce parlée*

Moulinex

10.000 personnes en 12 usines - Basse Normandie poursuivant sa politique de recherche et de développement en matière de produits et de procédés de fabrication souhaite s'adjoindre la compétence de

Techniciens

Formation B.T.S. - D.U.T.

• Essais et mise au point de moules

- Moules pour injection T.P. et T.D. machines et outillage pour le surmoulage. Caen Réf. 1341.

• Investissements méthodes

- Nouveaux procédés de fabrication et implantation de nouvelles lignes de production. Expérience électromécanique, machines outils, machines spéciales. 1 poste à **Mayenne** Réf. 1343. 2 postes à **Falaise** Réf. 1343 b.

• Projeteurs chefs de groupe

- Etude et lancement de nouvelles lignes de produits. Formation dessin industriel - Expérience électro-ménager, machines de jardinage. **Falaise** Réf. 1345.

- Conduite d'études de produits nouveaux comportant Innovation. Formation micro-mécanique. Expérience petite mécanique automobile, automobile commutation. **Caen** Réf. 1344.

* Toutes informations complémentaires sur l'entreprise et les postes à pourvoir peuvent être obtenues immédiatement par téléphone en appelant SVP Information Carrière, 763.11.15. Préciser la référence du poste qui vous intéresse. On peut aussi écrire à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

annonce parlée*

Moulinex

10.000 personnes en 12 usines - Basse Normandie recherche

Ingénieurs techniques nouvelles

Pour étudier, réaliser et piloter des systèmes avancés de production automatisée.

• Etudes et technologies nouvelles 3 postes

Diplômés, de préférence, avec spécialisation physique industrielle, ayant idéalement quelques années d'expérience en recherche appliquée.
CAEN Réf. 1335

• Développement : production contrôle

Plusieurs postes de responsabilité sont offerts dans le cycle « production » à des ingénieurs généralistes ayant de préférence une première expérience industrielle.

FRESNAY
Chef de Production Réf. 1339

ST. LÔ
Composants électroniques et électro-mécaniques Réf. 1338

FALAISE
Contrôle qualité Réf. 1336

Tous ces recrutements s'inscrivent dans une politique délibérée de recherche de compétitivité industrielle.
Toutes informations complémentaires sur l'entreprise et les postes à pourvoir peuvent être obtenues immédiatement par téléphone en appelant SVP Information Carrière, 763.11.15. Préciser la référence du poste qui vous intéresse. On peut aussi écrire à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Importante Société Minière Afrique Noire Francophone recherche

RESPONSABLE DE SA SECTION ENTRETIEN MINES

Cet ingénieur diplômé de formation mécanique ou électromécanique assurera la maintenance de l'ensemble des installations et équipements liés à l'exploitation minière : gros engins d'excavation et équipements d'évacuation des matériaux par convoyeurs et camions. Il aura à diriger et coordonner une équipe de 35 agents de maîtrise et 350 ouvriers. Une expérience de plusieurs années de l'entretien de gros équipements industriels ou miniers est nécessaire. Contrat expatrié, logement assuré, vie en famille, congés 2 mois par an.

Envoyer C.V., prétentions sous Nº 8934 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS qui transmettra

Pour un important projet que nous réalisons au Nigeria

nous recherchons

3 COORDINATEURS DE TRAVAUX

Ayant une solide expérience du contrôle et de la coordination des entreprises de bâtiments T.C.E. industriel, électromécanique, électronique ou informatique.

Une expérience réussie dans un pays africain souhaitée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste, basé à LAGOS ou dans d'autres capitales d'Etat du Nigeria, comporte les avantages habituellement conférés aux expatriés.

Les candidats intéressés et répondant aux qualifications requises ci-dessus doivent envoyer leurs C.V., photo et prétentions s/nº T 042.281 M RÉGIE-PRESSE, 35 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LA VILLE DE LORIENT

recrute

un documentaliste

chargé de la création de son service documentation.

Les candidats doivent être titulaires d'une :

– licence plus diplôme de documentaliste

ou

– licence délivrée par l'Université de MULHOUSE.

Candidature et curriculum vitae détaillé à Monsieur le Député, Maire de LORIENT pour le 3 NOVEMBRE 1983, dernier délai.

L'Office européen des brevets à Munich

recherche des

EXAMINATEURS

pour l'examen quant au fond des demandes de brevet

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire de sciences ou d'un diplôme d'ingénieur. Ils doivent posséder une excellente connaissance d'une des langues officielles (à savoir de l'allemand, de l'anglais ou du français) et l'aptitude à comprendre les deux autres.

La préférence sera donnée aux candidats âgés de moins de 40 ans et à ceux qui possèdent une expérience dans le traitement des demandes de brevet.

Un traitement supérieur à la moyenne, auquel viennent s'ajouter, le cas échéant, des indemnités (en fonction de la situation de famille), et de très bonnes prestations sociales sont notamment offerts.

Les candidatures doivent parvenir, présentées si possible sur le formulaire de candidature que l'on peut se procurer auprès de l'Office, au Directeur principal du Personnel, Office européen des brevets, Erhardtstrasse 27, D-8000 München 2, le 17 octobre 1983 au plus tard. Pour se procurer le formulaire, il est également possible de téléphoner en composant le 089/2399-4301.

Institut universitaire européen

FLORENCE

bourses de recherche Jean Monnet 1984

des bourses de recherche d'un an sont disponibles à l'institut universitaire européen pour le début de l'année 1984. Les candidats intéressés doivent proposer un projet de recherche qui contribue au programme général de recherche de l'institut ou qui s'insère dans un thème d'intérêt européen, dans les domaines de l'histoire, de l'économie, du droit ou des sciences politiques et sociales.

Les candidats doivent avoir terminé des études de troisième cycle sanctionnées par un doctorat ou posséder une expérience de recherche équivalente. Les bourses sont également ouvertes aux universitaires en congé sabbatique.

La bourse, d'un montant minimum de 1.200.000 li. par mois, est variable suivant l'âge et la situation familiale du candidat.

Tout renseignement et le formulaire de candidature peuvent être obtenus auprès du service académique de l'i.u.e., badia fiesolana, i-50016 san domenico di fiesole (fi) - Italie.

Date limite d'envoi des candidatures : 4 novembre 1983.

LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS,

gérant les prestations complémentaires de la Sécurité Sociale pour plus de 800.000 bénéficiaires, recrute en vue de la mise en œuvre de son plan directeur informatique, prévoyant :

– L'installation d'un matériel BULL DPS 7/60 au siège de l'Organisme.
– La conversion des chaînes actuelles, la mise en place d'un SGBD, l'implantation d'un réseau de mini-ordinateurs, le développement d'applications temps réel.

Les postes sont à pourvoir à MONTARGIS, petite ville agréable à 110 km au sud de Paris (1 h par autoroute).

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

- Formation ingénieur ou universitaire. Au moins 2 ans d'expérience sur matériel DPS 7 ou CII sous GCOS 64. (Référence R.E.).

INGÉNIEUR SYSTÈME

- Ingénieur diplômé de préférence Grande École. Au moins 2 ans d'expérience GCOS 64. Compétences réseau et base de données. (Référence I.S.).

CHEFS DE PROJET

- Formation supérieure, de préférence Grande École 3 à 5 ans d'expérience.

Seraient appréciées :

- La connaissance de l'environnement GCOS 64.
- La pratique de l'un des domaines suivants : SGBD, réseaux systèmes comptables. (Référence C.P.).

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- Formation supérieure, de préférence MIAGE ou IUT Informatique, 2 à 3 ans d'expérience.
- Pratique du COBOL, Expérience d'applications temps réel. (Référence A.P.).

Adr. lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions, en précisant la référence choisie, à : Monsieur le Directeur de la M.N.H., 45213 MONTARGIS CEDEX.

(Aucun renseignement ne sera donné par téléphone).

recherche

UN COMPTABLE DE CHANTIER

POUR LE KOWEIT

Dans le cadre du développement de ses marchés d'installations techniques en télécommunication à l'exportation

LA SIGNALISATION

Adr. C.V. + photo et prét. s/réf. 8325 à :
LA SIGNALISATION
Service du Recrutement
25, impasse Lamperesse
93000 BOBIGNY

Formateur ?

Vous savez que le développement « passe » par la formation. Vous êtes un réel praticien. Vous avez au moins 5 ans d'expérience de l'étranger et vous parlez anglais.

Basé à Paris, vous êtes prêt à effectuer des missions fréquentes, évaluations, programmes, analyses de besoins... .

Vous êtes ingénieur, ou vous savez établir le dialogue avec des spécialistes pour mettre en œuvre un transfert de technologie.

Vous voulez rejoindre une entreprise de consultants internationaux (450 personnes) et vous souhaitez pour champ d'action l'AFRIQUE, l'ASIE, et l'AMERIQUE du SUD ?

Ecrivez-nous, en précisant sur l'enveloppe la référence 2835 à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

GROUPE BANCAIRE
SPECIALISE DANS LE CREDIT IMMOBILIER
ET LES PRETS AUX PARTICULIERS
recherche pour son Agence de BORDEAUX

JEUNE COLLABORATEUR

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

pour lui confier un poste à responsabilité commerciale

Qualités requises :
- motivation essentiellement commerciale
- sens des contacts humains et de l'animation d'équipe,
- très grande disponibilité

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 5194 à Axial Publicité - 27 rue Taitbout - 75009 Paris - qui tr.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Développer Votre Carrière dans la Fonction Personnel

Diplômé d'études supérieures, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans la Fonction Personnel.

Vous souhaitez valoriser et enrichir cet acquis dans oo groupe au sein duquel la politique humaine tient une place importante et doot le développemeot écooomique s'accompagne d'un projet social avancé.

Le Groupe BSN vous propose de participer à la conception et à la mise eo place de ce projet social dans son Départemeot Flaconnage (400 MF de C.A., fabrication et commercialisatioo de flacons pour la parfumerie, la pharmacie et l'alimeotaire).

Adjoint du Respoosable des Relations Sociales de l'unité de productioo qui emploie 1100 personnes, vous l'assisterez daos ses différeotes activités : relations avec les partenaires sociaux, coocepnoo et oégociation d'une politique de rémunératioo et d'aménagement du temps de travail, mise eo place d'une nouvelle forme d'organisation du travail.

Vous prendrez personnellement en charge la gestioo du personnel noo cadre : recrutements, mutations, promotions, appréciations, gestion prévisioonelle.

La réussite à ce poste vous permettra eosuite d'évoluer au sein du groupe vers la responsabilité globale du personoel d'un établissement ou vers un poste plus fooctioonel au sein de la Directioo Humaine et Sociale.

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 26 M, en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

IBM

Propose pour son
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ A LA GAUDE PRÈS DE NICE

DES POSTES D'INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT

de produits de télécommunication (modems, contrôleurs de communications). Ces postes conviennent à de jeunes ingénieurs débutants diplômés de Grandes Ecoles, Electroniciens ou Informaticiens.

UN POSTE D'INGÉNIEUR

convenant à un candidat expérimenté dans les domaines suivants : Téléinformatique – réseaux d'ordinateurs – réseaux – commutation de paquets – architecture de contrôleurs de communication pour participer à la définition, l'architecture et le développement de nouveaux Produits/Systèmes de télécommunication.

Ce poste nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise, et une mobilité géographique pour des missions hors de France.

Envoyer votre candidature détaillée à PH. ROUGIER - Service du Personnel, IBM France 06610 La Gaude Réf. LG/M-28/9.

MASII

Promodès

JEUNES DIPLOMÉS
SI VOUS ENVISAGEZ
UNE CARRIERE
DANS UN GROUPE
EN PLEINE EXPANSION

1er grossiste multidistributeur en Europe dont le CA consolidé a presque triplé en 5 ans, en 1982 - 17,650 Milliards de Francs recherche pour sa Branche **PROMOGROS,** *Commerce de gros et de détail, réalisant* 45 % du CA du groupe **JEUNES DIPLÔMÉS** BAC + 3 ou BAC + 4, de formation gestion commerciale - ESC et leur propose de devenir **CADRE DE LA DISTRIBUTION.**

Après une période de formation rémunérée, ils seront titularisés dans l'un des secteurs d'activités suivants : Commerce, Administration, Personnel, Gestion, Comptabilité, Logistique, Marketing.

— *si vous êtes disponible ou mobile géographiquement;*
— si vous possédez un tempérament affirmé;
— si vous avez un goût marqué pour les tâches concrètes et variées nécessitant initiative et sens des responsabilités;
— si vous êtes dégagé des obligations militaires.

L'évolution ultérieure tiendra compte de la formation de base.

Si vous êtes intéressé, envoyer CV, photo et prétentions sous réf. M10 à M. Charles LECLERC, Direction du Personnel PROMOGROS, BP 17, 14120 MONDEVILLE.
Réponse garantie.

HAVAS CONTACT

Papeteries de Condat
branche papier bois de Saint-Gobain

Leader européen du papier d'impression de haut de gamme, cette Société réalise des investissements importants au plan des techniques et des hommes pour améliorer ses performances en productivité et en qualité.

Les objectifs qu'elle s'est donnés lui font rechercher des collaborateurs de haut niveau renforçant son potentiel "matière grise" auxquels elle offre :
- *des possibilités de formation et d'évolution de carrière intéressantes au sein d'un des premiers groupes français,*
- *une activité prenante qui aiguise le sens de la responsabilité et laisse de larges capacités d'expression personnelle,*
- *une qualité de vie privilégiée par un environnement touristique mondialement connu (vallée de la Vézère en Dordogne).*

Les postes proposés s'adressent à :

• Un Ingénieur AM ou équivalent

disposant de bonnes connaissances en automatismes et d'une expérience réussie de 5 ans environ dans un rôle opérationnel de production. Il participera à l'animation d'un des secteurs clé de l'entreprise (280 personnes). Il aura en outre pour mission d'être l'interlocuteur des services techniques pour la mise en œuvre d'un important programme d'automatisation. **référence LH 146 AM**

• Un Ingénieur physicien, hydraulicien ou mécanicien

Intégré à une cellule recherche appliquée, il collaborera au développement du process et des produits en contact étroit avec le terrain. **référence WP 147 AM**

• Un Ingénieur automaticien

préparé par une expérience d'environ 5 ans (intégrant si possible une pratique de l'analyse de la valeur) à une responsabilité de développement dans la branche des automatismes orientés plus spécialement vers la micro-informatique. Il participera à l'étude et au suivi de réalisations ambitieuses et sophistiquées. **référence YR 148 AM**

• Un IUT électronique ou équivalent

avec 3 à 5 ans d'expérience. Il interviendra au sein d'une petite équipe de haut niveau pour assurer et optimiser la maintenance d'équipements de pointe. **référence ZS 149 AM**

• Un IUT informatique ou équivalent

capable, après une première expérience (connaissance du système 34 et des langages GAP II et COBOL exigée), d'animer l'équipe d'exploitation (4 personnes) et d'assurer la maintenance et l'optimisation des applications réalisées dans les différents secteurs de l'entreprise. **référence AT 150 CM**

Le sens du dialogue, le goût du travail en équipe, la capacité à assumer une délégation de responsabilités importantes sont indispensables à la réussite dans ces différentes fonctions.

Ecrire en précisant la référence à

Madame SANTAMARIA
11 rue Calvé 33000 BORDEAUX
DISCRÉTION ABSOLUE

etap

SOCIETE MULTINATIONALE
Secteur INFORMATIQUE

recherche pour un établissement de Province

futur directeur des achats

(Volume d'achat : 120 Millions de Francs)

Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures ou E.S.A.P. ayant déjà une expérience confirmée d'achat dans le domaine électronique.

directeur de la qualité de production

Rattaché au Directeur de l'usine, cet ingénieur aura acquis une expérience d'au moins 5 ans dans un service QUALITE si possible dans une usine d'électronique.

Ces deux postes nécessitent la pratique de la langue anglaise.

Envoyer C.V. et salaire actuel sous réf. 79272 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

LE LEADER DU SERVICE INFORMATIQUE



natel

RÉGION MÉDITERRANÉE

pour participer à sa croissance renforce son équipe commerciale et recherche :

2 INGÉNIEURS CONSEIL

1) Dans le domaine de la GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE.
2) Dans le domaine de la GESTION DU PERSONNEL.

Leur mission leur permettra, par leurs qualités commerciales, de concrétiser ses objectifs de croissance et par leurs *compétences techniques*, de favoriser et accélérer la réussite de l'équipe commerciale.

Envoyer C.V., photo et prétentions à GSI NATEL, 45, cours Gouffé, 13006 MARSEILLE.

EST DE LA FRANCE
230 km [illegible]

Société spécialisée dans la fabrication de produits destinés à la construction recherche son

futur CHEF COMPTABLE

Sous l'autorité du Directeur Financier, il sera en charge de : [illegible] la comptabilité générale; [illegible] l'établissement des comptes mensuels de gestion; [illegible] le traitement des problèmes fiscaux et les relations avec les administrations.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé (DECS minimum), possédant, de préférence, une première expérience de quelques années. Des qualités de personnalité (ouverture [illegible] organisation, aptitude à [illegible] équipe) seront appréciées [illegible] de ce poste.

[illegible] intéressé, envoyez votre [illegible] manuscrite, c.v. détaillé, [illegible] au bureau du journal...

[illegible] candidatures seront étudiées et traitées avec discrétion.

Jeune Diplômé

CREDIT AGRICOLE **Rouen**

Pour notre Service «Contrôle Général Audit», un jeune diplômé d'une école de commerce avec option Finance-Comptabilité ou l'équivalent, et si possible une première expérience, nous intéresserait.

Nous lui confierons, au départ, après une période de formation, des missions de contrôle général et d'audit sur l'ensemble de l'activité du fonctionnement de l'entreprise.

Ce poste est un tremplin pour des responsabilités plus importantes.

Si vous êtes curieux, vif, soucieux de voir rentabiliser vos efforts, merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. sous référence 83221 M à notre Conseil Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

ERA – CNRS
recherche :
BIOCHIMISTE
Doct. 3e cycle pour poste assistant. Formation Biol. Reprod. souhaitée.
Ecr. : Professeur P. LEYMARIE CHU DE CAEN – 14040

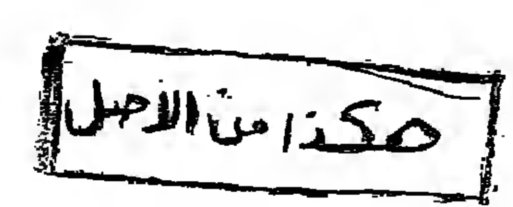
CENTRE D'ACTION CULTURELLE, ANNECY
recherche :
Régisseur lumière
Adresser candidature + C.V.
1, rue Jean-Jaurès
74000 ANNECY

La VILLE DE VIERZON recrute pour le *Centre Culturel Municipal* **Mac Nab.** un technicien *projectionniste* (35 mm et 16 mm son et lumière).
Emploi à temps complet.
Niveau de rémunération O.P. 1
Salaire brut de début : 4.546,37 F.
Les candidatures *devront être* adressées, avec c.v. à M. le Maire de Vierzon, B.P. 203, 18101 VIERZON Cedex, avant le 8 OCTOBRE 1983.

Le Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble équipé d'un Bull 68 DPS 3 (système Multics)
cherche

1 INGÉNIEUR SYSTÈME

Ayant plusieurs années d'expérience dans l'exploitation d'ordinateurs et des connaissances dans le domaine des télécommunications.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Recherche pour TOULOUSE un

INGENIEUR BATIMENT

POUR DIRIGER UN CENTRE PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Integre dans un reseau national de 7 Centres Pedagogiques et Techniques d'Appui (C P T A ; dont chacun est responsable d'un grand secteur professionnel, la specificite du C P T A de TOULOUSE est le BATIMENT.

Dans ce secteur, le C P T A qui constitue une unite operationnelle de la Direction de la Formation de l'A F.P.A. :
- prepare et met en œuvre la politique d'evolution des formations professionnelles d'adultes.
- conduit en liaison avec la profession les recherches et etudes techniques et pedagogiques necessaires a la mise en place des formations,
- assure la formation et le perfectionnement des formateurs

Le DIRECTEUR que nous recherchons conduira ces missions au plus haut niveau avec une volonte d'**innovation** et de **développement.**

Il assurera la gestion d'un etablissement de 70 personnes, dont il animera les equipes enseignantes techniques et administratives.

En liaison constante avec les Services Centraux, les Centres de Formation et autres unites de l'A.F.P.A. (180 etablissements, 5000 enseignants,) les partenaires professionnels et les organismes de formation, sa fonction comportera de frequents deplacements sur l'ensemble du territoire.

Le candidat, ingenieur diplômé, forme aux techniques les plus recentes du bâtiment, aura pendant plusieurs annees exerce diverses fonctions de responsabilite (production, gestion, personnel, formation..) dans des entreprises du secteur.

Si cette offre vous interesse, adressez votre CV détaillé au siege de l'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES - 13, place de Villiers - 93100 MONTREUIL a l'attention de Madame LAGANE

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
100 KMS OUEST DE PARIS
recherche

PHARMACIEN HF

pour un secteur de son unité de Production.

Usine moderne produisant formes pharmaceutiques très variées, axée sur les P.B.F. et les techniques modernes de gestion.

Expérience souhaitée mais non indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo s/réf. 11216 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE-COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

RECHERCHE

Pour un de ses établissements situé dans une agréable ville de l'Ouest au tissu économique favorable.

COLLABORATEURS DÉBUTANTS

Ils auront une formation supérieure et le niveau DECS.

Envoyer lettre manuscrite et photo n° 8 858
LE MONDE service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Groupe marseillais

EN PLEINE EXPANSION
AYANT DES FILIALES A L'ÉTRANGER
recherche

UN CHEF COMPTABLE

35 ans environ, 10 ans d'expérience
D.E.C.S. ou diplômé E.S.C.
Le candidat devra assurer la responsabilité d'une partie des services et pouvoir assister le Chef Comptable du groupe (*consolidation, comptabilité devises...*)
Connaissance anglais souhaitée.

Écrire avec curriculum vitae et prétentions sous n° T 042.314 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

création de la
Direction Régionale Méditerranée

sélé CEGOS

Conseil en recrutement
Gestion des Ressources Humaines
Formation

Unité du Groupe CEGOS

Contacter notre responsable :
Mme FOURNIAT
Tél. (93) 62 39 40
35 rue Pastorelli
06000 NICE



Publicis Mémoire de SYNTEC

GRENOBLE

ingénierie informatique et qualité de vie

L'Ingénierie Informatique est un métier en pleine expansion. SOPRA, l'une des premières Sociétés françaises d'ingénierie, à implanté un centre à Grenoble et recherche pour en assurer la direction un :

Ingénieur en chef

Diplômé d'une grande école, expert en construction de matériel informatique, micros et réseaux, il animera une équipe importante qui conçoit et développe des systèmes d'information.

Le poste offre des perspectives intéressantes de carrière à un ingénieur en chef chevronné qui veut allier responsabilités et qualité de vie.

Discrétion totale assurée.
Adresser CV, photo et prétentions sous référence 279 M à SOPRA Recrutement 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

média-system

INGENIEUR D'ETUDES, UN GRAND PROJET VOUS ATTEND



La **SEMALY**, Société d'Economie Mixte du Métro de l'Agglomération Lyonnaise est spécialisée dans l'étude et la maîtrise d'oeuvre de réseaux de transports urbains. Elle est engagée dans un projet d'envergure de reconfiguration globale du Poste de Commande et de Contrôle Centralisés (PCC) du métro de Lyon.

Au sein d'un groupe pluridisciplinaire et sous l'autorité du chef de projet, vous serez responsable de l'aspect ÉTUDES SYSTEMES et travaillerez en liaison étroite avec un expert en ce domaine.

Vous participerez à la définition de la nouvelle configuration du PCC et assurerez la maîtrise d'oeuvre (études et travaux) dans votre spécialité.

De formation IEG, ESE ou équivalent, vous avez des connaissances en systèmes informatiques et vous êtes habitué au travail en équipe. 2 à 3 années d'expérience sur un projet de commandes centralisées ou de conduite de process industriel ont clairement démontré vos qualités relationnelles à tous niveaux.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous réf. 83.2, à :

HAY *Managers*
94 rue Servient 69003 Lyon



hutchinson

IMPT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
CAOUTCHOUC
12000 personnes - 19 usines en France
3 Milliards de F par an
recrute pour l'usine de
MONTARGIS (45) - 110 KM PARIS
de son
DÉPT «AUTOMOBILE»
en expansion - Leader en Europe

INGÉNIEUR Responsable MÉTHODES INDUSTRIALISATION PRIX DE REVIENT fort potentiel

INDISPENSABLE
- INGÉNIEUR diplômé ÉLECTROMÉCANICIEN. Anglais pratiqué.
- SOLIDE EXPÉRIENCE

MÉTHODES
PROCÉDÉS MACHINES
en MÉCANIQUE ou MÉTALLURGIE grandes et moyennes séries. Connaissances en AUTOMATISMES et INFORMATIQUE.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV dét., rémunér. et photo ss réf. 6074



POUR RELEVER LE DEFI DU DEVENIR DU PATRIMOINE EXISTANT ET D'HABITAT 88

Organisme Régional d'Etude et de Conseil
secteur habitat social, membre d'un réseau national
recherche pour MARSEILLE

INGENIEUR

Grandes Ecoles (X, Ponts, Centrale, ESIM...)

Ayant 5 ans d'expérience professionnelle minimum.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il sera chargé de conduire les actions de politique technique.

Il aura à définir et promouvoir pour le compte des *Maîtres d'ouvrage*, et *en liaison avec leurs partenaires* l'organisation de la production et la maitrise des coûts de gestion technique, d'amélioration du patrimoine et de construction neuve.

Il participera également à la mise en œuvre de la politique énergétique du secteur professionnel.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence 13347 M à : **l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS** - qui transmettra.

---

2 POSTES D'

Assistants en Gestion Industrielle

sont actuellement à pourvoir
dans 2 Chambres de Commerce de Basse Normandie

CALVADOS - ORNE

Ils auront principalement pour mission :
- d'assurer la promotion des PMI de leur Région (conseil en gestion, analyse financière, recherche de marchés, organisation d'actions collectives ...)
- d'aider et d'accueillir les créateurs d'entreprises nouvelles
- d'assister les entreprises en difficulté.

Ces deux postes conviendraient à des candidats, 30 ans environ, diplômés d'Etudes Supérieures, disposant déjà de quelques années d'expérience professionnelle acquise si possible en PMI-PME, et ayant des qualités d'organisation, un excellent contact humain et le désir de travailler en équipe pluridisciplinaire.

Pour l'un des postes, la préférence ira à un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou formation équivalente, ayant de bonnes connaissances en gestion mais surtout une expérience commerciale ou marketing. **Réf. 726**

Pour le second, une formation ESC serait appréciée mais avec une dominante comptabilité gestion. Peuvent également convenir : licence Sciences Economiques, DECS ou IAE. **Réf. 727**

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) en précisant la référence du poste choisi à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16



LEVI TOURNAY

---

groupe
école supérieure de commerce de lyon
recherche

DES PROFESSEURS-CONSULTANTS

en
MARKETING - VENTES
MARKETING INTERNATIONAL
FINANCE - COMPTABILITE
CONTROLE DE GESTION

L'activité proposée est à temps dominant : environ 4 jours par semaine. Elle comporte des enseignements et travaux en première formation à la gestion, en perfectionnement de cadres et dirigeants, en recherche appliquée, en coopération internationale.

Un diplôme d'enseignement supérieur français ou étranger ainsi que la pratique courante de l'anglais sont indispensables.

UN ANIMATEUR PSYCHO-SOCIOLOGUE

dont l'activité, à temps partiel, sera principalement consacrée à la conception et l'animation de sessions de formation permanente en milieu industriel ou tertiaire.

Tous les candidats devront avoir une expérience en entreprise ou cabinet-conseil ainsi qu'une expérience pédagogique réussie.

Lettre manuscrite, C.V. et prétentions à envoyer à Melle COTTIN - B.P. 174 - 69132 Ecully Cedex.

C.G.S. INFORMATIQUE.
Société de Services et Conseil en Informatique,
dans le cadre de son expansion, recherche pour **ANGERS**
des titulaires de :

MAITRISE DEBUTANT(E)S

de gestion, d'économétrie, de mathématiques ou de sciences économiques ayant, de préférence, de bonnes notions
d'INFORMATIQUE.

Ils seront progressivement formés à l'analyse-programmation et interviendront sur d'importants projets de gestion.

Merci de nous adresser votre C.V. accompagné d'une photo, sous référence CG CL 39. a

CGS INFORMATIQUE
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

Organisme de promotion des P.M.I. de Saint-Étienne recherche, pour compléter son équipe pluridisciplinaire :

CONSEILLER EN INFORMATIQUE

Ce poste conviendrait à candidat :
- Environ 35 ans ;
- Ingénieur + formation de gestion (I.C.G., I.A.E....) ou Ecole supérieure de commerce ;
- Possédant expérience de 3 ans minimum du conseil pour l'introduction de l'informatique dans des entreprises industrielles.

Adr. C.V. et prét. à Service Psychologie des Entreprises 58, rue Vaillant-Couturier, 42000 Saint-Étienne.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche pour
OUEST DE LA FRANCE

UN CHARGÉ D'ÉTUDES CONFIRMÉ

Dans le domaine des études d'impact sur l'environnement.

Ecrire sous le n° T 042.067 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

La ville de BREST envisage le recrutement d'un

ORGANISATEUR

chargé, au sein d'un service organisation rattaché au Secrétariat Général, de mener les études nécessaires dans les domaines suivants :
- Evolution de l'organigramme et des effectifs.
- Organisation du travail.
- Analyse des besoins de la Ville en matière de techniques modernes de travail administratif.

Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
29279 BREST CEDEX.

La ville de NICE va procéder par voie de concours au recrutement d'un Adjoint d'Enseignement Musical — chant — au Conservatoire National de Région, le 17 OCTOBRE 1983.

Seront autorisés à se présenter à ce concours les candidats réunissant les conditions générales de recrutement prévues par le statut du Personnel Communal ayant obtenu une récompense du Conservatoire National Supérieur de PARIS ou d'une Ecole de Musique Contrôlée par l'Etat ou pouvant produire deux attestations de personnalités du monde musical certifiant qu'ils possèdent une formation musicale suffisante pour se présenter aux épreuves du concours mentionné ci-dessus.

Les candidats désireux de participer à ce concours devront s'adresser au Service de l'ACTION CULTURELLE, 2, place Masséna — MAIRIE DE NICE — Tél. : 62-12-12 poste 2735 — où tous rens. complémentaires pourront leur être donnés.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION au CONCOURS : VENDREDI 7 OCT. 1983.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE FORMATION SCIENTIFIQUE (CHIMIE DE PREFERENCE)

telesystemes questel

recherche pour commercialiser ses **bases de données** et pour le suivi de ses utilisateurs un **diplômé de l'enseignement supérieur de formation scientifique (chimie de préférence)**

Langues étrangères souhaitées.

Les candidatures sont à adresser à Télésystèmes - 40 rue du Cherche Midi - 75006 PARIS.

telesystemes
DES METIERS POUR PENSER, AGIR, VIVRE.

Dessein

Gérer notre bibliothèque logiciels:
une fonction pivot au sein de notre compagnie

La mission que nous désirons confier à une personne ayant des qualités de rigueur et d'organisation, comprend :
- **la gestion des entrées de logiciels**
- **l'organisation des sauvegardes de sécurité.**
- **l'interface avec les utilisateurs.**

Mais aussi : étudier de nouveaux moyens de gestion

Le profil du candidat :
une formation informatique et une expérience en réalisation de logiciels.
Notre domaine d'intervention, l'informatique de grande diffusion : machine de traitement de textes, terminaux intelligents...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4549 à l'agence DESSEIN – 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

ORGANISATEUR

Débutant ou possédant une courte première expérience en organisation informatique, vous êtes diplômé d'une grande école scientifique ou de gestion

VOTRE PROJET PROFESSIONNEL :
- *prendre la responsabilite de projets organisation importants dans un environnement informatique evolué.*
- *Développer et valoriser votre potentiel à travers une carrière mobile.*

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe Organisation :
en collaboration avec l'informatique et les unites opérationnelles, vous assurerez la realisation des études d'opportunité et de rentabilite des projets inscrits au schéma directeur. Vous participerez à la conception et à la mise en place des projets, établirez le bilan de réalisation et le suivi après démarrage.
Vous contribuerez de façon permanente à l'amélioration de la qualité des résultats de l'entreprise.

NOTRE CARTE DE VISITE :
***Premier Groupe Privé d'Assurances** - C.A. 5 Milliards de F - plus de 6.000 collaborateurs.*
***Principales activités** : assurance, épargne, assistance, prévention.*
Implantation internationale.



Ecrire avec C.V. + photo et pretentions a J.P. BURTH - Service Recrutement - GROUPE DROUOT
1, place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI.

Et si l'informatique n'était qu'une étape dans votre carrière?

Une Société de service et de négoce international (PME située eu Sud de Paris - CA 120 millions - rattachée à un groupe de renommée mondiale) vous en offre la possibilité.

Après avoir pris en charge la direction du service informatique, d'autres fonctions pourront vous être confiées dans les domaines de l'organisation, du personnel et des services généraux.

Agé de 35/40 ans, de formation niveau A.M. ou ESC, ayant une connaissance pratique approfondie de l'informatique au service de l'ensemble des fonctions d'une entreprise. Vous avez le goût sinon l'expérience des problèmes d'organisation : excellent contact, votre autorité naturelle et votre réelle ouverture aux problèmes humains et sociaux, permettent votre intégration rapide au sein de l'équipe de direction d'une société restée à l'échelle humaine.
Salaire annuel de départ 200 000 Frs.

Adresser : lettre de candidature, CV, photographie à Média-System sous réf. 6331
104, rue Réaumur 75002 Paris - qui transmettra.

média-system

L'AIR LIQUIDE

recherche pour son Centre de Recherches près de VERSAILLES

Techniciens Physiciens ou Informaticiens

BTS ou DUT, ayant la pratique de l'informatique scientifique appliquée à la modélisation en mécanique des fluides.

Ecrire avec CV et photo à L'AIR LIQUIDE – BP 126 - Jouy en Josas - 78350 LES LOGES EN JOSAS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE
(1500 personnes)

recrute

INGÉNIEURS
ÉTUDES DE FIABILITÉ

Spécialités : mécanique, hydraulique, génie chimique.
Débutant accepté. Conditions à débattre.

Pour tout contact : Tél. : (1) 766-41-14.

4, rue Massenet 75016 Paris



Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieur grande école
Chef de service études économiques
référence KS 165 AM

L'AIR LIQUIDE recherche pour le **Déportement Français des Goz** (3.000 personnes, CA supérieur à 2 milliards), un **Ingénieur grande école** qui ouro un rôle importont dans lo préporotion des décisions de lo Direction Générole du Déportement.

Animateur d'une équipe d'ingénieurs, il sero chorgé d'études technico-économiques concernont tous les domaines du monogement : investissements, développements, études de rentobilité...
Ce paste formateur, ouvrant de larges perspectives ultérieures de carrière, conviendrait à un ECP, Mines, ENSAE ou école de niveau équivolent, oyant 3 à 5 ons d'expérience en études economiques acquises dons un grand groupe industriel, une banque au un cabinet spéciolisé.
Des qualités d'imagination, de bonnes capocités d'anolyse et de synthèse. un esprit rigoureux et de bonnes optitudes relationnelles sont indispensobles.
Poste à Paris.

Fonction personnel
Un responsable fort potentiel
référence MU 167 AM

BOUSSOIS **filiale de PITTSBURG PLATE GLASS** premier **groupe verrier américain,** recherche pour so principole *usine (1.400 personnes, **située à Boussois,** un homme de personnel qui devro* seconder le Responsable des Ressources Humoines et des Relations Sociales de *l'usine en liaison ètroite avec lo hiérarchie et les portenaires sociaux.*

Le titulaire du poste assumero progressivement les responsobilités dons les domoines suivonts :
- gestion des ressources humoines,
- hygiène et securité,
- formation et orgonisation.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (ESC, Droit, Sciences Po., Ingénieur, Psychologue) oyont 2 à 3 ons d'expérience dons lo fonction "personnel" *acquise de préférence dans une industrie à feu continu, temoignant de solides* qualites de contact, de rigueur, de gestionnaire.
Dans les deux ans, il sera amené à prendre une responsabilité complète dans l'usine ou dans le groupe.

Recherche sur les procédés
référence G0 162 CM

Innovation sur les matériaux
référence HP 163 AM

Lafarge Coppee **L.C. RECH. (Lafarge-Coppée Recherche)** plus de 200 personnes o pour vocotion de réaliser des trovoux de recherche pour les différentes sociétés du groupe. L'etoblissement de Troppes crée deux nouveaux postes :

- **Recherche sur les Procédés.** Intégré à une petite équipe de création récente, cet ingénieur sero chorgé d'étude et développement des diagnostics de procédés industriels pour répondre à lo demonde : ciments, bétons, plâtres...
Ce poste intéresse un docteur-ingénieur de formotion de bose genie chimique, bien motivé por les techniques d'instrumentaton physique.

- **Innovation sur les Matériaux.** Lo création de ce poste répond à une volonté de se préporer aux mutations technologiques à venir dans le domoine des motérioux. L'objectif de cette fonction étont d'aboutir à lo création de nouveaux produits, la réussite à ce poste nécessite de réelles qualités d'ouverture d'esprit et de créativité.
Ingénieur diplômé (orientation motériaux souhaitée), le candidat aura acquis quelques années d'expérience d'innovotion produit dons une société industrielle ou un centre de développement technique.

La gestion de carrière pratiquée dans le Groupe Lafarge-Coppée permettra à ces ingénieurs une évolution vers d'autres fonctions (procédés, production ingénierie).
Lieu de travail : Trappes (Yvelines).

Écrire en précisont la référence.

Responsable trésorerie internationale
référence NQ 168 AM

Jeune contrôleur de gestion
référence OW 169 AM

Groupe LIMAGRAIN **VILMORIN - TEZIER - EUROVERT - FERRY MORSE...**

Dons le secteur d'avenir de l'agro-industrie, *LIMAGRAIN* est un des premiers groupes mondioux, avec 40 filiales en France, en Europe, aux USA et en Amérique du Sud. So Direction Générole etoffe les structures financières du groupe et offre deux postes evolutifs :

- **Responsable Trésorerie Internationale.** Pour l'ensemble du groupe, il sero chargé :
  - de la gestion des opérations courontes en devises,
  - du développement des moyens permettont l'optimisation de ces operations ainsi que de lo mise en place et du suivi des procédures.

Ce poste conviendrait à un HEC, ESSEC, ESC... oyant 3 à 4 ons d'expérience en trésorerie internationale.

- **Jeune Contrôleur de Gestion.** Pour les filioles françaises de distribution, il sero chargé :
  - de lo preparation des budgets onnuels et des plons à long terme,
  - de l'onalyse des résultats et de lo synthèse des informations,
  - du développement constont des procédures de gestion, en liaison etroite avec les operationnels.

Ce poste conviendroit à un HEC, ESSEC, ESC... de bon potentiel, debutont ou oyont une première expérience financière.

Réelles et larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe, ou en France ou à l'étranger.
Premiers postes : Clermont-Ferrand.

Écrire en précisant la référence.

Responsable marketing fort potentiel
référence LT 166 AM

L'AIR LIQUIDE, Département François des Gaz, offre à un HEC, ESSEC, ESCP (ou ingenieur + MBA) lo possibilité de valoriser une expérience d'environ 5 ons dons lo distribution de produits industriels.
Au sein de lo Direction des Ventes Soudoge du Département Francais des Gaz, il sero responsable de l'ensemble des problèmes morketing concernont le reseou de distribution (1.300 distributeurs).
Ce poste actif, évolutif impliquant initiative, imagination, excellentes capacités de contact et d'animation, au sein d'une équipe motivée et performonte, conviendrait à un candidat de premier plan.
Poste basé au siège à Paris.

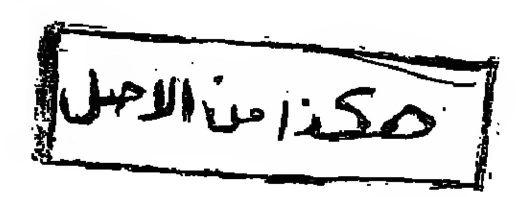
Ingénieur électricien fort potentiel
référence EX 101 AM

BOUSSOIS **filiale de PITTSBURGH PLATE GLASS, premier mondial du verre plat,** recherche pour sa principale usine située à Boussois, un **Ingénieur Électricien de bon niveau et ayant un fort potentiel de développement.**

Il commencera sa carriere en participont à lo réalisation d'importants investissements et il évoluera rapidement, soit dons les services techniques, soit en production, en fonction de ses goûts et aptitudes.
Le poste conviendroit à un candidat ESE, IEG ou école equivalente, ayant une première experience travaux neufs ou entretien acquise dons l'industrie lourde (la candidature d'un débutont peut être envisagee si stages interessants) témoignant **de solides compétences techniques alliées à des qualités marquées d'organisation et de contact.**

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75016 Paris



هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

DES TRADUCTEURS TECHNIQUES CADRES

d'anglais en français

Il leur est demandé une très bonne rédaction en français. Les candidats, de **Formation Ingénieur,** peuvent être débutants ou posséder cinq années d'expérience professionnelle au plus.

Ils disposeront d'outils modernes de traduction. Une évolution de carrière est prévue au sein de la Compagnie.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé à IBM France - Département Recrutement - Orientation Conseils - 2, rue de Marengo - 75001 Paris en mentionnant la référence TTC/M-28/9.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Grand Établissement Bancaire recherche
CADRE DE HAUT NIVEAU

ayant plusieurs annees d'experience des problemes des financements des entreprises pour renforcer son service d'étude des produits et des marchés.

Envoyer C V., photo et pretentions sous réf. 65838 M a BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Société des Automates Programmables S.M.C.

PRENDRE PART AU DEVELOPPEMENT D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL...

c'est possible en associant ses ambitions au plan de développement du 1er fabricant français d'**AUTOMATES PROGRAMMABLES.**

au PLESSIS ROBINSON et en PROVINCE :

• INGENIEURS COMMERCIAUX REGIONAUX (réf. DC 0905)

il s'agit d'un excellent tremplin pour des **ingénieurs électroniciens débutants** à qui nous assurerons une formation complète.
Nous prendrons également en compte les candidatures de vendeurs de formation électronique ayant 2 à 4 ans de métier.
Les opportunités de carrière existant au sein du groupe, seront de nature à motiver des candidats ambitieux.

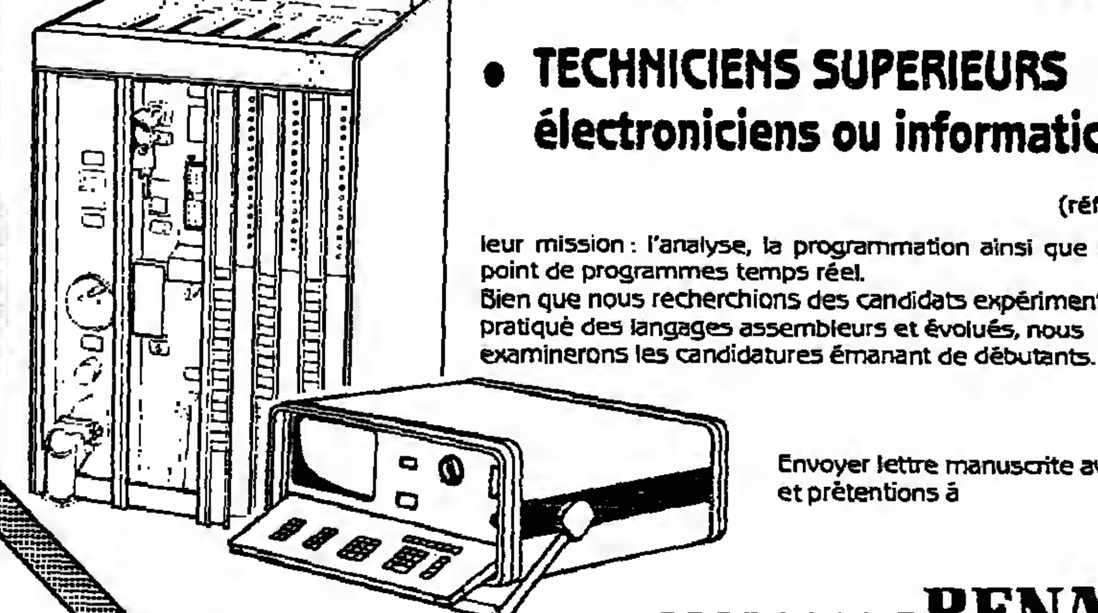
• INGENIEURS D'APPLICATION (réf. DC 0906)

de la théorie à la pratique...
Jeunes diplômés sortant d'une école d'**ingénieurs électroniciens ou informaticiens,** ils pourront mettre à profit leurs études en s'intégrant à nos équipes.
En étroite collaboration avec les ingénieurs commerciaux, ils devront étudier et trouver des solutions aux problèmes des clients.
Ils interviendront également au niveau des conseils avant vente.
Des candidats efficaces se verront proposer des évolutions de carrières variées.

à CASTRES : pour le laboratoire Recherche et Développement

• INGENIEURS « LOGICIEL » (réf. LR 0901)

Ces postes s'adressent à des candidats cherchant un excellent début de carrière, à qui nous confierons la conception et la réalisation de logiciels de systèmes interactifs et temps réel pour micro-processeurs et micro-ordinateurs.



• TECHNICIENS SUPERIEURS électroniciens ou informaticiens (réf. LR 0902)

leur mission : l'analyse, la programmation ainsi que la mise au point de programmes temps réel.
Bien que nous recherchions des candidats expérimentés ayant pratiqué des langages assembleurs et évolués, nous examinerons les candidatures émanant de débutants.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à

Mme LE GUET - Directeur du Personnel
AUTOMATES PROGRAMMABLES SMC
ZAC La Chartreuse - BP 73 - 81103 CASTRES.

RENAULT
Automatismes

FIAT

Fiat Auto (France) S.A.

La filiale française du constructeur automobile europeen recherche un :

Ingénieur en organisation et bureautique

30 ans environ, vous avez un diplôme d'etudes supérieures et une formation complémentaire en organisation ainsi qu'une experience d'au moins 4 ans dans ce domaine.

Integre dans le département Organisation, vos missions seront doubles :
- *en organisation* : problèmes de distribution, mise en place de nouvelles succursales, circuits de documentation interne s'appuyant sur des traitements informatiques.
- *en bureautique* : mise en place de packages informatiques et surtout analyse de besoins en bureautique au niveau de la filiale et des différentes succursales.

(des notions d'informatique et plus précisément une approche des problemes liés à la bureautique sont indispensables).
Nous vous offrons une rémunération motivante et les avantages liés à la vocation de notre groupe.
Le poste est base a LEVALLOIS. Envoyez lettre manuscrite, photo, CV. et prétentions sous réf. 818 M à *notre Conseil* ALPHA CDI 181, Av. Ch. de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE

ALPHA-CDI

IMPORTANT
GROUPE MÉTALLURGIQUE
(3.500 personnes en France)

recherche

pour l'un de ses établissements en proche Banlieue parisienne

GESTIONNAIRE COMPTABLE
DECS

Nous lui confierons la responsabilité de la comptabilité, gestion et administration de l'ensemble de la direction après-vente.

Au sein d'une équipe de 7 personnes qu'il encadrera, il mettra en œuvre une comptabilité travaux en cours.

Ce poste s'adresse à un candidat justifiant d'une expérience similaire et pourra évoluer vers de plus amples responsabilités.

La rémunération sera à la hauteur de l'expérience et de la potentialité du candidat retenu.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 33.614 M à HAVAS CONTACT, 1 Place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

sovac

IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE
souhaite accueillir dans plusieurs agences de la **REGION PARISIENNE**

Jeunes diplômés d'études supérieures

Pour leur permettre de prendre d'ici 2 ou 3 ans la responsabilité d'une de nos agences, nous les formerons à nos différents produits et services (financement d'entreprises, crédits immobiliers et automobiles) ainsi qu'au management d'une agence.

Ils bénéficieront d'une rémunération fixe rapidement évolutive et d'importants avantages sociaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + photo + prétentions) à Monsieur GUBERT, DRH, SOVAC B.P. 1808 75362 PARIS Cédex 08



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL-MALMAISON (92), recherche :

• pour le Centre d'Etudes Supérieures de Raffinage et d'Ingénierie de l'E.N.S.P.M.

JEUNE INGENIEUR

DIPLOME EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ET AUTOMATIQUE

disposant de préférence d'une expérience complémentaire de 2 à 5 ans dans le domaine (thèse de doctorat ou activités professionnelles).

Il sera amené à concevoir et à mettre en œuvre un nouveau cycle d'enseignement ainsi qu'à conduire des études en matière de conduite optimale, de modélisation et de simulation de procédés du raffinage et de la pétrochimie.

La formation pétrolière complémentaire éventuellement nécessaire sera assurée sous forme de stages et de séminaires par l'I.F.P. (réf. 1)

• pour la Direction de Recherche TECHNIQUES d'APPLICATIONS ENERGETIQUES

INGENIEUR GRANDE ECOLE

(si possible E.N.S.P.M. option MOTEURS, ou orientation Mécanique, Thermodynamique et Matériaux)

intéressé par la recherche en vue du développement de procédés appliqués aux moteurs thermiques. (réf. 2)

INGENIEUR GRANDE ECOLE

passionné par les recherches en combustion dans les moteurs, pour la mise en œuvre de mesures physiques avancées et de calculs scientifiques. Spécialisation ou thèse appréciées. (réf. 3)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi sous réf. 79325 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Laboratoire de recherche universitaire recrute sur postes CNRS 2 B

DEUX TECHNICIENS

Dégagés des O.M., titulaires d'un DUT « électronique » ou « mesures physiques » (options : techniques instrumentales ou électroniques) ou d'un B.T.S., pour la conduite des anneaux O.C.I. et ses améliorations techniques.
Connaissance en informatique appréciée.
Travail horaire normal et décalé en alternance, y compris week-ends.
Ecrire avec C.V. et photo à M.P. MARIN
LABORATOIRE DE L'ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE
Bât. 209, Centre d'Orsay de l'Université de Paris-Sud, 91405 ORSAY Cedex.

ECOLE DE LANGUES

Recherche pour ses centres de Paris et région parisienne.

PROFESSEURS de LANGUE MATERNELLE ANGLAISE

Diplômés de l'enseignement supérieur. Préférence accordée aux candidats avec une première expérience professionnelle.

Adresser C.V. et photo à CETRADEL – 2, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ORGANISME NATIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

– FORMATION : DUT informatique minimum.
– Connaissance pratique du matériel HB 66.
La préférence sera donnée aux candidats connaissant TDS et le S.G.B.O. TOTAL.
– Salaire annuel : 90.000 à 110.000 F suivant diplômes et expérience.
Adresser candidature et C.V. à M. Le Directeur de la CNAMTS, 66, avenue du Maine, 75682 PARIS CEDEX 14.

EMBAUCHONS

VENDEURS (SES)

PAR TÉLÉPHONE DE COLLECTION DE LUXE (livres, lithographies)

Horaire souple : 9 h à 12 h ou 12 à 16 à 20 h.
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :

634-16-16.

Sté Réassurance

recherche

SPÉCIALISTES SINISTRES

R.C. Française – Anglais indispensable – Connaissance législation européenne.
Ecrire sous le nº T 042 362 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisation de formation
recherche
professeurs vacataires
en organisation comptable
Mécanographie et
Droit Commercial
pour D.E.C.S.
Ecrire sous le nº T 042 350 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



ELF AQUITAINE

Equipée de Gros Systèmes Informatiques (CRAY, IBM, BULL, HP) réunis dans un réseau hétérogène.

recherche

BOUSSENS PAU-PARIS
6 ANALYSTES PROGRAMMEURS
(Réf. EAP 009)

Votre mission : Au sein d'une équipe de projet, vous participerez au développement d'applications de gestion ou d'applications techniques relatives à la recherche pétrolière.

Votre profil :
- DUT informatique ou formation supérieure équivalente.
- Expérience d'au moins 3 ans en tant qu'analyste-programmeur.
- Bonne connaissance :
  - des produits IBM sous MVS (PL1, CICS, TSO, SPF) ou des produits BULL sous GCOS 3 (DM4-TP, TSS, POLYGLOT)
  - des systèmes de gestion de bases de données (IDMS et/ou IDS2 appréciés)
- Pratique de l'anglais.
- Mobilité demandée.

média system

PAU
INGENIEUR SYSTEMES GRAPHIQUES
(Réf. EISG 009)

Votre mission : Au sein d'une équipe, vous développerez ou participerez au développement de projets orientés graphique, mettant en œuvre et les ordinateurs centraux (CRAY, IBM, BULL) et les mini/micro ordinateurs dans le cadre d'un réseau informatique hétérogène.

Votre profil :
- Formation Ingénieur Grande Ecole ou Maîtrise d'informatique.
- Expérience d'au moins 5 ans des systèmes d'exploitation et des logiciels graphiques sur gros systèmes (IBM ou CDC) ou sur mini/micro ordinateurs.
- Pratique de l'anglais.
- Mobilité demandée.

média system

PAU
INGENIEUR SYSTEME CRAY
(Réf. EICR 009)

Votre mission : Au sein d'une équipe système CRAY, et en liaison avec des équipes systèmes en charge d'autres matériels, vous participerez au développement et à la maintenance du système d'exploitation du matériel CRAY interfacé par du matériel IBM et BULL.

Votre profil :
- Formation Ingénieur Grande Ecole ou Maîtrise d'informatique.
- Expérience d'au moins 2 ans en tant qu'ingénieur système sur matériel CDC.
- Connaissance CRAY appréciée.
- Pratique de l'anglais.
- Mobilité demandée.

média system

PAU
2 INGENIEURS SYSTEME IBM
(Réf. EISI 009)

Votre mission : Au sein d'une équipe système IBM, et en liaison avec des équipes systèmes en charge d'autres matériels, vous participerez au développement et à la maintenance du système d'exploitation IBM (3081 - 3033) et de ses liaisons avec d'autres systèmes (CRAY, BULL, etc).

Votre profil :
- Formation Ingénieur Grande Ecole ou Maîtrise d'informatique.
- Expérience de 3 à 5 ans du système d'exploitation IBM · MVS + JES2 + VTAM + TSO.
- Connaissance CICS appréciée.
- Pratique de l'anglais.
- Mobilité demandée.

média system

PAU
INGENIEUR SYSTEME BULL
(Réf. EISB 009)

Votre mission : Au sein d'une équipe système BULL/MULTICS, vous participerez au développement et à la maintenance du système d'exploitation MULTICS (DPS8/70M) et de ses liaisons avec d'autres systèmes (CRAY, IBM, etc.).

Votre profil :
- Formation Ingénieur Grande Ecole ou Maîtrise d'informatique.
- Expérience d'au moins 2 ans en tant qu'ingénieur système.
- Connaissance MULTICS appréciée.
- Anglais courant (lu, écrit, parlé).
- Mobilité demandée.

média system

PARIS PAU
2 CHEFS DE PROJET
(Réf. ECP 009)

Votre mission : Il vous sera confié la responsabilité du développement d'applications de gestion ou de projets concernant l'organisation et le traitement de données techniques relatives à la recherche pétrolière.

Votre profil :
- Formation Ingénieur Grande Ecole ou Maîtrise d'informatique.
- Expérience de 8 à 10 ans dans l'informatique, pratique confirmée de l'encadrement et de la conduite de projets importants.
- Bonne connaissance
  - des produits IBM sous MVS (PL1, CICS, TSO, SPF) ou des produits BULL sous GCOS 3 (DM4-TP, TSS, POLYGLOT)
  - des systèmes de gestion de bases de données (IDMS et/ou IDS 2 appréciés)
- Pratique de l'anglais.
- Mobilité demandée.

média system

Notre conseil en recrutement



CAP SOGETI SELECTION

83-85, bd. Vincent-Auriol, 75013 Paris. Envoyer votre CV + prétentions + photo à Any BOULADE en précisant la référence.

Responsable du Recrutement
Mi-Temps H/F

Le Directeur des Relations Humaines d'une importante Entreprise Industrielle renforce son équipe en créant le poste RESPONSABLE RECRUTEMENT H/F mi-temps.

Il mènera intégralement les actions de recrutement concernant la force de vente, les employés, les cadres, dans le contexte de plusieurs unités, se montrera ouvert aux problèmes de formation.

Une bonne connaissance de l'Entreprise est indispensable, des études universitaires (maîtrise de psychologie, psycho-prat...) avec un diplôme de graphologie sont nécessaires pour pouvoir mener à bien ce poste difficile mais passionnant et évolutif.

En outre, une rémunération attrayante est proposée à un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V.) sous référence 83019 M à Madame Claude FAVEREAU qui vous assure de sa discrétion.

EMPLOI **centor**
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Filiale française d'une très importante société multinationale américaine (USA) travaillant dans le traitement des eaux (séparation des solides et liquides)

recherche pour Paris

INGENIEUR FABRICATION, CONTROLE ET SOUS-TRAITANCE

Ce collaborateur aura pour **mission principale** d'assurer la fabrication des matériels par un réseau de sous-traitants français et étrangers, et le service après-vente. Ses **responsabilités particulières** porteront notamment sur : l'étude et l'amélioration des produits pour les adapter au marché européen, le contrôle-qualité des matériels, l'organisation des chantiers et des montages, l'assistance technique aux distributeurs et clients étrangers. Agé de 30 ans environ, ingénieur type A & M, ENI, ENSM, le candidat retenu devra pouvoir prouver une expérience de 5 années environ au sein d'un département fabrication (électro-mécanique) et si possible avoir des connaissances dans le domaine de la sous-traitance. La candidature d'un jeune ingénieur d'une récente promotion d'école, A & M, INSA, ICAM, serait également appréciée. Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Adresser C.V + photo sous réf. 71102 A

SEGE Jean WEGBECHER
11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
DUSSELDORF · LONDRES · MADRID · PARIS

---

annonce parlée*

MMS

MATRA MICRO SYSTEMES

Micro-ordinateurs professionnels et terminaux spécialisés

Des ingénieurs de pointe pour un démarrage en flèche

Ingénieurs commerciaux
Réf. 1383

Grands Comptes - SSCI - Distributeurs

La gamme de micro-ordinateurs présentée au Sicob et produite industriellement dans nos usines nous autorise des objectifs ambitieux ; pour les atteindre nous allons engager quelques commerciaux expérimentés pour leur confier la responsabilité d'un segment de marché. Les candidats auront déjà de solides compétences en micro professionnelle et l'expérience de la vente par grands marchés.

28 ans minimum

Base : Région Parisienne.

Chef de département "terminaux spécialisés"
Réf. 1384

Il aura pour mission l'étude et la conclusion de grands marchés dans le domaine des terminaux spécialisés. Son rôle à la fois commercial, technique et de gestion comportera l'animation d'une équipe, la conduite de négociations et la responsabilité d'un centre de profit.

** Pour informations complémentaires immédiates et organisation d'un rendez-vous rapproché, appelez le Service " Information Carrière " au 763.11.15, de 9 h à 18 h, en précisant la référence.*

Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

La Division **Electricité et Nucléaire**, 16 000 personnes, 6 Milliards de CA dont près de 50% à l'étranger, est spécialisée en installations électriques et automatismes industriels.
Notre réussite repose principalement sur l'esprit de «chef d'entreprise» qui anime nos ingénieurs.
Poursuivre dans cette voie est notre objectif. Pour cela, il nous faut préparer l'avenir en intégrant et en formant de



Diplômé d'une grande école (ESE, IEG, ENSEEIHT, ENSEM, SUDRIA ou équivalent). Vous vous formerez à **PARIS** ou en **PROVINCE**, à tous les aspects de l'entreprise, pour devenir un INGENIEUR D'AFFAIRES à fort potentiel. C'est-à-dire qu'à la maîtrise du terrain et aux techniques du management des hommes, vous ajouterez celle de la négociation d'affaires. Vous serez alors un **vrai chef d'entreprise** pour participer à la direction de la nôtre.

Voilà ce que vous propose l'une des plus grandes entreprises françaises.

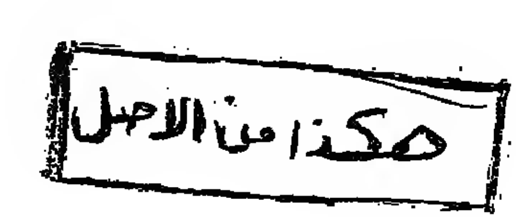
Vos horizons : tout notre organigramme à l'échelle mondiale.

Bien sûr, **vous pratiquez l'Anglais** et peut-être une autre langue.

Si cette proposition vous intéresse : adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions), sous réf. SB 61 53 M à SPIE BATIGNOLLES, Division «Electricité et Nucléaire», DP GRH, 202 quai de Clichy 92111 Clichy Cédex.

Spie Batignolles

média system



Notre politique reste la même : mettre en œuvre les outils les plus performants et demeurer à la pointe d'un secteur ou nous réussissons : l'aéronautique.

Notre informatique est à la hauteur. Nous lui confions de nouveaux objectifs : améliorer encore notre gestion.

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES, MIAGE, DEA...

formés à nos méthodes, débutants ou possédant déjà une première expérience, ils évolueront dans un environnement PL1, IMS, DL1, en prenant la responsabilité entière ou partielle de différentes applications de gestion (personnel, production, commercial, qualité...).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BTS, DUT...

Débutants ou ayant une première expérience PL1, IMS, DL1.

Dans un environnement des plus formateurs, ils prendront une part active à des programmes très variés.

Les postes que nous proposons, sur des projets aussi divers qu'ambitieux, assureront une forte plus-value à votre potentiel.

Pour notre réussite, et la vôtre, nous vous faisons confiance.

Adressez votre candidature sous Réf. DCI/02 (CV et lettre manuscrite) à AVIONS MARCEL DASSAULT - BRÉGUET AVIATION, DPRS - 78, quai Carnot, 92210 SAINT-CLOUD.

REUSSIR SON ENVOL



AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

HAVAS CONTACT



TO 7
LE MICRO-ORDINATEUR POUR TOUTE LA FAMILLE

INGÉNIEURS LOGICIELS, À VOUS DE JOUER...

Le TO 7 de THOMSON : premier-né d'une nouvelle génération de micro-ordinateurs... et déjà un grand succès commercial.

Face à ce constat de réussite, nous renforçons nos équipes. A vous de jouer...

RESPONSABLE DE PROJETS "JEUX"

Issu d'une Grande École ou titulaire d'un DEA, vous possédez une solide formation en INFORMATIQUE-ÉLECTRONIQUE. Vous avez 28/30 ans dont 5 années d'expérience acquises ou non en micro-informatique, en qualité de Chef de Projet de préférence.

Responsable technique de projets auxquels vous participez, vous êtes gestionnaire de leur développement, rendez compte de leur avancement. Cette mission d'encadrement et d'organisation comporte aussi une part importante d'activités relationnelles auprès des sous-traitants, partenaires éditeurs et auteurs dont vous serez appelé à superviser, voire contrôler et tester les réalisations.

Motivé, attiré par ce domaine où la technologie évolue très vite, vous êtes diplomate et très à l'aise dans les contacts à tous niveaux. Vous maîtrisez l'ANGLAIS. (Réf. 103).

INGÉNIEUR DE PROJETS

Ingénieur ou de formation équivalente, mais spécialisé en INFORMATIQUE, vous avez 26/28 ans et environ 2 ans d'expérience. Vous connaissez les logiciels de base ou les systèmes d'exploitation utilitaires ou le soft de base Télécom.

Vous participerez aux projets de conception et réalisation d'utilitaires et de logiciels, d'aide à la création pour notre TO 7 et pour les nouvelles générations à venir. La connaissance de langages évolués, comme PASCAL, LOGO, etc., serait un atout supplémentaire. Ce poste est, bien sûr, appelé à une évolution vers une fonction de CHEF DE PROJET. (Réf. 104).

Pour un premier contact, adressez C.V., photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil : ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC



SOCIETE NATIONALE (12.500 PERSONNES DONT 1.550 CADRES).
Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires et nous comptons parmi les plus importants motoristes du monde occidental.
Largement exportateurs, nous avons diversifié nos activités au sein d'un Groupe puissant.
Le GROUPE SNECMA entend poursuivre une politique de recherche et de développement dans le domaine des technologies avancées pour renforcer sa compétitivité internationale.



Pour la GESTION INFORMATISEE DE LA PRODUCTION
INGENIEUR METHODES

Ils devront :
- définir les outils de gestion nécessaires à l'activité montage en série des moteurs
- participer à l'étude et à la mise en place des nouveaux systèmes informatiques.

Nous recherchons à ces postes des Ingénieurs diplômés, ayant quelques années d'expérience en Informatique de Gestion en milieu industriel.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Lieu de travail : VILLAROCHE près de Melun (77).

Merci d'adresser votre lettre + CV et prétentions à SNECMA Département Encadrement 2, boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15, sous réf. LM 123.

CONTESSE

GenRad

Démarrez notre activité CAO...

Leader du test automatique lance son activité CAO appliquée à la simulation des circuits intégrés, dans le cadre de la gestion intégrée de la qualité.
Pour cela nous recherchons un ingénieur électronicien intéressé par l'introduction sur le marché français d'un produit correspondant à une activité en pleine expansion.
Vous êtes incontestablement l'

Ingénieur Commercial

que nous recherchons, si, ingénieur de formation type SUPELEC... mais issu d'une formation électronique vous avez soit :
une première expérience de la vente logiciels CAO
soit :
si vous avez acquis une première expérience dans les simulateurs d'étude en électronique ou dans l'étude de circuits intégrés.
Après un stage de formation en Californie vous démarrerez notre nouvelle activité en liaison avec notre centre d'études américain.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 825 M à notre Conseil ALPHA CDI - 181, Av. Ch. de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine.

ALPHA-CDI

MSL international
17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Responsable informatique
Proche province Nord Paris

Filiale d'un groupe français de premier plan, une société comportant deux établissements dont l'un de 1 500 personnes, recherche le responsable de son centre informatique situé dans sa principale usine. Dépendant du directeur de celle-ci et assisté d'une vingtaine de personnes, il assurera l'exploitation d'un Bull DPS 7/45. Dans le cadre d'une réorganisation des structures de la société, il sera responsable du développement des nouvelles applications (mettant en œuvre des télécommunications avec les autres centres informatiques du groupe) dans le domaine de la production, logistique, maintenance, gestion du personnel, calcul scientifique, etc. et de la maintenance des applications existantes. Agé d'au moins 30 ans, informaticien de formation, il sera rompu aux techniques informatiques et aura occupé des fonctions similaires en milieu industriel. Ecrire à Yves Blanchon à Paris. Réf. M 9372.

Discrétion totale assurée.

TEKELEC TA AIRTRONIC

Société Française à vocation internationale, spécialisée dans la fabrication et la distribution de matériel électronique professionnel (850 personnes, C.A. 82 : 650 MF) recherche

JURISTE D'AFFAIRES
(I.E.P. ou maitrise droit privé)

Le développement de nos activités, l'accroissement régulier de notre chiffre d'affaires nous conduisent aujourd'hui à la création de ce poste.
Rattaché à notre Direction Générale, ce collaborateur sera chargé de prendre en charge l'élaboration et le contrôle de nos contrats industriels et commerciaux (fournisseurs étrangers et français, clients secteurs public et privé), ainsi que les contrats liés à nos services généraux.
L'extension que nous souhaitons donner aux fonctions et aux responsabilités de ce collaborateur sera d'autant plus rapide que celui-ci pourra faire état d'une première expérience similaire de 2 à 3 ans.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. LM/429 à Mademoiselle GAROND — TEKELEC AIRTRONIC Cité des Bruyères - 1, rue Carle Vernet - 92310 SEVRES.

J.R.P.

IMPORTANT ORGANISME A DIMENSION NATIONALE recherche pour PARIS

ANALYSTES

Formation DUT, MIAGE ou équivalent
Expérience minimum 3 ans sur gros ou moyens systèmes

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau souhaité BAC + 2
Expérience minimum 2 ans.

Nos moyens informatiques sont divers : BURROUGHS B 6807, IBM 38, BULL MINI 6, MICRO-ORDINATEURS.
La connaissance d'une méthode d'analyse et d'un de ces matériels serait très appréciée.

Adresser C.V. avec photo (restituée) et prétentions sous réf. 79516 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société de pointe en Télématique Française ayant de très importantes perspectives de développement sur la prochaine décennie (CA 3 Milliards - 7.500 personnes) recherche pour participer à des projets utilisant les techniques de l'Informatique et des Télécommunications

INGENIEURS DEBUTANTS
ou ayant 1/2 ans d'expérience

Formation :
ENST, SUPELEC, CENTRALE, SUPAERO, ENSAM, ENSIMAG, ENSEEIHT (option Informatique), ICAM, ECAM, IDN, ENSI, ISEN, ISEP, Licence, MIAGE ou DEA d'Informatique, Ecole Supérieure de Chimie de Nancy, Toulouse, Rouen.

Lieux de travail desservis par RER :
- proche Banlieue Sud,
- ou 40 km Sud-Ouest de PARIS.

Adressez C.V. détaillé + photo, sous référence DN 39 à

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

groupe chimique dimension mondiale

Jeune cadre technico-commercial

Groupe chimique de dimension mondiale, nous recherchons pour notra filiale en France, C.A. : 1,7 milliard de francs, un ***jeune cadre technico-commercial***.

Basé à Clamart (92), cet homme de contacts aura la responsabilité d'una importente ligne de produits auprès de la clientèla françeise existante et potentielle. Il devre feire preuve de talents de négociateur, tant avec les clients qu'evec les divisions britanniques. Il assurere également le support technique.



Diplomé(e) d'une Ecole Supèrieura de Commerce ou Grande Ecole de Chimie, il eura, de préférence, 2 à 3 ans d'expérience.

Une excellente connaissance de la langue et de la culture anglaises est indispensable.

Adresser lettre menuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 269 à **ICI FRANCE** - Service du Personnel - 8, avenue Réaumur - 92140 CLAMART.

MEDIA PA

NCR

Un des premiers constructeurs mondiaux de systèmes informatiques, C.A. global $ 3,5 milliards, 63000 personnes dont près de 1 milliard de Frs et 1700 personnes en France

Juriste d'affaires

Rattaché à la Direction Générale pour agir en qualité de conseil auprès des différentes directions de la Société.

Assurer toutes les fonctions inhérentes à cette mission - recouvrement à haut niveau - établissement contrat vente et location - brevets et marques - publicité.

Expérience de 5 ans minimum acquise dans le service juridique d'une société multinationale.

Bonnes connaissances du secteur informatique exigées.

Docteur en droit spécialisation droit des affaires. Parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Excellent sens des affaires et de la négociation. Rémunération élevée liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23013 à :

MRI conseil

Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly

PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN



poursuivant son effort dans le domaine de l'ÉLECTRONIQUE AVANCÉE recherche pour ses activités en MICRO-ÉLECTRONIQUE

ingénieurs

ESE, ECP, ENST, ENSEEIHT, ISEN, ISEP, IDN...

CONFIRMÉS OU DÉBUTANTS

Responsables de la création de circuits intégrés analogiques et digitaux, ils auront à élaborer les schémas en collaboration avec les Ingénieurs Systèmes, vérifier leur validité à l'aide de programmes C.A.O., assurer la testabilité du circuit, définir la topologie des masques en utilisant les outils informatiques correspondants, participer aux essais et applications.

Écrire à l'ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT – Direction Technique – 55 Quai Carnot, 92214 SAINT-CLOUD.

---

european sales engineer

POLYMÈRES POUR ENCRES ET PEINTURES

200.000 +

Un IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL AMÉRICAIN, leader sur ses marchés dans le domaine Grand Public, fortement engagé depuis quelques années dans le développement mondial de sa branche SPÉCIALITÉS CHIMIQUES recherche, pour compléter son équipe européenne, un RESPONSABLE des PAYS d'EUROPE LATINE.

Reportant à la DIRECTION EUROPÉENNE basée aux Pays-Bas, il aura pour mission de promouvoir et vendre des polymères de haute technicité principalement destinés aux INDUSTRIES des ENCRES, VERNIS et PEINTURES. S'appuyant sur des Services de Recherche et Développement très efficaces, il assistera les utilisateurs dans la résalution de leurs problèmes de FORMULATION et sera le pivot de la cammunicatian entre le groupe et ses clients. Il contribuera, sur son territoire, à identifier les marchés potentiels auxquels les technologies du groupe peuvent répondre.

Ce poste impliquant une grande autonomie et offrant de larges possibilités de carrière dans une activité en forte croissance conviendrait à un INGÉNIEUR CHIMISTE ayant quelques années d'expérience professionnelle lui ayant permis d'approcher les problèmes de formulation des encres d'imprimerie ou des peintures et vernis et souhaitant s'orienter vers le TECHNICO- COMMERCIAL. De langue française (mais parlant couramment l'ANGLAIS et connaissant de préférence d'autres langues européennes) il résidera en France et sera appelé à de fréquents déplacements.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2.733 M à préciser sur l'enveloppe – seront traites confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

ELECTRONIQUE

Chef de projets confirmé

Couvertures et liaisons aériennes, surveillance électronique et données numériques forment l'ensemble des techniques très sophistiquées que notre département "Affaires et Secteurs" conçoit et fournit. Nous recherchons un

Ingénieur électronicien

Grande Ecole

Au sein du service Equipement Exploitation vous aurez la responsabilité complète des projets qui vous seront confiés. Vous animerez et coordonnerez de petites équipes d'ingénieurs et techniciens. Nous souhaitons que vous ayez acquis au cours d'une première expérience professionnelle d'au moins 5 ans des connaissances dans l'un des domaines suivants : systèmes logiques, analogiques, commutation à base de microprocesseurs, télécommunication. Les possibilités d'évolution ainsi que les nombreux avantages liés à la taille de notre groupe (un des tout premiers mondial) rendent cette fonction particulièrement attrayante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Référence 527 à CURRICULUM 26 rue du 4 Septembre 75002 PARIS qui transmettra.

TEGAL T.M.

CORPORATION

souhaitant developper ses activités en Europe et structurer son service clientèle, recherche pour son antenne en France

A PARIS :

INGENIEUR SUPPORT PROCEDE

Il sera rattaché au Directeur General de TEGAL Europe.

Ayant une connaissance des equipements Tegal, il en coordonnera les installations chez nos clients et assurera le support technique ainsi que le contrôle continu du process.

Le candidat recherché devra faire preuve d'une grande autonomie.

Formation : INGENIEUR CHIMISTE OU PHYSICIEN
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE

Au moins deux ans d'experience en Wafer Processing, avec spécialités recherchées en photolithographie / masking / gravure sèche.

A NANTES :

TECHNICIEN SUPERIEUR

Responsable de la maintenance préventive et du suivi des equipements Tegal chez nos clients, il devra pouvoir travailler avec un minimum d'encadrement, et être capable d'organiser la formation du personnel travaillant sur ces equipements.

Formation : D.U.T. ELECTRONIQUE
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Expérience minimum de deux ans en maintenance wafer processing / photolithographie.

Pour ces deux postes une formation de 4 a 6 semaines prévue aux U.S.A. Voiture de fonction / rémuneration motivante.

Adresser CV, photo à J.J. LETANG - Motorola - B.P. 1029 31023 TOULOUSE CEDEX

Cadre fiscaliste

ATTACHE A LA DIRECTION FINANCIERE

Nous sommes une importante société, branche alimentation et recherchons pour notre Siège à Paris, un cadre fiscaliste, attaché à la Direction Financière. La personne que nous recherchons possèdera une bonne formation comptable, fiscale et juridique. Elle aura déjà acquis des connaissances en droit des sociétés et assurances. Le poste est à pourvoir rapidement et offre des perspectives d'évolution. Une expérience de quelques années dans une fonction similaire est souhaitée. Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 7789 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

responsable des approvisionnements

Notre société conçoit et réalise des équipements électroniques de pointe.
Elle recherche le CHEF DE SES APPROVISIONNEMENTS.
Son domaine de responsabilités couvrira :

- les achats,
- la politique de sous traitance,
- la gestion des stocks.

Il encadrera une équipe de 20 personnes.
Ingénieur grande école.
Le candidat aura l'expérience de la fonction dans le secteur de l'électronique.
Le poste est à pourvoir en PROCHE BANLIEUE PARISIENNE.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 79377 à

CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

Société de constructions mécaniques Paris Sud

Filiale Groupe Multinational

recherche pour son Service INFORMATIQUE en pleine évolution, équipé d'un 64 DPS/6 et d'un DPS/7/55 - desservant 60 terminaux sous GCOS et TDS :

1 ANALYSTE

Responsable de l'application de Gestion de Production sous le contrôle du Responsable du Développement, nous lui confierons progressivement le suivi et l'animation de l'application de Gestion de Production. Ce poste requiert de bonnes connaissances en gestion de production et une solide expérience de GCOS et TDS. (La connaissance du progiciel IMS (CII - H.B.) sera très appréciée). Réf.A.

2 ANALYSTES - PROGRAMMEURS

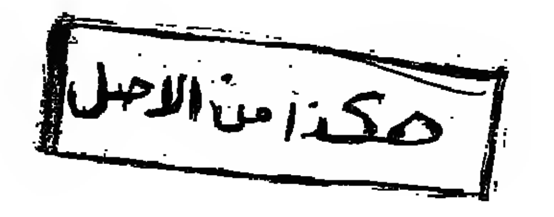
Expérimentés en COBOL sous GCOS et TDS (2 ans minimum). Ils réaliseront des développements sur des applications essentiellement transactionnelles (Gestion de Production et Comptabilité). La connaissance des Progiciels IMS et COGEB (CII - H.B.) sera un atout supplémentaire. Réf.B.

1 PROGRAMMEUR COBOL

Ayant acquis une première expérience COBOL d'environ 1 an (de préférence sous GCOS), sa formation aux techniques transactionnelles sera assurée. Réf.C.

Ces postes se situent dans un contexte jeune et évolutif, offrant une activité riche d'enseignements.

Envoyer C.V., prétentions, photos, en précisant la référence du poste choisi sous Nº 8940 à PARFRANCE ANNONCES – 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

message N°1

Dans ce message, le premier de huit, les conseils en recrutement adhérents de Syntec veulent tracer, à l'attention des hommes et des femmes qui deviennent un jour «candidats», les règles du jeu du marché de l'emploi et donner quelques conseils leur permettant de bien orienter leur carrière.

Les conseils en recrutement, adhérents de Syntec s'engagent à l'égard des hommes et des femmes qui leur font confiance

Professionnels du recrutement, nous avons clairement défini notre attitude de travail envers nos partenaires, entreprises et candidats, dans le «Code d'Ethique Professionnelle des Conseils en Recrutements». Ce document, largement diffusé dans la presse, est affiché dans les bureaux des sociétés adhérentes de SYNTEC-RECRUTEMENT.

Ce code nous engage et vous protège dès l'instant que vous vous mettez en rapport avec nous pour présenter votre candidature.

Pour vous, deux conséquences du respect de cet engagement sont fondamentales :

Le respect de votre liberté

Votre candidature vous appartient.

Votre démarche, votre identité, les faits vous concernent ne seront communiqués à qui que ce soit qu'avec votre accord.

Il vous appartient d'expliquer ce que vous recherchez.

Il vous appartient de juger de l'intérêt du poste proposé.

Il vous appartient de maintenir ou non votre candidature.

Le respect de vos intérêts

Notre conseil vous est acquis.
Nous devons à l'entreprise une information objective et vérifiable sur votre candidature : nous vous la donnons de même sur l'entreprise. Sachez nous consulter.
Nous donnons notre avis à l'entreprise ; nous vous le donnons :
- sur l'adéquation entre le poste offert et celui que vous cherchez,
- sur le valeur relative de votre candidature,
- sur le déroulement de votre parcours professionnel.

Les consultants des cabinets conseils en recrutement, adhérents de SYNTEC, par leur formation, leur expérience de la vie en entreprise, leur perfectionnement régulier aux techniques et méthodes de recrutement, sont pour vous des partenaires dignes de confiance.

Pour votre carrière, sachez répondre aujourd'hui aux appels de l'économie.

Prochain message : "l'annonce, un message professionnel"

Toutes vos suggestions seront les bienvenues à Syntec-Recrutement 3 rue Léon Bonnat - 75016 Paris.



Cette communication a été préparée par les adhérents de SYNTEC-RECRUTEMENT : Alexendre Tic S.A., Algoe, Aviso Conseil, Bernard Julhiet Psycom, Chental Baudron S.A., Cléas, Cog Hebert Conseil, Cort, C.P.A., Développement, Egor, Etap, Eurequip, Infraplen, Jacques Tixier S.A., P.A., Sefop, Sele-Cegos, Sema Selection, Serifo, Sirca, Soderhu.

Programmes ARIANE

Ingénieurs

Dans le cadre des **programmes ARIANE**, le **Centre National d'Etudes Spatiales** recrute pour sa **Direction des Lanceurs à Evry** (91) de **jeunes ingénieurs.**

Dans le **domaine de la PROPULSION,** vous avez acquis une **formation grande école** avec éventuellement quelques années d'expérience.

Nous vous confierons une **activité de type «suivi de projet» ou «suivi technique»** (moteurs ou accessoires).

Pour ce poste, le goût du travail en équipe ainsi qu'une personnalité suffisamment affirmée pour les contacts industriels constituent des atouts importants.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., sous réf. M/27 à Monsieur le Chef du Département Personnel, **CNES** - Direction des Lanceurs - Immeuble Hélios - Rue Charles Baudelaire - 91000 EVRY.

CNES CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES



Le Crédit Mutuel d'Ile de France

recrute

Responsables d'Agence

Ils auront pour mission au sein de leur agence le développement commercial, l'animation de l'équipe, la gestion administrative et comptable.

Ils doivent pouvoir justifier d'**une réussite dans un poste similaire** ou de Second d'Agence.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant la référence 72 à Any ASTIC - Direction des Relations Humaines et Sociales - **Crédit Mutuel d'Ile de France** - 19, cité Voltaire - 75541 PARIS cedex 11.

Banque recherche

Responsable des Moyens Généraux

(cadre classe V)

Mission : avec l'aide d'une équipe d'une dizaine de personnes il assumera les responsabilités :
- d'implantations, de suivi et d'entretien des locaux
- de gestion des matériels
- d'achats et de relations avec les fournisseurs.

Il participera en outre :
- à la définition de la politique sur les achats et les problemes d'intendance
- à la gestion des dossiers d'assurances en liaison avec la division juridique et contentieux.

Profil : 30 ans minimum, niveau étude supérieure souhaité, expérience similaire indispensable, qualité d'encadrement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. **5789** à **L.T.P.** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LEVI TOURNAY

Nous sommes une filiale performente d'un groupe renommé pour ses techniques de pointe. Notre développement soutenu (30 % ennuels) *nous conduit à vous confier le suivi de projets électroniques.*

Télématique : du projet aux produits, soyez notre coordonnateur

Vous prendrez en charge, dès leur définition par le marketing, la coordination des études et de l'industrialisation des produits nouveaux jusqu'à leur mise en fabrication grandes séries.

L'assurance du respect des coûts, des délais et de la qualité constitue l'élément essentiel de la mission. Celle-ci fait eppel à vos facultés de contacts, de méthode et de gestion, mais aussi à vos connaissances en électronique, confirmées par une expérience en Industrialisation et/ou Méthodes, ou bien encore de chef de projet.

Notre équipe jeune allie professionnalisme et qualité des relations

Le poste est à pourvoir dans une ville de l'Ouest au cadre de vie particulièrement agréable.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 8/CPE/LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants *74, rue de la Fédération - 75015 PARIS*

MEDIA PA

SERETE (800 personnes) est l'une des plus importantes sociétés françaises d'ingénierie. La haute technicité de ses services lui permet d'occuper une place de premier plan en automatique et informatique industrielle. Nous recherchons pour notre développement :

Jeunes ingénieurs automatismes et informatique industrielle

Vous participerez aux études de conception, définition d'architecture, et à la mise en oeuvre des matériels et logiciels dans le cadre de grands projets pluridisciplinaires de réalisation d'unités industrielles, de laboratoires d'essais, de contrôle-commandes de machines spécialisées. Vous êtes jeune ingénieur de formation informatique industrielle. Vous avez une première expérience d'utilisation d'automates programmables et de mini ou micro-ordinateurs. (réf. 52 M1).

Jeunes ingénieurs génie-mécanique mécatronique

Au sein de notre service Mécanique et Logistique (Mécatronique), vous participerez aux études de conception (définitions fonctionnelles des systèmes mécanisés, études cinématiques et dynamiques, choix des composants...). Vous réaliserez le suivi du montage, la mise en exploitation et la vérification des performances dynamiques de ces systèmes. Vous êtes ingénieur de formation génie-mécanique. Vous avez une spécialisation en automatique. Une première expérience en CAO sera appréciée. (réf. 18 M1).

La diversité des secteurs d'activité de SERETE offre de réelles opportunités de carrière à de jeunes candidats de valeur. Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. choisie, à SERETE, Service Recrutement, 86, rue Régnault, 75640 Paris Cédex 13.



média-system

CHEF COMPTABLE

BANLIEUE SUD-EST (50 km de Paris)

Filiale d'un important groupe étranger, nous commercialisons en France et à l'export du matériel agricole et nous recherchons d'urgence notre

CHEF COMPTABLE HF excellent fiscaliste - 200.000 +

Le candidat recherché devra diriger en toute autonomie une équipe de 10 personnes, il devra assurer toutes les déclarations sociales et fiscales, il devra posséder une excellente maîtrise de l'outil informatique et devra également avoir de très bonnes connaissances juridiques pour assister la Direction Générale sur le plan social et celui des affaires.

Ce poste s'adresse à un excellent technicien de la comptabilité et du droit (niveau DECS minimum) très au courant du traitement informatique, ayant le sens du management, de l'organisation et de la diplomatie, ayant déjà exercé des fonctions équivalentes.

Une disponibilité immédiate serait appréciée.

Si ce poste vous intéresse, envoyez rapidement à notre Conseil une lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous la référence 141/M.



JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

COFAP

Vous voulez passer vos annonces dans

EMPLOIS CADRES

Adressez-vous au à nos guichets, ou par courrier, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

et à

RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Téléphone : 296-15-01

SERETE (800 personnes) est l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie. Son haut niveau de technicité et l'action de ses Directions Régionales lui permettent de présenter à ses clients l'ensemble des services nécessaires à la réalisation de leurs projets d'investissement. Nos Directions Régionales consolident leur développement. Elles recherchent :

Ingénieurs de projets industriels

• Lille • Nancy

Vous participerez à l'action technico-commerciale nécessaire à l'obtention des affaires. Vous prendrez en charge les projets et en assurerez la totale réalisation en coordonnant les différents spécialistes juqu'à la réception par le client. Votre expérience dans le domaine de l'ingénierie ou des bureaux d'études sur des projets industriels vous a rendu familier avec les problèmes de conception d'usines, des installations d'utilités et d'équipements. Ces postes sont basés dans nos établissements régionaux de Lille (réf. 83-39) et Nancy (réf. 83-40).

Coordinateurs études et travaux

• Nancy

Au sein de notre équipe régionale basée à Nancy, vous participerez à la réalisation des études tout corps d'état et vous assurerez le suivi et la coordination des travaux. Vous êtes de formation technique. Vous avez travaillé quelques années en bureau d'études avant de prendre en charge un poste de coordinateur d'études et travaux sur des projets génie-civil de logements, bâtiments sociaux, usines... Vous disposez maintenant de 5 à 10 ans d'expérience dans la fonction. Votre activité professionnelle vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des entreprises implantées dans l'Est de la France. (réf. 83-50).

La diversité des secteurs d'activités de SERETE offre de réelles opportunités de carrière à des candidats de valeur.
Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. choisie à SERETE, Service Recrutement, 86, rue Régnault, 75640 Paris Cédex 13.



média-system

Cincom Systems

Leader des constructeurs de logiciels, implanté dans 40 pays, comptant 900 personnes, 70 millions de dollars de chiffre d'affaires prévus en 1983, 12 000 produits installés dans le monde dont plus de 600 en France,

RECHERCHE

DES SPECIALISTES SYSTEME IBM

(180-240 000 F selon expérience).
Très bonne connaissance des matériels et logiciels IBM (DOS/VSE et/ou VS1/MVS) et de l'Assembleur IBM.
Connaissance approfondie des procédures d'exploitation sous IBM et de CICS/VS.

DES INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT SUR SYSTEME BULL

(180-240 000 F selon expérience) ayant une bonne connaissance de l'environnement DPS7 et/ou Mini 6

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant une bonne expérience en logiciels-systèmes ou en logiciels d'application.
Connaissances système DB/DC appréciées.
Goût du contact humain indispensable.

Ces postes sont à pourvoir à Paris.
Une bonne connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

Envoyez C.V. manuscrit, photo et prétentions à Cincom Systems
Ilot des Mariniers - 208, rue Raymond Losserand 75680 Paris Cedex 14. Tél. : 545.67.79.

Étudiants, étudiantes.

UN JOB DÈS DEMAIN

- horaires souples, compatibles avec vos études
- rémunération élevée



Téléphoner au : 16 (1)
346.12.15

OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

Jeune Ingénieur Organisation

De formation supérieure, vous avez acquis une première expérience de l'organisation en Cabinet ou en entreprise.
Vous souhaitez maintenant développer votre professionnalisme dans un Groupe en fort développement où l'organisation tient une place prépoodérante ; c'est ce que vous propose le **GROUPE BSN.**
La politiqoe de décentralisation appliquée dans le Groupe donne une autonomie de gestion complète au Département Flaconnage – 400 MF de CA, 1200 personnes, emballages en verre pour la pharmacie, la parfumerie et l'alimentaire.
En tant qu'ingénieur organisatioo-formation, vous participerez activement à l'évolution de ce Département. Vous contribuerez à son développement technique, humain et économique en conseillant les différentes Directions dans la réflexion et la mise en œuvre des changements d'organisation et de structure. Convaincu que ces changements passent par les hommes, vous mettrez en place une politique active de formation et de participation du personnel.
La réussite dans ce poste vous permettra d'accéder rapidement à la respoosabilité do Service Organisatioo-Formation do Département.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F24M en précisant rémunération actuelle à : BSN Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Spécialistes en essais non-destructifs

Importante société d'ingénierie intervenant dans le domaine électro-nucléaire recherche

Ingénieur Recherche et Développement

Il prendra en charge au sein d'une équipe la définition, la conduite et l'application industrielle des résultats de programmes de recherche dans le domaine des END. Ce poste intéresse un ingénieur ayant une expérience minimum de 3 ans en END dans des activités du type laboratoire ou méthodes contrôle. Anglais lu et écrit souhaité.

Ingénieur Expertise Méthodes

Il participera au sein d'une équipe de spécialistes en END à des activités d'expertise, de conseil, de vérification de documents, de surveillance de sous-traitants.
Ce poste intéresse un ingénieur ou un autodidacte confirmé ayant une expérience minimum de 4 ans en END dans des activités de contrôle fabrication, méthodes contrôle appliquées à la chaudronnerie, la soudure, la fonderie.
Lieu de travail : Paris-La Défense.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + prétentions, sous réf. 6451 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
recherche pour DIJON

UN ANALYSTE FINANCIER

HEC, ESSEC ou équivalent, débutant ou disposant d'une première expérience.

Celui-ci sera chargé des diagnostics, de la négociation et de l'étude de différents types de concours financiers (participatif, long terme, moyen terme, etc ...) ainsi que du suivi et du contrôle de la clientèle.

Plan de formation sur 2 ans.
Déplacements limitrophes fréquents.

Poste à pourvoir au sein d'une équipe dynamique disposant d'importants appuis logistiques.

Merci d'adresser votre C.V. en indiquant votre dernière rémunération annuelle s/réf. 988

Discrétion assurée.



Cabinet Claude JOUBLIN
62, avenue de Wagram
75017 PARIS

HELIOS STRECO DURANDO

Membre d'Arthur Young International,
recherche

Experts comptables
ou
Mémorialistes

pour plusieurs de ses bureaux en afrique :

ABIDJAN
DAKAR
LIBREVILLE
POINTE-NOIRE

Nous recherchons des candidats ayant une personnalité affirmée, capables d'exercer un métier exigeant, requérant un grand esprit d'initiative.

De formation supérieure, ils auront une expérience de plusieurs années en cabinet.

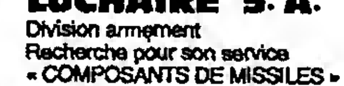
Nous leur proposons :

- le statut d'expatrié comportant une rémunération élevée, allant de 320 000 à 450 000 F, des aventages en nature et des congés annuels de 2 mois en France ;
- le cadre de travail stimulant d'un cabinet internationel d'Audit et de Conseil ;
- une carrière évolutive et des prises de responsabilités pouvant conduire à l'association ;
- une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner plus d'informations sur les postes proposés et sur votre plan de carrière.

Merci d'edresser C.V., photo et lettre sous référence LM/10 à G. HOLTZER - HELIOS STRECO DURANDO - 7, rue de Chaillot - 75116 PARIS.

MEDIA PA



LUCHAIRE S.A.

Division armement
Recherche pour son service « COMPOSANTS DE MISSILES »

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

(Ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien ENI, ESTACA, université Compiègne ou équivalent).
Le candidat aura la responsabilité du développement et de l'industrialisation de sous-ensembles sophistiqués, en s'attachant particulièrement aux impératifs d'assurance-qualité liés à cette activité.
Une expérience de quelques années dans une fonction similaire, en production pièces mécaniques petites et moyennes séries est indispensable.
La connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée.
Des déplacements assez fréquents, tant en France qu'à l'étranger sont à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à :



LUCHAIRE S.A.
Division Armement
Service composants de Missiles
171, boulevard Haussmann
75382 PARIS Cédex 02

Rejoignez nos services titres et bourse !

Cadres confirmés

Important groupe bancaire, recherche des **cadres ayant 5 à 15 ans d'expérience** professionnelle pour compléter les structures d'encadrement de ses secteurs : **titres et Bourse (France et Etranger)**.

Lieu de travail : Paris 2ème

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2674/M à

MEDIA PA.
9 Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Jeune Ingénieur Futur Chef de Projet Informatique

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES offre à un ingénieur débutant une très intéressante opportunité de formation et la possibilité d'assumer rapidement des responsabilités à la mesure des compéteoces acquises au sein d'une équipe informatique jeune, performante et utilisant des techniques de pointe.

Diplômé d'une école d'ingénieurs, il aura d'excellentes capacités de communication et il aura prouvé son ouverture aux problèmes de gestion par une formation complémentaire (type IAE) ou par des stages dans ce domaine.
Uo début d'expérience professionnelle serait un atout supplémentaire pour ce poste.

Il participera à des projets pouvant concerner tous les domaines de l'entreprise : gestion, production, marketing.

Larges perspectives de carrière dans le domaioe de la gestion dans la Société ou au sein du Groupe BSN. Poste à PARIS.

Écrire sous référence BU 151 C à ETAP.

GROUPE BSN – 4 rue Massenet 75016 Paris – etap

HAVAS CONTACT

MOTOROLA

Le numéro un des fabricants de semiconducteurs

recherche pour son service développement Europe, plus particulièrement pour son centre de TOULOUSE

CHEF DE PROJET

Rattaché au Chef de Département, il aura la responsabilité d'un groupe de 5 à 7 analystes/programmeurs.
Il aura pour mission l'installation et le support d'application type production.

De formation supérieure, ingénieur ou equivalent, il justifiera de 5 ans d'expérience dans ce domaine, ainsi que dans l'encadrement d'une équipe.

Connaissance en COBOL/IMS/TSO, SPF souhaitée ainsi qu'en matériel IBM.
De fréquents contacts avec les autres unités Motorola Europe et Etats Unis exigent la pratique de l'anglais courant.

Adresser CV + photo à J.J. LETANG
MOTOROLA S.A. B.P. 1029
31023 TOULOUSE CEDEX

MOTOROLA

Vous avez 2 ans d'expérience dans un cabinet d'Audit.

Vous êtes de formation **H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO., SC.PO.**
Vous pratiquez deux langues étrangères dont l'anglais obligatoirement.
Vous souhaitez trouver un nouveau champ d'action qui vous permette de **construire une carrière dans une entreprise française internationale.**

L'ORÉAL

vous propose dans un premier temps de vous associer à sa jeune équipe d'auditeurs internes basée à Paris.

Vous intervenez alors sur les 5 continents dans tous les domaines de l'entreprise : marketing, commerce, industrie, finance, ...
La connaissance des réalités économiques et humaines des affaires permettra votre évolution professionnelle prévue dans un deuxième temps vers les secteurs d'activités les mieux adaptés à vos capacités.

Si vous souhaitez connaître davantage L'OREAL et l'audit opérationnel tel que nous le pratiquons, vous pouvez écrire à : L'OREAL, Direction des Ressources Humaines, réf. 839, 41 rue Martre, 92117 Clichy Cédex, qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

VOUS ETES ?

BON ELECTRONICIEN FAN D'INFORMATIQUE

Votre candidature nous intéresse :
Pour service applications et support technique, mes. et micro-informat. industrielle sur matériels de techn. avancée.
FORTE PROMOTION POSSIBLE
Env. CV + photo + prét. à :

EUROTRON
34, av. Léon-Jouhaux Z.I.
92167 ANTONY CEDEX
Tél. : 668-10-59

Centre de Formation (95)
recherche

INFORMATICIEN (NE) CONFIRMÉ(E) ou UNIVERSITAIRE

(Mathématiques et informatique) – expérience de l'enseignement souhaitée pour emploi d'enseignant(e).
Tél. 987-34-22
Mme DANIEAU ou M. ROBERT.

CEROI RECHERCHE
INGÉNIEUR TEMPS RÉEL
HP 1000
Salaire motivant
Tél. 542-60-73 et 327-61-55.

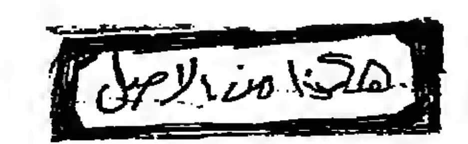
DÉPARTEMENT DE LA SEINE SAINT-DENIS
recherche

Pour son service du Personnel :

1 ATTACHÉ

– Expérience de la fonction publique ou d'une collectivité locale dans un service du personnel responsable.

Adresser C.V. à Monsieur le Directeur Général des services Départementaux
Hôtel du Département
124, Rue Carnot,
93000 – BOBIGNY Cedex.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

BERTIN & Cie

Notre Division ENERGETIQUE
recherche un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

X, ECP, MINES, ESE
1ère expérience appreciee

pour développer ses activités dans les domaines suivants :

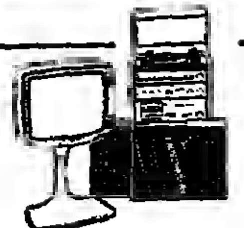
- **Utilisation rationnelle de l'énergie** (Bâtiment, industrie, Transport).
- **Procedés nouveaux** mettant en œuvre la thermique, la thermodynamique et la combustion.

Ce poste est à pouvoir dans la banlieue Ouest Region Parisienne.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous réf. 675 à :



Christian LEMAIGNAN
3 IN - CONSEILS ASSOCIES
19, rue Blanche 75009 PARIS.



THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC
CHEF DE PROJET

LE CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE (120 personnes) de THOMSON Branche Grand Public met en œuvre **un IBM 3033 sous OS (MVS, IMS, DL1). 350 terminaux et 12 ordinateurs répartis.**

Nous souhaitons confier à un CHEF DE PROJET (formation École d'INGÉNIEURS ou ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR) la responsabilité:
- du développement de projets de gestion en temps réel.
- d'un domaine cohérent d'applications.
- de la supervision d'analystes et de programmeurs.

Nous vous offrons :
- l'utilisation des plus récents outils de développement.
- un support technique et une formation efficaces.
- l'ambiance dynamique de la distribution moderne de produits de qualité.

En résumé, un poste résolument évolutif au sein du Groupe. Lieu de travail : Saint-Cloud – 92.

Pour un premier contact, adressez C.V., photo et prétentions, sous réf. 102. à :
ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

Information/communication filiale en forte expansion d'une importante mutuelle

recherche pour PARIS afin de RENFORCER SON SERVICE COMMUNICATIONS

un cadre expérimenté

- Formation supérieure ;
- 4 à 5 ans d'expérience de la communication commerciale y compris de la V.P.C. ;
- Connaissance de l'assurance et/ou des produits financiers appréciées ;
- Goût du travail en équipe.

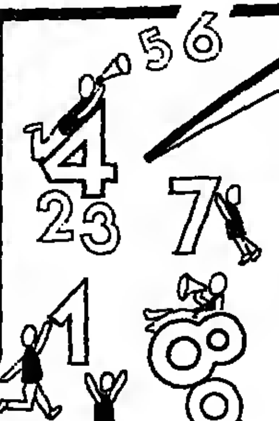
un(e) débutant(e)

- Formation supérieure et goût du travail en équipe.

Au sein d'une équipe de 10 personnes, leurs activités seront :
- Elaboration et suivi de plublipostage ;
- Conception et rédaction de supports de communications ;
- Information écrite et téléphonée de la clientèle ;
- Animation de stages de formation.

Adresser Curriculum Vitae et prétentions sous référence 6107 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LEVI TOURNAY



Faites parler les chiffres

130 - 140 000 F

En fait montrez-nous vos talents d'analyste comptable. *Prévisions, statistiques, études* sectorielles des frais généraux, tel sera votre quotidien. A vous donc de signaler ce qui va, *ce qui ne va pas ou qui pourrait* être amélioré dans la ventilation de notre budget.
A 30 ans environ, vous pouvez vous targuer d'une formation type DECS au ISG et d'une expérience professionnelle comparable. Le Chef du Service Budget auquel vous allez reporter apprécierait en *outre* une *bonne ouverture* à l'informatique compte tenu des outils qui seront mis à votre disposition dans le cadre de vos fonctions. Un mot enfin sur notre société : filiale française d'une multinationale US, CA 290 MF, tout près de l'*Opéra*. Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 4550 à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris qui transmettra en toute discrétion.

Dessein

NOTRE SOCIÉTÉ MET EN PLACE
un service d'AIDE A LA DÉCISION
pour les
CONTRATS DE DEVISES
destinés aux ENTREPRISES
ayant des activités commerciales avec l'étranger.

Nous recherchons des

CONSULTANTS

bien introduits dans les milieux financiers pouvant se charger de la promotion de ce service (rémunération à la commission).

Ecrire avec références et c.v. *détaillé sous n° 4.034* à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Pour notre filiale qui édite une revue spécialisée dans le domaine des transports, nous recherchons actuellement un jeune

Rédacteur

Vous viendrez en appui de notre Rédacteur en Chef pour la prise en charge de rédaction d'articles, d'information et de commentaires jurisprudentiels en matière de droit et de réglementation des transports de marchandises.
Vous avez une *formation* supérieure en droit et vous faites la preuve d'une première expérience, soit en entreprise de transport, soit au sein d'un service transport d'une grande entreprise, soit dans une organisation professionnelle ou, encore, en cabinet conseil.
Bien sûr, vous avez le goût et la facilité pour l'expression écrite et vous aimez le travail en équipe.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil sous la référence LM/3047.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne · 75006 PARIS

SOCIÉTÉ GESTION D'ÉQUIP. THERMIQUES ET DE CLIMATISATION IMPORTANCE NATIONALE
recherche :
JEUNE INGÉNIEUR DIPLOME
- Pour siège PARIS chargé, *au sein de la Direction Technique,* d'études de DÉVELOPPEMENT et d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux Agences pour négociation de contrats importants.
- Préférence donnée à candidat ayant connaissances éprouvées Génie Climatique et Énergies Nouvelles.
- Goût de la Négociation.
- Connaissance micro-informatique appréciée.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions *S/n° 8892 LE MONDE Pub* service ANNONCES CLASSÉES *5, rue des Italiens* — 75009 PARIS

VILLE DE SAINT-MANDÉ (94)
recrute

QUATRE RÉDACTEURS
Position statutaire ou contractuelle, selon candidature :

— Un rédacteur à temps complet, spécialiste des finances locales, titulaire d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. pour contrôle de gestion, suivi du fonds de roulement et des emprunts.
— Un rédacteur, éventuellement à temps partiel, pour l'observatoire économique et Social.
— Un rédacteur, spécialiste du contentieux, formation droit expérience 5 à 10 ans souhait.
— Un rédacteur spécialiste de la comptabilité Communale.

Postes à pourvoir immédiatement.

Adresser candidatures et C.V. à Monsieur LE MAIRE
10, Place Charles-Digeon
94160 SAINT-MANDÉ.

Importante Société,
située en REGION PARISIENNE
(BRANCHE AUTOMOBILE)
recherche pour
son département COMPTABLE

JEUNE CADRE
TITULAIRE DU DECS
ou d'un diplôme d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, SUP de CO...)

Dans un premier temps il sera chargé de la centralisation comptable et de la préparation des bilans et des comptes-résultats

Ecrire avec C.V. photo et prétentions sous ref. 79620 a CONTESSE PUBLICITE · 20 avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

ASSOCIATON NATIONALE
Action Sociale
Centres Urbains

recherche

RESPONSABLES D'ÉQUIPEMENTS
(RÉGION PARISIENNE)

Mission :
- détecter et recenser les besoins spécifiques d'une population
- mettre en place action sociale
- développer relations avec les partenaires sociaux locaux.
- gérer un équipement et/ou animer une équipe.

Evolution de carrière possible au sein d'un Groupe.

Adresser C.V. détaillé sous n° T 042.317 M.
Régie Presse
85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris

VOUS ÊTES ?
BON VENDEUR

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTÉRESSE :
Pour département mesure et micro-informatique industrielle.
Matériel de pointe.
Promotion rapide.
Fixe + intéressement + frais.
Env. CV + photo + prét. à :

EUROTRON

34, av. Léon-Jouhaux Z.I.
92167 ANTONY CEDEX
Tél. : 668-10-59

ETABLISSEMENT PUBLIC de RECHERCHE, recrute

CADRE ADMINISTRATIF

pour ses ACHATS PUBLICS de produits, biens ou services généraux.

Particularité : fonction nouvelle, licence exigée (de préférence sciences économiques ou titre équivalent). Emploi d'agent contractuel de l'état C.N.R.S. : niveau ID
Lieu de travail : Paris 14e

Env. C.V. détaillé avec lettre manuscrite à :
L'OBSERVATOIRE DE PARIS
Secrétariat général
61, av. de l'Observatoire
75014 PARIS.

RECHERCHONS PROFESSEURS
HISTOIRE — GEOGRAPHIE
Tél. pour R.V. : 281-26-30.

U.A.P.

rech. pour son réseau cciel H. ou F., 25 ans min., dynamiques, désireux se créer situat.
Tél. : 247-27-82.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Société de location longue durée de véhicules, filiale d'un groupe financier international recherche UN

ATTACHÉ COMMERCIAL
VÉHICULES UTILITAIRES

Il agira en tant que conseil auprès des entreprises pour la gestion de leur parc de véhicules utilitaires de petits et gros tonnages.
Il aura donc une formation économique complétée par une expérience terrain dans le domaine du véhicule industriel et de la carrosserie.
Rémunération : fixe + frais + commissions.
Envoyer c.v. et prétentions sous réf. 20038 sur enveloppe à J.R.P. — 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS
qui transmettra.

RECHERCHONS

TÉLEXISTE DACTYLO

Parfait bilingue Franç., Anglais

Se présenter SITAM
11, rue Auber 75009 Paris.

Associat. nat. de voyages et d'échanges internationaux *recherche* :

TECHNICIEN-ORGANISATEUR DE VOYAGES

Profil du poste :
— Fabrication de voyages à l'étranger (voyages standard et voyages « sur mesure »)
— Promotion près des collectivités (C.E. etc.).
— Gestion d'un secteur d'activités.

Nécessite plusieurs années d'expérience dans l'organisation des voyages.
Rémunération :
95 000/115 000 F annuels.
Lieu de travail :
Paris 9e, avec quelques déplacements en province et à l'étranger.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à :
C.V.J.R./Échanges Internationaux — 27, rue de La Rochefoucauld, 75009 PARIS.



GMV CONSEIL — GROUPE EUREQUIP — 15, Av. d'Eylau 75116 Paris

RECHERCHE

JEUNE INGÉNIEUR CONSEIL MARKETING

FORMATION COMMERCIALE
(H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.)
OU ÉCOLE D'INGÉNIEURS
(X, CENTRALE, MINES, ARTS-ET-MÉTIERS)

IL TROUVERA AUPRÈS DE NOTRE SOCIÉTÉ :
- La possibilité d'acquérir une expérience diversifiée dans le domaine du Marketing.
- Une formation pratique approfondie aux techniques modernes.
- *Un travail en équipe dans une ambiance jeune et dynamique.*

Ecrire avec C.V. détaillé et photo récente à GMV CONSEIL, 15 avenue d'Eylau, 75116 PARIS.

ORGANISME FINANCIER RÉGIONAL
PARIS-7e

recherche

RESPONSABLE DU SERVICE DES PRÊTS

MISSION :
- Organisation et gestion de service.
- Fonction de conseil technique et juridique auprès des *correspondants locaux.*

FORMATION :
- Niveau enseignement supérieur comptable, juridique ou gestion.

Adr. C.V., photo et prétentions sous référence 11.222 à :
PIERRE LICHAU S.A. Boite Postale 220,
75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES
Quartier Saint-Lazare
recherche pour son département COMPTABLE.

CADRE COMPTABLE
RÉASSURANCES CESSIONS

Mission :
- suivi de règlements
- vérification des virements

Profil :
- Bac + 2
- expérience 3 à 4 ans dans ce secteur d'activité.

Adresser lettre manuscrite et C.V. s/réf. 5221 à Axial Publicité 27, rue Taitbout 75009 PARIS, qui transmettra.

Economiste d'entreprise

BANQUE PARIS, recherche un Economiste d'entreprise capable de relations au plus haut niveau. Il est un homme de contact, il a environ 30 ans, il a acquis sur le terrain une expérience en analyse et en contrôle de gestion. Formation supérieure souhaitée: HEC, ESSEC, ESCP...

Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence 45912 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

STE D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
recherche pour son
USINE DE FABRICATION
en SEINE-ET-MARNE

INGÉNIEUR

ARTS ET MÉTIERS *ou similaire*
— groupes électrogènes aviation
— matériels de Servitudes aviop

envoyer C.V. à MASER
2, rue Toulouse-Lautrec
75017 PARIS

PMI fabriquant du matériel de mesure crée le poste de

RESPONSABLE DES ACHATS

pour assurer la gestion de ses stocks et de ses approvisionnements.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance des composants électroniques et être rompu à la pratique de la négociation et du suivi des commandes.

Anglais souhaité.

Lieu de travail : **ORSAY-COURTABŒUF (91).**

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. RA 100 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
spécialisée dans les opérations financières
PARIS-8e
RECHERCHE

AGENTS ADMINISTRATIFS QUALIFIÉS
(CL. III)

1 – Pour son secteur obligatoire (caisse-titre, opérations diverses).
2 – Pour son activité trésorerie-devises (connaissance de l'anglais et de l'allemand nécessaire).

Ces postes requièrent une expérience professionnelle correspondante et une bonne formation comptable.

Envoyer c.v. et prétentions sous n° T 42 374 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
Paris 8e — recherche

UN JURISTE

Expérimenté en Droit International.

Connaissance des procédures de garanties et de *financement* en matière d'exportation serait *appréciée.*

Anglais courant indispensable et allemand souhaité.

Env. C.V., photo et prétentions s/réf. 5238 à Axial *Publicité* 27, rue Taitbout — PARIS 9e *qui transmettra.*

IRCHA
SERVICE TECHNOLOGIE DES EAUX

recrute pour

59650 VILLENEUVE D'ASQ

UN INGÉNIEUR

2 ans d'expérience dans l'industrie et motivé par les problèmes de technologie des eaux résiduaires industrielles

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :

IRCHA - Station expérimentale
Chemin de Halage
91000 EVRY PORT

bleu

Électronique professionnelle (banlieue Sud) filiale d'un groupe international leader recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX

Itinérants et sédentaire expérience 2 ans souhaitée.

pour INSTRUMENTATION :
capteurs, centrales d'acquisition et de traitement à microprocesseurs, chaînes de mesure physique.

pour COMPOSANTS :
actifs, affichage : connectique.

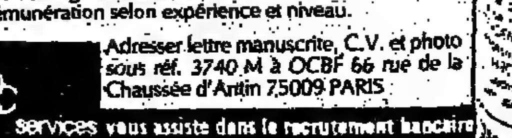
Adr. lettre manus. c.v., photo s/réf. 5245 à Axial Publicité 27, rue Taitbout Paris 8e, qui tr.

URGENT
BANQUE PRIVEE - PARIS
recherche

RESPONSABLE DE SON SECRETARIAT JURIDIQUE ET CONTENTIEUX
H/F

Effectif 3 personnes, responsable inclus.
Expérience professionnelle 5 ans indispensable.
Maîtrise parfaite de la sténo et de la dactylographie.
Bonnes capacités de rédaction, d'organisation, sens de l'animation d'une petite équipe.
Position Agent Gradé(e).
Rémunération selon expérience et niveau.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo *sous réf. 3740 M* à OCBF 66 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS



services vous assiste dans le recrutement bancaire





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires secrétaires



Les ASSURANCES GENERALES DE FRANCE recherchent pour leur siège social à PARIS - 2e une Secrétaire de direction.

Vous assurerez, sous la responsabilité d'une autre secrétaire de direction, le secrétariat de la Présidence.

Votre fonction comportera tous les aspects habituels d'un secrétariat de direction.

Pour ce poste stratégique où la prise de responsabilités est indispensable, nous souhaitons rencontrer une candidate âgée de 25 ans minimum, possédant le BTS de secrétariat de direction et ayant une bonne connaissance de la langue anglaise. De plus, une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire est indispensable.

Une personnalité affirmée alliée à une grande souplesse ainsi qu'une bonne disponibilité constituent des atouts fondamentaux pour cette fonction.

Le salaire que nous proposons dépendra de votre expérience et de votre potentiel. Nous vous offrons tous les avantages sociaux dûs à l'importance de notre Groupe.

Lieu de résidence souhaité : PARIS (proximité centre).

Vous êtes disponible rapidement.

Veuillez adresser C.V., photo aux A.G.F. - Service recrutement - 33, rue Lafayette - 75009 PARIS.



ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

MEDIA BA

Société Commerce International (Brésil) recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

Très bon niveau. Bilingue portugais. Anglais souhaité. 3 ans d'expérience.

Envoyer C.V. à Media System, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS ss réf. 8.430 (mentionnée sur l'envoi).

LA DIRECTION GÉNÉRALE D'UNE P.M.E.

recherche SA Secrétaire

EXPÉRIMENTÉE

Anglais indispensable Allemand souhaité. Adr. C.V. + prétent. à HENRY et Cie, 36, bd de Vincennes, 94120 FONTENAY-S/BOIS.

Association de Formation recherche

SECRÉTAIRE DOCUMENTALISTE

Expérience milieu associatif

Envoyer C.V. – S.T.A.J. 27, rue du Château-d'Eau 75010 PARIS.

GROUPE DE PRESSE INTERNAT. MICRO-INFORMATIQUE recherche

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

– Bilingue Ang. pour direction commerciale.
– 5 ans exp. minimum si possible en support ou agence.

Adr. C.V. photo + prét. à : MICRO PRESSE 185, av. du Général de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine.

formation professionnelle

FORMATION EN INFORMATIQUE

Vous êtes :
- jeune diplômé de l'enseignement supérieur, technique ou scientifique (niveau BAC + 4 minimum),
- ou bien cadre expérimenté,
- fortement motivé pour acquérir une qualification professionnelle en informatique.

Nous vous offrons :
- des formations longue durée (1200 heures de Novembre à Juillet) :
  - spécialiste de gestion de production assistée par ordinateur,
  - analyste chef de projet,
- des enseignants de très haut niveau (C.A.R.E.L., GRAI, ADETAA, UNIVERSITES etc...),
- des moyens informatiques ultra-modernes et disponibles 24h sur 24h,
- des possibilités de rémunération par l'Etat et les ASSEDIC,
- des coûts de formation réduits,
- une réelle chance de trouver ou de retrouver un emploi.

Appelez ou écrivez dès maintenant : C.A.R.E.L. 17205 ROYAN Cédex - Tél. : (46) 05.51.08

Date limite de dépôt des candidatures : 19 OCTOBRE 1983.

A des femmes de 22 à 26 ans niveau supérieur au bac, ayant une expérience professionnelle en entreprise ou administration

Nous offrons une : FORMATION DE CADRES EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION

Stage plein temps rémunéré octobre 1983 à juillet 1984 Tests de recrutement le : 30 sept. 83. Tél. : 627-63-33.

Comptabilité informatisée

PROGRAMMEUR

agréé C.P.E. 336-43-33 PARIS-13e.

gérances appointées

Jeune père de famille, cherche gérance de grande propriété. Ecrire Havas 13100 Aix-en-Provence, nº 1.596.

capitaux - propositions commerciales

AGENT COMMERCIAL pour produits industriels

Nous sommes une entreprise familiale fondée en 1890 et nous sommes, dans notre domaine, une des sociétés de tout premier rang en Europe. Nous cherchons pour la **France** un

agent commercial

pour notre gamme de produits la plus importante, à savoir des

sacs, valises et coffrets

robustes en cuir, cuir imité, aluminium et matière plastique pour l'industrie.
Nous attendons du candidat des connaissances techniques générales étendues relatives à nos groupes d'acheteurs les plus importants tels que des sociétés s'occupant de la technique de mesure et du contrôle automatique et des sociétés aux grandes organisations de vente.
Nous offrons une commission attractive, des décomptes mensuels, une livraison du stock, une mise au courant du travail et un appui publicitaire varié.
Veuillez envoyer votre candidature écrite accompagnée de références et de certificats d'aptitude à Monsieur Klaus Hamann.



ROX-Lederwarenfabriken
Hamann GmbH · Hagenheimer Straße · D-8911 Hofstetten

Cabinet orthophonie rég. grenobloise comprenant 3 associées cherche 1 successeur intéressée par clientèle variée (départ cause maternité) minim. 40-45, rééducation semaine. Tél : 16 (1) 747-62-67.

PYRÉNÉES Cabinet comptable recherche

EXPERT COMPTABLE

désirant reprendre parts dans société existante. Honoraires importants. Bonne rentabilité. Discrétion assurée. Avec C.V. Ecr. s/nº 8.898 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Monopole de vente pour des produits dentaux de hte qual. offert par NOTADENTAL. Produkte Aktiengesellschaft, Lettstrasse 37, 9490 Vaduz, Principauté de Liechtenstein. T. 075/2-89-33 (conn. allem. dés.).

PRÊTS PERSONNELS

Frais après acceptation EFITRA (1) 261-91-07.

propositions diverses

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR cherche en sous-traitance ts plans d'exécution, maquettes graphisme, décors de façade. Téléphone : 628-84-98.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 40209 PARIS.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 29109 PARIS.

VOTRE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24 h/24

Personnalisée, trilingue. Tél. : 682-02-46.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Datsun Bluebird Diesel Turbo 6 Cv 1984. Véhicule de Direction 6.000 km. Garantie du neuf. Possibilité de crédit. Me Lotelier : 655-71-24.

de 8 à 11 C.V.

Collaborateur vends Peugeot break 505 GL diesel, gris métallisé, intérieur bleu. Sortie : fév. 1983 (garantie 6 mois), 13.000 km. PRIX : 66.000 F. M. SETTBON : 990-48-99, domicile : 773-22-73, bur.

divers

BMW SÉRIE 3/5/7

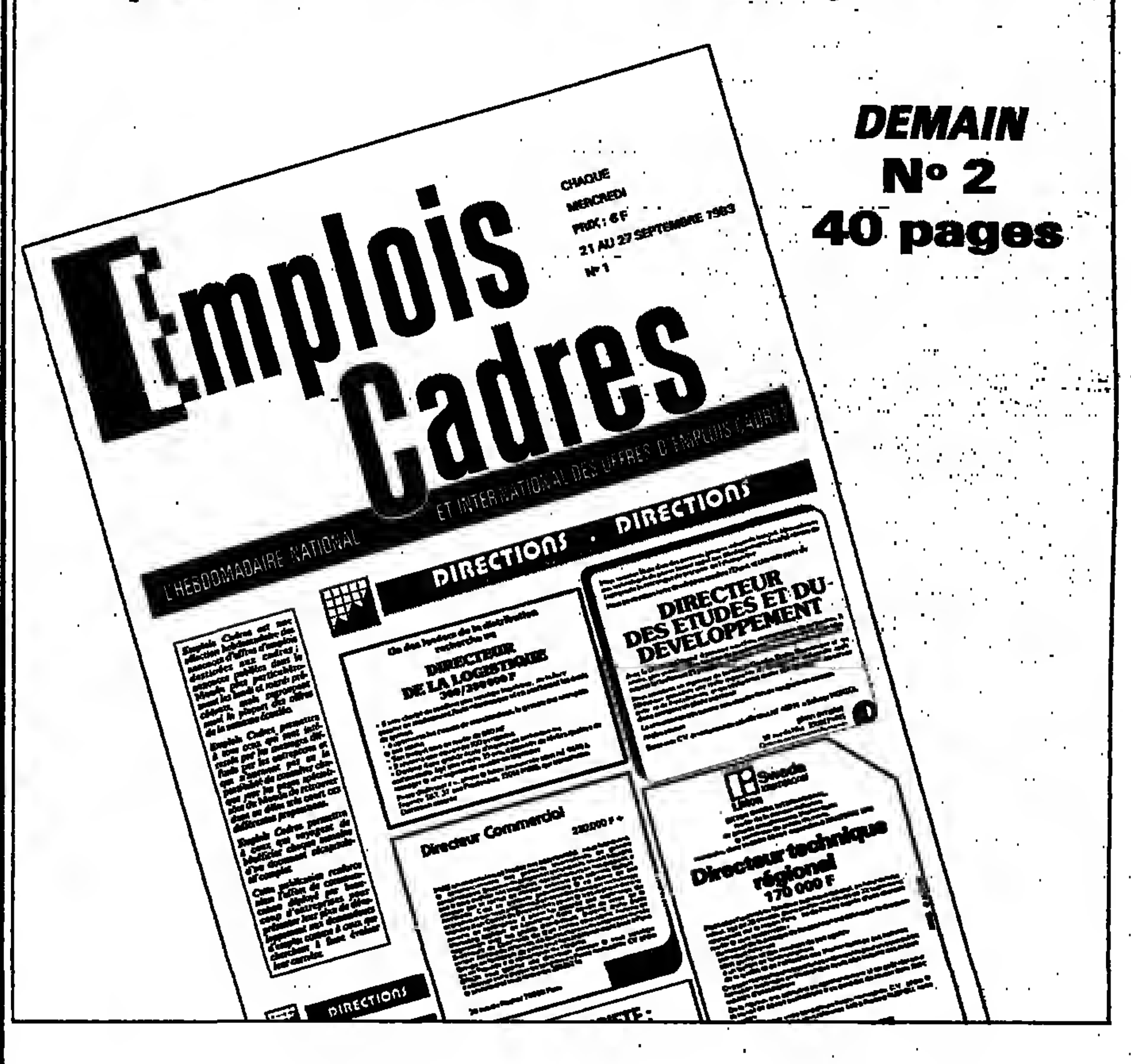
83/84 peu roulé garantie. Auto Paris XV : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans *Le Monde* la semaine écoulée.

Chaque semaine chez votre marchand de journaux, 6 F

***DEMAIN* Nº 2 40 pages**



EMPLOIS CADRES

En vente chaque semaine chez votre marchand de journaux, et au Monde 6 F.

BON DE COMMANDE « *Emplois Cadres* » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....

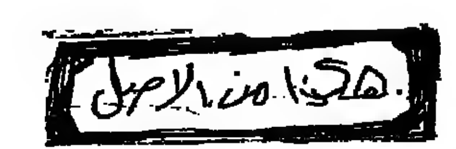
ADRESSE ....

CODE POSTAL .... *VILLE* ....

NOMBRES D'EXEMPLAIRE (S).............. × 7 F (*Frais de port inclus.*) : .... F

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro : 5, rue des Italiens – 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.



هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,87
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

20 stagiaires AFPA

GESTIONNAIRES SUR PETITS SYSTÈMES INFORMATIQUES (GPSI)

Vous proposent leur compétence : (au 15-10 sur Rhône-Alpes et R.P.)

Tous expér. prof. : compta., administ., secrét. ou ccial avec + informatique sont prêts pour :

Prise en charge problèmes informatiques dans PME, PMI. Interface utilisateur - constr. - SSCI. Particip. cahier des charges, analyses fonc. Maintenance 1er niveau sur micro-mini (basic, GAP).

Ecrire : AFPA (Groupe Informatique) 35, bd Jodino, 69200 Vénissieux, (7) 250-31-50.

DROIT DES AFFAIRES
DOCTEUR EN DROIT

Hme 35 ans, 8 ans d'expér. faillite, fiscalité, propriété commerciale, banque, assurances. Etudie propositions d'emploi entreprise, cabinet juridique. Ecrire sous le n° T 042.232 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., all. bilingue fr.-all., dipl. supér. français, allemand, sciences éduc., expér. enseignement, secrétariat et traduction recherche emploi dans enseign., traduction ou tourisme. Tél. 859-71-51 (matin et soir).

Jne Fme, 20 ans, cherche emploi à Pens public relation (formation agence), 1 an expérience. Ecr. s/n° 8.538 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DESSINATEUR P1

38 ans, spécialisé outil de découpage machines spéciales, 20 ans d'expérience, cherche place Paris ou banlieue Ouest. Ecr. M. LEBERT, place Paul-Demange, 78360 Montesson.

ASSISTANTE DIRECTION 15 ans d'expérience, niveau D.E.C.S, anglais-espagnol. Profil commercial, Expérience de l'organisation et de l'animation. Recherche fonction similaire. Ecrire sous référ. 2,673 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

J.F., 23 ans (BAC G2, DUT T.C.), 1 an d'expérience chez TEXAS INSTRUMENTS, séjour 9 mois aux Etats-Unis cherche poste Paris ou R.P. dans société marketing ou commerciale. Répondra à toutes propositions. Ecr. Françoise Verlaque, 16, rue du Général-de-Gaulle, 83470 Saint-Maximin.

H., 33 ans, anglais fluide, connaissant dactylo, not. commerce Int. rech. emploi service import-export, serv. commercial sédentaire ou transit. Ecr. s/n° 2.005 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. INFORMATICIEN ÉLECTRONICIEN 2 ans exp. MICROS, cherche mi-temps. Et. toutes propos. Ecrire sous n° 11.447 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. avec expér. rech. poste ASSISTANTE COMMERCIALE de agence rég. d'une importante société pr prosp. prise de R.-V., etc. par tél. + accueil et secrét. Collab. avec 1 équip. de vente. Ecr. C. Barraly, 8, cours Lyautey, 64000 Pau.

PSYCHOLOGUE

41 ans, D.E.S.S. industriel, 4 ans d'expér., recrutement, trilingue allemand-anglais. Etudie toutes propositions (recrutement, formation, psychotravail), même temps partiel. Ecrire s/réf. 8.441 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

J. femme comptable 15 ans expérience cherche travaux à domicile. (Dactylographie, comptabilité ect.) – Rémunération à débattre Téléphone : 848-88-65.

FORMATEUR COMPTABILITÉ
Exp. 20 ans + réf. bancaire et gestion ets scolaire, rech. poste à responsabilité dans formation. Etudie ttes propositions. Ecr. s/n° 2.004 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE,
35 ans, ex. reporter, ex rédacteur en chef. Ch. possibilité de reconversion France ou Etranger Ecrire sous le n° T 042.361 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. 36 ans, infirmière D.E. cherche de préf. hors secteur hospitalier, trav. dynamique et social – Etudie toutes propositions France et Étranger Ecr. s/n° 8896 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de nationalité australienne,

recherche emploi de bureau Paris très bien rémunéré (franch not spokan well). Ecrire sous le n° T 042.316 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CRÉATION DÉPART. SICAV ET FCP

Cadre sup. dipl. grande école, actuellement responsable de la gestion et l'adm. de plus. SICAV et FCP. Etud. ttes propos. Ecr. s/n° 2.020 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille ch. un patron pour un apprentissage de coiffeur. Adr. cité Gabriel-Pén. bât. 2, 93200 St-Denis, 823-56-33.

Enseignant, 37 ans, CAP, CAET, CAPECC s XIII, expérience cours, cherche poste ens. prim. à l'étranger. Ecr. s/n° 8.883 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

De la **THÉORIE**
D.E.A. Physique Nucléaire. Niveau Licence de Sanscrit
à la **PRATIQUE** Enseignement universitaire, analyse programmation. Langues : anglais, russe. Plongeur deuxième échelon 36 ans. Esprit ouvert, rigoureux, sportif, Aime voyages et photo. Assure réponse toute proposition dans ou hors sentiers battus. Spéc. alliam étud. et terrain. Ecr. s/n° 2.028 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Espagnol 28 ans, habitant Paris, niveau d'études LICENCE PSYCHOLOGIE de l'université de MADRID, ayant suivi cours de perfectionnement à l'alliance française RECHERCHE POSTE DE SURVEILLANT. Donnerait cours d'espagnol., traduction, etc. dans Établissement scolaire ou familles. Envisage toutes propositions. Tél. : 012-08-64.

Jeune Femme 28 ans, trilingue, anglais, espagnol, notions de grec, bac G2 dactylo expérience tourisme, cherche emploi stable dans agence de voyages. Téléphone : 833-19-23.

Jeune Femme 28 ans met A VOTRE SERVICE Les qualités requises pour COMMUNIQUER ANALYSER RÉDIGER Une solide formation. Lic. de français et d'espagnol. Maîtrise et DEA d'espagnol. Le sens des responsabilités. Le goût des rel. humaines. Ecr. s/n° 2.019 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme 28 ans met A VOTRE SERVICE Les qualités requises pour COMMUNIQUER ANALYSER RÉDIGER Une solide formation. Lic. de français et d'espagnol. Maîtrise et DEA d'espagnol. Le sens des responsabilités. Le goût des rel. humaines. Ecr. s/n° 2.019 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATRICE IDÉALE
Diplômée commerce et université, bilingue anglais + italien parlé, divers métiers avec succès, 33 ans RECHERCHE PATRON INTELLIGENT qui aimera ma tête bien faite, sens du contact, rigueur du travail. Libre de suite. Pouvant se déplacer. Ecr. s/n° 8.856 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Correcteur, 26 ans, ch. emploi stable (édition, imprimerie). Pascal Lagrue, 37, r. Carvès, Montrouge. T. : 253-69-43.

Infirmière Diplômée d'État depuis 1980 cherche place stable région parisienne Nord de préférence. Maternités ou crèches, ou infirmière dans cabinet médical, ou dans l'industrie. Disponible à partir de décembre. Pour tout renseignement : téléphone : 891-37-21. Mme COUDERC, 17, rue Brune, 95570 BOUFFEMOND.

CHEF DU PERSONNEL

HOMME 37 ans d'expérience et maîtrise de l'ensemble de la fonction (recrutement formation, paie, relations sociales, administration et gestion du personnel, services généraux) recherche poste de DIRECTEUR du PERSONNEL ou propose de seconder patron de P.M.E. Disponible immédiatement. Etudie toute proposition.

Ecrire sous référence G.P. à Bleu Publicité, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES qui transmettra.

ÉLECTRONICIEN

33 ans, 6 ans pratique niveau B.T.S. en poste sur banlieue Ouest Paris désire changer situation. Sér. référ. Ecrire HAVAS NANCY 54000 sous n° 81 N.

RESPONSABLE MARKETING organisation, développement C.A. France et export, études de marché, définition stratégie marché/produits, publicité recherche poste à mi-temps dans société Paris ou R.E.R. Écrire sous le n° T 042.079 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 8 ans expér. export anglais, espagnol, allemand, maîtrise droit, recherche poste commercial bur. export ou P.M.E. T. 828-10-59 ap. 18 h.

H., 28 ans MAIT. SKI. ÉCO. Exp. 30 ans études infor. cherche poste à caract. adminis. ou éco. étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 2.025 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

LOUVRE, IMM. XVIIe siècle appartements de charme, 75 à 200 m² à rénover. 370-16-96.

ST-HONORÉ-PALAIS-ROYAL 55 m², cft, 2 P., soleil, calme. Px 850.000 F. 522-05-55.

2e arrdt

CHBRE ÉQUIPÉE avec s. de bns et kitchen., 4e ét., sans asc. Poutres. 120.000 F. PARIMMO. 755-96-75.

4e arrdt

HOTEL-DE-VILLE
Original double living cheminée poutres + 2 chbres, parfait état, parking possible, faibles charges. 830.000 F. Tél. 222-08-18.

5e arrdt

PRÈS SEINE
« comme une petite maison » DUPLEX 100 m², CALME liv. + 2 chbres, dern. ét. SERGE KAYSER 329-60-60.

Mo GOBELINS
beau 4 p., tt cft, 1er ét., rue/cour, im. anc. 850.000 F.
LERMS. 535-14-40.

LUXEMBOURG, REFAIT NF calme, verdure. STUDIO, moquette. 360.000. 705-77-19.

6e arrdt

SAINT-MICHEL séjour + 2 chbres, tt cft, balc. 560.000 F. 325-97-18

SÈVRES-BABYLONE 140 m², BEAU 5 Pces, REFAIT NEUF, Sur cour. Jardin - 633-29-17.

RUE DE RENNES
3 pièces professionnelles. Px 565.000 F. T. 322-61-35.

RUE VISCONTI
Bel immeuble 17e, magnifique 85 m², parfait état. 1.280.000 F. FRANK ARTHUR, 562-01-69.

Bd ST-GERMAIN
Imm. directoire rénové 5 P., 115 m², charme 1.450.000 F. Tél. H.B. 261-84-52.

CHARME.SOLEIL. S/ PLACE
ST-ANDRÉ-DES-ARTS
2 P. amén. Luxe 680.000 F. FONCIÈRE ODÉON 325-85-06.

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
CHBRE. Bains, VUE SUPERBE. 110.000 F. 555-82-33.

7e arrdt

RUE DE LA CHAISE
imm. luxe. Piscine, garage dern. ét. 145 m² TERRASSE, calme, soleil, sans vis-à-vis. Px élevé. BURON 296-58-88.

St-Guillaume lux. 354-85-10
208 m² SUR JARDIN
Appartement de réception.

TRUDAINE, 5 p., 120 m². 3e ét., imm. gd std., pl. soleil, chbre serv., cft. 285-00-58.

9e arrdt

R. FONTAINE 4 p. cuisine. bains, w.-c., 83 m², 3e étage. Px 850.000 F. T. 763-44-30.

11e arrdt

FILLES DU CALVAIRE
3 Pces tt cft. sur rue et cour. Bon imm. moellon. 455.000 F.
LERMS : 355-58-88.

12e arrdt

DAUMESNIL
2 pièces, tout confort, sur rue. Plein Sud. Prix : 267.000 F.
LERMS : 355-58-88.

Mo LEDRU-ROLLIN Beau 2 P. de caractère refait neuf poutres apparentes entrée, gde cuis. avec coin repas, w.-c., bains. Prix : 350.000 F - 345-44-88.

Bd DIDEROT petit 2 P. ref. neuf. 150 000 Pptaire 347-57-07.

NATION beau 3 P. à rafraîchir tt cft, pierre de t. 400.000. Cogéfim 347-57-07.

13e arrdt

TOLBIAC 5 PIÈCES 112 m² balcon, parking, Imm. stdg. SOLEIL. 990.000. 535-56-92.

14e arrdt

AV. DU MAINE (près)
2 PCES RÉNOVATION DE QUALITÉ. ÉT. STRICHARD TÉL. : 755-85-30.

MONTPARNASSE
Résidentiel s/jdin reste un appt 2 p. 47 m² + balc., cuis., équipée. 640.000 F. 225-32-25.

LIMITE 14e
Séj. dble + chbre, cuis., bains, W.C., ds bel imm. ancien, chauff. cent., Px total 510.000 F. Me voir mercr. 14 h 30 à 19 h. 223, RUE DE TOLBIAC.

MONTPARNASSE Pierre de t., gd séjour + 3 chbres, tt cft. 850.000 F. 325-87-18.

Mo PLAISANCE NEUF
Livré janvier 84. Vue dégagée, plein sud du 3 p. au 5 p. dont un duplex terrasse à partir de 835.000 F. T. 225-32-25.

15e arrdt

AVENUE DE BRETEUIL
studio tout confort, occupé, 30 m². Téléph. : 500-54-00.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
UN STUDIO .... 444 800 F
2 P. .... 688 400 F
3 P. .... 834 300 F
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert
– Mardi au vendredi de 14 h à 19 h.
– Le samedi 11 à 18 h. ou tél. 575-62-78.

TOURS DE MARS 22e étage. Vue panoramique, parfait état. Living, 3 chbres - 833-29-17.

RUE DES MORILLONS
imm. récent 2 P. 33 m². tt cft 874-08-45.

31, BD DE GRENELLE
Liv. dble + chbre + bains mardi, mercredi, 14 à 19 h.

BIR-HAKEIM, 92 m². Liv. + 2-3 chbres, loggia. 633-29-17 - 577-36-38.

Square Desnouettes, 2 pces bains, tt cft, 45 m², 2e ét. Soleil. 390.000 F. 522-22-56.

GRAND STANDING
Ds imm. récent, appt tt cft avec entrée, liv., 3 chbres, s. de bns, s. d'eau, dressing, cave, park. 1.360.000 F. PARIMMO, 554-70-72.

16e arrdt

AV. FOCH DUPLEX
SOMPTUEUX 280 m²
3 récept. + 3 chbres, TERRASSE PANORAMIQUE, plain-pied sur SALON-BAR. Prix élevé justifié.
SANTANDREA 260-67-36.

QUAI BLÉRIOT-O.R.T.F.
Immeuble pierre de taille DOUBLE RÉCEPT. 1 CHAMBRE 140 m² + studette service. GARBI. 567-22-88.

FOCH (près)
4/5 P., bel imm. pierre de t., r.-de-ch., prof. lib. possible. 1.150.000 F. BRANCION SARL. Téléphone : 575-73-94.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P., et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION vis. lundi et mardi de 14/18 h.

VILLA LAUGIER 2 p. 30 m² rez-de-chaussée, refait neuf. Px 280.000 F. T. 763-44-30.

BATIGNOLLES
67, place du Dr-F.-Lobligeois 23 appts + parkg. livrables 10-84. S/pl. 14-18 h sauf mercredi et dim. 228-26-60.

BD MALESHERBES
Ravissant atelier mezzanine original, cft, balc., 5e sans asc. Px 825.000. T. 577-96-85.

WAGRAM
stand., 200 m², 5 chbres, prof. libérales. Tél. 288-05-44.

4 PIÈCES 85 m²
Mo Brochant tt cft 525 000 IMMO MARCADET 252-01-82.

TERNES/MONCEAU
VASTE 7 PIÈCES
ds imm. gd stand. pierre de t., 3 réceptions, 4 belles chbres, 2 bains, cuis. avec office, 4e ét., asc. + 3 chbres service. Profession libérale possible. 2.600.000 F. PARIMMO. 755-96-75.

RUE LEGENDRE. vaste studio imm. récent, 39 m², 5e étage, asc., balc., verd. 280.000 F. PARIMMO. 755-96-75.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARKG.
Studios à partir de 318 000
2 p. à partir de 448 000
3 p. à partir de 582 000
Pour tt rens. 575-52-75.

RUE STEPHENSON
propr. vd STUDIO tt cft, 1er ét. imm. 20 ans s/cour. 135.000 F. Après 17 h 30. 252-10-32.

IMMO MARCADET
88, rue Marcadet, 75018 Paris, rech. appartements ttes surf., même à rénover. Téléphonez au 252-01-82.

BON XVIIIe PPTAIRE VD
Maison caractère 125 m² + TERRASSE 35 m², CHARME CAMPAGNARD, Calme, soleil, tt cft 1.200.000. 387-95-97.

TOUT CONFORT
Studios. 125.000 F, et 140.000 F. Studios standing. 220.000 F. Téléphone : 763-44-30.

19e arrdt

ANCIENS P.D.T.
GARE DU NORD
5. P. 112 m², 3e étage. 785 000 F.
GAMBETTA
4-5 P. 85 m² + travaux 625 000 F.
RÉPUBLIQUE
3-4 P. 78 m². ascenseur, 550 000 F.
Agence Buttes-Chaumont 208-08-14.
LE SPÉCIALISTE DE L'EST PARIS.

78-Yvelines

NOISY-LE-ROI. 5 p. stdg. 142 m² + balcon, parking. SIGEDIM 296-63-33.

91 - Essonne

PALAISEAU, 90 m², 5 P., balcon, soleil, cft, park. 5' RER. 450.000 F. Tél. 522-05-88.

A VENDRE F3 (72 m²)
VIRY-CHATILLON
(bord du lac)
Dans résid. boisée, standing petit immeuble 4 étage, asc., balcon 7 m², état impec. Prix 405 000 F. Poss. reprise C.F. Tél. 944-32-51

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE ouest, maison XVIIIe dans cour privée, liv., 2 ch., terrasse, état except., 1.500.000 F. SIGEDIM 296-63-33.

PT ASNIÈRES Im. anc., 2 p. 5e ét. vue S/SEINE, ÉTAT EXCEPT. Px 280.000 F. T. 296-63-33.

BOULOGNE
Tr. beau liv. + 2 chbres 80 m² env. + JARD. D'HIV., 12 m², parf. état, charme, calme, park. Px. 930.000 F. 605-10-08.

NANTERRE
RUE SALVADOR-ALLENDE
3 pces, tt cft, 12e étage 72 m², belle vue, parking. Px exceptionnel. 390.000 F. Téléphone : 633-45-34.

NEUILLY Près bois et Mo Sablons. 6 P. dont 3 superbes réceptions + 3 chbres, 230 m² env., 2 chbres de service. Garage. 2.550.000 F. Claude ACHARD. 637-32-93.

ST-CLOUD, Parc Beern. 66 m², gd séj., 1 chbre + terrasse. 745.000 F. 522-05-96.

DÉFENSE (80 m²)
3' RER, 3 P., cuis., s. de bns, w.-c., grand stand. Vue imprenable. 650.000 F. 387-71-55.

Province

Nice résidence Négresco appt caractère 70 m² dern. ét. vue. calme, 850.000. T. (3) 82-02-82.

MONTPELLIER
Appt dans hôtel particulier près du Peyrou, 200 m² habit., entièrement rénové + jardin privé de 400 m², 1.500.000 F. Tél. (67) 92-77-33.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS recherche URGENT APPT
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

Jean Feuillade, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75 rech. pour clients sérieux 15e et 17e arrdt appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech. BEAUX APPTS PARIS VILLAS BANLIEUE OUEST pour SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER. TÉL : 380-26-08.

Recherche 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 873-20-67 même le soir.

SAINT-PIERRE
RECHERCHE TRÈS BEAUX APPTS CENTRE et OUEST PARIS.
TÉL. : 563-11-88.
28, RUE WASHINGTON, 8e.

M.G.N. (29e ANNÉE)
38, bd des Batignolles, Paris-17e rech. APPTS libres, IMM. etc. sur Paris. Paiement COMPTANT. Tél. 387-71-55.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES 296-58-46.

Région parisienne

NEUILLY
Propriétaire loue ds imm. neuf, gd standing, 2 p. à partir de 4.000 F par mois, 4 p. à partir de 5.500 F par mois + charges et parking compris. Se rendre sur place 37, bd d'Inkermann, le mercredi 28 septembre de 9 à 12 h 30 et de 14 à 17 h.

COURBEVOIE-BÉCON
3 p., cft, 2.050 F + 850 charges. Tél. (61) 07-35-69, mardi à jeudi 18-20 heures.

locations non meublées demandes

Paris

ASSOCIATION d'étudiants recherche chambres, studios 2 et 3 pièces. Téléphoner 260-86-86.

Pour Cadres et Personnel Mutés. IMPORT. STÉ INFORMATIQUE MULTINATIONALE rech. DIRECT auprès pptaires des appts ttes catégories ou villas. 504-48-21, poste 24.

Femme chef d'entreprise ch. appartement 3 ou 4 pces 16e, 17e Ouest, 8e ou Neuilly. 5.000 F. maximum. Charges comprises. Téléphoner au 285-41-60. hres de bur., à partir de lundi.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing. 4 pces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates – APPTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT **562-78-99.**



Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

PORTE DE BAGNOLET
7.500 m² divisibles tél. restaurant parkings. Métro + périphérique + A 3.
SARL 776-44-88.

8e COLISÉE-ELYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
dans le 8e immédiatement Constitutions, formalités secrétariat, téléph., courrier A.G.E. 293-67-43.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à partir de 80 F, ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

DOMICILIATION
16e CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

EMBASSY-SERVICE
562-82-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses. ccIales.

66 CH.-ELYSÉES
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
Heure, jour, semaine, mois
SALLES DE RÉUNION
20 à 100 personnes
Audiovisuel – Lunches
DOMICILIATION – Services
Secrétariat. – Parking immeuble
Tél. : 562-66-00.

fonds de commerce

Ventes

Vend fond de commerce, salon de coiffure mixte dans l'Aisne, 150 km de Paris, entièrement rénové, 200.000 F. Tél. (23) 88-00-88.

Paris-Nord Journaux Tabac loto C.A. 8.000.000 F. avec 750.000 F. 355-08-40.

A VENDRE pressing-laverie centre Maisons-Alfort (94), Bien placé. 300.000 F avec MAT.I. Tél. 368-73-40. Prix à débattre.

locaux commerciaux

Locations

SURVILLIERS S/NAT. 17 Loué 600 m², accès camions. 120 F le m². Tél. 522-05-96.

boutiques

Ventes

Cause départ vend boutique prêt-à-porter chaussures luxe, rue principale AGDE (34). Tél. (67) 94-13-45.

11e Mo PARMENTIER
1.000 m² divisibles idéal profession libérale
SARL 776-44-88.

AV. LEDRU-ROLLIN (11e) belle boutique louée mens/4.000 F. Prix 480.000 F – Cogéfim 347-57-07.

Locations

Faubourg ST-HONORÉ
Galerie des antiquaires 66 m² en rez-de-chaussée Cession de bail Idéal salon de thé
SARL 776-44-88.

hotels particuliers

Près PARC MONCEAU, 600 m². Parfait état, jardin 50 m², 4 unités. 522-05-96.

A MONTMARTRE
Jolie maison époque romantique, jard. planté sud, 9 pces, 3 sanitaires, tout confort + ATELIER D'ARTISTE. Sous-sol et garages. 2.150.000 F. Claude ACHARD. 637-14-56.

maisons individuelles

QUINCY-SOUS-SÉNART (Essonne)
Pavillon F4, tout confort, sur terrain 700 m², garage, chauffage fuel. Prix 650.000 F. Tél. (25) 38-76-95.

viagers

VIAGER LIBRE forêt Sénart, belle villa récente impeccable séj. double + 3 chbres 120 m² terrasse garage jardin 560 m², 390.000 + rente 3.500 F LODEL 355-00-44.

5e CARDINAL-LEMOINE 3-p., cft, 178.000 + 2.300, occupé. P. Cruz. 266-19-00.

RUE DE LA CHAISE.
R.-de-ch., 2 pces, 40 m². Vendu VIAGER LIBRE. 200.000 cpt + 3.600 mens. 537-23-47.

pavillons

CHAMPIGNY beau pavillon, 5 pces dépendances, garage double sur 360 m², jardin. 589-49-34.

Près de Dreux, 85 km de Paris. PAVILLON F6, style fermette, tout confort (chauff. élec.), cuisine équipée ; grand sous-sol (garage 3 voitures). Loyer : 3.000 F mensuel. Tél. (37) 46-98-62 après 19 h. et week-end.

95 EAUBONNE (Centre) PAVIL. nfs, 6 p., marbre, s. de jx. Terr. Px 880.000 F. à 940.000 F. Prêts conventionnés possib. PAVIL. remis. à nf : 5 p., jard. 490.000 F. Pptaire. 964-19-62.

villas

Part. vend villa, séjour, cheminée, grande terrasse, buanderie, 4 chambres, balcon couvert, garage, chauff. électr., 600 m², parfaitement arborée, bord rivière, région giboyeuse et poissonneuse. Px 980.000 F. Tél. (58) 76-67-41, apr. 18 h.

maisons de campagne

Part. vend MAISON NORMANDE, 110 km Paris. Proximité Rouen, comprenant : séjour double + coin cuisine + cheminée, deux chambres, salle de bains, 3 pièces à aménager, chauffage central, téléphone, sur 1.700 m² + dépendance 330.000 F. Tél. 698-16-50 le soir (35) 34-07-43 le week-end.

proprietes

YERRES, résidentiel, séjour 68 m², 5 chbres, cft, 220 m² habitables, 110 m s/sol, jard. avec piscine. 285-00-59.

PRÈS FONTAINEBLEAU
belle propriété, 6 pces, 3 bns, poss. 3 pces supplémentaires, garage, parc.
1.250.000 F.
Téléphone : 755-09-27.

terrains

78 CRESPIERES
Très beau BOIS 8 ha constructible une maison 400 m², possibilité diviser en deux. – Ecrire EUDICO, réf. 3080/23, 58, rue de Londres, 75008 Paris qui transmettra.

78 – MESNIL LE ROI
Domaine résidentiel : 2045 m² fac : 66 m, viabilité. Sud C.O.S. : 0,20 Tél 984-19-62.



Le Monde

économie

MONNAIES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FONDS MONÉTAIRE

Le Brésil devrait se voir accorder 11 milliards de dollars de nouveaux crédits

C'est ce mardi 27 septembre, à 10 heures, heure de Washington (15 h à Paris), que doit s'ouvrir la 38e Assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, avec les discours de M. Jacques de Larosière et de M. Adler Classen, respectivement directeur général et président de ces deux institutions, discours qui seront précédés d'une courte allocution de bienvenue du président Ronald Reagan.

Lundi soir 26 septembre, s'est conclu à Washington, dans le bureau du directeur général du Fonds monétaire, un accord de principe en vertu duquel 11 milliards de dollars de crédits nouveaux seront avancés au Brésil.

De notre envoyé spécial

Washington. – C'est dans le bureau du directeur général du Fonds monétaire, M. Jacques de Larosière, qu'a été conclu, lundi soir, un accord de principe pour mettre à la disposition du Brésil 11 milliards de crédits ainsi décomposés : 2 milliards sont le résultat du rééchelonnement des dettes publiques garanties venues à échéance (autrement dit, le Brésil se voit dispensé de débourser ladite somme qui aurait dû normalement être consacrée au remboursement de dettes échues) ; 2,5 milliards seront avancés par un certain nombre de gouvernements et, en particulier, par les Etats-Unis ; le restant, soit 6,5 milliards, devrait être prêté au Brésil par les banques créancières : c'est du moins ce à quoi s'est engagé le comité consultatif composé de quatorze membres représentant les établissements financiers créanciers du Brésil.

Quant au Fonds monétaire, il devrait normalement, vers la fin du mois d'octobre, débloquer quelque 800 millions de dollars au titre d'un crédit global de 4,9 milliards de dollars accordé au début de cette année. Cependant, le directeur général du Fonds monétaire continue à subordonner le versement effectif de cette somme à l'application du décret-loi portant atteinte à l'indexation des salaires (limitant la hausse de ces derniers à 80 %, taux de l'inflation).

L'année dernière, à Toronto, les gouverneurs du F.M.I. et de la Banque mondiale, c'est-à-dire les ministres des finances et les présidents des banques centrales des cent quarante-six pays membres, étaient, ainsi que de nombreux banquiers invités, sous le coup de la crise mexicaine.

Cette année, le Mexique est cité en exemple pour son redressement, et l'inquiétude s'est, géographiquement, déplacée vers le Brésil, où se concentre toute l'attention des milieux financiers internationaux. Il faut dire que le retournement de situation est particulièrement frappant. L'année dernière, à la même époque, on feignait encore de croire les dirigeants brésiliens qui juraient leurs grands dieux qu'ils n'auraient jamais besoin de s'adresser au Fonds monétaire. On opposait leur relative sagesse à la folle gestion des Mexicains, et on les croyait sur parole quand, avec beaucoup de suffisance et d'aveuglement sur leur propre cas, ils affirmaient qu'ils avaient évité de s'endetter lourdement à court terme, tant et si bien que les échéances de leurs emprunts se trouvaient répartis également sur une longue période d'années. Depuis lors, des chiffres nouveaux ont été publiés, qui « collent » davantage à la réalité, montrant que le Brésil aux abois n'avait pas hésité, lui aussi, à user de tous les expédients pour obtenir à tout prix des crédits remboursables le plus souvent à très bref délai.

Ce sont, comme pour le Mexique, quelque huit cents banques qui ont prêté au Brésil, américaines surtout, mais aussi européennes et japonaises. Or un grand nombre de sociétés brésiliennes, qui ont emprunté à l'étranger, n'ont pas payé leurs intérêts depuis plusieurs mois. Les arriérés ainsi accumulés s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars. Juridiquement, c'est là une situation très grave, car un quelconque des établissements financiers serait en droit de demander à un tribunal de déclarer le débiteur brésilien en faillite, ce qui lui permettrait de faire saisir par voie de justice les biens du débiteur en question situés à l'étranger. C'est cette éventualité que, dans le cas brésilien comme dans les autres cas (mexicain notamment), les grandes banques qui mènent les négociations de rééchelonnement veulent éviter à tout prix.

Il est entretenu par l'incertitude qui règne sur le financement du Fonds monétaire mais aussi par un troisième point d'interrogation qui pèse sur la réunion monétaire de Washington, revenant comme une litanie : dans quelle mesure la reprise américaine sera-t-elle durable et pourra-t-elle s'étendre au reste du monde ? Autre question : comment s'y prendre pour prolonger à tout prix le système monétaire et financier tel qu'il fonctionne actuellement ? On compte, pour y parvenir, sur l'augmentation des ressources du Fonds, elles-mêmes fournies par voie d'emprunt, puisque le principal contributeur, à savoir le Trésor américain, devra emprunter sur le marché pour fournir à M. Jacques de Larosière les milliards de dollars qu'il attend.

L'assemblée générale aura été précédée, lundi, par une réunion du comité de développement, composé de vingt-deux ministres de l'économie et des finances des pays membres du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, et dont le rôle consiste à discuter des problèmes de transfert de ressources vers les pays en voie de développement. Ce comité, depuis plus de six ans qu'il existe, n'a pas encore réussi à s'imposer. Le seul point notable des discussions qui ont eu lieu en son sein pendant toute la journée de lundi concerne les projets d'augmentation des ressources financières de la Banque mondiale qui, elle aussi, bien que de façon moins pressante que le Fonds monétaire, se retourne vers ses bailleurs de fonds pour obtenir davantage d'argent. Le capital de la Banque mondiale est en cours d'augmentation. Quand toutes les ratifications seront acquises, il devrait passer de 46 milliards de dollars environ actuellement à quelque 80 milliards de dollars. Mais, déjà, les experts de la Banque estiment que, pour continuer à augmenter leurs prêts, il devront, à partir de 1986 environ, compter sur de nouvelles ressources

C'est pourquoi, M. Claasen réclame une augmentation dite sélective du genre de celles qui ont eu lieu plusieurs fois dans le passé à la suite d'une augmentation de quote-part du Fonds monétaire. M. Clausen, appuyé par les pays en voie de développement, avait réclamé au départ une vingtaine de milliards de dollars. Mais les Américains firent immédiatement savoir – c'était au mois d'avril dernier – qu'ils ne pourraient pas envisager plus de 3 milliards. Ils s'en tiennent à ce chiffre, tandis que l'ensemble des autres pays membres représentés au sein du comité de développement se sont mis d'accord sur un chiffre de compromis égal à 8 milliards de dollars.

Voici en perspective une nouvelle cause de discussions entre, d'une part, le gouvernement américain et, d'autre part, ses partenaires au sein de la Banque mondiale. Un différend qui s'ajoutera à la discussion concernant la reconstitution des ressources de l'Agence internationale du développement, qui n'a fait aucun progrès *(voir nos éditions de la veille)*. C'est pourtant sur l'AID, spécialisée dans des prêts à très long terme (cinquante ans) et ne portant aucun intérêt que comptent les pays en voie de développement, et notamment la Chine et l'Inde, pour financer plusieurs projets d'investissement qu'ils jugent essentiels.

PAUL FABRA.

REMONTÉE DU DOLLAR : 8,05 F

Revenu lundi 26 septembre de 8,06 F à 8,01 F à la suite de la forte diminution de la masse monétaire américaine, le dollar s'est raffermi, mardi 27 septembre, en raison de l'incertitude qui règne sur la véritable intention de la Réserve fédérale des Etats-Unis, en matière de régulation du crédit. En conséquence, le « billet vert » est remonté à 8,05 F à Paris et à 2,6550 DM à Francfort.

Parallèlement, le cours du mark a continué de s'élever à Paris, passant de 3,0200 F à 3,0350 F. Selon les milieux financiers, ce phénomène est dû d'abord au soutien que le franc, en tête du « serpent » européen, apporte au franc belge, très faible, pour l'empêcher de crever son plancher. Ensuite, il est incontestable que le mark est en train d'amorcer une remontée générale, vis-à-vis du dollar et des autres monnaies. Enfin, les détenteurs d'eurofrancs commencent à s'interroger sur la tenue du franc dans les prochains mois, en raison, notamment, du différentiel d'inflation entre l'Allemagne et la France, toujours important en dépit des efforts du gouvernement français.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	8,0500	8,0525	+ 185	+ 215	+ 360	+ 420	+ 1025	+ 1150
$ can.	6,5270	6,5325	+ 160	+ 205	+ 330	+ 400	+ 910	+ 1035
Yen (100)	3,3735	3,3765	+ 150	+ 175	+ 295	+ 335	+ 915	+ 980
DM	3,0335	3,0360	+ 170	+ 190	+ 330	+ 360	+ 960	+ 1020
Florin	2,7120	2,7145	+ 145	+ 165	+ 275	+ 305	+ 800	+ 860
F.B. (100)	14,9700	14,9800	+ 200	+ 400	+ 500	+ 760	+ 1600	+ 2050
F.S.	3,7465	3,7500	+ 250	+ 275	+ 485	+ 525	+ 1420	+ 1500
L. (1 000)	5,0045	4,0090	– 310	– 260	– 550	– 460	– 1525	– 1375
£	12,0650	12,0780	+ 260	+ 335	+ 545	+ 665	+ 1730	+ 1960

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 15/16
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 1/4	6 1/8	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/4	6	6 3/8
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	9 1/4	10 1/4	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 3/4
F.S.	1 1/2	2 1/4	4 3/16	4 9/16	4 3/16	4 9/16	4 7/16	4 13/16
L. (1 000)	15 3/4	17 1/4	17 7/8	18 7/8	18	19	18 1/8	19 1/8
£	9 1/2	10 1/4	9 3/8	10	9 1/4	9 7/8	9 5/16	9 11/16
F. franç.	12 1/4	12 1/2	12 5/8	12 7/8	13 1/2	13 3/4	16	16 1/4

SOCIAL

Point de vue

L'ÉVOLUTION DU SALAIRE DES CADRES

La carrière et la crise

par RENÉ PADIEU (*)

UNE divergence est apparue entre les chiffres sur l'évolution des salaires des cadres invoqués par deux organisations syndicales (1). A l'occasion du rapport que j'ai remis au premier ministre, on a cherché à savoir laquelle des deux positions je cautionnais. Aussi souhaité-je faire une mise au point. Il n'y a pas une évaluation vraie et une autre qui ne le serait pas. Les deux sont valides, mais les points de vue diffèrent.

Dans une catégorie – les cadres, – les salaires sont souvent très différents. Une appréciation synthétique de leur niveau est donnée par le salaire moyen. Celui-ci ignore, par construction, la diversité. On ne peut saisir une réalité composite qu'en la simplifiant, donc en en délaissant certains aspects. La moyenne est le *plus utile* et le plus usuel des résumés statistiques : elle ne dit pas tout, et cette limitation est bien connue.

Mais une autre difficulté surgit lorsqu'on s'intéresse, non *plus* à une situation instantanée, mais à une évolution. On regarde ainsi comment varie le salaire moyen des cadres, ou son pouvoir d'achat. Or l'évolution d'une telle moyenne ne traduit pas seulement l'évolution générale des salaires attachés à des fonctions ou des qualifications précises, même si elles sont très diverses : à cette variation du *« prix du travail »* s'ajoutent, pour la moyenne, trois effets, que les spécialistes appellent effet de *carrière*, effet de *noria* et effet de *structure*. Sans commenter davantage ici ces phénomènes, disons qu'ils ont leur origine dans la démographie de la catégorie considérée. Le premier traduit, pour chaque individu, les augmentations liées à l'ancienneté ou aux promotions. Les deux autres, en revanche, n'ont aucune incidence sur les individus. Il n'est donc pas faux d'affirmer, avec l'U.C.C.-C.F.D.T., qu'ils brouillent la mesure de l'évolution véritable des salaires, si l'on entend par véritable ce qui est perçu par les intéressés.

On peut mesurer cette évolution sur un *panel*, c'est-à-dire pour des personnes qui étaient déjà salariées (et cadres) à une date et le sont encore à une autre date. Evidemment, les autres se trouvant exclues de cette analyse. Cela permet d'ignorer les *effets* de structure et de noria. En revanche, l'effet de carrière est englobé dans les résultats. Or il est systématiquement positif, tandis que l'effet de noria (qui exprime le remplacement des aînés qui partent par des plus jeunes, *moins payés*) est essentiellement négatif. En régime « permanent », ces deux effets s'équilibrent. L'effet de structure, quant à *lui*, peut jouer dans les deux sens. Cela explique que les hausses observées sur un *panel* sont plus fortes que celles constatées par les enquêtes plus classiques (« DAS de l'INSEE ou « ACEMO » du ministère du travail) qui procèdent de salaires moyens. C'est ce qui arrive au panel « *oscar* » de la C.F.D.T., ainsi du reste qu'à la traditionnelle enquête de la C.G.C. ; c'est aussi ce que l'on observe dans la statistique dite « *salariés III* » de l'INSEE.

Dans ces conditions, la polémique *récente* se ramène à ceci : le prix réel (c'est-à-dire inflation déduite) du travail des cadres baisse légèrement (2) ; cependant, grâce aux *promotions*, leur rémunération progresse *encore* quelque peu. Il s'agit bien entendu, là encore, d'une appréciation synthétique *et* de nombreux cas individuels peuvent s'en écarter. (Précisons aussi qu'il s'agit du pouvoir d'achat des rémunérations et que la fiscalité n'est pas considérée à ce stade.)

Au-delà de ce débat sur les techniques d'observation et sur le sens des résultats, la position de l'U.C.C.-C.F.D.T. soulève *une* intéressante question de morale économique. Si le « prix du travail » des cadres baisse, peut-on le rendre supportable aux intéressés en *jouant sur le* fait que leur progression de carrière permet néanmoins que leur rémunération réelle ne diminue pas ? Cela revient aussi à *inverser* le phénomène qui avait cours depuis des décennies : pour une position professionnelle donnée (diplôme, ancienneté, fonction, etc.), un cadre était mieux payé que son ancien lorsque celui-ci, quelques années plus tôt, était passé au même *point* de sa trajectoire avec les mêmes qualifications. Le progrès économique rétribuait les fils mieux que les pères. Aujourd'hui ce serait l'inverse.

Enfin, une autre considération s'impose, dans ce débat. Le *projecteur* est mis sur les cadres. Il est en *effet* très généralement admis qu'au cours de leur carrière, même si la situation économique restait inchangée, leur salaire croît continûment de la première embauche à la retraite, tandis que la courbe du salaire des ouvriers ou employés est plus « plate » et *montre* même un certain déclin au-delà de quarante-cinq ou cinquante ans. Or une récente étude de M.-C. Baudelot, à l'INSEE (3), révèle au contraire que la carrière salariale des cadres tendrait à plafonner vers cinquante ans, après une croissance vive vers trente ans, tandis que le salaire d'un ouvrier augmenterait de façon régulière, à mesure qu'il prend de l'ancienneté, de vingt à soixante ans. Certes, ces résultats portent sur la période 1970-1975 et nous ne savons pas comment ils ont pu être affectés depuis. Aussi convient-il d'être prudent avant d'en tirer des conclusions actuelles. Ils invitent du moins à ne pas prêter attention à une fraction seulement de la population active.

(*) Président de la commission pour la connaissance des revenus des cadres (octobre 1982-juillet 1983).

(1) Il s'agit de la C.G.C et de la C.F.D.T. (le *Monde* du 15 septembre).

(2) Il s'agit du prix reçu par le cadre, c'est-à-dire du salaire net, car pour le prix payé par l'employeur il faut inclure les cotisations sociales.

(3) *Economie et Statistique*, n° 149, novembre 1982.

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● **La C.F.P. suspend des travaux de forage en Chine.** – La Compagnie française des pétroles suspend ses travaux de forage dans le golfe de Beibu, au sud de la Chine, commencés en 1981 en association avec la Compagnie nationale chinoise de pétrole offshore (CNOOC), pour une durée indéterminée. La C.F.P. précise que cette décision ne remet pas en cause l'intérêt qu'elle porte à ses opérations pétrolières en Chine, où elle a récemment obtenu une participation de 12,5 % dans un permis situé dans l'estuaire de la rivière des Perles.

● **Relèvement du prix de certains « bruts » britanniques.** – La compagnie pétrolière nationale britannique a relevé les tarifs de plusieurs de ses « bruts » de la mer du Nord pour le quatrième trimestre. Le prix du pétrole « Brent », qui sert de référence, notamment vis-à-vis de l'OPEP, reste inchangé à 30 dollars par baril, par contre toutes les autres qualités voient leurs tarifs augmenter de 0,15 à 0,40 dollar par baril, ce qui a pour effet de diminuer les écarts de prix (différentiels) entre les différentes qualités.

Social

● **Trafic perturbé sur les trains de proche banlieue au départ de Paris-Montparnasse.** – La circulation des trains entre Paris-Montparnasse et Sèvres Rive gauche reste perturbée, le 27 septembre – deux trains sur trois fonctionnent, – par des arrêts de travail de certains agents de conduite, a-t-on appris, le 27 au matin, auprès de la direction de la S.N.C.F. Par contre, le trafic au départ de Paris et à destination de Rambouillet, Grigny et Dreux est redevenu normal après les perturbations du 26 septembre.

● **Elections Sécurité sociale : M. Maire s'en prend à l'opposition et à certains médecins libéraux.** – Dans une interview publiée le 27 septembre par *Paris-Normandie*, M. Edmond Maire estime que *« l'opposition tente de dévoyer ces élections sociales* (à la Sécurité sociale), *de les ramener à un affrontement entre les partisans et les opposants du gouvernement »*. Le secrétaire général de la C.F.D.T. dénonce *« la campagne tapageuse, avec beaucoup d'argent, de certains médecins dits « libéraux » reprenant le même thème : contre le gouvernement, votez pour F.O., la C.G.C. ou la C.F.T.C. »*. Il espère que ces syndicats *« vont montrer la qualité de l'indépendance syndicale dont ils se réclament fréquemment et dénoncer (...) cette déviation politicienne »*, et demande aux médecins de *« ne pas transformer leurs cabinets en officines de propagande »*.

● **Reprise du travail chez Manurhin.** – Le travail a repris, le 26 septembre, dans l'usine de Cusset (Allier), en grève depuis le 20 septembre, après la confirmation de trois cent quarante-cinq suppressions d'emploi. Ce 27 septembre, également, le personnel de l'usine de Mulhouse a décidé de reprendre le travail. La direction de Manurhin a, en effet, annoncé la convocation, pour le 29 septembre, d'un comité central d'entreprise extraordinaire qui examinerait le rapport d'expertise commandé par les syndicats.

● **M. Pierre Poujade a quitté officiellement l'U.D.C.A.** – Agissant dans le sens qu'il avait indiqué courant août, M. Pierre Poujade a quitté officiellement, le 26 septembre, ses fonctions de président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.). Son successeur est M. Jean Soupa, soixante-trois ans, patron d'une petite entreprise de produits surgelés.

CONJONCTURE

LES PRIORITÉS DU IXe PLAN

• SANTÉ : *Tendre à une régulation volontaire du système de soins*

Sous la formule « *moderniser et mieux gérer le système de santé* », la deuxième loi de Plan prévoit, beaucoup plus précisément que ne le faisait la première, d'accélérer l'évolution vers la régulation volontaire du système de soins en France.

Le projet de loi met d'emblée l'accent sur les insuffisances criantes des connaissances épidémiologiques : les besoins réels de santé de la population sont mal connus, ainsi que les « *déterminants de la demande de soins* », par exemple dans les domaines du travail, de l'environnement, de la nutrition, du vieillissement. Il faudra, indique la loi, remédier à de telles lacunes : pour ce faire, un « *rapport sur l'état de santé des Français* » sera publié chaque année.

Ce n'est que sur de telles bases, en effet, que pourra s'amorcer une meilleure gestion du système de soins, c'est-à-dire une véritable régulation. La réforme financière et budgétaire des hôpitaux, « *qui fera l'objet d'un suivi particulièrement attentif* », sera le premier instrument d'une telle régulation, de même que la limitation (à 5 000) du nombre des médecins formés chaque année. En outre, ajoute le texte, « *les tarifications et les nomenclatures utilisées pour la médecine de ville et la médecine hospitalière seront revues (...). Les nouveaux modes de tarification expérimentés, en nombre limité, en vertu de la loi du 19 janvier 1983, permettront de juxtaposer de nouvelles pratiques à celles qui découlent du mode traditionnel de financement de l'activité médicale* (1) ».

Le projet de loi dénonce ensuite plus précisément certains des défauts les plus manifestes du système sanitaire français : « *Inégalités importantes dans le traitement des malades, orientation peu rationnelle de ceux-ci entre les diverses formules de soins, tendance abusive à des hospitalisations lourdes, d'où des coûts inutiles pour la collectivité.* »

De ce constat découlent des orientations concrètes :

• DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

Pour ce faire, « *les programmes nationaux de prévention seront intensifiés dans les domaines de la péri-natalité, de la santé en milieu professionnel, de la lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies et de l'hygiène du milieu* ».

• DÉVELOPPER LES SOINS SANS HOSPITALISATION

Devraient s'ajouter aux soins développés en exercice libéral « *qui continueront (...) de répondre à la plus grande part des besoins* », l'aménagement des services hospitaliers, de telle sorte qu'ils puissent répondre à la demande de soins à domicile, ainsi que le « *soutien à domicile* » pour les « *actes ordinaires de la vie* » (aide ménagère notamment). Il s'agit d'éviter un bon nombre d'hospitalisations de personnes âgées et handicapées en particulier, qui ne répondent qu'à des causes sociales.

• ADAPTER L'HOPITAL

Cette partie du texte est la plus précise et la plus documentée. D'une manière générale, indique le projet, les capacités hospitalières « *sont globalement en excédent, excédent très inégalement réparti selon les disciplines et selon les régions* ». En revanche, il faut souligner que « *25 % du patrimoine n'avait pas fait, en 1980, l'objet de travaux depuis quarante ans* ». Il est impératif de « *recentrer l'hôpital sur ses fonctions techniques* », donc d'alléger la charge que font peser sur lui les hospitalisations complètes, et de renforcer au contraire l'utilisation – sans hébergement du malade – de ses personnels et de ses équipements.

– « *Court séjour* ».

Pendant la durée du Plan, 16 000 lits de « *traitement aigu* » devront être supprimés, et 16 000, parallèlement, seront rénovés.

– *Psychiatrie.*

Ce secteur appelle, indique le texte, « *des réformes d'ensemble* », qui devront permettre de gérer de façon coordonnée les traitements extra et intra-hospitaliers. 28 000 lits de psychiatrie devront être transformés en « place d'acceuil » dans des structures légères, ou dans des établissements médico-sociaux pour personnes âgées ou handicapées – 12 000 lits devront d'autre part être supprimés, et 7 500 modernisés.

• PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

L'accueil de longue durée pose, dans ce domaine, « *les problèmes les plus lourds pour les années à venir* ». 24 000 lits d'hospices devront être reconvertis, 3 500 lits de maisons de retraite seront médicalisés ou modernisés, et 3 200 places créées pour les handicapés adultes. Les formules légères d'accueil temporaire ou de transition devront, dans ce domaine comme dans les autres, être développées.

Pour ce qui a trait au personnel hospitalier dans son ensemble, le texte souligne que « *les créations nettes d'emplois* » devront être « *très limitées* ». Il conviendra donc de s'orienter « *vers un rééquilibrage interne des effectifs* ».

[Les dispositions contenues dans cette partie du projet de loi montrent tout le parti que ses auteurs ont tiré de la réflexion du groupe de travail constitué au commissariat général au Plan qui s'est chargé, sous la présidence de M. Giraud, conseiller maître à la Cour des comptes, de réfléchir à la régulation de l'activité sanitaire en France. Dans le rapport qu'il a rédigé (2), le groupe soulignait notamment que le système sanitaire français manque, du fait de la multiplicité des centres de décision, d'une structure, les choix fondamentaux ne s'exerçant que sous la pression des événements, c'est-à-dire le plus souvent sous l'effet d'impératifs financiers immédiats.

L'essentiel des souhaits émis par le groupe a été retenu par le projet de loi, à une notable exception près : le vœu que, chaque année, le Parlement débatte de l'ensemble des dépenses de santé. La première loi du Plan du septennat avait repris cette notion et précisé : « *Au Parlement revient le rôle de définir la politique nationale de santé, dans le cadre d'un débat annuel suivi d'un vote.* »

Seule cette disposition, pourtant essentielle, a disparu du projet actuel.]
– C. B.

(1) Il s'agit de l'application de la loi dite « loi Bérégovoy » qui permet l'ouverture en nombre limité de centres de santé où la rémunération du personnel soignant et des médecins n'est plus comptabilisée par actes. Cette perspective soulève déjà de nombreuses controverses dans les milieux médicaux.

(2) « La santé choisie » a été rédigé par trois rapporteurs du groupe, Mme Berthod-Wurmser, M. Jean-Pierre Weiss et le docteur Claude Pigement.

• EMPLOI : *Des recettes connues*

Le programme prioritaire d'exécution « *Agir pour l'emploi* » creuse des sillons déjà labourés tout en espérant en améliorer le rendement. Rien d'étonnant : avec 2 millions de demandeurs d'emploi et une crise qui se prolonge, le catalogue des possibilités se restreint nécessairement, sauf à répéter, comme on le dit depuis des mois maintenant, qu'il ne faut plus « *se limiter à une gestion sociale du chômage* ».

Ce préambule rappelé, le programme retient deux volets. Il s'agit d'une part de favoriser la réduction et l'aménagement du temps de travail, dans la perspective d'augmenter les emplois disponibles, et, d'autre part, de développer et moderniser un véritable service public de l'emploi pour lui offrir une meilleure efficacité. L'innovation en l'occurrence viendrait des moyens mis à disposition, puisqu'une enveloppe de plus de 15 milliards de francs serait consacrée à la réduction du temps de travail et une autre de plus de 20 milliards au développement du service public entre 1984 et 1988.

Les objectifs sont affichés. De 160 000 à 180 000 emplois pourraient être dégagés ou « *sauvegardés* » par une réduction du temps de travail qui concernerait 3,3 millions de salariés. Le fichier informatique serait mis en place dans toutes les agences de l'A.N.P.E. présentes dans toutes les villes de plus de trente-cinq mille habitants, rénovées ou relogées, qui traiteraient ainsi l'ensemble des demandeurs d'emploi, assureraient leur suivi ou les réorienteraient à la faveur de stages et pourraient apporter leur soutien aux créations d'emploi d'initiative locale (30 000 postes escomptés sur toute la durée du Plan).

Les trente-cinq heures : une démarche sélective,

Concrètement, on peut cependant s'interroger sur les effets réels de la réduction du temps de travail, même si l'on sait qu'il n'y a guère d'autre issue.

L'INSEE, dans une étude récente (*le Monde* du 28 mai 1983), a pu établir que le passage aux trente-neuf heures n'avait eu que de faibles répercussions sur l'emploi, évaluant même après enquête de 14 000 à 28 000 le nombre des postes créés. La semaine dernière encore, la première réunion paritaire de la commission du bilan provisoire de l'accord de 1981 sur la réduction de la durée du travail aux trente-neuf heures hebdomadaires entre organisations patronales et syndicales signataires s'est achevée par un constat d'échec.

Cela n'empêche pas la commission du Plan de proposer l'objectif des trente-cinq heures hebdomadaires et d'en préconiser une application « *sélective, décentralisée et contractuelle* ».

De même, alors que le programme prioritaire fait des contrats de solidarité – réduction du temps de travail – instaurés par le décret du 16 décembre 1982, « *l'instrument-clé de la politique de réduction du temps de travail* », on sait que cette disposition n'a jusqu'à présent connu qu'un succès modeste, ce qu'admettait M. Jacques Ralite, ministre chargé de l'emploi, dans son interview au *Monde* de juillet 1983 en évoquant l' « *opposition patronale* ».

Il est vrai que le programme prioritaire prévoit des mesures d'accompagnement législatives ou réglementaires pour réformer l'indemnisation du chômage partiel, la récupération des heures supplémentaires, ou annonce de nouvelles facilités pour « *la modulation de la durée hebdomadaire* ». L'incitation devrait être également plus forte pour le développement du temps choisi ou la mise en place de formules particulières, telles que : la retraite progressive, le congé sabbatique, le congé création d'entreprise ou le congé parental, etc.

Par ailleurs, l'effort sur la modernisation du service public de l'emploi ne ferait que réparer une défaillance préjudiciable, soulignée de toutes parts et y compris par la Cour des comptes (*le Monde* du 30 juin 1983) ou le ministre de tutelle, M. Jack Ralite.

Que l'on se soucie, après seize années d'existence, d'informatiser totalement les A.N.P.E. – quand les précédentes tentatives se sont soldées par des échecs – et que l'on souhaite ainsi permettre une coordination avec les divers organismes concernés (ASSEDIC, AFPA et direction départementale du travail et de l'emploi) paraît en effet urgent. Que l'on veille également à la mise en œuvre d'« *une nouvelle politique immobilière* » pour permettre enfin à l'A.N.P.E. de traiter partout les problèmes de l'emploi semble tout aussi indispensable. Que l'on se préoccupe encore de doter le service public de l'emploi des moyens nécessaires pour mettre en œuvre un « *dispositif d'orientation-évaluation* », incluant les entretiens professionnels avec les demandeurs d'emploi, les actions de formation en liaison avec l'AFPA, notamment, et la prospection des offres peut s'apprécier comme la promesse d'une efficacité à venir.

Le malheur est qu'il ait fallu attendre si longtemps pour s'en préoccuper.

ALAIN LEBAUBE.

• DÉCENTRALISATION : *Vers la réforme de la fiscalité*

La décentralisation étant présentée comme la principale réforme institutionnelle engagée depuis l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée, il était normal qu'elle figure parmi les programmes prioritaires d'exécution du Plan. C'est le cas puisque le P.P.E. n° 9 s'intitule « Réussir la décentralisation ». Il faut en effet faire appliquer les lois déjà votées depuis la loi-cadre du 2 mars 1982 et en faire entrer les dispositions dans la vie quotidienne des administrations, des élus et des citoyens. Ensuite, et ce sera l'objet du neuvième Plan, on franchira une nouvelle étape, notamment celle qui intéresse le statut des élus locaux et la réforme de la fiscalité.

Mais la décentralisation est inséparable de la planification qui « *propose un cadre favorisant la mise en œuvre cohérente entre les politiques nationales de solidarité et les initiatives décentralisées concrétisées notamment par les plans régionaux* ».

Cette cohérence devrait s'exprimer dans les contrats de plans signés entre l'Etat et chacune des régions. Mais la préparation de ces contrats, fort laborieuse, donne lieu à de vifs échanges de propos entre les responsables régionaux (et pas seulement ceux de l'opposition) et la DATAR, soupçonnée à cette occasion de trop écouter les commissaires de la République et pas assez les propositions des élus et, par conséquent, de « recentraliser » par ce biais, au nom des nécessaires arbitrages, la décentralisation...

Le P.P.E. relatif à la décentralisation énumère sept sous-programmes, donc sept objectifs essentiels :

– Développer les informations économiques, sociales et géographiques à la disposition des élus et des citoyens sans oublier les DOM-TOM ;

– Garantir les financements des contrats de plan. L'ensemble des engagements pris par l'Etat pour les contrats de plan seront récapitulés dans un document communiqué au Parlement (mais aujourd'hui, on ignore tout des enveloppes financières) ;

– Clarifier la répartition entre les ressources de l'Etat et des collectivités locales. Il s'agit d'engager une réforme de la fiscalité locale et de simplifier les divers concours, fonds et dotations de l'Etat. Enfin, la capacité d'emprunt des collectivités devra être accrue, notamment pour les investissements de transports et l'assainissement ;

– Prendre en considération les priorités de la politique nationale d'aménagement du territoire ;

– Améliorer les transports collectifs (rajeunissement du parc des autocars) ;

– Promouvoir le développement local ;

– Adapter l'administration territoriale à ses nouvelles fonctions dans le cadre de la décentralisation. L'une des priorités consiste à doter les préfectures, sous-préfectures et tribunaux administratifs de moyens informatiques modernes. Le nombre des services et les effectifs de fonctionnaires d'Etat en région parisienne devront diminuer alors que se renforceront ceux qui dépendront des commissaires de la République dans les départements et les régions.

F. GR.





En août

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL A ÉTÉ DE 0,6 %

Les prix de détail ont augmenté de 0,6 % en France en cours du mois d'août. L'indice calculé par l'INSEE s'est inscrit à 140,2 le mois dernier contre 139,4 en juillet sur la base 100 en 1980. En un an la hausse des prix est de 9,7 %. Sur les trois derniers mois connus (juin, juillet, août) l'inflation baisse légèrement en rythme annuel : 8,2 % contre 8,6 % pour la période mai, juin, juillet. Le résultat d'août est peu significatif, beaucoup de relevés ne pouvant être effectués à cause des vacances.

● LES PRIX ALIMENTAIRES ont augmenté de 1 % par rapport à juillet (+ 8,9 % par rapport à août 1982). Les postes responsables de cette forte hausse sont surtout : les produits à base de céréales (pain, pâtisserie, etc.) qui ont augmenté de 1,9 % (+ 13 % en un an); les œufs (+ 2,7 % en un mois, + 20,9 % en un an); les fruits et légumes (+ 2 % en un mois + 7,6 % en un an); les corps gras qui comprennent notamment l'huile de table et le beurre (+ 1,3 % en un mois, + 5 % en un an).

● LES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURÉS ont augmenté de 0,4 % en un mois et de 9,3 % en un an.

● LES SERVICES ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 11,1 % en un an. Parmi eux les tarifs des transports publics augmentent de 1,8 % en août (R.A.T.P.) et de 11,9 % en un an. Les prix des bars, hôtels, cafés, restaurants, cantines ont augmenté de 0,9 % en un mois et de 11,8 % en un an.

Ainsi, depuis le début de l'année – c'est-à-dire en huit mois – la hausse des prix atteint 6,8 %. L'objectif gouvernemental d'une hausse de 8 % est d'ores et déjà largement dépassé. La prévision de hausse – rectifiée – inscrite dans le compte économique annexé à la loi de finances de 1984, qui va être discutée dans quelques semaines au Parlement, retient une augmentation de 8,4 %. En fait, cette prévision est elle-même dépassée et l'on peut penser que 1983 se terminera sur une augmentation d'environ 9 % du fait des tensions qui existent sur les prix des produits alimentaires.

L'Etat veut éviter le dépôt de bilan du groupe Creusot-Loire

Les pouvoirs publics se penchent activement ces jours-ci sur l'avenir de Creusot-Loire dont le sort devrait être scellé incessamment. Cet avenir est sombre, nul n'en doute. D'ici à 1986, si l'on en croit le plan prévu par la direction, le chiffre d'affaires du groupe devrait tomber de 17,8 à 11,5 milliards de francs et les effectifs de 30 700 à 15 500. Encore le retour à l'équilibre financier suppose-t-il que Creusot-Loire trouve 7 milliards de francs au cours de cette période.

Dans la mesure où 1,250 milliard correspond à la part de la sidérurgie qui va être cédée aux groupes nationalisés Usinor et peut-être Sacilor, il faut encore dégager 5,750 milliards de francs : 650 millions pour combler le trou de Phœnix Steel, nn investissement sidérurgique désastreux outre-Atlantique (avec une rallonge possible de 600 millions pour le paiement éventuel de pensions et retraites) ; 1,950 milliard pour équilibrer les comptes de la sidérurgie et des activités des chaudronneries qui resteront dans le groupe ; 2,5 milliards pour rétablir le bilan (non seulement Creusot-Loire n'a pas de fonds propres mais sa valeur d'actif net est devenue négative) ; enfin 350 millions devront permettre de financer certaines activités du groupe et 400 millions seront nécessaires pour payer le coût social de cette restructuration.

Voilà pourquoi M. Pineau-Valenciennes a écrit il y a quelques semaines à M. Fabius, le ministre de l'industrie, pour demander que soit accepté son plan social de dégraissage et que soit assuré le financement du groupe par les banques nationalisées ; pour obtenir aussi d'avoir les mains libres pour la cession de tout ou partie de sa participation dans Framatome ainsi qu'nne garantie que les pertes des activités sidérurgiques qui resteront dans le groupe seront épongées par l'Etat.

Sans doute Creusot-Loire est-il l'un des rares sidérurgistes européens à n'être pas aidé par les pouvoirs publics mais M. Pinean-Valenciennes semble bien exigeant pour un fervent défenseur de l'industrie privée.

Les pouvoirs publics qui ne peuvent guère laisser Creusot-Loire déposer son bilan – question d'« *image* » pour un pouvoir socialiste mais surtout parce que les banques nationalisées sont à ce point engagées que cela coûterait plus cher de laisser tomber ce groupe privé que de le sauver – se sont donc résignés à aider la firme. Dans une lettre à M. Pineau-Valenciennes le ministère de l'industrie a donc répondn que certes l'Etat paierait, que les banques nationalisées pourraient être sollicitées, mais que l'actionnaire de Creusot-Loire, le groupe Schneider devrait lui aussi participer au redressement de sa filiale. Les pouvoirs publics semblent d'accord sur l'estimation des besoins financiers du groupe – les 7 milliards de francs – qui devraient être dégagés par des prêts participatifs et emprunts, par la vente partielle ou totale de certains actifs (dont le plus prestigieux Framatome) et par une augmentation de capital à laquelle souscrirait Schneider.

Après l'apport en 1981 de ses « *produits longs* » à Usinor dans une filiale commune, la Compagnie française des aciers spéciaux (dont Creusot-Loire détient encore 25 % du capital), ce sont certaines divisions de Creusot-Loire Industries (Forges-Estampage, Ondaine, parmi les principales), certaines activités commerciales (International Metal Service), la S.M.F. internationale (recherche pétrolière) et à moyen terme Impby (fabrication de produits laminés) qui vont rejoindre le secteur public ; après l'adaptation des effectifs aux besoins, c'est du moins la condition mise par les repreneurs déjà englués dans leurs propres problèmes de réduction d'emplois. Certaines autres activités (tôles fortes Creusot Marrel, Clesid) et surtout la chaudronnerie – très liée au nucléaire et à Framatome – demeureront dans le groupe.

Framatome : C.E.A. ou C.G.E. ?

Reste la vente d'actifs et d'abord d'une partie de la participation de Creusot-Loire dans Framatome. Ces dernières semaines la solution C.G.E.-Alsthom Atlantique avec la création d'un fournisseur intégré de centrales nucléaires, à l'instar des grands concurrents, tenait la corde. Mais outre que M. Pébereau le directeur général de la C.G.E. et M. Pineau-Valenciennes n'ont pu jusqu'à présent s'accorder ni sur le prix ni sur le pouvoir dans l'entreprise, la signature la semaine passée de l'accord C.G.E.-Thomson a renforcé les oppositions à l'appétit de la première. La création d'une espèce d'IDI à la française – même menée par un groupe performant – et la difficile digestion de deux importantes restrueturations réalisées dans un aussi court laps de temps inquiètent certains. La cnte du C.E.A. qui détient déjà 30 % du capital de Framatnme et avait négocié en mai dernier pour porter sa part à 50 % est donc fortement remontée. Mais nn laisse entendre an gouvernement que c'est au C.E.A. et à la C.G.E. de négocier avec Creusot-Loire et que l'Etat n'imposera pas de solution. Sans doute pour ne pas avoir l'air de nationaliser l'ensemble du nuclésire.

Mais les 400 ou 500 millions de francs qu'offre le C.E.A. pour 20 % supplémentaire du capital de Framatome (qu'il devrait payer sur son budget sans dotation particulière) sont nettement insuffisants au regard des besoins de Creusot-Loire. D'autant que ce dernier dispose en trésorerie d'une avance de 1,5 milliard de francs de Framatome que tout nouvel actionnaire majoritaire pourrait chereber à récupérer.

Cet avenir incertain de Framatome rend diffieile l'élaboration pour cette société d'une stratégie propre, incapable qu'elle est de savoir qnels vont être ses actionnaires. Or depuis plusieurs mois Framatome, qui doit impérativement se diversifier pour faire face au ralentissement du nucléaire – si elle demeure une société indépendante, – négocie une prise de participation importante dans la Sodeteg. Filiale à 99,9 % de Thomson-Brandt (décidément M. Gomez se défausse de beaucoup d'activités), Sodeteg est la principale société française d'ingénierie générale avec près de 1 milliard de franes de cbiffre d'affaires.

Les activités de Sodeteg ne sont pas concurrentes avec celles des sociétés d'ingénierie de Creusot-Loire non plus qu'avec celles de la C.G.E. Mais qu'en penseront les futurs actionnaires ?

Réponse à tous les vides laissés dans ce nouveau puzzle industriel dans les jours à venir. Même si le président du tribunal de commerce de Paris a laissé à Creusot-Loire jusqn'au 31 décembre 1983 pour tenir l'assemblée générale de ses actionnaires.

BRUNO DETHOMAS.

La démarche de la Commission européenne visant à supprimer les aides accordées à l'industrie textile embarrasse Paris

Le gouvernement français, fort embarrassé, ne semble pas avoir encore arrêté sa position dans l'affaire qui l'oppose à la Commission de Bruxelles qui souhaite voir Paris supprimer les « aides » nationales aux industriels du textile et à ceux de l'habillement (*le Monde* du 23 septembre). On sait que les pouvoirs publics ont décidé au début de 1982 d'appliquer un plan de réduction de charges sociales (de 6 à 12 %) en faveur de firmes de ces deux industries.

En contrepartie de ces allégements les firmes doivent respecter des engagement sur le nombre d'emplois à maintenir et sur les investissements à engager. Ces contrats entre les firmes et l'Etat sont prévus pour une durée de deux ans, renouvelables éventuellement au bout d'un an ; nous sommes actuellement durant la seconde année.

La France n'aurait pas encore été officiellement informée de la décision de la Cour de justice prise à la requête de la Commission de la C.E.E. On sait du moins que Paris a un mois – soit jusqu'au 20 octobre – pour en accepter les conséquences. Ce référé demande d'une part l'arrêt de la souscription de tout nouveau contrat entre des firmes et la puissance publique et il exige aussi que les entreprises remboursent les « aides » dont elles ont bénéficié.

Pour la première année (1982-1983) le total des allégements a été de 1,90 milliard de francs environ et un peu plus de trois mille entreprises (sur cinq mille quatre cents au total) en ont tiré partie. Durant la seconde année en cours ce sont environ deux mille cinq cents sociétés qui pourraient passer des contrats avec les pouvoirs publics, pour un montant de l'ordre de 1,20 milliard de francs.

Pour l'exercice 1982-1983 l'Etat n'a pas fait un marché de dupes. En effet alors que vingt mille emplois (6 % du total) avaient été supprimés dans le textile et dans l'habillement en 1981 (par rapport à 1980), ces pertes ont été sensiblement réduites (3 500 environ) en 1982. Les investissements en francs constants ont eux progressé.

Contrairement à ce que nous écrivions dans les éditions du *Monde* du 23 septembre, le renouvellement des contrats entre les firmes et l'Etat est loin d'être terminé, leur mise au point, firme par firme, ayant été entreprise avec retard à la veille des vacances. Depuis la décision de Bruxelles les firmes se bâtent afin de faire enregistrer leur contrat.

[Des maladresses de présentation du « plan » textile français et aussi des réactions officielles un peu vives après que Bruxelles eut une première fois au début de l'année (*le Monde* du 23 février) demandé à la France des explications sur l'initiative qu'elle avait prise en faveur des deux industries peuvent expliquer la « sentence » de la Cour de justice. Bruxelles sait au reste que d'autres partenaires de la C.E.E. aident – de manière plus diffuse et donc plus discrète – leur industrie textile, notamment. Elle a envoyé à chacun d'eux un questionnaire. – A.T.]

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

Le Mexique choisit une stratégie de dévaluation glissante

De notre correspondant

Mexico. – Une légère poussée de fièvre des cours de l'or et de l'argent a été la seule conséquence palpable de la mise en application, le 23 septembre, de la nouvelle « *dévaluation glissante* » du peso « libre ». Annoncée en fin de journée, la veille, par la Banque du Mexique, la mesure consiste en une chute quotidienne de 13 *centimes de pesos* par rapport au dollar nord-américain, ce qui équivaut à une dévaluation annuelle de 37 %.

Depuis le 20 décembre 1982, le Mexique a un double taux de change, dont le premier théoriquement « libre », mais en fait soutenu par la Banque centrale, avait été fixé à 150 pesos le dollar. Il a, au cours des deux derniers mois, subi deux mini-réévaluations qui l'avaient porté, le 22 septembre, à 147,60 à l'achat et 149,10 à la vente. A l'inverse, le taux contrôlé, qui sert essentiellement au financement de presque toutes les importations et au service de la dette extérieure, publique et privée, a connu depuis le départ un glissement quotidien de 13 centimes.

C'est à n'en pas douter la différence considérable de taux d'inflation entre les Etats-Unis et le Mexique qui a rendu inévitable la décision de dévaluer compte tenu de l'importance des relations commerciales entre les deux pays. En décembre, le peso avait été sous-évalué à dessein d'environ 30 % afin d'encourager le tourisme et les exportations, mais la marge n'a cessé de se réduire. Officiellement, la hausse des prix a été de 98 % en 1982. Elle a atteint 54 % entre janvier et août 1983 et devrait s'élever à 80 % d'ici le mois de décembre. Le progrès est indiscutable suite à une politique d'austérité extrêmement rigoureuse ; mais il est encore insuffisant.

Alors que le secteur privé demandait avec insistance à la fois la suppression du double taux de change et une dévaluation, de sérieuses réserves ont été émises quant au recours à une dévaluation progressive style « Amérique du Sud ». Des experts font remarquer que c'est la première fois qu'un glissement quotidien d'une *telle importance* est décidé. Ils se félicitent que la décision ait été prise avant qu'il ne soit trop tard, ce qui permet de faire de la dévaluation l' « *instrument d'une politique* », et non plus comme dans un passé récent une issue de secours. Mais, selon eux, cette mesure « *inédite* » a pour effet d'« *indexer* » l'*économie* sur les taux de change et elle n'a pas résolu grand-chose dans les pays qui ont eu recours à cette stratégie.

La mesure devrait contribuer à détendre l'atmosphère dans la mesure où elle écarte la menace d'une dévaluation massive que tout le monde attendait et qui commençait à peser lourdement. Soucieux de mettre les points sur les « i », la Banque du Mexique a précisé que le « rythme » de glissement actuel serait maintenu tant que les conditions y inviteraient. Une variation à la hausse ou à la baisse n'est pas exclue ; mais elle sera toujours graduelle conformément à la décision gouvernementale, annoncée dès l'année dernière d' « *éviter les modifications brutales des taux de change* ».

FRANCIS PISANI.

● **Séoul ajourne la construction de quatre centrales nucléaires.** – La Corée du Sud a l'intention d'ajourner *jusqu'en* 1986 quatre projets de construction de centrales nucléaires, qui devaient démarrer cette année, et dont le coût était évalué à 5 milliards de dollars, ont déclaré des représentants du ministère de l'énergie sud-coréen.

En Espagne

Le premier budget socialiste est marqué par une grande austérité

● *Augmentation de 25 % des impôts directs*
● *Freinage des salaires de la fonction publique*

De notre correspondant

Madrid. – **Une politique d'austérité d'inspiration conservatrice, compensée par certaines contreparties sociales exigées par les syndicats comme prix de leur collaboration : ainsi peut-on résumer les grandes lignes du budget pour 1984, dont le Parlement espagnol commencera dans quelques jours à débattre.**

Spectaculaire accroissement des impôts, augmentation des salaires des fonctionnaires inférieure à la hausse des prix prévue, accent mis sur la lutte contre le déficit public et l'inflation : ce budget reflète parfaitement les thèses orthodoxes et rigoureuses du ministre de l'économie et des finances, M. Miguel Boyer, qui a fait de la restauration des grands équilibres financiers sa tâche prioritaire, même si l'objectif final reste la baisse du chômage, qui frappe environ 2 300 000 *personnes* (16,5 % de la population active).

Le grand public a *surtout été* frappé par l'augmentation de 25 % des impôts directs (dont près de 30 % pour l'impôt sur le revenu), les taxes indirectes progressant pour leur part de près de 24 %. La pression fiscale enregistrera ainsi une hausse d'environ 1 % (contre 1,6 % cette année). Avec 23,53 % du P.I.B., elle restera cependant l'une des plus faibles d'Europe.

Dans le même *temps, les salaires* de la fonction publique ne seront re*levés* que de 6,5 %, alors que l'inflation n'excédera sans doute pas 8 % (contre 12 % en 1983). M. Gonzalez a d'ailleurs lui-même laissé entendre qu'il souhaite voir les salaires suivre une évolution identique dans le secteur privé. Pour le gouvernement, la « *modération salariale* » est indispensable si l'on veut réduire le *chômage, puisqu'elle permet aux en*treprises de reconstituer leurs bénéfices et d'investir.

Augmentation des impôts et freinage des salaires sont aussi des instruments pour agir sur le déficit des finances publiques, contenu cette année à 6 % du P.I.B., son niveau de 1982. Si les dépenses réelles n'excèdent pas les prévisions, ce déficit diminuerait d'un demi-point en 1984, première *étape* vers les 4 % *prévus* pour 1986. Il s'établirait l'an prochain à quelque 1 330 milliards de pesetas (1 peseta = 0,05 francs), les dépenses atteignant 5 400 milliards.

Ces mesures draconiennes ont valu à M. Boyer les critiques acerbes des Commissions ouvrières pro-communistes, qui estiment la « modération salariale » inacceptable.

Des contreparties sociales

Pourtant, la loi de finances 1984 présente des accommodements, aussi bien pour les syndicats que pour le patronat, qui en tempèrent quelque peu les « excès ». A l'égard du patronat, il y a d'abord la faible *augmentation de l'impôt* sur les *bé*néfices des sociétés (+ 9,7 %) et la diminution des charges sociales des entreprises, afin de les inciter à investir.

Les contreparties sont également importantes à l'égard des syndicats, dont la collaboration est essentielle pour la réussite de la politique gouvernementale. L'Etat augmentera ainsi de 23 % son aide aux chômeurs (*la moitié* d'entre *eux recevront* une indemnité en 1986) et de 29 % sa participation au financement de la Sécurité sociale (dont il assurera le cinquième). De même, les personnes âgées verront leurs pensions réajustées dans une proportion légèrement supérieure à l'inflation. Les transferts aux familles, sous forme de diverses aides sociales, seront aussi accrues de près de 20 %.

On peut toutefois se demander si les ambitieux objectifs de croissance fixés pour 1984 pourront être tenus. Selon M. Boyer, le P.I.B. devrait ainsi augmenter de 2,5 % l'an pro*chain* (et de 2,7 % à 3,1 % *sur la pé*riode 1984-1986), mais ce chiffre paraît difficile à atteindre, compte tenu de la ponction sur le pouvoir d'achat que constituent l'accroissement des impôts et la limitation des hausses de salaires.

On se souvient d'ailleurs qu'en décembre dernier les socialistes avaient annoncé pour 1983 *une* croissance de 2,5 %, avant de rame*ner* ce *chiffre* à 2 %, et *maintenant* à 1,7 %. En sera-t-il de même pour 1984 ? La forte hausse des dépenses publiques (près de 20 %), combinée à la politique monétaire très stricte menée par M. Miguel Boyer depuis dix mois (le taux de croissance de la masse monétaire est actuellement de l'ordre de 10 %), a toutes les chances d'entraîner de nouvelles tensions sur le marché de l'argent et d'accroître encore les difficultés de financement du secteur privé.

C'est pourtant de l'initiative privée que le gouvernement attend la création de 180 000 emplois l'an prochain et de 800 000 d'ici à *1986*. L'augmentation de 4,5 % de l'investissement public semble, en effet, *in*suffisante pour que les emplois qui en découleront puissent compenser les postes de travail qui seront supprimés dans le cadre de la reconversion industrielle. M. Boyer apparaît également bien optimiste lorsqu'il prévoit une progression de 8,5 % des exportations, contre une hausse des *importations* limitée à 3,5 %.

En fait, la politique économique du gouvernement socialiste ressemblant de plus en plus à une politique de stabilisation déguisée, l'objectif le plus réaliste est à coup sûr celui visant à réduire l'inflation de quatre points pour la ramener à 8 % l'an.

La réalisation de ces objectifs dépendra en fait de la disposition des syndicats, et notamment des Commissions ouvrières, à collaborer avec les socialistes. L'attitude très dure du syndicat pro-communiste partout où le gouvernement s'apprête à mettre en œuvre son plan de réforme industrielle (sidérurgie de Sagunto, chantiers navals de Galice...) laisse mal augurer de cette collaboration future et, avant même sa rédaction définitive, de l'avenir du plan triennal. – *(Intérim)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AU PRINTEMPS S.A.

Les comptes au 30 juin 1983 de la société *mère* Au Printemps S.A. se sont soldés par un bénéfice d'exploitation de 29,3 millions de francs (contre un bénéfice d'exploitation de 26,3 millions de francs au 30 juin 1982) et par un bénéfice net de 31,2 millions de francs (contre 38,7 millions de francs au 30 juin 1982). La comparaison des résultats des premiers semestres 1982 et 1983 n'est toutefois pas significative. En 1983, Au Printemps S.A. bénéficie de l'absorption de la SAPAC intervenue à la fin du premier semestre 1982 (la SAPAC avait elle-même apporté les années précédentes ses activités centrale d'achat « Grands magasins » et « Magasins populaires » à d'autres sociétés du groupe). D'autre part le résultat net au 30 juin 1982 de Au Printemps S.A. avait tenu compte de profits exceptionnels.

En ce qui concerne le groupe, le chiffre d'affaires des huit premiers mois de l'exercice *1983* est à surfaces comparables en progression de 8 % pour les grands magasins, de 6 % pour les magasins populaires et de 7 % pour les magasins spécialisés. Il est à souligner que le premier semestre 1982 avait bénéficié à plein de la reprise de la consommation initiée en 1981 tandis que le premier semestre 1983 se situe dans une phase de consommation déprimée depuis les décisions anti-inflationnistes prises par les pouvoirs publics en juin 1982, puis en mars 1983. Les ventes de *vêtements* qui représentent une quote-part importante du chiffre d'affaires du groupe ont souffert par ailleurs d'un printemps tardif. En revanche, la rentrée 1983 se déroule dans des conditions jusqu'à présent satisfaisantes.

Le ralentissement de la *consommation* et les réductions de marges imposées par les pouvoirs publics sur l'ensemble de l'exercice 1983 devraient entraîner une contraction du résultat de l'*exercice par* rapport au niveau atteint en 1982 où le blocage des marges n'avait concerné que le second semestre. Tout dépendra en définitive de l'activité qui sera constatée au dernier trimestre, et qu'il est impossible aujourd'hui de prévoir.

Parmi les ouvertures récentes de *magasins, il convient de faire part des* satisfactions apportées par les deux hypermarchés Escale à Sarcelles et à Nanterre appartenant et gérés par le groupe. Sur le plan de l'affiliation, il *faut rappeler que les huit unités* du groupe des Magasins Réunis (Marseille, Nancy, Béthune, Troyes, Epinal, Cherbourg, Paris-Ternes, Paris-République) portent l'enseigne Printemps. Le maga*sin de Flers du groupe Dompierre* vient également de prendre l'enseigne Printemps après celui d'Aix-en-Provence. Enfin la Maison Verte à Chartres est affiliée au Printemps et a pris son enseigne.

Au plan international, le groupe poursuit son implantation dans le cadre de contrats d'affiliation. Un grand magasin à l'enseigne Printemps vient de s'ouvrir à Singapour. *D'autres sont en cours de* réalisation notamment à Osaka, à Tokyo et à Djeddah.

Suite à la fusion absorption du consortium Henry Thiéry par la société des magasins Armand Thiéry, les magasins Henry Thiéry de Toulon et de la rue Auber à *Paris* ont été définitivement fermés et les immeubles cédés. Ces *magasins* faisaient double emploi avec les magasisn Armand Thiéry situés dans leur proximité qui ont été entièrement remodelés.

En ce qui concerne les participations, il convient d'indiquer qu'Euromarché résiste bien aux difficultés conjoncturelles qui affectent depuis plusieurs mois aussi bien les hypermarchés que l'ensemble de la distibution. Le Printemps détient la quart du capital d'Euromarché et plus du tiers du capital de Viniprix, *société* qui détient elle-même 53 % d'Euromarché.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moulinex

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1983

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 23 septembre 1983, examiné les résultats de la société au 30 juin 1983.

Ces résultats se déroulent ainsi :

En milliers de francs	Au 30-6-81	Au 30-6-82	Au 30-6-83
● Chiffre d'affaires H.T.	911 368	1 070 648	1 167 583
● Résultats d'exploitation	7 682	70 302	48 961
● Résultats nets après impôts	11 767	23 613	56 187

La diminution du bénéfice d'exploitation au 30-6-1983 par rapport à l'exercice précédent est due :

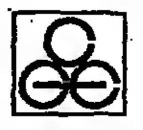
● A la prise en compte de frais exceptionnels liés au départ en préretraite de cent quarante personnes (8 millions) ;

● A l'augmentation de la dotation aux amortissements, augmentation consécutive à l'effort d'investissements important entrepris durant le premier semestre et qui *se poursuivra* sur la fin de l'année. Cette dotation s'élève à 72,4 millions de francs contre 52,3 millions de francs au 30-6-1982.

Les résultats nets sont en forte progression. Il faut toutefois rappeler que les résultats de 1982 avaient été affectés par les coûts de restructuration de la filiale américaine.

Le cash-flow progresse de *49,3* millions de francs à 91,3 millions de francs, soit une augmentation de 85 %.

La réalisation de nos objectifs pour le deuxième semestre reste étroitement liée à l'évolution de la conjoncture économique.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil d'administration de la Compagnie Générale d'Electricité s'est réuni au siège social le jeudi 22 septembre à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet.

La délibération du conseil a porté, en premier lieu, sur l'examen des orienta*tions stratégiques résultant* de la nouvelle définition des domaines respectifs d'activité de Thomson et C.G.E. à la suite de l'accord réalisé sur ce point entre les deux groupes et dont le principe a reçu l'approbation du ministre de l'industrie et de la recherche.

Le conseil a été informé de l'intention de la C.G.E. de lever l'option qui lui a *été* consentie par la compagnie de Saint-Gobain sur neuf cent mille actions S.G.E.-S.B.

Le conseil a constaté que, à la suite du paiement en actions d'une partie du dividende 1982, le capital de la compagnie se trouvait porté de 813 659 400 F à 837 923 500 F.

Le conseil a enfin décidé la convocation d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement et d'une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à une augmentation de capital réservée à l'Etat pour permettre à celui-ci de compléter la dotation en fonds propres de la compagnie.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 septembre

Marché plus discuté

Après presque 3 % de hausse en deux séances, les valeurs françaises ont été plus discutées, l'indice instantané perdant 0,3 % environ.

Pour les professionnels, le marché était « coiffé », c'est-à-dire que les gains récents, fort substantiels, se consolidaient, dans de bonnes conditions, il est vrai, avec d'abondantes transactions.

Certes, Manurhin, dont la cotation a dû être différée en raison de l'abondance des ordres de vente, a baissé de 11 %, mais on sait que la situation de la société n'est guère brillante. Par ailleurs, T.R.T. et Moulinex ont reperdu une partie de leur avance antérieure, tandis que Peugeot s'effritait.

En revanche, Essilor gagne encore 2 % après un bond de 7,5 % la veille. Pernod-Ricard poursuit son avance, et L'Oréal sa remontée. Ajoutons des gains de 3 % pour Fichet-Bauche, Colas, Olida et Sommer Allibert.

Visiblement, la Bourse prépare sa fin d'année, avec les souscriptions aux comptes d'épargne en actions.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont peu varié en dépit de la hausse de Wall Street, assez largement anticipée et d'ampleur très réduite, il est vrai. Les mines d'or ont sensiblement fléchi à la suite du recul du cours de l'once de métal, revenu de 416 à 413 dollars.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 200 F à 107 300 F, et le napoléon 7 F à 679 F. A propos de cette pièce, il convient de noter que sa « prime » par rapport au lingot est tombée, en début de semaine, à moins de 8 % au plus bas depuis très longtemps.

Le dollar-titre est resté inchangé aux environs de 10,58 F.

NEW-YORK

Nouvelle avance

« *Cette fois, c'est bien parti !* », assure-t-on à Wall Street, en suivant au jour le jour l'effort entrepris par le marché new-yorkais pour améliorer ses records quotidiens. Lundi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a encore inscrit un nouveau plus haut niveau historique en concluant la séance à 1 260,77 points, en hausse de 5,18 points, en dépit d'un volume d'affaires ramené à 86,40 millions d'actions contre 93,18 millions le vendredi précédent.

Suivant les indications haussières du marché obligataire, les actions américaines ont progressé sur un large front dans le sillage d'I.B.M., qui a conduit le mouvement jusqu'à figurer en seconde position au classement des valeurs les plus actives, à 128 3/4 (+ 3/8), derrière R.C.A., à 34 (+ 3/4), qui vient de céder à Manufacturers Hanover Corp. sa filiale financière, la société CIT. Les échanges sur ces deux valeurs ayant porté respectivement sur 1,98 et 1,71 millions d'actions.

La diminution plus importante que prévu (1,5 milliard de dollars) de la masse monétaire américaine a naturellement été considérée comme un facteur très encourageant, d'autant qu'une nouvelle baisse des taux de rendement est intervenue lors de la dernière adjudication de bons du Trésor. Les quelque 6 milliards de dollars de bons à trois mois ont trouvé preneur à 8,73 % (contre 8,99 % à l'occasion de la dernière vente aux enchères), tandis que les effets à six mois, d'un même montant, étaient adjugés à 8,84 % contre 9,06 %.

VALEURS	Cours du 23 sept.	Cours du 26 sept.
Alcoa	46 1/2	46 1/4
A.T.T.	66 3/4	65 3/4
Boeing	43	42 3/4
Chase Manhattan Bank	49 1/2	48 1/4
Du Pont de Nemours	53 5/8	53 3/8
Eastman Kodak	98 7/8	70
Exxon	37 3/8	37 3/8
Ford	94 3/8	64 7/8
General Electric	51 7/8	52 7/8
General Foods	49 3/8	49 1/4
General Motors	74 3/8	75 1/8
Goodyear	31	30 3/4
I.B.M.	125 3/4	128 3/4
I.T.T.	44 3/8	44 3/4
Mobil Oil	32 1/2	32 5/8
Pfizer	41	41 1/4
Schlumberger	58 1/2	56 3/8
Texaco	36 5/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	30 1/4	29 3/4
Union Carbide	68 3/4	68 3/8
U.S. Steel	29 7/6	29 7/8
Westinghouse	48 1/8	48 1/4
Xerox Corp.	43 3/4	43 6/6

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ESSILOR. – La pénétration d'Essilor aux Etats-Unis a permis au premier fabricant français de lunettes d'accroître très sensiblement ses résultats au premier semestre 1983 par rapport à la période correspondante de 1982. Ainsi, le bénéfice net consolidé (part du groupe) semestriel a atteint 85,1 millions de francs, contre 54,3 millions au 30 juin 1982, le chiffre d'affaires représentant 1,15 milliard de francs, contre 1,02 milliard.

La quote-part dans le chiffre d'affaires consolidé des filiales étrangères est passée de 47 % au 30 juin 1982 à 54 % l'année suivante. Les ventes d'Essilor aux Etats-Unis ont plus que compensé la stagnation enregistrée en France.

Il est enfin précisé que les fonds recueillis lors de la récente augmentation de capital sous forme d'une émission d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote (*le Monde* du 28 juin 1983) contribueront au financement des projets de développement précédemment annoncés, soit 250 millions de francs sur une durée de deux ans.

SANOFI. – Cette filiale de la société nationale Elf-Aquitaine s'apprête à prendre le contrôle, « à une forte majorité », de la société Choay, dont elle détient déjà 45,7 % du capital, dans le cadre d'une offre d'échange d'actions Choay S.A., contre des actions nouvelles Sanofi à émettre et dont les modalités seront connues ultérieurement. Spécialisée dans les médicaments d'origine biologique, pour le traitement des troubles de la coagulation, le groupe Choay a réalisé, au cours de l'exercice 1982, un chiffre d'affaires de 330 millions de francs, dont 25 % à l'étranger.

ECCO. – Au cours du premier semestre 1983, ce groupe spécialisé dans le travail temporaire et les services a réalisé un bénéfice net consolidé de 23,8 millions de francs contre 22,7 millions pour les six premiers mois de 1982, sur un chiffre d'affaires (hors taxes) de 1,17 milliard contre 1,07 milliard pour l'année précédente.

Ecco précise toutefois que les résultats arrêtés au 30 juin dernier ne tiennent pas compte de l'activité exercée par la société J. Gaillon et par ses filiales, dont 40 % du capital ont été acquis en juin dernier.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	23 sept.	26 sept.
Valeurs françaises	140,6	
Valeurs étrangères	154,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	23 sept.	26 sept.
Indice général	137,6	139,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 sept. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 sept.	27 sept.
1 dollar (en yens)	238,65	238,10

BOURSE DE PARIS – Comptant – 26 SEPTEMBRE

SICAV 26/9

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrons être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

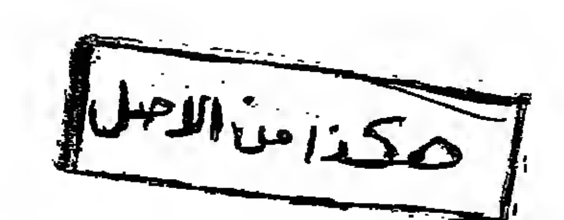
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/9	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 060	8 014	7 800	8 200
Allemagne (100 DM)	302 540	302 940	291	311
Belgique (100 F)	14 970	14 974	14	15 100
Pays-Bas (100 fl.)	270 660	270 850	....	....
Danemark (100 krd)	84 190	84 190	78	87
Norvège (100 k)	108 700	108 580	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 080	12 049	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 665	8 655	8	10 100
Italie (1 000 lires)	4 999	5 003	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	373 520	373 900	361	382
Suède (100 krs)	102 500	102 260	99	105
Autriche (100 sch)	43 020	43 110	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 297	5 292	5	5 800
Portugal (100 esc.)	6 475	6 465	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 535	6 500	6 260	6 620
Japon (100 yens)	3 349	3 384	3 180	3 350

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/9
Or fin (kilo en barre)	107500	107600
Or fin (en lingot)	107100	107500
Pièce française (20 fr)	876	672
Pièce française (10 fr)	401	....
Pièce suisse (20 fr)	670	666
Pièce latine (20 fr)	640	623
Souverain	790	795
Pièce de 20 dollars	4300	4220
Pièce de 10 dollars	1970	1970
Pièce de 5 dollars	1205	....
Pièce de 50 pesos	4245	4210
Pièce de 10 florins	679	650



هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 septembre 1983 a été tiré à 546 847 exemplaires

En Irlande du Nord

Vingt et un évadés de Long Kesh courent toujours

L'IRA a marqué un point important avec l'évasion, dimanche 25 septembre, de trente-huit détenus de la prison de Long Kesh, à *un moment* où les trahisons en série qui ont provoqué ces derniers mois l'arrestation de plus de trois cents personnes entamaient son crédit auprès de la population catholique d'Irlande du Nord. Cette grande « cavale » montre que l'armée républicaine irlandaise est encore capable d'organiser des opérations spectaculaires et apparaît comme une revanche. Parmi les vingt et un évadés encore en fuite (la police a arrêté quinze fuyards dimanche et deux autres lundi, à proximité de la frontière avec la République d'Irlande), neuf étaient condamnés à la détention à perpétuité. Certains sont des militants connus de l'IRA comme Brendan McFarlane, qui avait été condamné à vie pour le meurtre de cinq personnes dans un bar protestant de Belfast et avait été l'organisateur des grèves de la faim en 1981. D'autres avaient été incarcérés sur la base de déclarations de mouchards, comme Kevin Barry Artt, également condamné à vie pour le meurtre d'un gouverneur adjoint de la prison de Long Kesh.

Dans la nuit de dimanche à lundi, les murs de Belfast-Ouest se sont couverts de graffiti en l'honneur des évadés. Le Sinn Fein, représentation politique de l'IRA, a pour sa part publié un communiqué dans lequel il « *félicite* » les évadés, qu'il compare aux *prisonniers* de guerre britanniques qui s'échappèrent des *camps nazis*.

Mme Thatcher est convenue à Ottawa, où elle effectuait une visite officielle, que « *c'est un incident très sérieux, le plus grave de l'histoire de nos prisons* ». Toutes les forces de sécurité de l'Ulster sont mobilisées depuis dimanche pour la plus vaste opération antiterroriste jamais montée dans la province.

Par ailleurs, l'IRA a libéré lundi M. Patrick Gilmour, le père d'un informateur de la police, qu'elle retenait en otage depuis dix mois. *(A.F.P.)*

En Hongrie

UN CONTESTATAIRE A ÉTÉ SÉVÈREMENT BATTU PAR DES POLICIERS

M. Gabor Demszky, rédacteur en chef de la revue contestataire « auto éditée » *Beszelo*, a été passé à tabac par des policiers samedi 24 septembre alors qu'il sortait de l'appartement d'un autre « *dissident* » hongrois, M. Laszlo Rajk. Selon un témoin, M. Demszky avait tenté d'empêcher les policiers de s'emparer de son porte-documents et de lire une lettre personnelle qui s'y trouvait. Aspergé de gaz lacrymogène et frappé à coups de matraque, il a été emmené sans connaissance au poste de police, et hospitalisé plusieurs heures plus tard.

Dans les milieux de l'« opposition » à Budapest, on souligne que de telles méthodes n'avaient pas été utilisées depuis plusieurs années. Les quelques intellectuels qui éditent des publications « hors censure », sont soumis depuis quelques mois à des pressions croissantes ont été contraints de réduire leurs activités : ils ont dû interrompre la vente régulière de leurs publications, mais viennent néanmoins de fonder un « club des amis du samizdat » (auto édition), qui se réunit toutes les semaines.

Le durcissement ostensible des autorités hongroises à l'égard des contestataires, pourtant peu nombreux et peu virulents, semble participer d'une reprise en main idéologique particulièrement sensible depuis l'accession de M. Youri Andropov au pouvoir à Moscou (*le Monde* daté 25-26 septembre). – *(U.P.I.)*

● *Une nouvelle organisation terroriste.* Un groupe dénommé « organisation 17 septembre Sabra et Chatila » a revendiqué lundi 26 septembre l'assassinat de l'homme d'affaires israélien, Ephraïm Halpern (trente-sept ans), qui avait été perpétré le 13 septembre dernier à Hambourg (nord de la R.F.A). Dans une lettre en anglais, parvenue à l'agence ouest-allemande D.P.A. à Bonn, l'organisation qualifie la victime de « *major de l'armée de l'air sioniste* » et affirme qu'il a été en possession de « *secrets militaires* ».

MORT DU JOURNALISTE AUSTRALIEN WILFRED BURCHETT

Le journaliste australien Wilfred Burchett est mort à Sofia, en Bulgarie dans la nuit du 26 au 27 septembre.

[Né en 1911 à Melbourne dans une famille modeste, il a raconté avec humour et vivacité sa jeunesse dans une Australie secouée par la crise de 1929, tour à tour vagabond ou coupeur de canne à sucre, dans son livre *le Passeport*. Ce qui influencera profondément une vie où s'enchevêtreront sans cesse ses activités de militant communiste et sa profession de journaliste. En 1936 il quitte son pays pour l'Europe ; de 1943 à 1945, il est correspondant de guerre en Asie pour le *Daily Express* de Londres.

Journaliste militant, on le retrouve pendant la guerre de Corée dans le camp de Kim Il-sung, racontant l'autre côté d'un conflit où les Etats-Unis et leurs alliés se sont engagés. Il sera aussi accusé d'avoir endoctriné des prisonniers australiens en Corée. En 1955, il perd son passeport britannique. En 1970, une violente polémique s'engagera en Australie, où il désire rentrer pour des raisons de famille, alors que les autorités lui refusent le passeport australien.

Mais c'est surtout au Vietnam qu'il exercera ses talents de reporter, alors que le F.N.L. lance la guérilla au Sud, puis que les Américains entament leur bombardement meurtrier du Nord. Ses livres remportent un grand succès ; il écrira même des reportages pour *le Monde* (1964-1966). Après l'extension de la guerre au Cambodge, il interviewe longuement le prince Sihanouk et publie avec lui *la C.I.A. contre le Cambodge*. Il est à ce moment au mieux avec les dirigeants chinois et fait l'éloge du régime maoïste. Mais dès que le conflit sino-vietnamien éclate, après la mort de Mao, on le retrouve, avec sa fougue habituelle, engagé à fond dans le camp de Hanoï, brûlant ce qu'il avait adoré hier. Il avait quitté l'an dernier sa maison de Meudon, pour se retirer à Sofia, dont sa femme était originaire.

Il avait publié les principaux ouvrages suivants : *Hanoï sous les bombes* (1967), *A nouveau la Corée* (1968), *Pourquoi le Vietcong gagne* (1968), *la C.I.A. contre le Cambodge* (1973), *la Chine, une autre qualité de la vie* (1974), aux éditions Maspero. – P. de B.]

LA DIFFUSION DE L'INFORMATIQUE ET LA FORMATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le conseil des ministres, exceptionnellement avancé à ce mardi 27 septembre en raison du départ du président de la République pour la session de l'ONU à New-York, a été consacré, pour une large part, à l'électronique et à l'informatique. Plusieurs ministres ont fait une communication sur ce thème.

M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a fait un rappel des choix et des objectifs en matière d'investissements et de restructurations industrielles dans la filière électronique.

« *Il s'agit de gagner le défi de l'électronique et de l'informatique* » a indiqué le ministre à l'issue du conseil. Le secteur constitue « *la priorité numéro 1 de la politique industrielle du pays* ». Rappelant les diverses actions menées jusqu'à présent, M. Fabius a repris à son compte le chiffre de 140 milliards de francs d'investissements sur cinq ans dans la filière électronique, avancé il y a un an par son prédécesseur. L'électronique aura une priorité dans les allocations du nouveau fonds industriel de modernisation.

Le ministre a également insisté sur la prochaine modification des procédures d'achat de matériel par les administrations et sur les efforts à entreprendre pour « *mieux diffuser les applications de l'électronique dans l'ensemble de l'économie.* » TF 1 et l'Agence pour le développement de l'informatique vont mettre en place une action de « *sensibilisation du grand public à l'informatique* ».

Plusieurs interventions ont traité de la formation des hommes aux nouvelles technologies électroniques. M. Savary, ministre de l'éducation nationale, a fait le point sur l'introduction de l'informatique à l'école. M. Rigoud, ministre de la formation professionnelle, et M. Schwartzenberg, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, traitant pour leur part de la formation des informaticiens, notamment de celle des jeunes chômeurs par les diplômés des grandes écoles.

Cause d'amnésies

UN SOMNIFÈRE FAIT L'OBJET D'UNE « VIGILANCE PARTICULIÈRE » DES POUVOIRS PUBLICS

Un médicament du groupe des « benzodiazépines », destiné à combattre l'anxiété et l'insomnie, fait l'objet d'une « *vigilance particulière* » de la part du secrétariat d'Etat à la santé, a-t-on appris ce mardi 27 septembre. Selon des enquêtes menées par les centres anti-poisons de Paris et de Marseille, ce produit entraîne des effets secondaires importants, en particulier de brèves amnésies et des périodes confusionnelles au réveil. Les séries observées jusqu'à présent sont encore insuffisantes pour qu'il soit permis de dégager des conclusions formelles, *a fortiori* un retrait du marché, déclare-t-on au secrétariat d'Etat à la santé.

Les psychopharmacologues soulignent que l'ensemble des produits de la « famille » des benzodiazépines, dont certains sont extrêmement répandus, mais qui, tous, sont vendus sur prescription médicale, peuvent provoquer des effets secondaires de ce type (amnésies temporaires, somnolence, etc.), en particulier s'ils sont associés à l'alcool.

AU CONSEIL DES MINISTRES

La dissolution de la C.C.N.

M. MITTERRAND : la rigueur et la fermeté nécessaires

Avant de prononcer la dissolution de la Consulte des comités nationalistes corses, le conseil des ministres réuni mardi 27 septembre a entendu un exposé de M. Defferre, ministre de l'intérieur, sur cette question. M. Defferre a noté que depuis la dissolution du F.L.N.C., le 5 janvier 1983, des liens nombreux et « *constitutifs* » avaient été constatés entre cette organisation et la C.C.N. Des documents saisis par les forces de police, il ressort, selon lui, que ces comités ont été créés à l'initiative du F.N.L.C. et sous son contrôle.

Le ministre de l'intérieur a ainsi fait référence à plusieurs faits qui se sont produits depuis le 5 janvier 1983. Au cours d'une assemblée générale réunie à Corte, le 8 mai, la Consulte a décidé de prendre à son compte les recommandations du F.N.L.C. afin de les propager dans l'opinion publique, a-t-il dit. Cet engagement a été réaffirmé lors d'une conférence de presse le 9 juin dernier, ainsi qu'à l'occasion d'une réunion publique organisée par la Consulte, le 30 juin. M. Defferre a également fait état de la participation directe de la Consulte à une manifestation armée, le 10 juillet, manifestation organisée à la mémoire de Guy Orsini et qui réunissait quatre cents personnes. Le premier ministre, pour sa part, a indiqué qu'il s'agissait d'appliquer avec rigueur la loi de la République. M. Mitterrand a estimé que cette « *fermeté* » et cette « *rigueur* » sont nécessaires dès lors que le gouvernement de la République a mis en place des organismes représentatifs au terme d'élections démocratiques. M. Defferre a enfin souligné que le gouvernement n'entend pas rejeter qui que ce soit sauf ceux qui se sont mis en contravention avec la loi.

Commentant la décision prise par le conseil en application de l'article 1 de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées (notamment de ses paragraphes 1 et 3), M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a relevé que l'assassinat de M. Massimi est l'un des éléments de l'évolution de la situation prise en compte dans la décision du gouvernement. Selon lui, jusqu'au 5 janvier 1983, la Consulte des comités nationalistes se bornait à une activité culturelle, théorique, « *parfaitement légitime* ».

Depuis cette date, a-t-il affirmé, la C.C.N. a joint « *la pratique à la théorie* » et est apparue comme le « *refuge légal* » du F.N.L.C.

SELON LE MINISTÈRE DES P.T.T.

La moitié des centres de tri seraient plus ou moins touchés par des grèves

La situation dans les centres de tri des P.T.T. continue d'être très *confuse* et *contrastée*, après deux semaines d'un mouvement qui toucherait, selon le *ministère* des P.T.T., environ la moitié des quatre vingt-dix centres de tri.

Dans trois départements, le Val-de-Marne, le Nord et les Alpes-Maritimes, le courrier n'est plus distribué, les centres de tri de Créteil, de Lille et de Nice étant totalement bloqués. Dans huit autres départements (Bouches-du-Rhône, Ille-et-Vilaine, Hérault, Gard, Vaucluse, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise et Hauts-de-Seine), considérés par le ministère comme « *moyennement touchés* », des retards sont enregistrés en raison des mouvements de grève qui affectent les centres de tri de Marseille, de Rennes, de Montpellier, de Nîmes, d'Avignon, de Bobigny, de Pontoise et d'Issy-les-Moulineaux.

Ailleurs, comme à Paris où l'on ne constate plus d'arrêt de travail, la situation serait presque normale avec, toutefois, une arrivée irrégulière du courrier. Au total, on peut avancer qu'un cinquième de la distribution des quarante-cinq millions d'objets de correspondance assurée quotidiennement par les P.T.T. serait ainsi perturbé.

Dans un communiqué publié le 26 septembre, le *ministère* des P.T.T. a rappelé que la réorganisation en cours des services postaux se justifiait par l'augmentation « *du courrier ordinaire, traité de jour* » et par le « *très net ralentissement de la vie économique le samedi et, bien sûr, le dimanche* ». Soulignant que cette « *rénovation de l'organisation* » avait fait l'objet d'une concertation « *au plan national* » avec les fédérations syndicales, le ministère notait qu'elle entraînait « *des réactions locales du personnel à l'occasion des négociations désormais déconcentrées* ».

La fédération C.F.D.T. des P.T.T., qui tenait une conférence de presse le 26 septembre, a, de son côté, insisté sur le refus de certaines directions locales de mener des négociations décentralisées pour expliquer « *la floraison des conflits actuels* » dans une administration dont la structure centralisée fonctionne depuis plus de cent ans. Tout en rappelant qu'elle n'était pas opposée, dans le principe, à la réorganisation du travail, la fédération C.F.D.T. a ajouté que les postiers « *n'ont pas à faire les frais des divergences internes (...) ou des règlements de comptes* » qui existeraient à la direction générale des postes ou au ministère.

La fédération F.O. des P.T.T., dans un communiqué, a également souligné que les conflits « *trouvent leur origine dans l'absence de volonté réelle d'un dialogue constructif de la part de l'administration* ».

Ce 27 septembre était aussi « le point fort » de la semaine d'action lancée par la fédération C.G.T. des P.T.T., qui appelait le personnel, selon les situations locales, à arrêter le travail pendant une heure ou plus.

Le 28 septembre, les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. seront reçues au ministère des P.T.T.

SITUATION BLOQUÉE AU CENTRE DE TRI DE L'AÉROPORT DE NICE

(De notre correspondant)

Nice. – La situation est toujours bloquée au centre de tri de Nice-Aéroport, occupé par les grévistes depuis le 23 septembre. De source syndicale, le mouvement est suivi à 100 % par les brigades de jour et à 65 % par les agents de jour.

Un « tri d'urgence » destiné à mettre en place un service minimum devrait fonctionner à partir de ce mardi 27 septembre à l'initiative de la direction départementale des P.T.T. à Saint-Laurent-du-Var. Son efficacité sera bien entendu subordonnée au nombre d'agents non grévistes qui auront répondu à l'appel de l'administration.

Le 26 septembre, le directeur départemental des P.T.T., M. Pierre Pasquet, a reçu une délégation patronale qui a souligné les dommages provoqués par la grève et demandé que des dispositions immédiates soient prises pour que le courrier soit de nouveau acheminé.

Selon l'UPIAM (Union des professionnels et industriels des Alpes-Maritimes), si le mouvement paraît n'avoir aucun lien avec les élections du 19 octobre à la Sécurité sociale, il n'en demeure pas moins que la poursuite du mouvement pourrait perturber le déroulement du scrutin, les cartes d'électeurs ne parvenant pas à leurs destinataires.

MICHEL VIVÈS.



